PIERRE VERMEREN

LE CHOC DES DÉCOLONISATIONS

DE LA GUERRE D'ALGÉRIE AUX PRINTEMPS ARABES

Odile Jacob
histoire

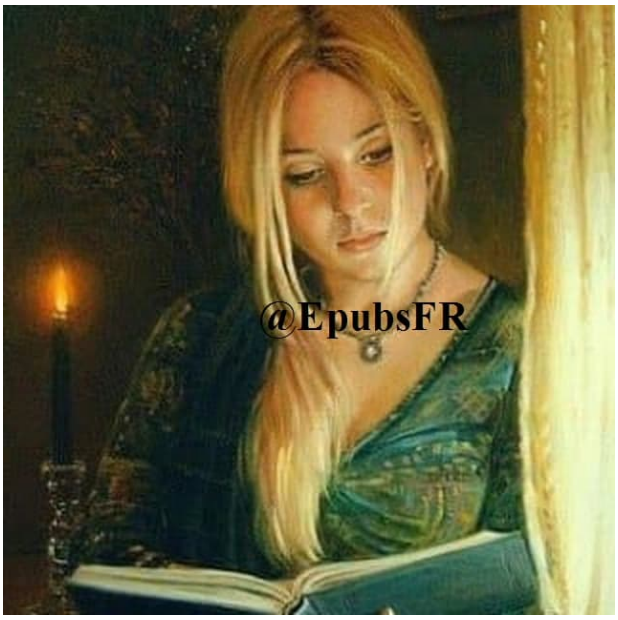
@EpubsFR

Pierre Vermeren

Le choc des décolonisations

De la guerre d'Algérie aux printemps arabes

Odile Jacob

© ODILE JACOB, NOVEMBRE 2015
15, RUE SOUFFLOT, 75005 PARIS

www.odilejacob.fr

ISBN : 978-2-7381-6477-3

Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 et 3 a, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou réproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4). Cette représentation ou reproduction donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo.

À Cabu, assassiné
pour avoir ri de nos certitudes.

Introduction

Le « printemps arabe » de 2011 est un événement historique qui reste à analyser. Ses conséquences, heureuses et tragiques, demeurent incalculables et inabouties. Les historiens du futur s'en chargeront. Reste que les événements de l'hiver et du printemps 2011 ont frappé dans un ciel qui, à défaut d'être serein, semblait apaisé, vu d'Europe. Comment la petite Tunisie éclairée de « Notre ami Ben Ali », l'homme à la main certes un peu lourde, mais regardé comme un père de famille patelin assumant l'héritage de Bourguiba, la liberté des femmes, l'école pour tous, le développement économique et la lutte contre l'islamisme, a-t-il pu rendre fous les Tunisiens jusqu'à les jeter par millions dans les rues pour en finir avec son régime ? Et comment les Tunisiens ont-ils éprouvé une joie si grande qu'elle a enflammé le monde arabe, ainsi que ses marges berbères et kurdes. Les complotistes y ont vu la main du grand Satan américain, les manœuvres de la CIA, du Mossad et des pétromonarchies du Golfe, trop heureuses de liquider les régimes arabes laïcs et socialistes alliés de la vieille Europe.

Pour une fois que les peuples du sud de la Méditerranée ont été acteurs de leur histoire, et même de la grande Histoire, et plus seulement les figurants ni les seconds rôles des conflits entre grandes puissances, comme ce fut le cas durant la guerre froide (1947-1991), ou depuis vingt ans que les

guerres s’enchaînent au Moyen-Orient, sur fond de terrorisme et de djihadisme international. Malheureux peuples arabes, contraints, faute de mieux, de soutenir les artisans de leur propre malheur, de Saddam Hussein à Oussama ben Laden. « À celui qui a, on donnera encore, et il sera dans l’abondance ; mais celui qui n’a rien se verra enlever même ce qu’il a » (Mt 25,29). Les peuples du sud de la Méditerranée seraient voués à être indéfiniment les sujets de l’histoire, des temps coloniaux jusqu’à nos jours.

Or, en 2011, une immense clameur a soulevé les foules de Tunis au Caire, et de Tripoli à Damas. Cette clameur est peut-être retombée, mais son message et sa puissance sont intacts : les peuples du Sud, et leurs jeunesses en particulier, dès qu’ils l’ont pu, ont dit leur soif de liberté, d’expression politique et artistique, leur liesse collective et leurs espoirs d’un monde meilleur, une fois renversé le joug de la dictature. Que des mouvements idéologiques structurés, islamo-réactionnaires en l’occurrence, se soient engouffrés dans la brèche libérée par les dictatures, était à redouter. Mais cela ne retranche rien à la révélation de 2011 : oui, les jeunesses arabes, et derrière elles africaines et moyen-orientales, aspirent à une vie différente, meilleure, normale… C’est d’ailleurs ce que traduit l’immense mouvement migratoire qui s’opère en direction de l’Europe et des États-Unis depuis les années 1980.

Les dizaines de milliers de cadavres engloutis en Méditerranée au début de ce siècle, dans les détroits de Gibraltar et de Sicile, et les millions de jeunes migrants du Sud qui ont mis pied sur le continent européen, légalement ou illégalement, en vue de s’y installer et d’y vivre, disent deux choses. Un, ces pays du Sud, qu’ils soient en guerre – comme le soulignent parfois abusivement les commentateurs attitrés – ou qu’ils n’y soient pas, exercent un effet répulsif sur une grande partie de leur population cantonnée à la misère, à la domination et à l’humiliation quotidienne. Le mot clé des manifestations de Tunisie le dit assez bien, « Dignité », *Karama* en arabe. Deux, les démocraties occidentales, la plupart du temps anciennes

métropoles coloniales – et les migrants choisissent souvent leur pays d'accueil de ce fait –, en dépit de tous les problèmes politiques, économiques et sociaux, leur paraissent infiniment plus accueillantes : les individus peuvent en effet y mener un projet familial, professionnel, voire politique et religieux, plus facilement que dans leur pays. Derrière le fantasme de conquête islamique des idéologues salafistes, il y a une réalité : il est parfois plus facile d'être un islamiste réactionnaire à Londres que dans la plupart des pays arabes. De même pour un jeune Maghrébin, il est souvent plus facile d'avoir une vie sexuelle libre en Europe que dans son pays d'origine. Toutes ces circonstances renvoient l'historien au passé historique de ces États.

Alors que l'on a célébré en grande pompe à Paris et dans quelques capitales le cinquantenaire des indépendances, en 2010-2011 pour l'Afrique[1], et en 2012 pour l'Algérie, que s'est-il passé dans ces pays depuis un demi-siècle ? Comment la joie immense des indépendances postcoloniales, au cours des années 1950 et 1960, suivie par l'apogée du nationalisme arabe et des nationalismes africains au cours des années 1960 et 1970, dont le président égyptien Gamal Abdel Nasser fut l'incarnation flamboyante, se sont-elles progressivement muées en haine de soi, en souffrance collective, et en « désenchantement national », pour reprendre l'heureuse expression de l'intellectuelle tunisienne Hélé Béji[2] ?

Tel est l'objet de cet essai : interroger le moment de la « décolonisation », ses acteurs et sa réalité. La décolonisation a-t-elle vraiment eu lieu dans les années 1950 et, si oui, à quoi s'est-elle cantonnée pour que les manifestants de 2011 réclament la liberté et la fin de la dictature ? En 2011, certains analystes, y compris dans les pays arabes, ont présenté ces événements comme la deuxième décolonisation, voire comme la libération des peuples, quand la décolonisation des années 1950 aurait été celle des États… On peut alors se demander, ce qui constitue notre hypothèse de départ, si, et comment, la décolonisation française – car on

s’en tient pour l’essentiel aux anciennes colonies françaises – a échoué. Cet ouvrage est principalement axé sur la trajectoire des sociétés méditerranéennes qui ont vécu sous la colonisation française, et sur les pays de l’ancienne Afrique du Nord française en particulier, Algérie, Maroc et Tunisie. Pour autant, il ne s’interdit pas de piocher des exemples et de puiser des figures dans l’ensemble de l’empire colonial français, en Indochine, à Madagascar ou dans la vaste Afrique francophone, car il présuppose que la trace coloniale française fait sens.

En dépit des promesses des mouvements indépendantistes, passionnément anticoloniaux, le retour à la souveraineté nationale n’a pas coïncidé avec la démocratisation. L’Inde et quelques anciennes possessions britanniques constituent une remarquable exception, dont Gandhi fut l’artisan inégalé. Les peuples colonisés ont-ils été instrumentalisés par leurs élites contre les puissances coloniales ? Pourquoi le procès en autoritarisme, voire en dictature des colons, fait à la colonisation, pour légitime qu’il fut, n’a-t-il pas débouché sur un apprentissage, toujours compliqué et ingrat, de la démocratie et de la chose publique ? La colonisation n’a pas élargi les libertés politiques, en dépit de tous les discours et de toutes les proclamations. Soit.

Mais comment les élites du tiers-monde, à qui le pouvoir a généralement été remis des mains mêmes du colonisateur, ont-elles masqué et dissimulé ce forfait durant des décennies ? Comment les opinions européennes et occidentales, si promptes à se rengorger du droit à l’information, à la transparence et au pluralisme, surtout dans le bouillonnement médiatique de la « société de l’information », ont-elles été dupées, ou se sont-elles aveuglées, au point d’ignorer les souffrances des peuples du Sud et des hommes épris de liberté dans ces sociétés. L’échec des élites décolonisées du Sud, qui constitue un moment essentiel de cet ouvrage, se double d’un gros mensonge des élites du Nord : sous couvert d’amnésie, de respect de la souveraineté des anciennes colonies, et derrière

le cache-misère du tiers-mondisme, les élites du Nord n'ont jamais regardé en face les sociétés du Sud, leurs impasses et les mensonges de la décolonisation sans les peuples. L'affectif, la compassion, le sensationnel et le misérabilisme, sur fond d'affairisme, leur ont servi de guide : à la politique et aux violents rapports de forces sociaux, souvent à l'état brut dans les sociétés du Sud, on a préféré les figures romanesques du coopérant, du touriste et de l'immigré. La culpabilité postcoloniale a aggravé la situation du Sud.

Pendant que des millions, et bientôt des milliards d'hommes, vivaient sous le joug des dictatures du Sud, les élites du Nord, consciemment ou inconsciemment, ont masqué à leurs opinions publiques la situation des décolonisés, comme elles l'avaient fait dès l'époque coloniale. La colonisation avait été l'affaire des chefs politiques, économiques et militaires, pour laquelle les peuples d'Europe étaient tenus d'acquiescer, voire de s'enthousiasmer. Sans transition, la décolonisation et le néocolonialisme, par le truchement des élites amies du Sud, a emprunté une voie analogue. Les sociétés du Sud et du Nord ont poursuivi leurs trajectoires parallèles…, jusqu'à cet improbable « printemps arabe » de 2011, qui a permis d'entendre, pour une fois, la voix du Sud. Attachons-nous à suivre les méandres et la mécanique de ces événements.

PREMIÈRE PARTIE

Le fiasco des décolonisations françaises

CHAPITRE PREMIER

Dix-sept ans de guerres pour décoloniser l’empire

Les émeutes algériennes du 8 mai 1945 font entrer la France dans une interminable décolonisation de plus de dix-sept années. L’assassinat de 102 Européens lors de brutales émeutes à Sétif et Guelma, deux petites villes du Nord Constantinois, dans l’est de l’Algérie, le 8 mai 1945, entraîne le massacre de plusieurs milliers de « Français musulmans d’Algérie » dans la région, sans qu’il soit possible d’en établir le nombre, toujours controversé. D’autres émeutes nationalistes éclatent en Syrie en mai 1945, suivies du bombardement de Damas par les Français les 29 et 30 mai, entraînant l’intervention des Britanniques pour accélérer l’indépendance du Levant. Le tocsin sonne sur l’empire colonial français. D’ailleurs le 2 septembre 1945, quelques jours après la capitulation du Japon, Hô Chi Minh proclame l’indépendance du Vietnam.

Or pour les autorités françaises, la France occupée, détruite et humiliée n’a aucune chance de se relever sans son empire. Les troupes coloniales n’ont-elles pas affiché une parfaite loyauté, mais aussi démontré leur utilité

en 1943 et 1944, quand il fallait reconstruire une armée française sous tutelle américaine en Afrique du Nord, puis en Europe ?

1944-1946, l'après-guerre est mal parti…

En 1945, la France n'a plus de monnaie, plus de capitaux, plus d'armée indépendante. Elle est occupée par l'armée américaine, et son peuple, qui stagne démographiquement depuis les années 1880, est âgé. Les infrastructures françaises sont pulvérisées (plus de ponts, de bateaux, de ports, de chemins de fer…), 4 maisons sur 10 sont détruites ou endommagées, et les ressources énergétiques sont momentanément indisponibles. De surcroît, la majeure partie des élites dirigeantes se sont fourvoyées dans la collaboration, et le pays est menacé par une révolution. L'appel à l'empire se révèle donc plus crucial encore que dans les années 1930.

C'est sur ces bases dramatiques que s'engage une course de vitesse entre la « Grande nation » exsangue, ses compétiteurs britannique, soviétique et américain, favorables à la décolonisation, et les élites colonisées qui veulent en finir avec la soumission.

Sous contrainte britannique, la France libre reconnaît le 3 janvier 1944 la souveraineté de la Syrie et du Liban, mais elle espère faire traîner les choses. Au Sénégal, la fusillade de Thiaroye, le 23 août 1944, dans laquelle sont tués, au nom du principe d'autorité, 35 tirailleurs sénégalais fraîchement libérés à proximité de Dakar[1], souligne l'extrême nervosité des commandants locaux. Mais au Levant, la pression internationale rend caducs les mandats de la Société des nations (SDN), et la France doit accorder l'indépendance de la Syrie et du Liban en 1945-1946.

Rien de semblable en Indochine, où le général de Gaulle nomme l'amiral Thierry d'Argenlieu haut-commissaire de France et commandant

en chef, et le général Leclerc commandant supérieur des troupes. Ces deux hommes sont chargés de rétablir la souveraineté française sur l'Indochine libérée en faisant « du neuf[2] ». Mais de Gaulle a quitté le pouvoir (en janvier 1946) quand d'Argenlieu rompt l'accord du 6 mars 1946 avec le Vietminh (le Parti communiste vietnamien), ce qui correspond à une porte ouverte à l'indépendance de l'Indochine.

Le 13 novembre 1946, le bombardement de Haïphong par trois navires de guerre français tue 6 000 civils. Le geste est irréparable. Le 19 novembre, l'offensive du Vietminh sur Hanoï projette la France dans une guerre de huit ans. De nouveaux événements douloureux se profilent au moment où le Royaume-Uni, exsangue mais moins détruit que la France, doté d'une population plus jeune et resté souverain, prépare l'indépendance de l'Union indienne (en 1947) et les mandats de Palestine et Jordanie (en 1948).

L'engrenage de la violence en Algérie

En 1945, une mécanique désastreuse s'est enclenchée en Algérie, sans que les risques en soient perçus par l'opinion ni par les dirigeants français. Le général Duval, chargé de rétablir l'ordre après les émeutes de Sétif et Guelma, déclare au gouvernement colonial, une fois sa besogne accomplie : « Je vous donne la paix pour dix ans, à vous de vous en servir pour réconcilier les deux communautés. Une politique constructive est nécessaire pour rétablir la paix et la confiance. » De son côté, le grand écrivain algérois Albert Camus demande qu'on applique au « peuple arabe », c'est-à-dire algérien, les « principes démocratiques que nous réclamons pour nous-mêmes[3] ». Il ajoute : « Le peuple arabe existe », il « n'est pas inférieur sinon par les conditions où il se trouve ». Enfin, « l'Algérie est à

conquérir une seconde fois », ce qui signifie qu'après la conquête du territoire doit venir celle des âmes…

Au cours de cette même année 1945, les vieilles colonies héritées de l'Ancien Régime (Antilles, Réunion) accèdent à la départementalisation (1945). Pour les Réunionnais, Guyanais et Antillais, cela signifie l'entrée dans une pleine citoyenneté française, à l'image des juifs autochtones d'Algérie en 1870. Cette réforme démontre que, pour la classe dirigeante, l'armée et les grands intérêts économiques français, un compromis est possible pour conserver l'essentiel. Cette fois, le discours assimilationniste est pris au pied de la lettre, et l'assimilation n'est plus réservée aux élites « évoluées ». Les départements d'outre-mer (DOM), qui font leur entrée dans la constitution de 1946, prennent un avantage décisif sur tous les autres territoires coloniaux transformés en territoires d'outre-mer (TOM), hors protectorats et mandats. Mais personne ne sait encore que les TOM seraient décolonisés en moins de quinze ans.

Le général de Gaulle prononce en 1944 le célèbre discours de Brazzaville. Sans s'engager en faveur de réformes politiques égalitaires, il explique à un parterre d'élites et d'administrateurs coloniaux, que seule la réforme de l'empire, vers plus d'égalité, de justice sociale et économique, est à même de garantir sa pérennité dans le monde de l'après-guerre. En outre, le devoir de solidarité s'impose pour récompenser les peuples coloniaux de leur contribution à la lutte contre la barbarie nazie. On estime qu'en dix ans la France investit 1 400 milliards de francs dans son empire finissant (soit 14 % du PIB de 1950).

Mais sur le terrain, dans le Constantinois comme au Tonkin, la violence coloniale s'abat en 1945 et 1946. Et partout l'inertie reprend le dessus. La lucidité d'un Camus n'y change rien. En Algérie, mai 1945 a traumatisé les musulmans du Constantinois. Outre les massacres, des scènes d'humiliation collective ont été imposées aux tribus, et une répression judiciaire impitoyable s'est abattue (22 peines capitales exécutées). Selon l'historien

Mohammed Harbi, Sétif est avec le recul le premier acte de la guerre d'Algérie[4].

Malgré les dispositions nouvelles du « statut de 1947 », nom donné à la loi du 20 septembre en vertu de laquelle la IV^e^ République déconcentre ses pouvoirs en faveur de l'Algérie, et des plans de modernisation des départements d'Algérie impulsés par Paris, qui engagent des montants financiers inédits, l'Algérie coloniale est bloquée. Les Européens d'Algérie, inférieurs en nombre face aux musulmans (1 pour 8), refusent l'égalité politique. Avec des élections démocratiques, ils seraient dominés, ce qui est pour eux innacceptable. Or seule la satisfaction des revendications anciennes d'égalité juridique des élites aurait pu diminuer la tension. Ce n'est pas le cas.

Pour les nationalistes musulmans les plus déterminés, les jeux sont faits. Mais cette prémonition, pleine d'incertitudes quant à l'avenir, traverse une grande partie du corps social, notamment la jeunesse. *A posteriori*, l'écrivain kabyle Kateb Yacine, lycéen à Sétif en 1945, éclaire sa propre radicalisation : « C'est en 1945 que mon humanitarisme fut confronté pour la première fois au plus atroce des spectacles. J'avais 20 ans. Le choc que je ressentis devant l'impitoyable boucherie qui provoqua la mort de plusieurs milliers de musulmans, je ne l'ai jamais oublié. Là se cimente mon nationalisme. »

Pour la masse des Européens d'Algérie, dont les trois quarts vivent à Alger, à Oran et sur la côte, les violences qui se déroulent dans le bled sont lointaines. Mais au fur et à mesure que les combattants musulmans démobilisés reviennent d'Europe en Afrique du Nord, en 1945 et 1946, l'horrible nouvelle censurée des événements du Constantinois se répand. Si les Européens reprennent leurs activités, les tirailleurs algériens de l'Est découvrent l'ampleur du drame vécu par leurs familles. Le sens de leur combat des années de guerre s'en trouve obscurci. Même si le loyalisme

l’emporte dans la troupe, l’humiliation est très vive dans une société où le code de l’honneur a une importance capitale.

Nationalistes contre patriotes français

De retour d’exil à Tunis en 1943, le chef nationaliste Habib Bourguiba et ses proches réactivent le Néo-Destour, le parti nationaliste qu’ils avaient fondé en 1934 à Ksar Hellal, en dépit des difficultés causées par une étroite surveillance policière. En 1944 naît au Maroc le parti de l’indépendance (Istiqlal). En 1946, Messali Hadj recrée à Alger le Parti du peuple algérien (PPA), sous la forme rénovée du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD, ou PPA-MTLD). Désormais, les mots d’ordre nationalistes d’indépendance ne se taisent plus en Afrique du Nord, même si la perspective semble encore utopique. Car la parenthèse autoritaire et antinationaliste ouverte en 1937-1938 par les autorités coloniales, amplifiée par les hommes de Vichy, n’est pas totalement fermée.

Si Paris, ses administrateurs coloniaux, les forces de l’ordre et dans une moindre mesure les Français de l’empire sont prêts à aménager la situation des colonisés, et abolissent même le code de l’indigénat et les travaux forcés dans les TOM, une mesure très importante, ils refusent de renoncer à la situation coloniale qui prévalait avant-guerre. De sorte que pour un nombre croissant de militants nationalistes, notamment en Algérie, le recours à la violence politique devient une perspective. Fin 1950, l’Organisation spéciale (OS), bras armé clandestin du MTLD fondé en 1947, qui a conduit des opérations comme l’attaque de la poste d’Oran en 1949, est démantelée par la police française. Sur fond de guerre d’Indochine, où se battent, parmi les corps d’élite de l’armée française, des troupes coloniales venues du Maroc, d’Algérie et d’Afrique noire, la maturation des nationalismes anticoloniaux s’accélère.

Ainsi, la libération de la métropole à peine achevée, les deux acteurs des guerres coloniales françaises se font face. D'un côté, le nationalisme français, blessé par la débâcle de 1940, l'abaissement national et la destruction du pays, est déterminé à reconquérir sa puissance. De l'autre, des mouvements nationalistes humiliés et sans perspective, minoritaires, mais portés par les grandes puissances et le mouvement de l'histoire qui semble favorable. En 1947, les grands chefs du nationalisme nord-africain se retrouvent au Caire, où ils fondent, symboliquement sous l'aile de la jeune Ligue arabe (1945), le « Comité de libération du Maghreb arabe ». L'aveuglement politique des dirigeants français et des Européens des colonies, épaulé par des brutalités militaro-policières coloniales, nourrit en quelques années la rancœur et les mouvements politiques qui allaient abattre la puissance impériale française.

Reconstruire la France avec l'empire

En France métropolitaine, les débats et les enjeux sont tout autres. Hormis les problèmes politiques, l'heure est à la reconstruction et à l'édification d'un État providence sur fond de pénuries généralisées. Les dirigeants ont compris que l'effondrement politique et militaire face à l'Allemagne provient pour partie de la stagnation démographique séculaire du pays, dans un continent encore très nataliste. Ils forgent à partir des années 1940 une idéologie nataliste et immigrationniste pour relever le défi du peuplement de la nation. Le gouvernement Daladier lance l'opération nataliste en 1938, avec l'instauration des allocations familiales, amplifiée par Vichy, qui institue la fête des mères. Cette politique est sanctuarisée à la Libération en 1945, qui invente le quotient familial. Le résultat ne se fait pas attendre, avec le lancement du baby-boom pour une génération (1942-1965). Une fois l'économie relevée, au début des années 1950,

l’immigration du travail, en vertu de laquelle les entreprises recrutent des travailleurs à l’étranger, abandonnée depuis la grande dépression, est réactivée.

La France politique se lance en outre dans l’aventure de la construction européenne, tandis que des élites renouvelées s’attachent à moderniser le pays, son administration, son économie et sa société. L’urbanisation progresse au rythme rapide de l’exode rural, le monde paysan s’affaiblit, une nouvelle industrialisation s’opère, tandis que les Français découvrent la société de consommation, une extension inédite de l’enseignement secondaire et de la tertiarisation. Vus de métropole, les événements qui se déroulent dans les colonies parviennent de manière atténuée, la censure le disputant au désintérêt. La guerre d’Indochine demeure une affaire de professionnels et d’engagés, qui mobilise bien moins les foules que les controverses politiques nationales et européennes.

La guerre d’Indochine, une guerre invisible ?

Le Corps expéditionnaire français en Extrême-Orient (CEFEO) est constitué d’unités provenant de l’Union française, suppléées par celles des États associés d’Indochine. Le CEFEO passe de 80 000 hommes (auxquels s’ajoutent 35 000 Indochinois) entre 1946 et 1949, à 130 000 hommes (et 50 000 Indochinois) en 1954. Sur ce total, outre les légionnaires, on compte 35 000 Africains du Nord et 19 000 Africains. En 1954, quand la France découvre véritablement la violence et le fiasco de cette guerre à la chute de Diên Biên Phu (le 7 mai 1954), les métropolitains représentent moins du tiers des effectifs combattants, 50 000 hommes sur 177 000 (soit 28 %).

Le total des pertes (tués et disparus) de cette guerre est de 47 674 hommes pour l’Union française, dont 20 524 Français, outre 11 493

légionnaires, 12 256 Nord-Africains et 3 401 Africains[5], auxquels s'ajoutent 28 000 Indochinois de l'armée française. Cette guerre lointaine d'avant la télévision, commentée dans les actualités cinématographiques soumises à la censure militaire, est loin des préoccupations des Français. Elle n'en dévaste pas moins le Vietnam, y causant la mort de 300 000 combattants vietminh et de 150 000 civils, y blessant un demi-million de personnes, soit 1 victime sur 30 habitants. Après les accords de Genève du 20 juillet 1954, le pays est coupé en deux. Le Sud-Vietnam, enjeu majeur de la guerre froide, passe sous protectorat américain.

Le bilan colonial français en Indochine, qui n'était pas inexistant en termes d'urbanisme, d'infrastructures ou de formation de fonctionnaires et de diplômés, est presque anéanti, et la France perd quasi définitivement ses intérêts et son influence dans cette partie du monde. Certes, la colonie française sur place était infime (40 000 personnes hors militaires, aux trois quarts corses), mais les intérêts politiques, culturels et économiques n'étaient pas négligeables. Et en Indochine, les conditions d'un terrible affrontement entre blocs sont réunies. La guerre américaine du Vietnam devait éclater dix ans plus tard.

Le coup de semonce malgache en 1947

Mais un autre épisode secoue l'empire : les événements de Madagascar en 1947. Alors que la guerre d'Indochine débute, ils apparaissent comme une réplique dramatique et amplifiée des événements algériens de 1945. Madagascar est une colonie française à peu près aussi vaste et peu peuplée d'Européens que l'Indochine (35 000 personnes). Mais elle ne compte que 4 millions d'habitants. Un des trois députés malgaches à l'Assemblée constituante française de 1946, Joseph Raseta, a créé une société secrète, la Jeunesse nationaliste (JINA), qui veut arracher l'indépendance par la force.

Le 29 mars 1947, quelques centaines d'hommes munis d'armes blanches attaquent des petites villes côtières et des plantations de la côte orientale. Des Européens et des Malgaches sont tués, sans pouvoir se défendre du fait de leur isolement et de l'effet de surprise.

À Paris, le gouvernement du socialiste Paul Ramadier est désemparé. La représentation nationale vote à l'unanimité la levée de l'immunité parlementaire des trois députés du Mouvement démocratique de la rénovation malgache (MDRM), accusés de double jeu. Leur parti est interdit. En cet après-guerre, les accusations de menées antifrançaises « nazies » sont de rigueur, qui soudent la totalité du corps politique, dont le Parti communiste, comme en mai 1945. Sur place, une violente répression est lancée. Le gouvernement envoie d'urgence 18 000 soldats chargés de rétablir l'ordre, essentiellement des « tirailleurs sénégalais » issus d'Afrique de l'Ouest.

En vingt mois, la répression fait 30 000 à 40 000 morts, selon l'historien Jean Fremigacci, dont 10 000 de mort violente, les autres étant morts de faim ou de maladie. Or la région orientale où se déroule cette répression compte 700 000 habitants[6]. Les troupes coloniales ont perdu 1 900 hommes, surtout des supplétifs malgaches, et 550 Européens ont été tués, dont 350 militaires. La population de métropole est à nouveau sous-informée. *Le Figaro* et *L'Humanité* parlent d'un soulèvement, mais autorités et médias le minimisent, se gardant d'évoquer la répression. D'autres événements se bousculent en France, entre grèves insurrectionnelles, et mise en place de la guerre froide, qui réactivent les fractures de la société française. Les autorités préfèrent taire ces événements ultramarins, qui pourraient altérer le consensus sur le sauvetage stratégique de l'empire.

L'insurrection de 1947 est donc occultée. Mais le fait qu'elle soit violemment réprimée signifie que les autorités publiques n'ont pas d'état d'âme quant à la préservation de l'intégrité impériale. Dans des régions

lointaines comme l'Indochine ou Madagascar, qui abritent moins de 75 000 Français d'outre-mer, il n'est pas possible d'imputer le poids des intérêts et du lobbying des « colons ». Au Parlement et dans les forces politiques françaises, le consensus politique est général pour sauver ce qui reste de la puissance française. Celui-ci prépare la dramatique décolonisation française. Puissance ruinée, occupée, humiliée et assiégée depuis 1940, la France n'entend plus céder un pouce de souveraineté. La continuité du personnel politique des III^{e} et IV^{e} Républiques cimente le consensus colonial, alors que l'avènement des deux superpuissances, de l'ONU et de la guerre froide, change radicalement la donne mondiale.

L'indépendance arrachée des protectorats, un repli tactique forcé

La IV^{e} République s'engage dans la décolonisation de l'Afrique du Nord au début des années 1950 dans des dispositions d'esprit analogues. Elle ne la désire pas, ni même ne l'imagine, tout au moins pour les départements d'Algérie. L'état d'esprit général s'est même durci par rapport à 1945-1947. La France a retrouvé des moyens économiques et matériels conséquents, et elle est devenue en 1949 un point d'appui important de l'OTAN dans le camp occidental, avec pour mission d'écarter la menace communiste de la région. En outre, le million de Français d'Algérie pèse d'un poids politique plus conséquent sur la scène nationale. Et la classe politique, l'état-major et les militaires rapatriés d'Indochine sont décidés à ne jamais revivre l'humiliation de Diên Biên Phu.

Dans ces conditions, les premiers soubresauts indépendantistes du Maroc et de Tunisie donnent lieu à des erreurs politiques grossières, qu'il s'agisse de l'assassinat du chef syndicaliste tunisien Farhat Hached le 5 décembre 1952, ou la déposition et l'exil forcé du sultan marocain le

20 août 1953. Le Maroc et la Tunisie sont des États protégés, dirigés nominalement par leurs souverains nationaux, et nul ne conteste la personnalité juridique de ces États en droit international. Avec l'avènement de l'ONU, en 1945, et le lobbying précoce qu'y exercent les nationalistes tunisiens et marocains, la marge de manœuvre des autorités françaises s'amenuise. D'autant que les Américains ne cachent pas, depuis le débarquement en Afrique du Nord en novembre 1942, leur désir d'émanciper ces deux nations.

Dans les protectorats, les colonies européennes et les appareils administratifs français refusent ces réalités. Les Européens sont 350 000 au Maroc, et majoritaires à Casablanca, la grande capitale économique créée par Lyautey. Ils sont 200 000 en Tunisie. Il se trouve en outre des minorités juives nationales, largement francisées en Tunisie. Le « proconsulat » du général Alphonse Juin au Maroc, débarqué à Casablanca sur un croiseur en grande tenue militaire, est symptomatique d'un raidissement colonial qui va à l'encontre du climat mondial de décolonisation. Originaire de Constantine, dans l'Algérie française voisine, le résident général du Maroc (1947-1951) s'appuie sur les éléments les plus durs du protectorat et sur l'administration « indigène » caïdale. Il entend faire céder le sultan Sidi Mohammed, « coupable » de s'adonner à la grève du sceau : c'est en effet le sceau du sultan qui rend au Maroc les lois (ou dahirs en arabe) exécutoires, de sorte que son blocage parvient à entraver le fonctionnement de l'État colonial[7].

Attaqué comme « sultan des nationalistes », il est menacé de destitution en 1951. Celle-ci est finalement prononcée en 1953 après le départ de Juin, mais conformément à ses vues. Le résultat politique est désastreux dans la perspective des ultras. L'exil du sultan déclenche un violent mouvement de contestation générale (qui fait 750 morts en deux ans), soude la population marocaine autour du sultan et de l'Istiqlal, rendant inéluctable le retour du sultan déchu en novembre 1955, suivi de l'indépendance du pays.

Des stratégies politiques inadaptées analogues sont commises en Tunisie, où la population européenne milite encore, après guerre, pour obtenir des conseils municipaux, comme dans l'Algérie coloniale, alors que la situation politique et juridique y est radicalement différente. Ces revendications nourrissent le nationalisme indépendantiste du Destour, dirigé par une classe sociale ascendante de diplômés tunisiens de l'enseignement supérieur français, maintenus en situation d'infériorité politique et juridique par le protectorat. Les autorités politiques françaises, pressées par l'ONU, engagent vite des négociations avec Habib Bourguiba et Salah Ben Youssef. Leur échec provoque en janvier 1952 des troubles armés durables dans le centre du pays, et la montée des tensions politiques. Elles deviennent insupportables après Diên Biên Phu, poussant le président du Conseil Pierre Mendès France à annoncer, le 31 juillet 1954, l'autonomie interne de la Tunisie et la formation d'un gouvernement intérimaire.

Le déclenchement des « troubles » en Algérie, à la Toussaint 1954, rend inextricable la situation politique nord-africaine. La France, mal vue à l'ONU, poussée par ses alliés à lâcher du lest colonial, ne peut se permettre une guerre générale dans une région d'un million de kilomètres carrés (hors Sahara), peuplée de 25 millions d'habitants. Or des connexions sont établies entre nationalistes nord-africains, ainsi que le démontre le soulèvement populaire du Nord constantinois le 20 août 1955. Dix ans après Sétif et Guelma, il marque les deux ans de l'exil du sultan marocain. L'heure du repli a sonné dans les protectorats, mais aucun homme politique français n'envisage l'indépendance des départements d'Algérie, « français avant Nice et la Savoie », comme aiment à le répéter les chefs politiques de l'Algérie française.

L'indépendance des protectorats est facilitée par la bonne volonté des chefs politiques. Au Maroc comme en Tunisie, on vilipende le colonialisme français et les ultras de tout poil. Mais ni Mohammed V, qui se voit remettre « clés en mains » un royaume modernisé, administré et militairement

soumis, ni Habib Bourguiba, qui désire préserver les intérêts des Français de Tunisie et fonde une République francophile, ne désirent rompre avec Paris. Le principal point d'achoppement est l'Algérie : pour les Tunisiens et Marocains, elle devrait vite les rejoindre dans un Maghreb libre et unifié ; pour les autorités françaises, l'Algérie est française et le restera. L'impasse est totale.

L'apothéose tragique de la guerre d'Algérie

S'ensuit le pire (ou l'un des pires ?) conflit de la décolonisation internationale. Si le bilan a été dressé en France, lors du cinquantenaire de l'indépendance algérienne en 2012, il faut bien en prendre la mesure. Après les accords de Genève, qui ont accéléré la naissance du Front de libération nationale (FLN) le 1er novembre 1954, la France se lance par étapes dans une nouvelle « guerre » de huit ans. Ce conflit est dramatique à plus d'un titre. Au plan humain, il est d'autant plus dévastateur qu'il touche une population moins nombreuse qu'en Indochine (8 millions d'Algériens et 1 million d'Européens d'Algérie), mais 2 millions de militaires français, dont 1,35 million d'appelés.

Or le bilan humain ne se limite pas au nombre de tués et de blessés. La guerre décapite la société politique algérienne, vide les campagnes de millions de paysans parqués dans des camps ou « villages », exile des centaines de milliers d'habitants, déstructure l'économie du pays, détruit la capacité de production agricole, militarise la société, développe une culture de guerre civile… Côté français, le bilan est aussi désastreux : l'armée est humiliée et décapitée, une génération d'hommes est abîmée par la guerre, le pays est menacé de guerre civile, la IVe République s'effondre, les partis politiques sont discrédités, les élites durablement délégitimées, et le

rapatriement du peuple pied-noir radicalisé s'opère dans des conditions exécrables[8]. En dépit de sa très longue présence en Algérie, la France sacrifie une énorme partie de ses investissements et de son héritage. Les accords d'Évian sont piétinés, et le FLN voue la France aux gémonies.

Le seul bénéfice secondaire de cette guerre est que de Gaulle organise sans barguigner le repli français d'Afrique noire en 1960, après le coup de semonce guinéen de 1958. Il est vrai que de manière occultée, une guerre de décolonisation s'est engagée en 1955 au Cameroun, à l'initiative du parti de l'Union des populations du Cameroun (UPC), interdit après sept années d'existence (1948-1955), la guerre d'Algérie faisant écran[9]. En pays Bassa et Bamiléké, l'armée française s'engage dans une longue guerre méconnue, contemporaine de la guerre d'Algérie et de l'insurrection des Mau Mau contre les Britanniques au Kenya. Certains combattants anticolonialistes font d'ailleurs la liaison entre l'Algérie et le Cameroun, de sorte que la tentation de la violence n'épargne pas tout à fait l'Afrique, ce que de Gaulle sait parfaitement. L'Afrique occidentale française, l'Afrique équatoriale française et Madagascar obtiennent dès lors presque sans coup férir leur indépendance. Certes, la France officielle ne renonce pas à son hégémonie politique et économique grâce à ses relais locaux en Afrique, dûment sélectionnés et chapitrés, mais au moins échappe-t-on à un troisième conflit de décolonisation de grande ampleur, même si la guerre au Cameroun contre les révolutionnaires se poursuit jusqu'en 1971 !

La guerre asymétrique d'Algérie, qui oppose un puissant État à une petite bande « terroriste » au départ, doit sa résolution à une victoire politique du FLN. Le stratège chinois Sun Tzu nous avait appris qu'une guérilla soutenue par sa société est invincible[10].

Après un bilan humain désastreux lié aux combats et à la répression, la situation s'enfonce dans la tragédie en fin de conflit, lorsque les autorités françaises refusent d'assurer la protection de leurs alliés, et/ou d'organiser leur transfert en métropole, qui n'est donc que partiel et improvisé. Le

journaliste Philippe Denoix[11] estime entre 15 000 et 20 000 le nombre de familles de « harkis », soit environ 90 000 personnes, qui s'établissent en France de 1962 à 1968. Mais le véritable drame se déroule sur place, en Algérie[12].

Le bilan des pertes humaines, pour catastrophique qu'il soit, est donc complexe : 300 000 à 460 000 Algériens seraient morts, en majorité civils. Outre les 71 000 tués de l'ALN, on relève 60 000 à 70 000 harkis morts, y compris en 1962, dont 4 500 soldats musulmans de l'armée française et 600 disparus. Ces 150 000 combattants représentent entre la moitié et le tiers des victimes, sans compter la masse des blessés, torturés et exilés. La majorité des Algériens tués a donc été composée de civils, victimes des multiples violences de guerre (150 000 à 310 000, un chiffre considérable). Côté européen, 28 500 soldats français ont été tués, 65 000 blessés, et 4 000 à 6 000 civils européens sont morts, ainsi qu'une centaine dans les rangs de l'OAS. Le bilan global est donc de 1 Européen tué pour 10 Algériens. Mais des dizaines de milliers d'Algériens sont morts « pour la France », et plusieurs milliers dans le cadre des combats internes au nationalisme (guerre entre le FLN et le Mouvement national algérien de Messali Hadj).

Cette macabre comptabilité éclaire l'ampleur du traumatisme provoqué par cette guerre, l'amnésie organisée côté français, et l'inextricable complexité du bilan côté algérien. Le nouveau pouvoir algérien, issu de l'armée des frontières, se lance dans une opération idéologique qui rappelle le mythe du « peuple résistant » construit en France par de Gaulle après 1945. L'écriture de l'histoire de « la révolution algérienne » relève désormais et jusqu'à nos jours du domaine exclusif de l'État algérien.

CHAPITRE II

Les libertés politiques n’ont jamais été instaurées

L’indépendance, des intérêts antagoniques

Pour les peuples décolonisés, l’heure de l’indépendance se traduit par un débordement de liesse populaire après les souffrances de la décolonisation. « L’illusion lyrique[1] » sublime violences et privations, masquant la peur sourde du lendemain. Pendant trois jours, après la signature des accords d’Évian et le cessez-le-feu, le 19 mars 1962, Alger est plongée dans la clameur des youyous des femmes de la Casbah, couvrant les milliers de casseroles européennes qui scandent « Al-gé-rie-fran-çaise ». Mais si, pour les populations décolonisées, l’indépendance est promesse d’une liberté et d’une dignité retrouvées, pour les élites qui accèdent au pouvoir, l’indépendance de l’État l’emporte sur les libertés publiques et individuelles.

Car les aspirations à la liberté ont des significations différentes dans les sociétés et d'une classe sociale à l'autre. Dans les sociétés rurales, en Kabylie ou dans le Rif, on aspire à renouer avec les libertés perdues par la tutelle coloniale et le gonflement inédit de l'emprise de l'État central. Dans l'étroite classe moyenne acculturée (kabyle, algéroise, casablancaise, tunisoise), la promotion scolaire est gage d'émancipation au sein d'une administration nationale. Dans les anciennes féodalités, tribales ou makhzéniennes (étatiques, mais ce mot sera ultérieurement défini), l'indépendance est la promesse d'un retour aux dominations précoloniales. Chez les militants et chefs politiques des partis et syndicats, qui ont combattu pour l'égalité, l'espérance est à l'extension des libertés. Le départ des Européens est pour eux promesse d'une ascension sociale qui passe par la nationalisation de l'État colonial : les dominants déclassés veulent retrouver leurs places et leur primauté.

Chez les combattants endurcis des guerres d'indépendance, l'heure est à une juste rétribution : le peuple tiède doit être encadré, les traîtres pourchassés, et les opposants éliminés. Dans les partis révolutionnaires, le moment est venu de la construction d'une société nouvelle qui doit en finir avec les résistances, les féodalités et autres archaïsmes. Lorsqu'ils prennent le pouvoir, comme au Nord-Vietnam, les communistes détruisent ou rééduquent les féodalités. Mais quand ils sont minoritaires, comme au Maghreb, ils sont souvent éliminés les premiers.

L'heure des règlements de comptes politiques sonne dans les sociétés à peine décolonisées, car les espérances des groupes sociaux sont antagoniques. Le peuple uni contre le colonialisme se fragmente au gré des intérêts et des ambitions. La sortie de la « nuit coloniale[2] » cède la place au choc des intérêts. L'héroïsation du peuple révolutionnaire et nationaliste n'y change rien.

Le Vietnam, la mise en place de nouveaux conflits

Depuis 1949, la Chine communiste soutient par tous les moyens le Vietminh, « Ligue pour l'indépendance du Vietnam », organisation combattante créée en 1941 par le Parti communiste indochinois. Pourtant, comme en Algérie, les sources du nationalisme indochinois sont pluralistes, reflétant la richesse des élites politiques au sein de la fédération indochinoise. Elles comptent à la fois des royalistes de la cour de Hué, comme Ngô Dinh Diêm, qui fréquenta l'École coloniale Quoc Hoc de Hué, à l'instar d'Hô Chi Minh, des pro-Japonais, des pro-Chinois nationalistes du VNQDD (Vietnam Quoc Dang Dang) proches du Guomindang (auteurs de la mutinerie de Yan Bey en 1930), des pacifistes, et des communistes du PCI fondé en 1930 par Nguyen Ai Quoc (futur Hô Chi Minh) à Hong Kong.

Lorsque s'engage la guerre d'indépendance en 1945-1946, il faut compter avec des élites francisées conséquentes. Mais les communistes sont le groupe le plus nombreux. Comme en Algérie, la guerre radicalise les positions, détruit la société politique au nord, et transforme le Vietminh en agent de la lutte anticoloniale et anti-impérialiste.

La stratégie de l'oncle Hô culmine dans l'opération militaire de portée internationale de Diên Biên Phu (13 mars-7 mai 1954), qui voit s'effondrer tout espoir de victoire française. Les meilleures troupes françaises sont décimées ou prisonnières, et le retentissement de la victoire vietminh est considérable dans le monde entier. Diên Biên Phu devient le symbole de la victoire des peuples colonisés sur les « puissances ». Dès le 8 mai 1954 s'ouvre la conférence de Genève sur l'Indochine. L'armée française se prépare à quitter le territoire, laissant derrière elle 11 000 militaires de l'Union française capturés aux mains du Vietminh, dont 3 200 seulement reviendront vivants après les marches de la mort et la surmortalité des camps de rééducation/détention.

À l'issue de la « déclaration commune » du 21 juillet 1954, le Vietnam est coupé en deux autour du 17e parallèle. Le Nord revient au Vietminh, sous la direction d'Hô Chi Minh, secrétaire général du parti auréolé de sa victoire. Hanoï, le « petit Paris » d'Asie, devient la capitale communiste du Nord-Vietnam, soutenue par Pékin, et étend sa protection au Laos, nouvel État monarchiste. Un million de Nord-Vietnamiens s'enfuient vers le sud dans des conditions dramatiques. Au sud, Saïgon-Cholon et ses 2 millions d'habitants, dont la population a quadruplé depuis 1945, deviennent la capitale du Sud-Vietnam. Sa direction est confiée à la couronne impériale de Hué, qui refuse l'accord du 21 juillet et espère la réunification. Le gouvernement revient au nationaliste Ngô Dinh Diêm, avec le soutien inconditionnel des États-Unis contre la « subversion communiste ». Seul le Cambodge retrouve son intégrité politique et territoriale.

Pour la France, le fiasco colonial est complet, accomplissant ainsi la prédiction de Jean Jaurès en 1911 : « Si nous continuons, ces terres-là n'auront pour nous que des moissons de haine et de déception[3]. » L'armée française est décapitée par la mort de plus de 2 000 officiers. La France a perdu la quasi-totalité de son influence, à l'exception du Cambodge, au prix de 2 235 milliards de francs ! L'Indochine, exsangue, au tiers de sa guerre révolutionnaire de trente ans (1945-1975), est appelée à connaître « une des plus longues et des plus cruelles guerres d'un siècle[4] » qui n'en fut pas avare. Les Indochinois ont battu les « Blancs » ; ils ont renoué avec la fierté nationale et l'estime de soi, mais au prix d'une destruction de l'apport politique colonial : la guerre a détruit toute espérance démocratique[5].

La Tunisie écrasée par son grand homme

Lorsqu'il obtient l'autonomie interne dans l'été 1954, Habib Bourguiba se fait acclamer par des foules en liesse. Mais, dès l'indépendance de 1956,

le discours politique assimile le peuple héroïsé à son chef, qui se fait bientôt appeler le « Combattant suprême » (*El-Mudjahid el-Akbar*). Cette fusion nationale avec le corps du chef charismatique devient un mode de gouvernement, qui permet d'éliminer les opposants, les dissidents et les porteurs d'une autre vision politique. Pour Bourguiba, l'acclamation populaire légitime son combat politique, qui consiste à éliminer les youssefistes (partisans de son rival Salah Ben Youssef), les communistes, et à marginaliser les « vieux turbans » salafistes, ou réformistes musulmans. L'orgueilleux nationaliste, admirateur d'Atatürk et de Gamal Abdel Nasser, est soucieux de leur ressembler, puis de rivaliser avec eux. Tout à leur joie d'avoir vaincu le colonialisme, les Tunisiens acceptent les manifestations organisées autour de sa personne par le Néo-Destour.

Pour les masses paysannes et tribales du Maghreb, l'indépendance ouvre des perspectives politiques radicalement différentes de celles imaginées par les élites urbaines. Pour ces dernières, souvent « francisées », il s'agit de recouvrer une position sociale dominante, où le mimétisme vis-à-vis des élites coloniales joue à plein. Mais la population rurale représente plus de 80 % des habitants. La grande majorité des Maghrébins (et même des Tunisiens) n'a jamais fréquenté, ni souvent croisé, d'Européen. L'école a peu touché les ruraux, et l'administration indirecte des campagnes concernait essentiellement les chefferies tribales, villageoises et maraboutiques. Les campagnes des colonies et des protectorats français n'étaient ni désenclavées ni équipées (route, électricité, assainissement, écoles…), encore moins francisées. Au moment de l'indépendance, 5 % des adultes algériens sont alphabétisés en français, et 15 à 20 % en ont une connaissance variable. C'est dire le décalage immense qui oppose alors le peuple majoritaire et ses élites urbaines.

*Maroc, le **makhzen** contre la **siba***

Au Maroc, le *makhzen* est le système de gouvernement impérial et chérifien. Il incarne l'État, ses serviteurs, la maison royale et son appareil aristocratique et fiscal. Il s'agit d'un réseau de pouvoir tentaculaire et enraciné qui a des ramifications dans les grandes villes bourgeoises, mais aussi dans les tribus associées ou ralliées. Le 16 novembre 1955, 50 000 personnes en liesse attendent le sultan Sidi Mohammed, futur roi Mohammed V, de retour d'exil, sur le tarmac de l'aéroport de Salé. Le parti nationaliste de l'Istiqlal (indépendance) a bien fait les choses. Cadet de onze ans du sultan, l'officier Mohamed Oufkir, en uniforme français, s'impose d'emblée comme son protecteur. Dans les mois qui suivent, l'Istiqlal, dont les cadres aspirent à la direction de l'État, entretient la pression populaire et politique. L'image d'un sultan victimisé par la France mobilise le peuple, et l'engage dans la lutte pour l'indépendance. L'objectif atteint, l'Istiqlal aimerait s'emparer de l'État colonial, et reléguer le sultan dans son palais. Mais le sultan ne l'entend pas ainsi.

Mohammed V, peu adepte des bains de foule et sans beaucoup de charisme, s'appuie sur sa légitimité religieuse et sur le *makhzen*, notamment les grandes familles au service du sultan depuis le XIX^e^ siècle. Il dispose des forces que l'État français, soucieux de stabilité, met à sa disposition. Lors des fêtes de l'indépendance, au printemps 1956, l'armée coloniale parade dans Rabat au son de « Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine ». Mais déjà, de violents règlements de compte ont lieu.

Les durs de l'Istiqlal s'emparent du ministère de l'Intérieur, liquident leurs adversaires du parti de Mohamed Hassan Ouazzani, considéré comme un obstacle aux projets du parti. Les centaines de caïds et pachas, qui ont trahi leur sultan lors de l'exil de 1953, sont écartés, et parfois physiquement éliminés, comme le pacha de Fès. Le parti communiste profite d'un bref répit jusqu'en 1959. Se préparent en outre de violentes ripostes contre les autorités locales et tribales qui tentent de recouvrer l'ancestrale liberté des

Imazighen, ces tribus berbères jamais durablement soumises. Sur ce point, les intérêts du sultan et de l'Istiqlal convergent.

La tension est vive dans un pays devenu champ clos de rivalités politiques, sous l'œil des Français du Maroc et d'une administration coloniale intacte. La situation se tend brutalement en octobre 1956, quand l'armée française arraisonne l'avion qui transporte cinq chefs du FLN de Rabat à Tunis, dont Ahmed Ben Bella : 45 Européens sont tués à Meknès dans des émeutes, et des centaines sont blessées. À Rabat des magasins français sont saccagés par des manifestants qui envahissent l'ambassade de France, l'ancienne Résidence générale, et qui brûlent le drapeau tricolore. Pour les Français du Maroc, l'heure du repli approche.

À Paris, les autorités françaises ne donnent pas cher de la survie du sultan Mohammed V. La gauche de l'Istiqlal tente l'épreuve de force avec le palais. La jeunesse urbaine, grisée, devient un enjeu politique. De juillet à octobre 1957, la construction de la « route de l'Unité » (*Al-Wahda*), entre les anciennes zones française et espagnole dans le Nord, pilotée par Mehdi Ben Barka, mobilise la jeunesse comme dans les pays socialistes : 12 000 volontaires participent à ce chantier géant. Le prince héritier Moulay Hassan (futur roi Hassan II), fraîchement nommé par son père, sentant le danger, s'associe au projet de son ancien professeur de mathématiques.

Mais la majorité du peuple, demeurée berbérophone, n'a eu accès ni au français ni à l'arabe, à l'exception des migrants de l'exode rural, militaires compris. Deux cent mille musulmans du Maroc sont installés à Casablanca en 1956. Dans les campagnes et les montagnes, le processus d'indépendance a échappé aux populations, surtout dans celles soumises à la tutelle des grands féodaux, comme le pacha Glaoui du Sud marocain, qui contrôlait près du tiers des habitants du pays. Pour les anciens cadres tribaux du Maroc rural, l'indépendance signifie l'opportunité de renouer avec la *siba*, cette autonomie vis-à-vis de l'État makhzénien, littéralement « fiscal », pour échapper à l'impôt et à la loi du sultan.

Au palais de Rabat, parfaitement conscient que l'unification territoriale et administrative du pays est le fruit de trente ans de « pacification » par l'armée coloniale (1904-1934), dont vingt-deux ans au nom du sultan (1912-1934), le retour de la *siba* effraie. Quand en 1955, dans les zones espagnoles du Nord (Rif) et du Sud (Sahara), des noyaux combattants se structurent en Armée de libération du Maghreb (ALM), le palais est en alerte rouge. Car l'ALM ne fait pas mystère de ses ambitions révolutionnaires : la lutte doit aller jusqu'à l'indépendance totale du Maghreb, et donc de l'Algérie, une perspective qui engage.

Entre novembre 1955 et l'été 1956, le Maroc devient indépendant, et les Forces armées royales (FAR) sont mises sur pied, par transfert des unités de l'armée coloniale par Mohamed Oufkir et Moulay Hassan. Le palais engage d'emblée l'épreuve de force. Des centaines de caïds et chefs tribaux légitimes sont destituées et remplacés par des notables urbains arabophones, estampillés Istiqlal. Les lois coutumières qui régissaient les tribus sont remplacées par la loi de l'État, sous tutelle de l'autorité chérifienne. Les structures tribales sont désormais sans objet du fait qu'elles ont cessé d'être le cadre politique et militaire de référence, provoquant la révolte de notables ruraux comme le caïd Addi Oubihi, réprimé avec vigueur et mise en scène[6]. L'armée française, présente au Maroc jusqu'en 1961, intervient pour briser les éléments révoltés de l'ALM au Sahara, détruits dans le cadre de l'opération Écouvillon, en coopération avec l'armée franquiste. Pour faire taire les rancœurs, des hommes de l'ALM sont intégrés aux FAR. Mais dans le Rif, la situation empire.

La *siba* des tribus rifaines, dont la résistance a été héroïque pendant la guerre du Rif (1921-1926), est provoquée par l'arrivée de chefs arabophones mandatés par l'Istiqlal, par le passage autoritaire de l'espagnol au français comme langue administrative, et par la fin des libertés tribales (lois et tribunaux coutumiers). Pour les chefs tribaux, le départ inattendu des Espagnols signifie le recouvrement des libertés locales anciennes. Pour

le palais, il est temps d'affirmer autorité sultanienne et nationale. La fenêtre est étroite, il faut passer en force. Dans le Moyen Atlas, dont sont originaires les officiers et la troupe, les FAR temporisent et en imposent, d'autant plus que l'armée française veille. Mais dans le Rif, ces forces n'impressionnent pas. Il s'ensuit deux guerres éclair extrêmement violentes en 1958 et 1959, qui se soldent, grâce au soutien français, par la victoire des FAR, au prix du recours aux armes sales et d'une extrême brutalité meurtrière (on relève au moins 8 000 morts)[7]. Le palais royal estime que toute velléité de révolte doit être terrorisée, afin d'en finir une fois pour toutes avec les rémanences de l'autonomie des tribus.

Le brutal désengagement de la France en Algérie

Pour la jeune République algérienne, le passage à l'indépendance s'opère en 1962. La guerre d'Algérie s'est achevée dans des conditions épouvantables, sans que les métropolitains en soient vraiment conscients. Aucune décision n'a été prise pour organiser le rapatriement ordonné des Européens d'Algérie, les accords d'Évian ayant créé un cadre juridique protecteur pour les Européens et les troupes auxiliaires musulmanes. Mais l'accord devient *de facto* caduc entre le 19 mars et l'été 1962. Les responsabilités sont partagées entre les ultras de l'Algérie française, les cadres du FLN et de l'ALN qui veulent liquider la présence coloniale, et l'État gaulliste. Les pouvoirs publics français assistent presque indifférents à l'effondrement de l'Algérie française. Rythmée depuis des mois par les assassinats et attentats perpétrés par l'OAS, l'Algérie s'enfonce après le 19 mars 1962 dans le chaos politique et sécuritaire. Le vide institutionnel s'aggrave.

Rappelons que, en 1958, une terrible punition gaulliste s'abat sur la Guinée de Sékou Touré, après que le pays refuse la Communauté française. Sur ordre, l'armée, l'administration et les Français de Guinée quittent le pays, allant jusqu'à détruire les infrastructures, en emportant la quasi-totalité des équipements – jusqu'aux toilettes et équipements sanitaires. Il n'est pas exclu que le pouvoir gaulliste, par intention ou par omission, ait accepté le chaos en Algérie, une fois la question réglée au plan politique.

« Qu'ils souffrent », répond de Gaulle lorsqu'on déplore devant lui la « souffrance » des pieds-noirs au printemps 1962. L'abandon des harkis, contre la volonté de leurs officiers, exprime cette volonté d'oubli, de disparition, voire de vengeance, au même titre que de nombreux faits matériels (embarquement de l'état civil algérien, des plans du si complexe réseau hydraulique d'Alger, des plans de localisation de 11 millions de mines antipersonnel – restitués en octobre 2007 par Nicolas Sarkozy –, etc.). La dimension punitive fait suite à l'immense fiasco infligé à la République : 330 000 à 500 000 morts pour rien, la rébellion et l'implosion de l'armée française, la fin de la IV^{e} République, l'opprobre international, la destruction partielle de cent trente ans d'investissements, la crise du nationalisme français, un coût de 50 milliards de dollars (une année de PIB), non comptée l'inflation.

Dans un contexte de fin du monde, des centaines de milliers d'appelés rembarquent pour la métropole, et la violence politique atteint un paroxysme début juillet 1962 à Oran. Le 5 juillet – premier jour de l'indépendance – 700 Européens y sont enlevés et assassinés dans un silence glacial[8], précipitant l'exode de 600 000 Européens en quelques semaines[9].

Règlements de compte et chasse aux harkis

En sept ans, l'Algérie a été saignée à blanc. Entre les tués et les exilés, elle a perdu – hors armée – 20 % de sa population, la quasi-totalité de ses cadres et de ses élites, son armée et ses forces de sécurité. Son économie est à l'arrêt. Les villes sont vides et Oran le reste à moitié pendant vingt ans. La guerre et les sabotages ont causé d'énormes destructions. Les campagnes ont été vidées sur d'immenses territoires (et des milliers de villages « indigènes » et mechtas détruits), tandis que la population rurale s'entasse dans des villages en dur ou des camps de toile, sans terres ni troupeaux. Des centaines de milliers d'ouvriers agricoles ont perdu leurs patrons, et les forces vives sont décimées ou parties : étudiants francophones tués par la « bleuite », classe politique et premières générations de l'ALN tuées au feu, forces vives émigrées en métropole, cadres et ingénieurs français, minorité juive de médiation si ancienne, notables indigènes, l'armée des harkis, le corps médical, etc. En Algérie, il reste un ingénieur à la rentrée 1962, exception faite des ingénieurs français au Sahara qui font tourner l'industrie pétrolière pour la France, ainsi que stipulé par les accords d'Évian.

Cette désagrégation morale, sociale et politique s'accompagne en Algérie du chaos politique qui préside à la naissance de la République indépendante. Réduits à leur plus simple expression par la brutalité du plan Challe, les maquis de l'ALN, qui comptent un peu plus de 15 000 hommes début 1962, sont incapables de maintenir l'ordre et d'organiser la transition politique. Affaiblis, divisés, rivaux et distants les uns des autres, dans cet espace de 400 000 kilomètres carrés, attachés à leur région, notamment en wilaya III (Kabylie), les maquis de l'intérieur ne peuvent assurer une relève étatique. Plus de 2 millions d'Algériens sont parqués dans des camps et villages de regroupement, protégés par des forces auxiliaires algériennes

nombreuses, mais en cours de désarmement et d'abandon par l'armée française, sur ordre des autorités soucieuses d'en finir avec l'Algérie.

Dans ce chaos général, dont l'ampleur n'est pas immédiatement perçue ni en France ni en Algérie, les youyous de la Casbah d'Alger scandent les grandes étapes de l'indépendance. Le 19 mars (cessez-le-feu) et le 5 juillet 1962 (indépendance), cette clameur lancée par des milliers de femmes loue autant l'indépendance que la perspective de garder leurs fils. Dans une Algérie exsangue, une population apeurée et ignorante quant à son avenir, clame sa joie. Qu'en est-il dans les campagnes et à l'intérieur des terres, où les règlements de compte et la chasse aux collaborateurs et aux harkis ont débuté, parallèlement à la ruée sur les terres et les villas, domaines et appartements urbains devenus libres ? De cette Algérie rurale majoritaire, les images ne parviendront jamais, mais des témoignages révèlent la cruauté des règlements de compte, à la mesure des violences de sept ans de guerre et de haines. En outre, le déséquilibre numérique entre les « harkis », désarmés sur ordre, et les combattants du FLN, en défaveur de ces derniers, précipite la violence pour éloigner le spectre d'une guerre civile.

Le temps des colonels

La seule force politico-militaire existante et structurée est désormais l'armée des frontières, qui compte 20 000 hommes au Maroc, dirigés par Houari Boumediene, le patron de l'État-major général (EMG), à Oujda au Maroc, depuis janvier 1960, et 15 000 en Tunisie. Dès le lendemain de l'indépendance, celle-ci fait mouvement vers Alger. Le 3 août 1962, l'armée de Boumediene entre dans Alger et s'empare du pouvoir étatique vacant. Ce « coup d'État » de l'armée des frontières, pour légitime qu'il soit du fait de la victoire contre la France, ruine les espoirs démocratiques de plusieurs secteurs de la société politique algérienne et des maquis de

l’intérieur. Bien que puissants dans la wilaya III kabyle, où ils disposent de plusieurs milliers de combattants aguerris, ils ne peuvent s’opposer à une armée organisée et équipée de matériels lourds. Une insurrection kabyle est proclamée dans la foulée, mais cette résistance est impuissante dans la capitale. Dans l’euphorie et le chaos de l’indépendance, les règlements de compte masquent le coup de force de Boumediene, épaulé par l’EMG et son bras politique armé, la Sécurité militaire d’Abdelhafid Boussouf. Les forces et les voix divergentes sont étouffées, les maquis de l’intérieur réduits, écrasés ou marginalisés. Il faut néanmoins trois ans à Ben Bella pour trouver un accord avec la résistance kabyle.

Pour l’historien Mohammed Harbi, cette destinée de l’Algérie indépendante est la rançon de la guerre :

> Avec l’engagement dans la lutte armée, les organisations et les institutions des couches cultivées et des possédants furent éliminées d’un seul coup. L’État algérien en marche, c’est-à-dire les forces armées, se constitua sur une base purement plébéienne. La structure de la société plébéienne devint, à travers les guérillas, le noyau et la structure du nouveau système du pouvoir. Les intellectuels n’existaient que comme alliés ou subordonnés des activistes [10].

En partie incomplète, cette vision est au moins partagée par les acteurs. Toutefois, la population, heureuse mais lasse, laisse faire : « Dans les années 1960, sous couvert d’un socialisme fictif, s’affirmait l’espérance d’une vie meilleure [11]. »

L’opération est d’autant mieux conduite que le rusé Boumediene, contraint de temporiser, offre la présidence de la République à un survivant du 1er novembre 1954, Ahmed Ben Bella, élargi après six années des prisons françaises. Avec sa verve populiste et son charisme révolutionnaire et tiers-mondiste, il masque la soumission d’Alger au pouvoir militaire de

Boumediene. Un autre survivant du 1er novembre, Hocine Aït Ahmed, s'appuie sur les forces de la wilaya III pour fonder, en 1963, le Front des forces socialistes (FFS), dont les militants sont surtout des Berbères de Kabylie. Mais appuyé sur l'appareil d'État et emporté par le nationalisme arabe dont il devint l'un des champions, Ben Bella tente de marginaliser son rival kabyle, au nom d'une profession de foi idéologique et arabiste maintes fois proclamée, qui nie la pluralité culturelle du pays : « Nous sommes arabes, arabes, arabes ! » En trois ans de sa présidence, le « populisme révolutionnaire » construit l'État FLN, et enterre la démocratisation de la vie publique.

L'Afrique dans la IVe République

En Afrique noire, les événements se déroulent de manière sensiblement différente. En 1944, la conférence de Brazzaville (30 janvier-8 février 1944) a préparé le terrain aux évolutions institutionnelles. Si les notions de « Fédération française », de « personnalité politique » et de « responsabilité politique » apparaissent, de Gaulle a écarté l'idée d'indépendance : « Toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'empire. La constitution éventuelle, même lointaine, de *self-governments* dans les colonies est à écarter[12]. » Mais le code de l'indigénat est aboli et l'assimilation de l'Afrique à la France est lancée.

La IVe République donne naissance en 1946 à une éphémère Union française, qui attribue une représentation parlementaire aux deux fédérations d'Afrique occidentale française (AOF) et d'Afrique équatoriale française (AEF). Cette Union française regroupe tous les territoires d'outre-mer (TOM), ce qui homogénéise le calendrier des anciennes colonies dans la marche inéluctable vers l'indépendance, à l'exception des DOM incorporés à la République. Félix Houphouët-Boigny qui vient du

syndicalisme et a fréquenté un temps le PCF, comprend très bien ce que signifient la fin de l'indigénat et les possibilités politiques désormais offertes. Une vie politique réduite à une poignée d'élites indigènes est née.

Lors du congrès de Bamako en octobre 1946, le docteur Félix Houphouët-Boigny a fondé le Rassemblement démocratique africain (RDA). En but aux tracasseries de l'administration coloniale, le RDA se désaffilie du PCF le 8 mai 1950, et se rapproche de l'Union démocratique et socialiste de la résistance (UDSR) de François Mitterrand et René Pleven. Dans cette première phase de son existence, entre 1946 et 1956, le RDA constitue une union contre l'ordre colonial, que ce soit sur le terrain ou à Paris, où il a besoin d'alliés. D'autres partis politiques africains, comme l'Union des populations du Cameroun (UPC) de Ruben Um Nyobe, s'y affilient pour un temps.

Au Sénégal, le normalien Léopold Sédar Senghor, initialement proche des communistes, est poussé à la députation par le socialiste Amadou Lamine-Guèye. Élu député de la circonscription Sénégal-Mauritanie à l'Assemblée nationale française, il se démarque de son mentor et assoit sa popularité auprès du petit peuple. Puis il quitte la SFIO, et fonde avec Mamadou Dia le Bloc démocratique sénégalais (en 1948), qui remporte les législatives de 1951. Député indépendant d'outre-mer, Senghor devient secrétaire d'État à la présidence du Conseil dans le gouvernement Edgar Faure du 1er mars 1955, et maire de Thiès en 1956. Mais le « coup de tonnerre », selon sa propre expression, de Bandung, la conférence internationale qui donne corps au tiers-monde en avril 1955, propulse l'Afrique vers de nouvelles perspectives. C'est alors que la France accélère les évolutions institutionnelles par le vote de la loi Defferre.

Entre association et émancipation

En juin 1956, la loi-cadre Defferre répond au climat anticolonial international, offrant l'autonomie aux colonies africaines. Le RDA entre dans une nouvelle phase de son histoire. Entre 1956 et 1960, plusieurs options politiques s'offrent aux élites d'Afrique de l'Ouest, dont celle d'Houphouët-Boigny qui opte pour la conciliation et la négociation avec la France. En Côte d'Ivoire, le Parti démocratique de la Côte d'Ivoire (PDCI) connaît une victoire écrasante en mars 1957. Houphouët-Boigny est ministre à Paris, président de l'Assemblée territoriale depuis 1953, et maire d'Abidjan. Il place à la vice-présidence de la Côte d'Ivoire Auguste Denise, mais demeure le principal interlocuteur de la colonie, poussé par Paris.

L'évolution de l'Afrique anglophone précipite le calendrier de la décolonisation française. Le nationaliste du Gold Coast[13] Kwame Nkrumah impose l'indépendance de son pays aux Anglais, le 6 mars 1957. Le Ghana, ainsi rebaptisé, devient le second pays indépendant au sud du Sahara après le Soudan. Le 7 avril 1957, en Côte d'Ivoire, Nkrumah appelle les colonies d'Afrique à l'indépendance. Houphouët-Boigny répond : « Votre expérience est fort séduisante… Mais en raison des rapports humains qu'entretiennent entre eux Français et Africains et compte tenu de l'impératif du siècle, l'interdépendance des peuples, nous avons estimé qu'il était peut-être plus intéressant de tenter une expérience différente de la vôtre et unique en son genre, celle d'une communauté franco-africaine à base d'égalité et de fraternité[14]. » Houphouët souhaite une transition en douceur au sein de l'« ensemble français ». Donnant rendez-vous à Nkrumah dix ans plus tard, il déclare : « L'indépendance politique sans l'indépendance économique ne vaut rien. »

Au sein du RDA, Senghor et Mamadou Dia au Sénégal, et Modibo Keïta, le maire de Bamako et ancien secrétaire d'État à Paris, adoptent une position quelque peu différente vis-à-vis de la France, moins pragmatique et moins conciliante. Défenseur du fédéralisme pour les États africains indépendants, Senghor crée en janvier 1957 une « convention africaine »

qui réclame deux fédérations en Afrique française. Mais le retour de De Gaulle aux affaires pousse Senghor et Houphouët-Boigny à coproduire la constitution de la V^e^ République, dont ils deviennent ministres. De Gaulle promeut la Communauté franco-africaine, chapitrée dans la constitution de la V^e^ République. Senghor, Dia, Houphouët-Boigny et Keïta font campagne pour le « oui » lors du référendum, le 28 septembre 1958. Modibo Keïta, en ralliant ce choix et en devenant président de l'Assemblée constituante de la Fédération du Mali fin 1958, offre une victoire à de Gaulle qui a écarté une option politique alternative derrière Senghor. Seul son protégé, le Guinéen Ahmed Sékou Touré, ose dire « non », préférant « la liberté dans la pauvreté à la richesse dans l'esclavage », mais le mal est mineur, puisque même le Niger, derrière Hamani Diori, a rallié le « oui ». On sait la brutalité de la réponse gaulliste à Sékou Touré, qui prend acte du « non », mais ruine la colonie. Malgré le succès du référendum, la Communauté franco-africaine devait s'écrouler peu de temps après, décolonisation oblige.

En septembre 1958, le référendum transforme les cinq entités de la fédération d'Afrique équatoriale française (AEF) en républiques autonomes (républiques du Congo ou Congo-Brazzaville, de Centrafrique, du Gabon, du Tchad et du Cameroun), au sein d'une éphémère Communauté française. En 1959, les cinq républiques se groupent en une « Union des républiques de l'Afrique centrale », transition vers la pleine indépendance.

La balkanisation de l'Afrique française

En Afrique de l'Ouest, Senghor voudrait éviter la balkanisation de l'AOF en huit petits États. La Côte d'Ivoire d'Houphouët, pays le plus riche, laisse sa rivale tenter l'union. Mais déjà les militaires français promeuvent deux États sahariens tampons au nord de la zone, la Mauritanie[15] et le Niger. Senghor et Keïta constituent en janvier 1959 une

éphémère Fédération du Mali. Elle regroupe le Sénégal, le Soudan français (devenu Mali), le Dahomey (actuel Bénin) et la Haute-Volta (actuel Burkina Faso). Mais dès février, le Dahomey et la Haute-Volta quittent l'ensemble, laissant Senghor et Modibo Keïta se partager les postes : le gouvernement et la présidence de l'Assemblée fédérale.

Mais tendances centripètes et dissensions internes à la Fédération sont trop fortes, d'autant qu'Houphouët-Boigny fait tout pour la miner. Le 20 août 1960, le Sénégal en sort, proclamant son indépendance, et le 22 septembre naît la république du Mali. Dès le 7 août, Houphouët a proclamé l'indépendance de la Côte d'Ivoire. Ministre d'État du gouvernement Debré, de 1959 à mai 1961, Houphouët-Boigny a participé à l'élaboration de la politique africaine de la France, notamment dans le domaine économique et politique. La coopération appelée à succéder à la colonisation est née. Quant à la politique culturelle de cet ensemble, elle doit davantage à Senghor, et aux deux Nigériens Hamani Diori, premier président de la république de Niger, et à son ministre de l'Éducation nationale, l'historien et poète Boubou Hama. En 1969 naît à Niamey la première organisation francophone sous ses auspices et ceux d'André Malraux.

La colonisation a vécu, discrètement poussée par une France qui veut tourner la page, et se débarrasser de la question coloniale à l'ONU. Mais ses dirigeants comptent bien garder une marge de manœuvre et de puissance au sein de chaque territoire. En Afrique, les utopies fédéralistes se sont évaporées face aux séductions de l'État-nation et des privilèges qu'il confère (gouvernement, palais et ministères, limousines et indemnités, capitale, représentations diplomatique et onusienne, aide internationale…). Partout, l'heure est à la construction de l'État et de sa bureaucratie militaro-administrative.

CHAPITRE III

L’autoritarisme, entre transmission d’États et répression des libertés

Les sciences politiques et sociales s’intéressent depuis les années 2000 à la transmission de l’État colonial à l’État indépendant. Contrairement au discours sur la rupture salvatrice et créatrice des indépendances, les permanences administratives, sécuritaires et militaires l’emportent sur les innovations. La pesanteur de la gouvernance coloniale s’explique par des facteurs structurels, l’acculturation des élites indigènes, le passage de l’empire ou de la tribu à l’État national, le mimétisme des populations coloniales qui rêvent d’entrer dans la fonction publique. Les diverses politiques de coopération impriment aussi leur marque.

Les caractéristiques et la nature de l’État colonial ont dès lors une grande importance. Celui-ci résulte d’un syncrétisme entre l’héritage précolonial, les pratiques des élites indigènes en situation coloniale, et les modes de gouvernance importés. Le chercheur Abdellah Ben Mlih, dans *Les Structures politiques du Maroc colonial*[1], a théorisé cet empilement, qu’il appelle « État sédimentaire ». Conformément au vœu de Lyautey, un

État colonial s’est constitué aux côtés de l’appareil d’État chérifien, le *makhzen*, qui se transforme dans le nouveau contexte. De telles évolutions sont observables en Tunisie, en Égypte ou en Annam, autour de la dynastie impériale de Hué. Mais très vite, la pratique politique confine à l’autocratie, et les rêves de liberté s’envolent.

L’installation brutale du parti unique

Hormis le cas marocain, qui oscille entre la centralité bien réelle du palais et un multipartisme de fait, la tendance générale à l’œuvre dans les pays décolonisés est à la destruction du pluripartisme, et avec elle des aspirations démocratiques. Le parti unique, fréquemment associé ou confondu avec l’État, devient modèle de gouvernement. Dans les pays communistes, on copie la pratique bolchevique comme dans les démocraties populaires. Le Vietnam illustre très bien ce parcours, sous la direction d’Hô Chi Minh dès 1954 pour le Nord-Vietnam, puis pour tout le pays après 1975. La monopolisation du champ politique et social par le parti communiste s’étend au Laos, puis de manière tragique au Cambodge en 1979. En Guinée, la dictature de Sékou Touré se pare d’un marxisme-léninisme de combat, tout comme Madagascar sous la présidence du capitaine de corvette Didier Ratsiraka (1975-1993), ou le Bénin du colonel Mathieu Kérékou (1972-1990).

Au Maghreb et en Afrique centrale et occidentale, parti unique et répression des libertés dominent tout autant, dans l’orbite du camp occidental cette fois. La liquidation du parti communiste est un préalable, guerre froide oblige. Mais les autres partis font à leur tour les frais de l’hégémonie naissante du parti unique. Devenu parti-État, il ne souffre aucune opposition, ni politique, ni syndicale, ni associative, ni religieuse, et les opposants insoumis ou exilés sont abattus, comme nous le verrons dans

la seconde partie. Seuls les mouvements de jeunesse, voire le syndicat, dans l'orbite ou au sein du parti unique, peuvent garder quelque distance critique face à la machine du parti-État.

En Algérie, le parti unique s'est constitué dès la guerre de libération. Le FLN a rallié ou absorbé ses rivaux, et quand il n'a pu le faire, comme avec le Mouvement national algérien (MNA) de Messali Hadj, il est entré en conflit au prix de 10 000 morts. À l'indépendance, la liquidation des structures partisanes résiduelles est une formalité, la véritable lutte visant les hommes en armes. Vendettas, vengeances et règlements de compte auraient abouti en 1962-1963 à la mort de 60 000 à 70 000 « harkis »[2].

Après une guerre d'indépendance très destructrice, la tendance lourde est à la résurgence des structures autoritaires de domination au sein du parti unique, sous la férule de sa police politique. Les conflits de pouvoir se déplacent à l'intérieur du FLN et de ses démembrements. Les rapports de force y sont brutaux pour la conquête du pouvoir. Dans *L'Algérie et son destin*, l'historien Mohammed Harbi souligne : « Face à ses opposants, Ben Bella n'a pas perdu le pouvoir parce qu'il sacrifiait les libertés au développement. » Tous les dirigeants issus du FLN entretenaient avec l'idéal démocratique un rapport instrumental, cet idéal n'était alors qu'un « rêve au seuil de la conscience[3] ». Puis, faisant *a posteriori* le bilan de trois décennies de règne du parti-État, il constate : « Les changements à la tête de l'État ne mettent pas en cause la fusion des fonctions idéologique, politique et économique. Cette continuité dans le refus d'un espace politique pluriel est aussi le signe des difficultés d'une société à fonder la liberté. »

La fabrication du parti unique d'État touche aussi l'Afrique subsaharienne non communiste. Le premier parti unique naît dans le Tchad de François Tombalbaye (1960-1975), le 20 janvier 1962, sous le nom du Parti progressiste tchadien (PPT). Trois mois plus tard, le vote d'une

Constitution présidentielle précède d'une semaine l'élection du président Tombalbaye.

Autoritarisme, des usages du complot

Dans les régimes autoritaires d'Afrique et du Maghreb, la pratique du « complot », souvent mis en scène par la police politique, permet aux autorités de se débarrasser des opposants les plus déterminés. Le dévoilement d'un complot imaginaire, ou embryonnaire, permet de terroriser les opposants, de briser et de ficher les organisations ou groupes politiques adverses. Cette tactique de police politique, éprouvée par les polices coloniales pour démanteler les organisations indépendantistes, est adoptée par les polices des États décolonisés.

En Côte d'Ivoire, Houphouët-Boigny a pris la tête du gouvernement le 1er mai 1959. Pour se débarrasser de ses opposants au sein du parti unique, il monte en septembre l'un des premiers « complots » de la décolonisation, dit « complot du chat noir ». Son opposant Jean-Baptiste Mockey est accusé d'avoir tenté de l'assassiner avec des fétiches maléfiques. Il est exilé. Quelques années plus tard, Houphouët-Boigny profite du putsch togolais en 1963, le premier d'une longue série en Afrique[4], pour accuser les Jeunesses du rassemblement démocratique africain de Côte d'Ivoire (JRDACI) de « menées subversives d'inspiration communiste ». La répression s'abat sur des personnalités. Trois ministres sont incarcérés.

Ce faux « complot de janvier 1963 » renouvelle le genre, mais suscite de nouvelles contestations. En août 1963, de nouveaux « comploteurs » sont désignés : sympathisants communistes appuyés par les dirigeants africains progressistes, francs-maçons, démocrates, anciens opposants au Parti démocratique de la Côte d'Ivoire (PDCI), jeunes diplômés marxistes revenus de France, etc. Une terreur s'abat sur la Côte d'Ivoire. En août est

créée une milice au service du PDCI regroupant 6 000 hommes. De très nombreux « mauvais citoyens » sont arrêtés, dont sept ministres ! Houphouët-Boigny est devenu dictateur et président à vie.

En Tunisie, Habib Bourguiba recourt au complot après la désastreuse crise de Bizerte qu'il a fomentée en 1961 (voir plus loin), et qui entraîne le retrait brutal des capitaux français et coloniaux, ainsi que le départ des juifs tunisiens et des pieds-noirs effrayés. L'indépendance algérienne étant programmée, il veut montrer sa détermination contre la France. À Noël 1961, la répression d'un complot amalgame artificiellement de supposés ennemis du régime, militaires, youssefistes, marxistes, notables… Le président Bourguiba, héroïsé, est mis en scène par les médias officiels et les comploteurs sont exécutés.

Même dans le Sénégal modèle, la « comploïte » politique frappe. Président de la république du Sénégal, Senghor est en charge des relations internationales. Son président du Conseil, Mamadou Dia, pilote le plan de développement du Sénégal. Un conflit politique et personnel éclate entre les deux hommes. Mamadou Dia est arrêté en décembre 1962, accusé de coup d'État et condamné à douze ans de prison, effectués à Kédougou. Chef d'un régime présidentiel à poigne, nous verrons que Senghor demeure cependant un chef d'État atypique.

Au Maroc, un premier « complot » s'abat en 1963 sur l'Union nationale des forces populaires (UNFP), le parti de gauche de Mehdi Ben Barka, créé en 1959. Cinq mille cadres et militants du parti sont arrêtés et jugés dans l'arbitraire le plus total. L'objectif est de démanteler le parti après les législatives de 1963 qui ont souligné sa dynamique sous la houlette de son chef charismatique. Deux ans plus tard, Ben Barka est enlevé et assassiné à Paris par des serviteurs zélés du régime, ministre de la Défense en tête.

Enfin, le complot politique peut masquer des pratiques politiques inavouées, comme la manipulation de l'éthnicité. Accusés d'avoir fomenté un coup d'État contre Sékou Touré en 1963 en Guinée, les Peuls se voient

régulièrement opposer la suspicion du « complot Peul », qui les maintient depuis un demi-siècle à l'écart de la direction de l'État. Complot et menace de subversion communiste font bon ménage, et un « peuple » peut parfaitement en être le vecteur. Cela légitime le parti unique, qui permet d'étouffer les risques de subversion. Cette mécanique se retrouve au Gabon à l'encontre de la principale ethnie, les Fang, soupçonnés d'avoir fomenté le complot de février 1964 contre Léon Mba. Jusqu'à nos jours, un pacte tacite unit les autres populations contre cette ethnie majoritaire écartée de l'État.

Le culte de la personnalité

Chapeautant le parti unique, le culte du chef d'État a presque partout pris une importance politique de premier plan. Même Bourguiba, dont la formation, les conceptions et affiliations idéologiques sont ancrées dans un réel républicanisme, encourage un culte de la personnalité qui ne peut être dissocié de sa propre mégalomanie. Or la pratique est fréquente dans les années 1960, dans la veine du culte de la personnalité socialiste. Il existe quelques cas similaires en Afrique. Au Congo-Brazzaville, la présidence de Marien Ngouabi (1969-1977) donne lieu à un culte de la personnalité orchestré par le Parti congolais du travail (PCT), avec défilé de pionniers au foulard rouge, chants révolutionnaires, etc.

Dans un tout autre registre politique et symbolique, au Maroc de Hassan II, le roi est une figure omniprésente dans la vie des Marocains. Chaque bureau administratif, lieu public, entreprise et commerce est obligé d'afficher un portrait de lui. Les billets de banque, les rues et les places sont ornés de ses portraits officiels, selon un curieux mixte entre régime impérial et régimes totalitaires contemporains. Chacun est libre de choisir une photographie qui le représente, au choix en star hollywoodienne, en général en chef, en golfeur, en chef de gouvernement, arborant un téléphone, des

polos, un burnous, des clubs de golf, une voiture, un chapelet, des Rayban d'aviateur, un fusil à la chasse, un trophée, un de ses enfants, etc. Mais ce qui se conçoit dans une monarchie absolue et divine l'est moins en république.

En Tunisie, l'ancien ministre de Bourguiba, Tahar Belkhodja, décrypte le culte de la personnalité rendu au « Combattant suprême » : « À ses yeux, la république se confondait avec l'État, émanation et manifestation d'un pouvoir dont le parti unique était l'instrument, le tout reposant sur sa propre personne. Le "Combattant suprême" […] a su ainsi forger son propre mythe[5]. » En juin 1973 à Genève, à la conférence de l'Organisation internationale du travail, Bourguiba définit en ces mots son rôle historique : « D'une poussière d'individus, d'un magma de tribus, de sous-tribus, tous courbés sous le joug de la résignation et du fatalisme, j'ai fait un peuple de citoyens. Mais j'ai peur de ce que j'ai appelé un jour le "démon des Numides", ce démon qui pousse à la désunion, aux luttes intestines, qui nous a fait rater notre histoire après la révolte de Jugurtha[6]. » De Gaulle dit que la Tunisie est un trop petit pays pour un tel grand homme, une appréciation politique. Mais la composante psychologique ne peut être évacuée.

Bourguiba déclare le 12 avril 1975, après sa désignation comme président à vie autoproclamé : « Le fait de me désigner à vie à la tête de l'État ne peut être qu'un hommage de reconnaissance rendu aux yeux du monde entier à un homme dont le nom s'identifie à la Tunisie […]. Oui, j'ai nettoyé le pays de toutes les tares qui l'enlaidissaient, j'en ai extirpé les mauvaises coutumes, je l'ai libéré du joug qui l'asservissait […]. Mon passage à la tête de ce pays le marquera d'une empreinte indélébile pendant des siècles[7]. »

Les serviteurs zélés du régime et du « prince » multiplient à travers le pays les symboles du « Combattant suprême ». La ville coloniale de Ferryville, située non loin de Bizerte, est rebaptisée Menzel Bourguiba. Des

statues de lui sont érigées dans presque toutes les villes, y compris au bout de l'avenue de France au cœur de la capitale, en statue équestre. Au palais présidentiel de Carthage, des effigies représentent les gloires de l'histoire de la Tunisie, d'Hannibal Barca à Ibn Khaldoun : une place est laissée pour le buste de Bourguiba. À Monastir, sa ville d'origine, embellie comme une capitale, il se fait représenter en collégien devant la mairie et il fait ériger un mausolée où Ben Ali le fait enterrer en 1998. De telles pratiques, étranges en république, le sont plus encore pour l'islam. Cette civilisation n'ignore rien des sultans et du culte impérial. Mais dans le cadre du réformisme musulman, ce culte des morts est à la limite de l'hérésie. Mais ni lui ni les élites tunisiennes n'en ont cure, car le salafisme n'est pas encore dominant.

Souvent, autocratie, militarisme, culte de la personnalité et narcissisme du prince font bon ménage. Partout, les armées et la gendarmerie installent à la tête de la société décolonisée les figures de l'autorité militaro-politique moderne : le capitaine (Thomas Sankara au Burkina Faso en 1983-1987 ; Dadis Camara en Guinée en 2008-2010), le colonel (Boumediene, Kadhafi, Sassou-Nguesso), le général président (Ben Ali, Eyadema), le maréchal (Mobutu Sese Seko), voire l'empereur ! La dérive extrême est en effet le couronnement impérial d'un ancien capitaine de l'armée coloniale, Jean-Bedel Bokassa. Potentat africain type grâce au soutien de la France puis de Kadhafi, il règne après le coup d'État de décembre 1965, devient président à vie en 1972, puis maréchal en 1974. Il se fait couronner le 4 décembre 1977, jour anniversaire du sacre des Bonaparte, « Empereur de Centrafrique par la volonté du peuple centrafricain, uni au sein du parti politique national ». La cérémonie, boudée par ses homologues africains qui le trouvent grotesque, coûte 100 millions de francs, que finance Kadhafi. Les grands noms du luxe parisien participent à cette parodie du sacre de Napoléon I^{er} : 60 000 bouteilles de champagne et de bourgogne coulent à flots. La France est représentée par un ministre, et les services de l'armée reçoivent la mission de filmer l'événement. Le régime n'en reste pas moins

violent et dictatorial, jusqu'à ce que la France prenne ombrage de sa proximité avec Kadhafi, poussant à son éviction du pouvoir en 1979.

L'armée, pilier de l'État postcolonial

Dans les anciennes colonies françaises, le système patriarcal, le respect dû aux chefs et aux Anciens en Afrique, ainsi que l'encouragement à la soumission aux autorités politiques édicté par l'islam sunnite, l'instrumentalisation des marabouts et des ulémas par les nouveaux États, favorisent la stabilité politique et les régimes autoritaires. Mais le poids des institutions militaires et policières héritées de la colonisation, qui furent un puissant levier d'acculturation lors de la colonisation, ne peut être omis. À l'exception de la Tunisie, du Sénégal et du Liban, le gouvernement devient partout l'affaire des militaires, donnant une touche particulière au culte de la personnalité, qui est aussi révérence au chef militaire. D'anciens sous-officiers de l'armée française se retrouvent à la tête des États (Algérie, Centrafrique, Burkina Faso…), et les armées deviennent la colonne vertébrale de nombreux États. En Syrie, les alaouites, corps principal de l'armée française au Levant, deviennent le cœur du nouveau pouvoir militaire. En Algérie, au Maroc et en Égypte, les armées nationales sont la principale institution étatique, très souvent sous la direction d'officiers formés sous la colonisation.

Car, au-delà de l'aspect institutionnel, le modèle colonial s'impose dans les têtes et dans les corps. L'armée incarne l'autorité et la souveraineté dont se réclame le nouvel État indépendant. Elle est revanche sur l'armée coloniale qui contrôlait le pays avec quelques milliers d'hommes, tenait en respect populations et territoires. L'aspect mimétique est majeur dans cet avènement, car l'adoption du modèle militaire se fait toujours sur le mode de l'armée coloniale (formation, uniforme, grade, commandement,

armement…). L'« interopérabilité[8] » reste la norme avec l'ancienne armée coloniale.

La contrepartie de cette puissance militaire est que les principes de fonctionnement de l'armée déteignent sur la société, très éloignés des standards de la concertation et de la démocratie. Respect du chef et de la hiérarchie, arbitraire, caporalisation et centralisation du commandement sont d'autant plus redoutables qu'ils ne sont plus bridés par un État dont les représentants ont des comptes à rendre, ni par son bras judiciaire, comme à l'époque coloniale. Ces principes deviennent des moyens de gouvernement aux mains d'une autorité politique hypercentralisée et libre de ses actions. L'héroïsme, le charisme révolutionnaire, la sacralité attachés au chef de l'État ainsi que le culte de la personnalité le placent hors de contrôle.

La perversion des rites démocratiques

La conquête de l'indépendance a partout été conduite au nom du peuple. Il a suffi aux chefs nationalistes de prendre leur colonisateur au piège de son propre discours, la France s'étant constamment prévalue de l'« œuvre de civilisation ». Mais une confusion est entretenue entre la lutte pour l'indépendance du peuple et la lutte pour l'indépendance de l'État. Cette dernière ne préjuge en effet en rien la liberté et le respect des droits du peuple : un pays indépendant est en effet parfaitement compatible avec la dictature ou l'absence de droits politiques. Mouvement indépendantiste et « mouvement national », au Maroc ou en Algérie, sont nimbés d'une confusion délibérée : dès la création de sa première organisation politique au Maroc, le Comité d'action marocaine (CAM) en 1934, l'opposition nationaliste se bat au nom des droits du peuple : droit à l'éducation, droit à la justice, liberté d'expression, suppression de l'arbitraire judiciaire, liberté syndicale, etc.

Après 1945, ces revendications sont d'autant plus pertinentes que les États-Unis et l'ONU calquent leur conduite sur la charte de l'Atlantique d'août 1941, qui proclame le droit des peuples à la souveraineté. La revendication indépendantiste est indissociable de celles de citoyenneté, d'élections libres, de représentativité du peuple, de constitution. Outre le soutien international, cela autorise l'appui des syndicats, des partis et des associations à caractère démocratique, et donc de fortes fractions du peuple, y compris parfois des alliés dans les mouvements de gauche ou chrétiens démocrates des puissances coloniales.

L'indépendance se traduit d'abord par un vote démocratique, les élections communales au Maroc, le 29 mai 1960, remportées par l'Istiqlal et l'Union nationale des forces populaires (UNFP), ou le référendum sur l'autodétermination en Algérie, le 1er juillet 1962. Mais très vite, les autorités reviennent en arrière. Le vote de la première constitution du Maroc, qui se déroule le 7 décembre 1962, est entaché par le boycott de l'UNFP et un taux d'approbation de 97 %. En Algérie indépendante, le président Ben Bella est élu le 15 septembre 1963 par 99,6 % des voix… Le bourrage des urnes et la fraude administrative des scrutins sont revenus de plus belle. La constitution, rédigée avec l'aide des meilleurs constitutionalistes français ou européens, n'est en rien la garante de l'État de droit : au Maroc, la constitution de Hassan II et de Maurice Duverger, de décembre 1962, réussit à associer l'esprit et la lettre de la Ve République à la sacralité du Commandeur des croyants (art. 109, art. 19 dans les constitutions suivantes), qui écrase de sa puissance tous les pouvoirs démocratiques. En dépit du modèle, le contre-pouvoir parlementaire est toujours impuissant.

CHAPITRE IV

Sous le couvercle de la guerre froide

Sans que l’opinion française ne le réalise vraiment, les conflits de décolonisation de la France sont devenus des conflits de guerre froide. La chose s’impose en Indochine dès la naissance de la république populaire de Chine en 1949. Elle devient un terrain d’affrontement secondaire de la guerre Est-Ouest. Les maquis du Vietminh sont soutenus par des armements, des bases de repli, des « volontaires » et des financements chinois qui déséquilibrent le rapport de force dans le nord du Vietnam, en dépit du soutien militaire et financier croissant des États-Unis au corps expéditionnaire français.

Puis l’Algérie devient à son tour un conflit secondaire de guerre froide, surtout après Suez en 1956, même si les choses sont indirectes. Le FLN n’est pas une organisation communiste, tant s’en faut. Et c’est au Caire, auprès de Nasser, qu’il trouve son principal soutien et allié, lequel entretient des relations de proximité avec l’Union soviétique. Un nombre croissant de jeunes soldats et étudiants de l’Armée de libération nationale (ALN) sont formés dans les écoles militaires des pays arabes et des pays communistes,

URSS en tête[1]. D'autres pays communistes, comme la Yougoslavie de Tito, ou la Chine, soutiennent la « révolution algérienne », notamment par des livraisons d'armes ou de matériels de combat.

Pour les officiers français de retour d'Indochine après Diên Biên Phu, le FLN est une organisation « communiste ». Cette conviction politique nourrit leur stratégie et celle de l'état-major, qui conduisent de ce fait une guerre contre-insurrectionnelle doublée d'une lutte antisubversive. Les méthodes et la doctrine de l'officier David Galula, dite Doctrine de la guerre révolutionnaire (DGR), qui s'imposent dans les unités au contact de la population, sont un mixte hérité de la pratique des bureaux arabes importée du Maroc par le général Parlange (créateur des Sections administratives spéciales dans les Aurès), et des techniques de la guerre contre-révolutionnaire apprises en Indochine et théorisées par Charles Lacheroy[2]. On ne saurait enfin oublier qu'une guerre analogue, et aux enjeux et méthodes identiques, toutes proportions gardées, se déroule durant une vingtaine d'années au Cameroun[3]. La haine antigaulliste de l'OAS à la fin de la guerre d'Algérie est d'autant plus forte que l'indépendance algérienne revient, aux yeux des officiers, à livrer le pays au bloc de l'Est. Cette histoire est lourde de conséquences. Jusqu'en 1989, l'ancien empire colonial est un des champs de la guerre froide.

La France à la recherche d'une mission au sein du monde libre

Quand la colonisation prend fin, au début des années 1960, et que se mettent en place les politiques de coopération et d'assistance avec l'Afrique, qui sont des politiques « néocoloniales » pour le « camp anti-impérialiste », les élites gouvernementales et militaires françaises sont obsédées par le péril communiste. L'idée s'impose d'éviter, à tout prix, une

contamination communiste dans ce qui devient le « pré carré » français, ces anciennes colonies africaines restées proches de la métropole. Une arme efficace au service de cette politique est la survie de la « zone franc », d'autant que les nouveaux États communistes en Indochine et « arabes » s'empressent de la quitter. La zone franc, née officiellement en 1945, devient une arme précieuse aux mains de la France. Le contrôle de sa banque centrale (à Dakar) est une affaire de haute politique. Les services français tentent, dès la création du franc guinéen en 1960, de couler la monnaie de l'État qui a dit non à la France, en inondant le pays de fausse monnaie… Et quand le Mali sort de la zone franc en 1962, il sombre dans de telles difficultés qu'il finit par la réintégrer en 1983 !

En Asie, les Américains ont pris la relève des Français dès 1954 au Sud-Vietnam. La France demeure très présente au Laos et au Cambodge, où elle soutient le régime monarchiste de Norodom Sihanouk (1953-1970). En Algérie, en dépit des accords d'Évian qui pérennisent pour dix ans (1962-1971) la présence française au Sahara, et des accords de coopération qui lient les deux républiques, même pour la formation des forces de sécurité, la France ne peut plus s'immiscer dans les affaires algériennes. Ben Bella devient une des grandes voix du tiers-monde, et Boumediene, à partir de 1965, un allié retors de la France, très actif dans le soutien aux régimes et mouvements révolutionnaires dans le monde, comme la guérilla congolaise jusqu'en 1968. Dans les années 1960, Alger se voit en Mecque de l'anti-impérialisme. S'y succèdent le Che Guevara, Zhou Enlai, Tito ou Nelson Mandela, autant de leaders que la France tente de maintenir à l'écart de « son » Afrique…

Après la mort de Mohammed V, le Maroc devient par étapes le pilier de cette stratégie de *containment* régional. Le roi Hassan II (1961-1999) opte pour l'alliance occidentale et française dès le début de son règne. De Gaulle y est très sensible. Mais du fait de l'affaire Ben Barka en 1965, les relations officielles entre la France et le Maroc sont gelées jusqu'en 1970. Le Maroc

redevient alors le principal partenaire de la France en Afrique et dans le monde arabe. L'État français est en outre très proche du régime tunisien et de son chef Habib Bourguiba, que Charles de Gaulle admire, malgré ses foucades, comme la crise de Bizerte en 1961. Pour rehausser son blason à la veille de l'indépendance algérienne, Bourguiba entreprend avec amateurisme de lancer la population civile à l'assaut de cette énorme base militaire française, provoquant la mort de centaines de Tunisiens et une crise sans précédent avec la France.

Titulaire d'un siège permanent au conseil de sécurité de l'ONU, le France devient une puissance nucléaire au cours des années 1960. Elle possède le second domaine maritime mondial grâce à ses DOM-TOM, dotés de bases aéronavales. Elle entend conserver un rôle mondial aux côtés des États-Unis, à charge pour elle d'épargner à l'Afrique l'expansion du communisme. En retour, l'Afrique donne à la France un groupe à l'ONU pour appuyer ses positions lors des votes de l'Assemblée générale ou au Conseil de sécurité. Les États-Unis acceptent ce partage des rôles entre alliés, l'essentiel de leurs efforts portant sur l'Europe de l'Ouest et sur l'Asie Pacifique.

La France et ses alliés en Afrique

La France devient le premier acteur de la guerre froide en Afrique. Elle dispose en premier lieu de l'alliance indéfectible d'Houphouët-Boigny, le président ivoirien appuyé par de Rassemblement démocratique africain (RDA). Il est la tête de ce réseau, parfois appelé en Afrique le « Syndicat des chefs d'État ». Ces « amis de la France » évoluent au fil des successions et événements politiques, mais une deuxième génération se profile au tournant des années 1970, sous la houlette d'Omar Bongo, sous-traitant d'Houphouët et de la France en Afrique centrale, puis tête de pont des

« amis de la France » à la disparition d'Houphouët en 1993. Au nord du continent, un autre réseau se met en place.

Selon la formule d'un responsable des services de renseignement français des années 1980, la politique arabe de la France, « c'est la France qui décide, l'Arabie Saoudite qui finance, et le Maroc qui exécute[4] ». Il existe un lien structurel, rarement établi, entre la politique africaine de la France, lancée par de Gaulle en 1960, et sa politique arabe, déjà prête en 1965[5], mais repoussée après 1967 pour cause d'affaire Ben Barka. Parmi tant d'autres, c'est ce que démontre l'intervention franco-belge de Kolwezi au Zaïre en 1978, avec le soutien du Maroc. Ou encore, l'opération Lamantin, déclenchée en décembre 1977 à partir de la base militaire française de Dakar, qui consiste à pilonner les colonnes du Polisario, armé par l'Algérie, en guerre contre le Maroc au Sahara.

La France compte en effet sur le Maroc, observé depuis l'Élysée par le conseiller élyséen Jacques Foccart pour le compte de De Gaulle et Pompidou[6], ainsi qu'en attestent ses archives et bien que ce pays soit hors de son champ. C'est surtout durant les années 1970 que le Maroc est suivi de très près par l'ami du roi, Alexandre de Marenches, le patron du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage, le SDECE, les services extérieurs français (1945-1982). Le Maroc, soutenu par la France et les États-Unis, devient une base de soutien logistique pour les interventions en Afrique qui s'étoffe au fil des ans, d'autant plus qu'Hassan II et Omar Bongo entretiennent d'excellentes et très fortes relations. En retour, la France est l'alliée du Maroc au Sahara ex-espagnol, occupé par le Maroc en 1975. Mohamed Oufkir (mort en 1972) et Ahmed Dlimi (mort en 1983), anciens officiers de l'armée française, sont les patrons des FAR jusqu'à leur mort, de sorte que l'interopérabilité est totale avec l'armée française. Après le fiasco algérien, les officiers français travaillent en toute confiance avec le Maroc, une tradition qui remonte à Lyautey et Juin. Le Maroc moderne n'est-il pas une création militaire

conforme à « l'œuvre » de Lyautey, unanimement respecté dans l'armée ? Devenu indépendant sans se retourner contre la métropole, l'ancien protectorat a conservé des liens forts d'interdépendance avec la France, qui l'utilise durant la guerre froide pour contenir l'encombrant voisin algérien et les menées du camp soviétique en Afrique.

La France dispose en outre de l'alliance d'Israël et du Mossad, très étroite jusqu'en 1967, puisqu'elle va jusqu'à doter Israël de sa technologie nucléaire mise au point entre 1956 (pour le civil) et 1960 (dans le domaine militaire). Elle s'appuie aussi sur l'Afrique du Sud, que le régime d'apartheid éloigne de la Grande-Bretagne, et qui sort du Commonwealth en 1971. Ainsi, lors de la crise du Biafra (1967-1970)[7], sur laquelle nous reviendrons, la France épaule discrètement l'Afrique du Sud contre une armée nigériane résolument soutenue par la Grande-Bretagne. Grâce à ces trois alliés, mais aussi à ses bases militaires (Bizerte dans les années 1950, puis Djibouti et plusieurs villes d'Afrique centrale et occidentale, le Sahara algérien jusqu'en 1971), l'armée française et le SDECE (services extérieurs français) ont les moyens d'entraver la progression du communisme sur un continent immense et peu peuplé (285 millions d'habitants en 1960).

Naissance de la France-Afrique ou « Françafrique »

La France dispose de très solides amitiés auprès des nouveaux chefs d'État africains, qu'il s'agisse d'Houphouët-Boigny, de Senghor, ou d'Omar Bongo au Gabon. La force française permanente au Gabon est la plus ancienne dans un pays d'Afrique indépendant. Un accord secret de défense est signé entre les deux pays en août 1960, huit ans avant l'arrivée d'Omar Bongo au pouvoir.

Cette conjoncture et ces héritages donnent naissance à la « Françafrique », ainsi dénommée dès 1955 par Félix Houphouët-Boigny, très enthousiaste, et soucieux de conserver une forte proximité avec la France. À l'époque, l'expression est étrangère à son acception actuelle, telle que la redéfinit le chercheur africaniste François-Xavier Verschave en 1988[8]. Cette nouvelle acception connote le rapport incestueux entre certaines élites françaises et africaines, portées à la corruption après trente ans de fréquentation, de subordination ou d'amitié, d'échanges et de services rendus. Ce long cours est d'autant plus mal ressenti par certains, que l'alternance politique socialiste en France de 1981 ne modifie que marginalement les choses, tout comme la fin de la guerre froide vers 1990.

La « Françafrique » est le pendant subsaharien de la « politique arabe de la France », telle qu'elle fut relancée par de Gaulle en 1967. Cette dernière donne lieu à un changement d'alliances en Méditerranée : la France prend ses distances avec Israël, amorce son virage en faveur des Palestiniens, et renforce ses liens avec les régimes arabes. Cette nouvelle orientation passe par un soutien presque inconditionnel aux régimes autoritaires, voire aux dictatures, de l'ancien empire colonial et de ses marges, qu'il s'agisse du Zaïre de Mobutu ou de l'Irak de Saddam Hussein dans les années 1970. Le soutien stratégique à ces régimes est déconnecté des idéaux démocratiques promus officiellement à Paris, au nom du réalisme et de la brutalité des rapports internationaux.

Investie par les États-Unis d'une mission de « protection » de l'Afrique contre le communisme international, et auto investie d'un devoir d'amitié avec les régimes arabes – une politique par ailleurs indissociable de ses importants besoins énergétiques –, la France met en œuvre tous les moyens nécessaires pour atteindre ces objectifs. En dépit de quelques échecs, comme le Bénin, devenu une République populaire de 1972 à 1990, la Guinée, le Congo-Brazzaville de Marien Ngouabi, ou Madagascar, la mission de la France-Afrique est globalement menée à bien. L'Indochine,

qui bascule tout entière dans le communisme en 1975, est *a contrario* un échec total.

Une arme de la « Françafrique » en guerre froide, la cellule africaine de l'Élysée

Le président de Gaulle crée à ses côtés en 1960 une cellule africaine à l'Élysée. Dirigée par Jacques Foccart (1913-1997), secrétaire général de l'Élysée aux affaires africaines et malgaches, elle conduit la politique africaine de la France en Afrique jusqu'en 1974. Grâce à l'appui direct du chef de l'État, elle court-circuite les ministères des Affaires étrangères et de la Coopération, bien que ce dernier se consacre aux anciennes colonies d'Afrique. Sous Valéry Giscard d'Estaing, la cellule est dirigée par le magistrat René Journiac (1974-1980). Sous François Mitterrand, elle échoit finalement à son fils, mais reste l'instance décisionnaire du champ franco-africain. Jacques Foccart revient au premier plan lorsque Jacques Chirac devient Premier ministre (1986-1988), puis Président en 1995. Les deux hommes sont quotidiennement en contact, comme ce fut le cas avec de Gaulle dans les années 1960.

Cette diplomatie parallèle de guerre froide pilotée par la Présidence, connue sous le nom de « réseaux Foccart », est à la fois officielle et officieuse : le SDECE, des anciens du SDECE et des mercenaires, comme Bob Denard (qui intervient au Congo ou aux Comores), les réseaux consulaires, l'entreprise pétrolière Elf Aquitaine, des milieux d'affaires, les réseaux libanais présents en Afrique de l'Ouest, dont Raymond Bourgi est l'éminent représentant des années 1990.

Jacques Foccart dispose d'un bras armé officieux, à travers un réseau de correspondants du SDECE rompus à l'action psychologique, comme Pierre Debizet, cofondateur avec Foccart du Service d'action civique ou SAC en 1960, envoyé au Tchad pour restructurer le parti de Tombalbaye entre 1965 et 1968. Ils agissent souvent en dehors de la légalité administrative et internationale, mais lui échappent parfois totalement, car l'armée est souveraine. Jacques Foccart a permis au pouvoir gaulliste de prendre l'ascendant sur les soldats perdus de l'empire colonial et de l'OAS, et de les éliminer, voire de les recycler en cas de revirement. Ses hommes, formés dans la Résistance, à la Libération, et dans les guerres coloniales, sont rompus aux coups de force extralégaux. Ils sont en outre rejoints par d'anciens activistes et militaires mis en chômage par la fin des guerres coloniales. Le SDECE blanchit certains d'entre eux, en les répartissant dans des postes en Afrique. En contrepartie, leur mission est de renseigner, de protéger et de couvrir les pouvoirs amis de la France, en entravant par tous moyens les tentatives de subversion communiste. L'organisation remonte au directeur Afrique du SDECE, qui travaille en symbiose avec Foccart et plusieurs chefs d'État africains qu'il a souvent contribué à installer[9]. Il semble en revanche que la direction du monde arabe, le secteur A, soit à peu près totalement autonome de Foccart.

Les différents réseaux ne sont pas étanches. Ainsi le discret mais désormais célèbre Maurice Robert (1919-2005)[10], entré au SDECE en 1954, qui effectue toute sa carrière dans les réseaux Foccart et la Françafrique. Chef de poste à Dakar de 1955 à 1959, il devient ensuite chef du secteur Afrique jusqu'en 1969. Il y préside à l'installation d'Omar Bongo, avant de soutenir activement et secrètement l'insurrection du Biafra (1967-1970), dont il tente de convaincre Foccart et de Gaulle du bien-fondé. Il équipe en armes, mercenaires et matériels le Biafra, et invente le concept de « génocide » qu'il médiatise pour obtenir un soutien planétaire. Il devient chef du service de renseignement de 1968 à sa mise à l'écart du SDECE en

1973. Entré chez Elf où il poursuit ses activités, il est nommé ambassadeur de France au Gabon en 1979 à la demande de son président, poste qu'il occupe jusqu'en 1982 avant de revenir à Elf. Il entre alors au Club 89 créé en 1981 par Michel Aurillac et Alain Juppé, où il est conseiller de Jacques Chirac aux côtés de Raymond Bourgi, qui circule entre Paris et Libreville.

Les aspects économiques et le bras armé d'Elf Aquitaine

La France garantit de la sorte ses intérêts économiques et stratégiques, qu'il s'agisse des gisements d'uranium au Niger, des réserves pétrolières du Gabon, ou des gisements de bauxite en Mauritanie. Elle garantit ses propres investissements, assure sa sécurité stratégique dans l'accès aux matières premières, et garantit les investissements de ses alliés. Le président Omar Bongo, placé à la tête du Gabon en 1967, fidèle d'entre les fidèles, se forge un petit émirat tropical au cœur de la Françafrique. Il en devient le pilier et l'obligé. Par cette politique, la France établit la prospérité de certains groupes, publics ou privés, notamment Elf Aquitaine, dont la destinée était devenue incertaine après la perte de l'Algérie. Des intérêts et réseaux privés, arabes, corses et marocains notamment, ne tardent pas à s'intéresser à ce petit pays de tous les possibles.

Cette politique de puissance de la France repose sur les alliés du pré carré africain, qu'il faut tour à tour maintenir, et faire rentrer dans le rang. Ces alliés constituent pour Paris un groupe suiviste et loyal à l'ONU, qui lui assure une force de frappe lors des votes de l'assemblée générale annuelle de septembre. Pour contenir le communisme en Afrique, tenir les Américains à l'écart du continent, et maintenir un dispositif militaire efficace, quitte à porter la guerre chez l'adversaire (Angola, Congo, Nigeria, Ghana…), un financement régulier et conséquent est nécessaire. Ce rôle est

de plus en plus dévolu à Elf Aquitaine, une entreprise constituée au cours des années 1960 à partir de sociétés pétrolières, et née en 1967. Elle doit d'abord négocier avec les Algériens, puis avec les présidents africains, un rôle dévolu à André Tarallo, énarque corse et camarade de promotion de Jacques Chirac, Monsieur Afrique et n° 3 d'Elf pendant trente ans. En 2003, Elf se fond dans Total, issue de la Compagnie française des pétroles (CFP). Les intérêts de la classe politique française sont en outre bien compris par une poignée de chefs d'État africains (Gabon, Zaïre, Maroc, Côte d'Ivoire), qui savent récompenser et soutenir les partis politiques français pour leur implication dans les affaires africaines. Cet aspect financier est essentiel dans le discrédit de la Françafrique depuis la fin de la guerre froide. Les preuves sont rares, mais la pratique, étalée sur des décennies, ne fait aucun doute.

La France pétrolière s'investit d'abord dans les pays producteurs de son ancien empire (Gabon, Congo-Brazzaville), puis dans les anciennes colonies britannique (Nigeria) et portugaise (Angola, indépendant en 1975). Relativement neutre et respectueuse de l'Algérie, avec laquelle Valéry Giscard d'Estaing sécurise les approvisionnements gaziers, elle ne répugne pas à intervenir au Nigeria, ni à tenir tête à la riche Libye, dans le conflit franco-tchadien pour la bande d'Aozou, en pays Toubou, conquise par Kadhafi en 1973 et reprise par le Tchad en 1987, dont il faut contenir la poussée.

Une fois programmée la perte du pétrole algérien, la compagnie pétrolière d'État Elf cherche à développer des activités en Afrique subsaharienne. Les dictatures pétrolières du Gabon, d'Angola et du Congo-Brazzaville deviennent le terrain d'action privilégié d'Elf Aquitaine, bras financier de la Françafrique. La « grande œuvre » du réseau Foccart se situe au Gabon, où d'importantes réserves pétrolières sont découvertes dans un pays presque vide. Le colonel Robert installe en 1967 Omar Bongo à la présidence. En quarante et un ans, jusqu'à sa mort en 2008, Bongo devient

le parrain que l'on a vu, et le relais du Maroc en Afrique. Son pays devient en outre le pivot des intérêts mafieux corses en Afrique[11].

En 1994, l'éclatement de l'affaire Elf révèle *a posteriori* des circuits financiers qui alimentent un vaste système de corruption en France et en Afrique. Loïc Le Floch-Prigent, président-directeur général d'Elf de 1989 à 1993, condamné en 2003 pour des détournements de fonds de plusieurs centaines de millions, résume ainsi le système : « En créant Elf […] les gaullistes voulaient un véritable bras séculier d'État, en particulier en Afrique […]. Une sorte d'officine de renseignements dans les pays pétroliers. L'argent du pétrole est là, il y en a pour tout le monde. […] Elf fut et reste une pièce essentielle du dispositif néocolonial mis en place par Paris, quelques années après les indépendances, afin de maintenir sa tutelle économique et politique[12]. » Parole d'expert, mais qui ne saurait effacer la redistribution privée de pots-de-vin orchestrée par André Tarallo, qui reconnaît au terme du procès qui le condamne à sept ans de prison, que 420 millions de francs furent détournés pour la cause.

La coopération militaire

Les objectifs de la politique africaine de la France en temps de guerre froide sont portés par des accords de coopération militaire, qui sont des accords d'autodéfense entre la France et ses satellites. La France garantit la stabilité et la pérennité des régimes qui lui sont associés. Une contrepartie de cette politique consiste dans le maintien d'un réseau de bases militaires sur le continent, en Afrique de l'Ouest (Dakar), au Sahel (Centrafrique), à Djibouti et en Afrique centrale (Libreville). Ces bases sont de véritables porte-avions au cœur de l'Afrique. Elles jouent un rôle de dissuasion dans le pays hôte, et permettent d'intervenir très vite n'importe où. Les bases militaires et la politique africaine sont complémentaires.

Parmi les accords de coopération militaire signés avec la France, celui de la Côte d'Ivoire, le 24 avril 1961, moins d'un an après la création des Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI), confie la défense du pays aux forces armées françaises. Elles stationnent à Port-Bouët, dans la commune d'Abidjan, et sont appelées à intervenir sur demande d'Houphouët-Boigny quand les intérêts français sont menacés. Cela pour la version publique. Car dans le même traité, des accords secrets garantissent l'assistance et la protection française du régime en place. À l'instar des autres pays hôtes des forces françaises, ces accords créent une forme d'impunité et d'immunité, puisque la France s'engage à maintenir l'ordre politique. Ainsi, dans l'annexe I de l'accord de coopération du 24 avril 1961, entre la France, la Côte d'Ivoire, le Dahomey et le Niger, il est dit que ces pays peuvent demander l'aide de la France en matière de défense. Dans l'annexe II, ces pays s'engagent à fournir à la France, de manière privilégiée, les « matières premières et produits stratégiques » (hydrocarbures, uranium, lithium…). Pour les besoins de la Défense, ces États réservent leurs ventes à la France, « après satisfaction des besoins de leur consommation intérieure, et (ils) s'approvisionnent par priorité auprès d'elle ». Ils sont même prêts à limiter leurs exportations si l'indépendance française est menacée.

La « méthode Foccart » première version (1960-1963) repose sur le recours au SDECE, à des envoyés spéciaux, et à l'activisme dans les ex-AOF et ex-AEF balkanisées, c'est-à-dire morcelées en petits États quand elles auraient pu constituer de vastes fédérations, depuis les indépendances. Mais elle ne prévient pas la chute de l'abbé Fulbert Youlou en août 1963, le président du Congo-Brazzaville emporté par une révolte populaire soutenue par les syndicats. Traumatisés, les « amis de la France » comme Houphouët ou Senghor incitent Foccart à repenser son action autour de trois notions : endiguer les coups d'État, ce qui passe par l'assistance et la formation de gendarmes et de gardes présidentielles, refouler les ingérences politiques

étrangères de Cuba, de l'Algérie…, et gérer l'équilibre de la zone à l'échelle continentale [13]. La défense de l'Afrique devient une affaire globale, collective et militarisée. C'est sur ces bases que la « méthode Foccart » se réoriente désormais.

L'exception sénégalaise, un allié modéré dans la guerre froide

La République du Sénégal est indépendante depuis le 20 août 1960. Dirigée par un professeur, écrivain et ancien ministre de la République française, la plus vieille colonie française d'Afrique semble être un modèle de modération politique, même si le Premier ministre Mamadou Dia est brutalement renvoyé en décembre 1962. Deux mois plus tard, le 7 mars 1963, le référendum sur la nouvelle constitution instaure un régime présidentiel, et la primauté de l'Union progressiste sénégalaise. En 1966, l'UPS au pouvoir fusionne avec le Parti du rassemblement africain (PRA), seul parti d'opposition légal, de sorte que le pays se retrouve sous le règne du parti unique.

Léopold Sédar Senghor est réélu sans rival à la présidence le 25 février 1968. Puis l'UPS remporte les législatives avec liste unique, aucune concession n'étant accordée par les urnes en 1968. Le président Senghor remporte à nouveau la présidentielle le 28 janvier 1973 avec 97 % des suffrages. De style républicain, patriote et autoritaire, le président n'est pas corrompu. Il exerce avec une forme de despotisme éclairé sa fonction, semblant échapper à l'*hybris* du pouvoir. Alors que rien ne l'y contraint, n'était-ce la présence d'élites francophones éduquées, il autorise, après quinze ans de parti unique et autoritaire, en juillet 1974, comme un gage à son libéral ami Valéry Giscard d'Estaing, la fondation du Parti

démocratique sénégalais (PDS). Son dirigeant est Abdoulaye Wade (né en 1926), dont plusieurs amis prisonniers politiques sont libérés.

Certes, en 1978, et bien qu'il respecte constamment les échéances, ce qui est rare en Afrique, Senghor est réélu pour la cinquième fois avec 82,5 % des voix. Son parti-État, l'Union progressiste sénégalaise (UPS) devient membre de l'Internationale socialiste, sous le nom de Parti socialiste (PS), une marque de reconnaissance internationale malgré son autoritarisme. Le PS l'emporte avec près de 4 voix sur 5 face au Parti démocratique sénégalais (PDS) de Wade. Mais à la surprise générale, et alors que rien de l'y contraint, le président Senghor, après vingt ans de pouvoir, en décembre 1980, annonce sa démission : conformément à la Constitution, il désigne son successeur Abdou Diouf (né en 1935), son Premier ministre depuis 1970. Ce retrait volontaire, pacifique et non dicté par un impératif personnel, sécuritaire ou politique, en plein mandat présidentiel, est exceptionnel.

Abdou Diouf prend ses fonctions le 1er janvier 1981, comme en réponse, ou par anticipation, aux événements démocratiques et d'alternance qui affectent successivement la péninsule Ibérique, la Grèce, la France et bientôt la Pologne. En avril, son successeur instaure le pluripartisme. Diouf est réélu en 1983, 1988 et 1993, mais son score se normalise peu à peu, ce qui signifie un relâchement de la contrainte administrative, et une adoption par étapes de la démocratie électorale sur fond de perestroïka. Ses résultats passent de 84 % à 58 % des suffrages, en dépit du soutien des grandes confréries soufies de plus en plus actif.

Le Sénégal constitue un rare cas d'autoritarisme qui se démocratise progressivement, nous y reviendrons, à l'inverse, en quelque sorte, de celui de Bourguiba. Cela est lié à la haute stature intellectuelle de Senghor, membre d'une minorité chrétienne qui n'est pas menacée mais respectée, à ses convictions morales, politiques et religieuses, mais aussi à l'état du peuple sénégalais, qui est en partie scolarisé, alphabétisé et aiguillé par une

concurrence religieuse sans excès. Ce pays, qui ne souffre pas de la présence de matières premières ni de pétrole, a capitalisé sur l'ancienneté de son histoire coloniale et la qualité de ses liens avec la France. Il constitue à maints égards, en dépit de sa pauvreté, un cas unique dans le pré carré.

Du Congo-Léopoldville au Zaïre, un pays maintenu de force dans le camp occidental

En juin 1960, le Congo belge devient indépendant à l'issue de très vives tensions militaro-politiques, sous le nom de République du Congo, ou Congo-Léopoldville (rebaptisée Congo-Kinshasa en 1966). Dès le mois de juillet, la riche province sud du Katanga, à la frontière de l'Angola portugais et de la Rhodésie du Nord, fait sécession du Congo, gouverné par le leader indépendantiste et tiers-mondiste Patrice Lumumba. Le Katanga déclare son indépendance sous l'impulsion de Moïse Tshombe et des milieux d'affaires pro-Occidentaux, qui tentent de sauver la mise de leur retrait forcé. Le Katanga est une province ultra-riche en matières premières minérales.

Patrice Lumumba, que les Occidentaux redoutent, est destitué le 13 septembre 1960 à 34 ans avec l'aide de la Belgique, puis assassiné le 17 janvier 1961 par Belges et Katangais. Le Premier ministre Moïse Tshombe fait appel à des mercenaires français et belges, dont le girondin Robert (Bob) Denard, qui ont l'aval de Foccart et d'intérêts privés. De la fin 1960 à janvier 1963, les « affreux[14] » mènent la guerre au Katanga, une région immense dont ils parviennent à consolider l'indépendance de fait, malgré des moyens militaires limités. Tandis que les Américains appuient Joseph-Désiré Mobutu, sous-officier de l'ex-armée coloniale, qui reprend le pays aux lumumbistes. Les Katangais sont défaits à la chute d'Élisabethville, future Lumumbashi, le 21 janvier 1963. L'ONU a mis

deux ans à réintégrer le Katanga au Congo. Mais la guerre secrète des services franco-belges au Congo, avec l'appui des Sud-Africains et des Portugais, n'est pas terminée.

En 1965, Bob Denard est de retour au Congo, où il tente d'empêcher l'appui des castristes au Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA), qui se bat contre le Portugal, et la rébellion lumumbiste de Pierre Mulele, soutenue par la Chine. Dans des conditions très complexes, les Occidentaux soutiennent la mise en place du 1er choc (1 200 hommes) dirigé par le colonel Bob Denard en février 1965, qui mêle légionnaires et Katangais, en appui au gouvernement congolais[15]. Les chiens de guerre du 1er choc remportent des victoires sur les rebelles. La France continue ainsi de soutenir Moïse Tshombe, Premier ministre du Congo réunifié, et ne renonce pas, durant la décennie, à doubler les États-Unis, soutiens de Mobutu.

Face aux combats séparatistes et anticommunistes des marges, en novembre 1965, le lieutenant général Joseph-Désiré Mobutu, commandant en chef de l'armée, s'empare du pays, épaulé par une CIA qui ne veut plus tolérer d'incertitude concernant ce très riche pays d'Afrique centrale, clé de voûte de la sécurité régionale. Mobutu se présente en président du Congo pour cinq ans, au terme d'un scrutin sans opposition. En moins de deux ans, les partis sont dissous et les activités politiques interdites dans la république démocratique du Congo (1965-1971). Le 30 mai 1966, quatre personnages clés de la Première république sont pendus à Kinshasa, fraîchement rebaptisée.

Alors que le retour du Premier ministre exilé, Moïse Tshombe, est annoncé, en juillet 1966, d'anciens gendarmes katangais, aidés des mercenaires, se mutinent et s'emparent de Kisangani, ex-Stanleyville, ville minière du nord. En juillet 1967, une nouvelle mutinerie éclate à Kisangani, à la nouvelle que l'avion de Tshombe aurait été détourné sur Alger… En 1971, le Katanga prend le nom de Shaba (cuivre en swahili), et des

insurrections y sont à nouveau réprimées. Mais une deuxième guerre du Shaba débute le 13 mai 1978 : 4 000 rebelles armés venus d'Angola occupent Kolwezi, le principal centre minier de la province. Le Zaïre demande l'aide des États-Unis, de la France, du Maroc et de la Belgique pour restaurer l'ordre. Deux mille huit cents ressortissants européens sont sauvés par le 2e régiment étranger de parachutistes de l'armée française, épaulé par les Marocains de Dlimi.

La dite « révolution nationale » de Mobutu, peu idéologique en apparence, masque un régime pro-occidental où Américains, Belges et Franco-Marocains se disputent la prééminence. Mobutu répudie « et le capitalisme et le communisme », n'est « ni de droite, ni de gauche », mais promeut « l'authenticité » zaïroise. Noms de lieux et état civil sont zaïrisés : Joseph-Désiré Mobutu devient Mobutu Sese Seko. Le propagandiste en chef du régime, Sakombi Inongo, administre un culte de la personnalité du Président, allant jusqu'à voir son visage dans le ciel. Mais alors que régionalisme et tribalisme sont condamnés, la corruption et l'exportation de capitaux atteignent une ampleur considérable. À l'ombre de la guerre froide, Mobutu a mis en coupe réglée le plus riche pays d'Afrique.

Le fiasco du Cambodge, du soutien au génocide khmer

Quand prend fin la guerre d'Indochine, la France accorde l'indépendance au Cambodge sous la conduite de Norodom Sihanouk, fin 1953. En 1954, le roi abdique en faveur de son père Suramarit, pour éviter d'apparaître comme une survivance coloniale. La formation politique qu'il fonde, le Sangkum, obtient 83 % des voix aux élections de 1955. Partisan du non-alignement, il participe à Bandung en 1955. Sihanouk conduit une politique de « neutralité » qui le porte vers la Chine plutôt que vers les

États-Unis, parrains du Sud-Vietnam. La proximité avec la France n'en reste pas moins intense.

Aidé par les puissances régionales et internationales (France, États-Unis contre Chine, URSS et Tchécoslovaquie), le petit royaume sait jouer des rivalités de guerre froide, ce qui suscite croissance et décollage économique. Cette politique d'équilibre se poursuit durant la guerre du Vietnam, commencée en 1965, même si, de fait, Chinois et Vietnamiens occupent une partie croissante du territoire cambodgien, que ce soit pour alimenter le Sud-Vietnam ou pour se replier. Il s'ensuit des relations dégradées avec le Sud-Vietnam et la Thaïlande, alliés des États-Unis, puis une intervention au Cambodge de l'armée américaine, en 1969, contre le Vietcong.

Au Cambodge, le parti Sangkum s'éloigne alors de la Chine, se présentant en soutien d'un « socialisme bouddhique[16] ». En 1967, le Premier ministre Lon Nol réprime un soulèvement paysan au nord-ouest, poussant certains chefs marxistes (comme Khieu Samphân, docteur en économie de Paris en 1959) à rejoindre l'organisation communiste en forêt. Le chef de l'État, Sihanouk, rétablit ses relations diplomatiques avec les États-Unis en 1968. Mais l'Amérique veut davantage : elle négocie une aide économique accrue contre des bombardements sur les maquis vietcong, entamés en 1969. Norodom Sihanouk, qui a trop tendu la corde de ses alliances, est déchu le 18 mars 1970 par l'Assemblée. Réfugié à Pékin, il assiste à la naissance de la République khmère. Nixon annonce le changement d'alliance le 30 avril 1970. Sous parapluie américain, l'armée passe de 30 000 à 200 000 hommes. La corruption et la guerre minent un pays où la France est de plus en plus marginalisée.

Le Cambodge est aspiré par la guerre américano-vietnamienne. Pol Pot et Ieng Sary, qui ont étudié à Paris (à l'IEP et en électricité), s'y sont mariés, et y sont devenus communistes, forment les recrues venues de Hanoï et les intègrent à l'Armée révolutionnaire du Kampuchéa, qui compte

4 000 hommes en 1970. En 1973, 60 % du pays et un quart des habitants sont sous leur contrôle. Avec l'afflux de paysans, Phnom Penh passe de 600 000 à 2 millions d'habitants, car l'armée de Lon Nol ne contrôle plus que les grandes villes. En cinq ans, 600 000 à 700 000 Cambodgiens (sur 5,7 millions) sont tués.

Sihanouk est désormais allié aux communistes. À Pékin, il crée un Front uni national du Kampuchéa (FUNK), et forme un Gouvernement royal d'union nationale du Kampuchéa (GRUNK). Le 1er janvier 1975, le Front lance l'offensive finale des Khmers rouges : pendant cent dix-sept jours, Phnom Penh est assiégée. Le 17 avril, les Khmers rouges entrent dans Phnom Penh. À Paris, la presse applaudit : *Libération*, « Le drapeau de la résistance flotte sur Phnom Penh » ; *L'Humanité*, « Cambodge. C'est la victoire du peuple en armes ». Or, très vite, la décision est prise de vider les villes de leurs habitants, qui sont « invités » à travailler aux champs. Tout ce qui évoque la civilisation urbaine, des lunettes aux administrations, est anéanti. Une sorte de dékoulakisation[17] tropicale fait en quelques mois des centaines de milliers de morts et, en trois ans, 1,7 million, soit plus de 1 Cambodgien sur 5.

Les survivants des premiers massacres doivent contribuer à la fabrique d'un homme nouveau sous la houlette du Parti communiste du Kampuchéa (PCK). D'immenses travaux succèdent au démantèlement des structures familiales, économiques, étatiques et sociales. Des centaines de milliers d'hommes y périssent, souvent à coups de gourdins pour épuisement. Le chef du Kampuchéa démocratique est Khieu Samphân, et celui du PCK, Saloth Sâr, alias Pol Pot. Suite à la lutte déclenchée contre les Vietnamiens du pays, la guerre reprend en septembre 1977. En janvier 1979, les Vietnamiens prennent le pays, et la république populaire du Cambodge est proclamée.

Après trente-cinq ans de guerre en Indochine, des millions de morts et un génocide, l'Occident et son influence sont anéantis dans la région. Après

cent cinquante ans de présence française, il ne reste que des souvenirs, une très belle bibliothèque, des films et quelques bâtiments.

CHAPITRE V

Depuis La Baule, liberté des élites, silence et violence pour les peuples

Dans son discours du 11 septembre 1990 au Congrès, le président américain George Bush annonce un « nouvel ordre mondial », « période historique de coopération » entre les nations et contrepartie de la victoire de l'Amérique dans la guerre froide. Moins d'un an après la chute du mur de Berlin, les Occidentaux prennent conscience du tournant de l'histoire du monde. Les implications sont multiples : réunification de l'Allemagne et de l'Europe, fin des alliances de guerre froide, fragilisation des dictatures…

Ces dernières ont été atteintes par trois phénomènes dès les années 1980 : le contre-choc pétrolier, qui a causé les émeutes d'Alger en 1988 et la (fausse) chute du parti État FLN ; la crise de la dette, qui a mis fin à la dictature militaire au Brésil ; et les premières révélations sur les compromissions de guerre froide, comme l'illustre le livre de Gilles Perrault, *Notre ami le roi* (1990), qui dénonce la cruauté du régime de Hassan II. Après trente ans de soutien inconditionnel aux régimes alliés, le réajustement Nord-Sud est général : que vont devenir les alliés de la guerre froide ?

Le discours sur le « nouvel ordre mondial » est tenu en pleine guerre du Golfe. Saddam Hussein, asphyxié par le contre-choc pétrolier et le coût exorbitant de la guerre faite à l'Iran pour le compte de l'Occident (1980-1988), envahit le Koweït en août 1990 pour se rembourser. Au Conseil de sécurité de l'ONU, une URSS en sursis vote contre toute attente avec les Occidentaux. L'ordre libéral, l'économie de marché et la démocratie politique semblent devoir s'imposer. Mais qu'en est-il de l'Afrique, au moment où la Tunisie et l'Algérie sont en pleine transition politique, depuis 1987 et 1988 ? Deux mois avant George Bush, François Mitterrand a annoncé, dans le discours devenu célèbre de La Baule, un tournant de la politique africaine de la France. Est-ce un faux-semblant ou un tournant ?

Le discours de La Baule et les espoirs de démocratisation

Le discours de La Baule du président de la République française, au début de son second mandat, est écrit par le romancier Erik Orsenna. Il est prononcé le 20 juin 1990 devant la 16e conférence des chefs d'État d'Afrique et de France à La Baule, en présence de 37 chefs de pays africains. Le ministre français des Affaires étrangères, Roland Dumas, le commente ainsi : « Le vent de liberté qui a soufflé à l'est devra inévitablement souffler un jour en direction du sud. […] Il n'y a pas de développement sans démocratie et il n'y a pas de démocratie sans développement[1]. »

Pour la première fois, un lien ténu est établi par un des principaux bailleurs de l'Afrique, le président français, entre aides, investissements, échanges, et démocratisation. Mitterrand n'est certes plus le président de 1981, qui tonnait contre la politique néocoloniale du gaullisme. Son premier ministre de la Coopération et du Développement, Jean-Pierre Cot (1981-

1982), hostile au financement de l'Afrique par la France, a été rapidement débarqué. Et son successeur, Guy Penne, conseiller aux Affaires africaines jusqu'en 1986, n'est plus là. Depuis la cohabitation, François Mitterrand s'appuie sur son fils Jean-Christophe, *alias* « Papamadit » selon les chefs d'État du pré carré, pour maintenir des relations intimes et directes au sein du village africain, et avec ses présidents, qui font souvent antichambre à Paris pour décrocher aides, lignes de crédits et autres privilèges.

Mais en 1990, le garant de l'ordre du camp occidental en Afrique annonce pour la première fois la « conditionnalité » de l'aide et des échanges. Les pays d'Afrique sont pudiquement invités à engager leur pays sur la voie de la démocratie, s'ils veulent bénéficier des meilleures relations avec Paris et les bailleurs de fonds. Cette réciprocité était inconnue sous la guerre froide.

La France en profite pour réfuter le soupçon qui lui est prêté de se désengager d'Afrique au profit de l'Europe de l'Est. Elle « est décidée à poursuivre sa politique et donc à aider l'Afrique, quoi qu'il en soit et quoi qu'on en dise ». Mais si « la France rest[e] fidèle à son histoire, [elle] *liera tout son effort de contribution aux efforts qui seront accomplis pour aller vers plus de liberté* », ajoute-t-il. Un ange passe sur la conférence, car nul ne sait encore ce que signifient ces propos. Mais un signal est envoyé quelques mois plus tard. Le 1er décembre 1990, l'allié tchadien toubou Hissène Habré, soutenu par la France quand il fallait contenir Kadhafi jusqu'en 1987, et couvert quand il exécutait ses opposants et rivaux par milliers, est débarqué par la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) française au profit d'un homme neuf, compagnon devenu rival, l'officier-pilote de formation française Idriss Déby, futur pilier de la Françafrique !

Cette nouvelle séquence n'a guère de succès auprès des alliés du pré carré, plutôt crispés. En dépit de la nouvelle ligne adoptée par le Quai d'Orsay, l'Élysée doit ménager ses alliés. Après le modeste coup d'éclat de

La Baule, les derniers sommets Françafrique de François Mitterrand tentent de redresser le balancier.

Une nouvelle génération pour de mêmes méthodes en Afrique ?

Un quart de siècle après La Baule, la marche forcée vers la démocratie n'a pas eu lieu. En revanche, les formes ont en partie changé. Lorsqu'il arrive au pouvoir, le président Déby promeut une Conférence nationale souveraine au Tchad en 1993. Elle devait faire école. La fiction politique ainsi mise en scène permet à Déby d'asseoir son pouvoir auprès des secteurs de la population. Mais ce nouvel écran traduit davantage les nouvelles règles de l'autoritarisme que sa fragilisation.

Plus à l'ouest, l'ancienne Haute-Volta, rebaptisée Burkina Faso (« pays des hommes intègres ») en 1984[2], a connu une expérience révolutionnaire après le coup d'État de Thomas Sankara en 1983. Son acolyte, Blaise Compaoré, s'empare du pays lors du coup d'État de 1987 avec le soutien de la France. Le FMI fait entrer le pays dans le cadre de ses réformes d'assainissement, tandis que, au crépuscule de la guerre froide, le Burkina devient un solide pilier de la Françafrique. L'ancien putschiste s'impose en vieux sage du village franco-africain après le départ des Houphouët-Boigny (1993), Hassan II (1999) et Eyadema le Togolais (2005). La France s'appuie sur Blaise Compaoré, médiateur dans les conflits régionaux (en Côte d'Ivoire en 2007 ou au Mali en 2012).

D'après l'historien Jean-Pierre Bat, « [Blaise Compaoré] fut sous les mandats de Jacques Chirac et de Nicolas Sarkozy un allié fidèle et irremplaçable de la France en Afrique de l'Ouest », et un ardent promoteur de la diplomatie secrète. Adepte des rencontres à huis clos, il ne répugne pas à intervenir chez ses voisins comme en Côte d'Ivoire, où son rôle dans

la grande crise des années 2000 n'est pas que diplomatique, puisqu'il fut accusé par Abidjan d'avoir joué au « pompier pyromane » en 2002 dans le nord aux côtés des Forces nouvelles[3], au début de la guerre civile.

En interne, l'ancien soldat est élu président une première fois en 1991 – peut-être est-ce là une réponse au discours présidentiel de La Baule ? Mais l'opposition boycotte l'élection visant à ratifier le *putsch* fondateur du règne. Seuls 25 % de la population auraient voté. Réélu en 1998, en 2005 puis en 2010 (à plus de 80 % des voix), il entre dans la catégorie des « présidents à vie », tout en sacrifiant au rite d'apparence démocratique. Insatiable en dépit de ses promesses, il tente en 2014 une ultime réforme électorale pour une cinquième élection. Cela allait causer sa chute, vingt-cinq ans après La Baule, comme si les choses n'avaient pas changé.

Forcer le verrou des trois ou quatre mandats consécutifs est fatal à Mamadou Tandja au Niger en 2010, ou à Zine Ben Ali et Hosni Moubarak en 2011. Plus d'une génération après La Baule, les cartes sont-elles rebattues ? Dans ces trois cas, la crise économique et financière mondiale de 2008 a émaillé le dernier mandat présidentiel de tensions sociales…, au point que le pouvoir perd le soutien des forces de l'ordre, hormis la garde présidentielle.

Blaise Compaoré incarne cette figure du président qui ne sait plus quitter son palais. Un multipartisme de façade a été tenté après La Baule, comme au Gabon sous Omar Bongo, afin d'obtenir la clémence des institutions internationales. Pourtant, Paris, par le truchement des réseaux corso-africains de Charles Pasqua, bafoue allègrement le vote des Gabonais pour imposer ses résultats en 1993[4]. Blaise Compaoré est aussi soutenu par la France qu'Omar Bongo jusqu'en 2009. Quand le régime ce Compaoré tombe en octobre 2014, la France l'exfiltre pour le sauver après la prise d'assaut de l'Assemblée nationale le 30 octobre. Ali Bongo en revanche, le fils d'Omar, succède à son père, même si les services de l'État français lui rendent la vie plus difficile sous François Hollande. En atteste la

documentation mise à disposition de Pierre Péan en 2014 et 2015 qui établit des pratiques jusqu'alors masquées.

La lutte contre l'islamisme, nouvelle martingale de l'autoritarisme dans le monde arabe

Dès les années 1970, l'islamisme devient l'idéologie de combat des classes moyennes arabisées contre les « dictatures arabes ». Les signaux sont la défaite du nationalisme arabe dans la guerre des Six Jours, en 1967, puis la victoire de la révolution islamique d'Iran en 1979, qui galvanise l'islam politique. Le cheminement original de la Tunisie, qui la mène précocement sur la voie de l'islamisme, dès les lendemains de 1967, jusqu'à la révolution de 2011, en fait un cas exemplaire, très significatif du fait que l'islamisme, à son corps défendant, consolide l'autoritarisme.

L'association Jamaat al-Islamiya, un « groupe islamique » fondamentaliste, est créée à Tunis en 1972. Elle devient Mouvement de la tendance islamique (MTI) en 1981. Cette nouvelle force idéologique montante des années 1980 pourrit la fin de règne de Bourguiba. Face aux émeutes qui se succèdent, comme celles du pain en 1984, la police emprisonne des milliers d'islamistes à côté des marxistes, et multiplie les procès. Le nouveau ministre de la Défense, le général Ben Ali, s'en saisit pour préparer le coup d'État du 7 novembre 1987, avec le soutien de la CIA. Bourguiba est écarté après trente ans de règne lors d'un « coup d'État médical ».

En 1988-1989, la Tunisie connaît une vraie-fausse ouverture politique. La presse évoque une transition. Le régime libère des milliers de prisonniers islamistes, met fin au parti unique, et accepte la création de

partis politiques. En février 1989, le parti Ennahda succède au MTI. En 1989, la présidence à vie est supprimée, et des élections générales ont lieu le 2 avril 1989. Les islamistes se présentent en indépendants. Pourtant, la Tunisie compte dès 1989 son premier nouveau prisonnier politique, l'intellectuel de gauche Jelloul Azzouna. Puis Ben Ali est élu par 99,27 % des voix… Le changement a-t-il eu lieu ?

Après la chute du mur de Berlin, Ennahda, qui estime que son heure est venue, fomente des incidents à Tunis. Ceux-ci redoublent en août 1990, après que Saddam Hussein a envoyé son armée au Koweït. Le « laïc » Saddam fait d'ailleurs appel aux Frères musulmans du monde arabe pour défendre l'Irak, la plupart des États arabes s'étant solidarisé avec l'émirat envahi et son parrain saoudien effrayé. Début 1991, sur fond de guerre du Golfe, une montée des tensions s'opère en Algérie, où le jeune parti islamiste du Front islamique du salut (FIS) est galvanisé par sa victoire aux élections locales de juin 1990.

Dans ce contexte délétère, le régime autoritaire tunisien revient à une vieille technique : le 28 septembre 1991, il dénonce un complot islamiste contre la République. Après de multiples arrestations, un procès a lieu en 1992, sur fond de guerre civile qui débute en Algérie. Des milliers d'islamistes d'Ennahda sont jetés en prison. Mais la gauche, les démocrates et les libéraux, dont certains se croient à tort à l'abri, sont frappés. Le régime parvient cependant avec habileté à faire illusion jusqu'à la seconde élection présidentielle de 1994.

Ben Ali met en avant quelques changements, comme la création d'un conseil constitutionnel, ou la réforme de l'école, confiée au brillant penseur perspectiviste Abdelmajid Charfi. Celui-ci revient sur les excès de l'arabisation idéologique des années 1970. Ces réformes se doublent d'un total contrôle de la presse, sur fond de pression imposée par la guerre civile algérienne qui terrasse l'opinion publique, et pousse à la bienveillance les gouvernements européens redoutant une déferlante islamiste au Maghreb.

Au cours des années 1990 s'impose la nécessité de combattre l'islamisme, en un front uni des régimes arabes et des pays occidentaux. Cette prise de conscience s'opère par étapes, articulées autour de la guerre civile algérienne (1992-2000), les attentats en Égypte, ceux du 11 septembre 2001, la guerre d'Afghanistan et celle d'Irak, qui commencent en 2001 et 2003. Pendant ce temps, le président Ben Ali est réélu cinq fois ! De fait, un nouveau pacte est conclu entre les régimes arabes autoritaires et leurs partenaires occidentaux. Un premier pacte (tacite ou secret) est acté pendant la guerre civile algérienne, puis un second après le 11 septembre 2001, que les États-Unis dénomment « guerre mondiale contre la terreur ». Comme ses rivaux maghrébins et orientaux, la Tunisie a carte blanche pour mater ses opposants.

Avec sa désinvolture bonhomme et cynique, le président Jacques Chirac a su exprimer cette libéralité si éloignée du discours de La Baule : « Il faut bien que les dictateurs gagnent les élections, sinon ils n'en feront plus[5] ! » Au-delà de la boutade, le président français réaffirme sa confiance aux régimes autoritaires arabes. À Tunis, après cinquante et un jours de grève de la faim de la militante de gauche Radhia Nasraoui, il déclare en décembre 2003 : « Le premier des Droits de l'homme, c'est manger, être soigné, recevoir une éducation et avoir un habitat. De ce point de vue, il faut bien reconnaître que la Tunisie est très en avance sur beaucoup de pays. » Puis, lors du dîner d'État, le Président insiste sur « la consolidation de la démocratie » en Tunisie, comme si, du fait de la lutte contre l'islam politique, véritable bâton de maréchal du président Ben Ali aux yeux des Occidentaux, tout était permis, y compris le reniement des principes démocratiques élémentaires. Le soulèvement antidictatorial de 2011 en Tunisie, et la victoire dans la foulée des islamistes aux élections, font apprécier à leur juste valeur ces propos présidentiels.

Les effets sociaux de la mondialisation libérale

Cette complaisance politique se double, depuis les années 1970, d'un changement dans les paramètres de la gouvernance mondiale des Organisations de Bretton Woods. Suite aux théories économiques libérales de Friedrich Hayek et de Milton Friedman, membres de l'École de Chicago, qui forgent la politique de l'offre et le monétarisme, la doctrine économique renoue en partie avec les fondements du libéralisme du XIX^{e} siècle. Mais la technique de gouvernement est aussi une politique économique et sociale qui vise l'extension des mécanismes du marché. Par la voix du Fonds monétaire international (FMI) et différents canaux, les politiques publiques imposées aux États dominés du tiers-monde sont réorientées.

La fin de l'étalon-or en 1971 a libéré la création monétaire. Cela a provoqué des bulles finançant à crédit les économies en développement, d'où sort la crise de la « dette du tiers-monde », vers 1978-1980. Les Institutions financières internationales (IFI) promeuvent alors une nouvelle approche de prêts aux pays endettés, les Plans d'ajustement structurel (PAS), comme au Maroc (1983-1992) ou en Tunisie (1986). La Banque mondiale déplace alors ses prêts projets (barrages, centrales électriques, etc.) vers ces PAS, poussant les États endettés à restructurer leur économie, leur dette, et à dégonfler les budgets publics (éducation, santé).

Dix ans plus tard, à La Baule, le président Mitterrand s'émeut de ces politiques qui bloquent la croissance du tiers-monde. Le « revenu par tête diminue chaque année, la part de l'Afrique dans la concurrence mondiale recule, les investissements se font plus rares, ici ou là la famine resurgit, la dette s'alourdit. Bref, on est installé cruellement dans le cycle infernal "dette sous-développement", tandis que la population croît », déclare-t-il. Les exigences financières mettent fin à l'endettement, mais le

rééchelonnement des dettes ampute la croissance et nuit aux programmes sociaux.

Ces réformes économiques instillées par le FMI et la Banque mondiale bloquent l'expansion du secteur public, et s'accompagnent de réformes financières et monétaires, au prix de fortes dévaluations. Un pays très endetté comme le Maroc voit sa monnaie dévaluer, les progrès scolaires et sociaux stagner, et le chômage des diplômés exploser. À partir de 1997-1998, épaulé par l'Union européenne et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) le royaume est incité à libéraliser ses échanges. Le désarmement douanier réduit ses ressources, aggrave le déficit commercial et affaiblit plusieurs pans de son industrie. La politique d'austérité a des résultats : le déficit budgétaire est ramené de 12 à 3 % entre 1982 et 2000. De nombreuses entreprises d'État sont privatisées, au risque d'une appropriation patrimoniale, sur laquelle nous reviendrons. La nouvelle gouvernance est pilotée par des technocrates formés dans les Écoles de *management* mondialisées. Au Maroc, entre 1993 et 1997, Hassan II confie le gouvernement à des technocrates éloignés de la classe politique forgée au nationalisme.

En 1999, le directeur général adjoint du FMI, Alassane Ouattara (futur président de la Côte d'Ivoire en mai 2011), définit les trois piliers du développement en cas de PAS réussi : « Une bonne politique économique, un environnement juridique et politique approprié et un développement social équitable. » Au lieu de quoi, la Côte d'Ivoire plonge dans la guerre civile au cours des années 2000 ; la première économie d'Afrique de l'Ouest francophone fait un bond en arrière. Les Institutions financières internationales (IFI) prennent conscience des excès induits par les politiques de restriction des États en développement. La croissance ralentit, atteint au Maroc 2,2 % par an dans les années 1990, le chômage des diplômés s'envole au Maghreb, et des émeutes urbaines s'enchaînent (Le Caire en

1977, Tétouan et Tunisie en 1984, Alger en 1988, Fès en 1990). Or les indicateurs se dégradent dans les hôpitaux et les universités.

Dès 1999, le FMI et la Banque mondiale intègrent les critiques adressées aux Plans d'ajustement structurel car leur légitimité est posée. Ils réorientent leurs actions vers la lutte contre la pauvreté. Les conditionnalités sont multipliées dès les années 1990, afin de responsabiliser les autorités locales. De nouvelles facilités de prêt sont accordées par le FMI, sous condition de résultats dans la durée. La Banque mondiale relance les grands projets de développement et d'équipement (accès à l'eau potable, à l'irrigation, etc.). En 2002, une directive sur les conditionnalités rappelle « que les documents de programme, notamment les lettres d'intention, seront préparés par les autorités (avec la coopération […] du FMI) et qu'ils représentent les objectifs de l'action des pouvoirs publics[6] ». Associer et responsabiliser les gouvernements locaux est primordial, mais ont-ils le choix ?

Des standards de gouvernance imposés aux élites du tiers-monde

Depuis les années 1990, la mondialisation des normes et des politiques publiques touche aussi en amont la formation des cadres et le *management*[7]. Une élite mondiale de *managers* et de financiers est formée en anglais dans les *Business School*. Des élites africaines et arabes triées sur le volet s'insèrent dans cette dynamique, qui permet à de jeunes *managers* de se former à la *lingua franca* économique, et d'enchaîner stages et expériences à Londres, New York, Paris ou Hong Kong. Ces « modes », diffusées à l'initiative des États-Unis, ne touchent qu'une partie des futures élites, dont Alassane Ouattara est représentatif. Dans chaque pays, États-Unis et

Institutions financières internationales (IFI) disposent de candidats aux plus hautes fonctions financières.

La France n'est pas étrangère à ces réformes qui bousculent ses écoles de commerce, dites de *management*, mais aussi les Instituts d'études politiques (IEP) et quelques facultés d'économie. Par capillarité, une fraction des élites francophones du Maghreb et d'Afrique est touchée par le Saint Graal de la mondialisation libérale. Après sa contribution à la formation d'économistes marxistes dans les années 1950, Paris passe à la formation d'une classe dirigeante mondiale homogène convertie aux valeurs des organisations internationales. La nouvelle gouvernance repose sur des réglementations et régulations globales.

Souvent en relation avec les formations françaises, ou sur place en coopération, le Maghreb et l'Afrique n'échappent pas à la règle. La France accueille depuis les indépendances plus de 30 000 étudiants marocains par an, des milliers d'Algériens, devenus aussi nombreux, et plusieurs milliers des meilleurs bacheliers tunisiens boursiers de leur gouvernement (10 000 par an au total tous parcours compris). Un courant de formation des plus aisés passe aussi par les universités nord-américaines, mais aussi par l'Allemagne ou le Royaume-Uni. En dépit de l'installation sur place d'un nombre croissant d'étudiants étrangers après leurs études, l'impact du retour des diplômés « mondialisés » dans leur pays ne peut être négligé.

Se développe en parallèle un enseignement supérieur privé en *management* et gouvernance au Maroc, sur fond de crise de l'université publique… Au Caire, à Beyrouth puis au Maroc (Ifrane), des universités américaines ont montré la voie, et formations américaines et françaises influencent les élites locales. Après que Hassan II a promu des technocrates issus des grandes écoles dans son gouvernement, à la tête des grandes entreprises publiques et privées, jusqu'au cabinet royal, à la fin des années 1990, les élites créent des institutions pour leurs enfants[8]. À la fin des années 2000, Rabat se dote d'une école de gouvernance et d'une université

internationale qui tentent de diffuser ces modèles. C’est moins convaincant en Afrique et en Algérie, mais ces pays participent à une coopération universitaire internationale, et envoient des étudiants à l’étranger, au risque de perdre des compétences. Un cadre africain sur deux formé à l’étranger ne revient pas chez lui.

Ainsi s’opère la diffusion de standards de gouvernance conformes au « libéralisme » mondial : lutte contre l’inflation, privatisation des activités productives et tertiaires, lutte contre les déficits, stimulation de la croissance, libéralisation financière, privatisation de l’enseignement et des services publics. Est-ce probant ? Les économies peinent à sortir du modèle étatiste. En Algérie, la fin de l’immense secteur public installe un chômage de masse (les fameux hittistes) et alimente les maquis de la guerre civile des années 1990. Ce chômage intensifie dès les années 1990 l’émigration clandestine vers l’Europe, maghrébine puis africaine, à travers Gibraltar (200 000 personnes par an), un chiffre à nouveau atteint après 2011 dans le détroit de Sicile. La phase libérale permet de reconfigurer le capitalisme en Algérie et au Maroc, où le roi possède vers 2010 un quart du PIB et la moitié de la capitalisation boursière du pays. En Algérie naissent des sociétés privées d’enfants de la *nomenklatura*, comme l’empire éphémère de Rafik Khalifa en 2003, avant sa faillite en 2007.

Le référentiel de la « croissance » absorbé par les indicateurs sociaux ?

Il existe deux manières de sortir de la crise et de la stagnation économique des années 1980 en Afrique. La première, ardue et encadrée, consiste à mettre en œuvre les réformes du Fonds monétaire international (Maroc, Tunisie, Sénégal) ; la seconde, plus destructrice, consiste à alimenter les crises sociales et nationales, au risque de l’aventure armée (la

guerre civile algérienne des années 1990, le génocide du Rwanda qui inaugure les guerres du Congo au milieu des années 1990, ou la guerre civile en Côte d'Ivoire des années 2000). Une troisième solution est d'ordre individuel, c'est la route de l'exil et de l'émigration. À vrai dire toutes ces possibilités sont explorées de front. Reste qu'en termes de gouvernance en Afrique, hors situation de conflit, voire après un conflit de répartition qui a dégénéré (comme au Rwanda), la remise en ordre néolibérale se poursuit.

Les Institutions financières internationales ont demandé avec insistance à la France de dévaluer le franc Communauté financière africaine (CFA), ce à quoi François Mitterrand a répondu par la négative à La Baule. Mais le gouvernement de cohabitation d'Édouard Balladur dévalue le 2 août 1993. Il suspend le change du franc CFA et divise par deux sa valeur. Désormais, 100 francs CFA équivalent à 1 franc français, soit une dévaluation de 50 % du CFA (1 franc CFA vaut 0,01 franc, avant le passage à la conversion euro en 2000). Cette réforme, attendue par les organisations internationales, abaisse le pouvoir d'achat des citadins africains, habitués à consommer du blé et des machines importés. Mais en quelques années s'observe une forte relance des productions locales (cacao et café en Côte d'Ivoire par exemple, coton au Sahel…). Il faudrait une main de fer subtile et un consensus national pour réussir la transition des économies étatiques subventionnées, voire socialisées, aux économies libérales de marché. C'est rarement le cas, d'autant que les mouvements des matières premières ne sont pas contrôlés par les petits producteurs nationaux.

L'absence de consensus se traduit par de graves dysfonctionnements des régimes africains (corruption, conflits régionaux ou ethniques, exportation sauvage de capitaux, clientélisme…), qui gomment tout ou partie des effets bénéfiques de la dévaluation. Il faut attendre la fin des conflits de l'Afrique des Grands Lacs vers 2003, d'Algérie et d'Afrique de l'Ouest, alimentés par la contrebande d'armements et le marché de la drogue, pour que la croissance africaine décolle dans les années 2000. Le boom mondial sur les

matières premières en est le premier facteur jusqu'en 2008, qui suscite investissements et achats massifs des nouveaux clients comme la Chine.

Après quinze ans de mondialisation marchande (1990-2005), les dégâts humains en Afrique et au Moyen-Orient ont été parfois dramatiques au sortir de la guerre froide, et les populations restent loin de la classe moyenne mondiale. Fortes de ce constat, les Institutions financières internationales (IFI) se livrent à une autocritique. Elles se donnent des « Objectifs du millénaire pour le développement » (OMD), qui privilégient la qualité du développement sur la rigueur financière et budgétaire. La Banque mondiale impose de nouveaux outils de développement qui vont à l'encontre des recettes élaborées dans les années 1970 et 1980. Mais certains se demandent si ces objectifs, en dépit des bonnes intentions proclamées, ne sont pas un nouveau cheval de Troie des politiques néolibérales[9].

Il est prématuré, vers 2015, de juger les effets de cette réorientation. Les conflits des années 1990 ont imposé aux IFI un tournant politique, mais après le faux tournant de La Baule, l'Afrique digérera-t-elle les OMD ?

La « décennie noire » d'Algérie plante un nouveau décor au sud de la Méditerranée

En 1979, la révolution islamique d'Iran trace une voie mondiale à l'islam révolutionnaire. Le *djihad* afghan, soutenu par les États-Unis, financé par l'Arabie Saoudite, et porté par le Pakistan, attire 25 000 combattants « arabes ». Après le retrait soviétique et la guerre froide, idéologie djihadiste, bailleurs de fonds, combattants et armes sont disponibles. En janvier 1992, un nouveau *djihad* d'ampleur internationale

s’installe en Algérie. Cette guerre civile entre groupes djihadistes et l’armée algérienne est la première du genre dans le monde arabe. Vingt ans sont nécessaires pour que de telles circonstances se remettent en place en Syrie/Irak. Cette guerre en Algérie devait durer dix ans.

Elle débute en janvier 1992, lorsque le haut comité d’État annule les élections législatives en cours, à l’initiative des généraux « janviéristes ». Ses pires années sont la séquence 1994-1997. Mais il est difficile de définir un terme précis. L’élection présidentielle de 2000, avec le retour d’un président « élu » par le peuple, Abdelaziz Bouteflika, donne à penser que la guerre s’achève. C’est oublier que les années 2000-2002 sont encore très meurtrières dans certaines régions d’Algérie, et que le « terrorisme » décroît lentement. À la fin des années 2000, les autorités estiment encore les terroristes des maquis à plusieurs centaines, alors que la « décennie noire » a pris fin.

Plusieurs traits caractérisent cette « guerre invisible », ainsi qualifiée par Benjamin Stora, qui se déroule à huis clos, sans journalistes étrangers, après que des centaines de journalistes ont été assassinées. Cette guerre sans visage en connaît néanmoins un, celui d’une femme effondrée pleurant ses enfants assassinés lors d’un des plus gros massacres de la guerre, aux portes de la capitale, au village de Bentalha. Autre caractéristique propre à une guerre sans images, l’inconnue du nombre de morts, qui oscille en fonction des sources dans une fourchette allant de 120 000 à 250 000 morts. Ce conflit est comparable aux guerres du Liban, d’Irak et de Syrie, bien plus médiatisées. Le curseur peut être raisonnablement placé autour de 200 000 morts, ce qui est considérable pour une guerre presque exclusivement interne.

Des tentatives d’internationalisation du conflit ont lieu à plusieurs reprises, en particulier avec les prises d’otages doublées d’assassinats d’étrangers, et d’attentats à Paris ou au Maroc. Mais le front sécuritaire dressé par l’armée algérienne et ses partenaires tient bon. Le Maroc s’est

claquemuré dans ses frontières en 1994. Les États-Unis ont estimé en 1994-1995 que la révolution islamique allait submerger le régime, sans que cela n'influe sur la guerre. Le Vatican et plusieurs ONG ont réussi à faire dialoguer les forces politiques en présence en 1994-1995, au point de parvenir à la plateforme de Sant'Edigio, un compromis réfuté par l'État algérien qui accentue sa guerre anti-islamistes. Le conflit déborde néanmoins en France, où il se mue en affrontement de propagande et de contre-propagande, dont le thème central est le « qui tue qui » ? Les « éradicateurs » accusent les islamistes d'être responsables des violences, tandis que les « dialoguistes » (de Sant'Edigio) accusent l'État algérien de les orchestrer, pour singer la guerre civile et garder le pouvoir.

Dans cette guerre psychologique et sur le terrain, l'État algérien marque des points. En dépit des centaines de milliers de victimes et d'exilés, des millions de déplacés et de la dévastation sociale et économique (même si le nerf pétrolier de la guerre n'est pas touché), l'armée algérienne remporte pied à pied sa guerre contre le « terrorisme ». L'islamisme armé est vaincu les armes à la main, non sans avoir terrorisé les peuples voisins et démontré aux tenants de l'islam révolutionnaire que sans casser le binôme États arabes/États occidentaux, la victoire est impossible. En l'espèce, le soutien sans faille de l'État français (hors tensions inévitables) a été déterminant dans la victoire finale : le paroxysme de violence atteint au Maghreb depuis la guerre d'Algérie est moindre par rapport à l'Afrique centrale, mais sa puissance symbolique et politique est très supérieure dans l'espace méditerranéen, où il installe durablement de nouveaux rapports à l'islamisme armé.

De la « décennie perdue » à la nouvelle croissance en Afrique ?

Après 1989, les pays d'Afrique espèrent recueillir les « dividendes de la paix », par allégement de leur dette, et un surcroît d'aide au développement. Ces espoirs sont vite déçus. En dépit des promesses, l'Europe de l'Est, en pleine décroissance, capte l'essentiel de la manne, et les États occidentaux, libérés des dépenses d'armement, s'endettent davantage. Pire, la fin de la guerre froide favorise des facteurs de déstabilisation. La fin du conflit afghan jette des milliers de djihadistes aguerris sur les routes (dont 400 Algériens) qui portent la guerre dans plusieurs pays. La vente à la découpe des arsenaux postsoviétiques suscite un afflux d'armes au Liberia, en Sierra Leone, en Yougoslavie, au Zaïre. Le film américain *Lord of War* (2005) illustre ce « commerce » avec ses convoyeurs, ses avions, ses passeurs, etc. Enfin, l'Afrique, avant le boom des matières premières des années 2000 et la pétrolisation du golfe de Guinée, perd un temps sa valeur stratégique au profit de la croissance asiatique.

Échaudés par le désastre somalien en 1993, les Américains[10] sont rejoints par les Français en 1994-1995, dont l'armée et les autorités sont mises en accusation dans le génocide rwandais[11]. À cause de ces nombreux conflits (Somalie, Sierra Leone, Grands Lacs, Algérie…), la fin de la guerre froide a un impact médiocre sur l'économie du continent au cours des années 1990. En termes de démocratisation, les vieux réseaux et les anciens comportements perdurent. Et la dynamique du développement peine à renouer avec les tendances des années 1960.

Or la population d'Afrique est partie pour doubler à nouveau en trente ans (1990-2020), passant de 629 millions d'habitants à 1,3 milliard, rendant tout immobilisme intenable. En juin 1991, après la décennie « perdue », les dirigeants africains réunis au sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Abuja (Nigeria) instaurent par traité une « Communauté économique africaine » pour 2025. Puis des initiatives surgissent au début du XXIe siècle. L'ONU prépare en 2000 le Sommet du millénaire chargé de remettre l'Afrique au centre des préoccupations mondiales. Le lancement

de la lutte contre la pauvreté prend acte de l'échec des vieilles stratégies de développement, et prépare le terrain au changement de cap de la Banque mondiale.

En 2001, alors que plusieurs régions du continent sont à feu et à sang, des chefs d'État africains décident d'élaborer un plan de développement endogène, associé aux bailleurs de fonds. Alors que l'aide publique au développement (APD) reste faible (quelques dizaines de milliards de dollars), les grandes puissances financières du continent veulent s'imposer. Le projet est lancé par le chantre de la « Renaissance africaine », le président sud-africain Thabo Mbeki. Son Plan du millénium (MAP) est porté de concert par le président du Nigeria Olusegun Obasanjo et le nouvel élu Abdelaziz Bouteflika, soucieux de redorer le blason algérien. Le MAP prône une bonne gouvernance politique et économique, en appui au secteur privé. L'Égypte est à son tour cooptée. Mais un projet concurrent émerge au Sénégal avec l'appui français : Abdoulaye Wade propose le plan Omega, qui insiste sur l'importance de l'APD et des infrastructures.

La fusion entre ces deux plans, sous l'égide des Nations unies, donne naissance à la Nouvelle Initiative Africaine, adoptée au Sommet de Lusaka (Zambie) en 2001, connue sous l'acronyme anglais de NEPAD (*New Partnership for African Development*). Le premier sommet de l'Union africaine (UA) se saisit de cette promesse de croissance et de développement. Mais les tragédies *d'après* la guerre froide sont loin d'être éteintes.

Du génocide rwandais aux guerres de Congo (1994-2003)
La violence à son acmé

Les guerres du Congo et des grands lacs d'Afrique centrale, qui se déroulent entre 1994 et 2003, constituent l'épisode le plus meurtrier et le plus sanglant des guerres africaines depuis 1945 (pire que le Biafra, les guerres du Soudan ou la famine éthiopienne). Après l'épisode initial monstrueux du génocide rwandais, avec ses 800 000 morts tutsis, découpés méthodiquement à la machette à raison de 10 000 par jour pendant les trois mois du printemps 1994 par les miliciens drogués Interahamwe (milices présumées Hutus), une guerre de grande ampleur se saisit de cette partie de l'Afrique centrale[12], qui est francophone pour avoir été belge. La France et les États-Unis avaient assuré la stabilité de cette riche région pendant la guerre froide, au prix de plusieurs guerres zaïroises. À ce titre ces pays sont une victime expiatoire de la nouvelle donne, et d'une surpopulation qui précipite un conflit de répartition.

Tenues en laisse par leurs parrains, les forces en présence, plus ou moins alliées aux dictatures locales et à leurs amis occidentaux (notamment l'Ouganda) estiment avoir carte blanche pour imposer leurs vues à coups de massacres. Après le génocide de 1994, la guerre se déplace dans les provinces orientales de la république démocratique du Congo (RDC). Le Front patriotique rwandais (FPR), qui a pris le pouvoir à Kigali, exerce un droit de suite contre les miliciens hutus massacreurs en fuite, tuant des victimes collatérales… Ces miliciens, dès leur fuite du Rwanda vers le Zaïre en 1994, utilisent les civils en déroute comme bouclier humain.

Après la phase initiale génocide-poursuite, un premier conflit au Congo (1996-1997) affiche un bilan indéterminé de 213 000 morts ou disparus. Mais le pire est à venir dès 1998, avec un conflit qui fait des millions de victimes. Sept pays africains sont impliqués : la RDC, le Zimbabwe, l'Angola et la Namibie d'un côté, le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi de l'autre.

Deux coalitions s'affrontent en RDC, pour un bilan terrifiant de 5 millions de morts… D'un côté, les troupes gouvernementales de Kabila

(RDC), les milices rwandaises Interahamwe et les ex-Forces armées rwandaises, les milices tribales congolaises Maï-Maï, soutenues par Angola, Namibie et Zimbabwe, voire le Tchad. De l'autre, des factions rebelles congolaises rivales, et tour à tour soutenues par le Rwanda, l'Ouganda ou le Burundi.

Dès août 1998, des combats acharnés ont lieu dans la province du Kivu, mais aussi au nord-est, au sud-est et à l'intérieur du Congo. Les troupes étrangères se retirent officiellement du pays fin 2002. Mais, les combats ne cessent pas et le conflit change de nature en 2003. Le plus stupéfiant dans cet épisode effrayant digne d'une catastrophe biblique, c'est que 6 millions de morts (1994-2003) et 4 millions de déplacés *a minima* ne suscitent ni couverture médiatique ni une véritable indignation des opinions africaine ou occidentale. C'est la guerre invisible absolue, qu'aucune technologie n'a jamais relayée, faute d'intérêt. « Elle a disparu de l'actualité mondiale car passait pour inexplicable et confuse. Pour couvrir les guerres, le journalisme a recours à un cadre de référence morale. Dans cette guerre du Congo, il n'y a pas un camp de gentils », écrit l'historien belge néerlandophone David Van Reybrouck. En Afrique centrale, à l'heure de la mondialisation, 6 millions de morts provoquées (soit autant que le génocide nazi) peuvent échapper à la connaissance du grand nombre.

DEUXIÈME PARTIE

Les anciens colonisés sous l’empire de leurs élites

Des violences de la décolonisation à un tiers-mondisme sans scrupule

CHAPITRE VI

Désintégration des espérances du « décolonisé »

Pour l'auteur de *Damnés de la Terre*, Frantz Fanon, la disparition du colonialisme est une libération physique et psychique. La pensée de Fanon, mort en 1961, survit dans trois milieux intellectuels et politiques : chez les militants noirs américains, dans le tiers-mondisme européen, et dans le non-alignement international (conférence tricontinentale à La Havane en 1966, Festival panafricain d'Alger en 1969, conférence des non-alignés à Alger en 1973, déclaration de La Havane en 1979…), qui est proche du camp communiste malgré les divisions des anti-impérialistes occidentaux (antiguerre du Vietnam, pacifisme, tiers-mondisme, etc.).

Pourtant, dès les années 1970, la décolonisation se démode, avec les indépendances portugaises, puis la fin de la guerre du Vietnam en 1975. La situation du tiers-monde devient difficile. Avec les chocs pétroliers de 1973 et 1979, le génocide khmer et la révolution iranienne (1979), le romantisme révolutionnaire disparaît. Puis, dans les années 1980, la crise économique, celle de la dette puis celle des pays communistes, s'impose, sur fond de

guerre en Afghanistan et au Moyen-Orient. Un autre monde naît. Les espérances révolutionnaires ont vécu.

Émerge un nouveau discours, qui évoque les déceptions et les désillusions de la période « sacrée » des indépendances. Cette voix du sud est encore inaudible au nord, où le tiers-mondisme domine, et où toute nuance est jugée réactionnaire, comme une sortie de l'histoire. Parmi d'autres, la Franco-Tunisienne Hélé Béji publie en 1982 *Le Désenchantement national. Essai sur la décolonisation*, chez Maspero, le grand éditeur parisien de la décolonisation. Deux ans après, le nationaliste algérien Ferhat Abbas publie *L'Indépendance confisquée*[1], regardé comme un règlement de compte entre nationalistes algériens. Pourtant, au fil des décennies, cette nouvelle littérature, sans revanche ni hostilité, exprime un immense dépit. Venus du nord, le journaliste Stephen Smith, dans l'ouvrage polémique *Négrologie : pourquoi l'Afrique meurt* (2003)[2], ou du sud, Hélé Béji avec *Nous, décolonisés* (2008)[3], questionnent les dérives d'après les indépendances. H. Béji interroge la manière dont la colonisation est devenue mimétique : comment les Tunisiens se sont placés eux-mêmes en situation de sujétion ? Avec d'autres mots, l'ancien compagnon de Bourguiba, Albert Memmi, tente à son tour de peindre la dérive politique et psychique du décolonisé[4].

Indépendance et souveraineté nationales, première promesse faite aux décolonisés

La souveraineté populaire et nationale est le pilier de la revendication anticoloniale. Ce mouvement politico-idéologique international a pris le visage de grands mouvements culturels : panislamisme, panasiatisme, panarabisme, panafricanisme, nationalisme maghrébin ou indien. Puis à partir des années 1920, il épouse le visage du nationalisme, au sens de

l’État-nation. Ce modèle politique importé par le colonialisme n’a touché qu’à la marge les populations du futur « tiers-monde », terme inventé en 1952. Que ce soit en Afrique du Nord, centrale ou de l’Ouest, les grands mouvements culturels se fractionnent en nationalismes. Il y a eu un nationalisme maghrébin parmi les étudiants nord-africains du Paris des années 1930 et 1940. Encore en avril 1958, une grande conférence d’unité du Maghreb se tient à Tanger : « Nous, les représentants des mouvements de libération nationale de Tunisie, d’Algérie et du Maroc, proclamons solennellement notre foi en l’unité du Maghreb et notre volonté de la réaliser dès que les conditions s’y prêteront. »

Mais les tensions nationales percent sous l’unité, et Tanger fut sans suite. L’objet politique des formations nationalistes, inscrit dans leur code génétique, est d’arracher la souveraineté nationale à l’État colonial. Ce qui a un sens au Maroc ou en Algérie, qui sont des constructions politiques très différentes, confine à l’absurde au Soudan français (futur Mali) ou en Oubangui-Chari, devenu sans transition République centrafricaine en 1958. Une quadruple volonté s’exerce en faveur du passage de l’empire colonial à une pluralité d’États-nations : celle des élites locales, appelées à devenir nationales, étatiques et dirigeantes ; celle du colonisateur, qui préfère toujours la pluralité à l’unité ; celle de l’ONU, qui œuvre à la structuration du monde en États-nations ; et celle des peuples, dans la mesure où leur conscience politique le leur permet.

L’indépendance nationale, qui matérialise la décolonisation, ne signifie pas la souveraineté du peuple. Houphouët-Boigny a beau en appeler à la « mystique de l’unité » le 5 août 1966, ou le parti marocain de l’Istiqlal (« indépendance ») réclamer la liberté pour les Marocains ! Derrière la promesse lancée ce 11 janvier 1944 pointe toute l’ambivalence : « Laisser à Sa Majesté le soin d’établir un régime démocratique comparable au régime de gouvernement adopté par les pays musulmans d’Orient, garantissant les

droits de tous les éléments et de toutes les classes de la société marocaine et définissant les devoirs de chacun. »

Quand l'Istiqlal atteint son objectif douze ans plus tard en 1956, le Maroc cesse d'être un État protégé. Mais le sultan Mohammed V retrouve l'*imperium* de sa dynastie : la souveraineté de l'État, ici du roi dès 1957, ne signifie pas celle du peuple. L'indépendance de l'État et de ses dirigeants n'est pas celle de la nation, ou subsidiairement.

La citoyenneté, l'égalité et les libertés publiques, des horizons d'attente très politiques

Dans les colonies et protectorats français, la scolarisation a été effectuée avec parcimonie. Mais entre l'école, la presse, l'armée, la fréquentation des Français et l'émigration en métropole, notamment celle des étudiants, qui sont 2 000 Tunisiens avant l'indépendance, 1 700 Indochinois en 1929 ou 5 500 Africains en 1960, les idées politiques en vigueur en France et en Europe ont circulé. C'est le cas en Méditerranée. La Tunisie et le Levant ont participé aux débats politiques ottomans dès la période des *Tanzimat* (réformes) et œuvré à leur application, dans le souvenir de la première constitution tunisienne et islamique de 1861. De même l'Algérie, incorporée au territoire national depuis 1848, a vécu tous les soubresauts politiques français des XIX^e^ et XX^e^ siècles.

Les notions de souveraineté du peuple, de révolution, d'Ancien Régime, de suffrage universel, d'égalité, de liberté, de libertés publiques et de conscience, de liberté de la presse et d'opinion, de laïcité, de parlementarisme, de républicanisme, même si elles n'ont pas cours dans les colonies, du fait par exemple du statut de l'indigénat en Algérie[5], ont été

progressivement connues, discutées, voire assimilées et revendiquées. De nombreux textes politiques s'en font l'écho. Le premier programme politique au Maroc, celui du Comité d'action marocain (CAM) en 1934, le Manifeste du peuple algérien (1943) et son *addendum* de mai 1943, la déclaration d'indépendance du Vietnam du 2 septembre 1945, associent sans ambiguïté souveraineté, indépendance et libertés nationales. Dans ce dernier texte, rédigé par Hô Chi Minh à Hanoï, on lit : « Le Vietnam a le droit d'être libre et indépendant et, en fait, est devenu un pays libre et indépendant. Tout le peuple du Vietnam est décidé à mobiliser toutes ses forces spirituelles et matérielles, à sacrifier sa vie et ses biens pour garder son droit à la liberté et à l'indépendance[6]. » La déclaration d'indépendance du Vietnam commence d'ailleurs par une citation de celle des États-Unis de 1776, et par l'article premier de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, qui placent la « liberté » au-dessus de toute valeur.

S'ajoutent les revendications concrètes de la liberté de la presse, des libertés syndicales, des élections libres et du pluralisme politique. La naissance des syndicats nationaux correspond à l'âge des indépendances : l'UGTT tunisienne naît en 1946, l'UMT marocaine en 1955, comme l'UGTA algérienne et la Confédération générale des travailleurs africains (CGTA) en 1956. Le monde des élites urbaines coloniales est en ébullition dans les années 1950, car tout indique que l'indépendance sera un moment démocratique, et que les libertés bafouées sous le colonialisme vont s'épanouir dans la nouvelle communauté nationale.

Dans son discours du 5 août 1966, le président Houphouët-Boigny insiste sur cette thématique : « Ces institutions représentent pour nous les diverses étapes d'un lent et irréversible cheminement vers plus de justice et plus de solidarité entre les hommes. Nous ne cesserons de leur apporter notre concours loyal et obstiné, car notre lutte ne cessera pas tant qu'il existera une misère à soulager, une injustice à redresser, une mésentente à dissiper[7]. » Déjà, en Côte d'Ivoire comme ailleurs, les promesses politiques

des indépendances ont été perverties par l'autoritarisme, le parti unique, la fin des libertés publiques et syndicales. Reste une langue de bois qui sonne positivement aux oreilles des dirigeants internationaux.

La terre et l'éducation, promesses d'élévation matérielle et sociale

Parmi les revendications nationalistes fondamentales, très ancrées dans le peuple des villes voire la paysannerie, la demande du partage équitable des terres agricoles (récupération, nationalisation, réforme agraire, etc.) côtoie la demande scolaire.

La demande de terres a déterminé l'entrée des masses paysannes dans les révolutions française (1789) et russe (1917). Dans des sociétés rurales, inégalitaires et en forte croissance démographique, où la majorité des paysans sont fermiers, métayers, journaliers ou petits propriétaires, la survie passe par la mise à disposition de terres. Cette revendication est très vive en Algérie, la grande colonie agricole française : les Européens y possèdent 2,7 millions d'hectares des meilleures terres, les grands propriétaires musulmans plus d'1,5 million d'hectares, le domaine public plus de 7 millions (bois, forêts, steppes, landes, etc.), et la petite paysannerie « indigène » moins de 6 millions (souvent en montagne, ou à flanc de montagne). La dépossession foncière est un thème essentiel de la lutte anticoloniale en Algérie. Elle a permis d'entraîner la paysannerie dans les maquis et la guerre d'indépendance.

Le médecin antillais et théoricien de l'anticolonialisme Frantz Fanon, insiste sur cette dimension commune à l'Amérique centrale : « Pour le peuple colonisé, la valeur la plus essentielle, parce que la plus concrète, c'est d'abord la terre : la terre qui doit assurer le pain et, bien sûr, la dignité.

Mais cette dignité n’a rien à voir avec la dignité de la personne. Cette personne idéale, il n’en a jamais entendu parler[8]… »

En Algérie, un Office national de la réforme agraire est créé en 1963 qui promet l’autogestion collective des terres coloniales. Huit ans plus tard, en 1971, Boumediene lance une nouvelle phase avec la « révolution agraire », qui ne touche cependant guère plus d’un million d’hectares. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres. La paysannerie algérienne reste pauvre, la propriété émiettée, l’agriculture sous-productive, et les terres riches aux mains de l’État, aggravent l’exode rural. Au Maroc, la réforme agraire attendue ne se produit pas : la propriété coloniale, marocanisée en 1973, reste aux mains de l’État et de ses dirigeants. En Tunisie, la socialisation des biens de production produit le même échec économique qu’en Algérie. Les autorités font marche arrière.

L’autre grande revendication populaire des indépendances est la généralisation de l’école, dont les populations colonisées pauvres et rurales, et la quasi-totalité des femmes, furent exclues, hormis des exceptions (Moyen Atlas autour d’Azrou, Kabylie et Sahel tunisien). En 1954, les taux d’alphabétisation en Afrique du Nord sont de 15,5 % en Algérie en français (outre 300 000 alphabétisés en arabe, soit 5 %) – contre près de 25 % en 1962 –, de 10 % au Maroc et de 33 % en Tunisie. Partout, dans une grande confusion, faute d’instituteurs et de professeurs disponibles, sauf en Tunisie, l’État indépendant se lance dans une politique de scolarisation qui se veut massive. Au Maghreb et en Afrique, le recours à des dizaines de milliers de coopérants francophones provoque en vingt ans un choc francophone. En Algérie, l’alphabétisation atteint 60 % en 1990, un chiffre dépassé en Tunisie, mais inférieur à 50 % au Maroc car le roi Hassan II a bloqué l’expansion de l’école après les émeutes de mars 1965. Cette réalisation sociale ne préjuge ni de sa qualité ni des idéologies véhiculées par l’école.

La puissance nouvelle de l'État indépendant douche les utopies

En dépit de la culture politique nouvelle et des revendications d'émancipation, les conditions des indépendances établissent partout le règne d'un parti unique, d'un pouvoir fort et autoritaire, voire dictatorial, peu soucieux des droits et aspirations du peuple et des citoyens. Or il existe des secteurs de la vie politique et sociale qui portent ces aspirations. Et les États donnent des gages à leurs parrains extérieurs. Partout on rédige des constitutions. Même Hassan II écrit la sienne en 1962. On prône l'élection des dirigeants, la liberté de la presse, on crée des institutions d'État démocratique, on souscrit à la démocratie, etc. Le retour à un autoritarisme national ne constitue par un simple retour au passé : les acquis et les héritages de la période coloniale sont considérables, même nationalisés et transformés. On ne revient ni à la régence de Tunis, ni au *makhzen* de Fès, ni au règne des rois en Afrique.

Ce qui fait la différence essentielle avec la période précoloniale, outre les formes de la vie matérielle (villes, habits, transports, infrastructures, etc.), ce ne sont ni les nouvelles institutions ni même le parti unique. Ainsi, en Côte d'Ivoire, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire règne sans rival de 1960 à 1990, et en Algérie, le FLN fait de même sous Boumediene et Chadli Bendjedid de 1965 à 1988. La différence fondamentale, c'est l'avènement d'un État administratif et militaro-policier qui a les moyens de contrôler et de réprimer toute la population. Dans les nouveaux États, aucune population n'échappe plus aux États : même les grands nomades touaregs sont identifiés, surveillés et assignés à une nationalité (l'Algérie, le Mali, le Niger, la Haute-Volta – futur Burkina Faso –, la Mauritanie ou la Libye). Au Maroc, le Rif est désormais sous surveillance, et toute velléité d'autonomie est écrasée, ce dont témoignent les guerres de 1958 et 1959. Au Sahara occidental, que se partagent

Marocains et Espagnols, l'Armée de libération marocaine (ALM) est taillée en pièces en 1958. En Kabylie, l'armée et la Sécurité militaire (la police politique) algériennes mettent trois ans à réduire un soulèvement. En mars 1965 à Casablanca, le roi fait intervenir l'armée d'Oufkir, le général en chef des Forces armées royales, pour écraser l'émeute.

Les nouveaux États-nations, dont les structures sont adossées à celles du parti-État (comme le FLN algérien), conformément aux modèles du PCUS en Union soviétique ou du Parti de la révolution institutionnelle (PRI) au Mexique, possèdent des traits distinctifs : la centralisation de l'appareil d'État et l'absence d'autonomie des provinces ; la loyauté et l'efficacité des instances militaires et policières, qui visent moins à combattre un ennemi extérieur qu'à intégrer une partie de la population et à maintenir l'ordre et la cohésion interne ; un appareil administratif et bureaucratique qui prélève l'impôt, fiche et recense les populations, éduque scolairement et idéologiquement ; un appareil d'information et de propagande politique centralisé et efficace qui diffuse les mots d'ordre, désigne des ennemis et masque ce que le pouvoir veut garder secret ou caché. Les médias audiovisuels, à raison d'une chaîne par État jusqu'au tournant des années 1990, et la presse, sont soumis au contrôle et à la censure, sous réserve de procès ou de disparition. Cette toute-puissance de l'État nouveau, basée sur des moyens humains, idéologiques, technologiques, administratifs et militaires inédits, constitue un outil inédit de domination des élites nationales.

Appareils militaro-policiers contre « illusions perdues »

Au sein du nouvel État national, l'institution la plus efficace, la plus répressive et la plus performante, est constituée par les appareils de sécurité

et de renseignement, les fameux « services ». Le modèle est clairement colonial, car les services de renseignement ont été un outil institutionnel très efficace pour contenir les opposants et anticiper soulèvements ou violences sous la colonisation. Les Français, qui ont peu de moyens financiers, peu de fonctionnaires et peu d'Européens dans les colonies, mais de solides traditions policières et militaires, ont excellé en la matière. En Algérie, les services de renseignement foisonnent : Service de liaison nord-africain (SLNA), gendarmerie coloniale, direction de la surveillance du territoire, renseignements coloniaux (équivalents des renseignements généraux), sécurité militaire et Cinquième bureau (dans l'armée), police et douanes, etc. Tous ces « services », qu'ils dépendent du gouvernement général à Alger, des préfets, de l'armée, du ministre de l'Intérieur, sont dotés de nombreux indicateurs et agents parmi les colonisés. Contre des privilèges, des remises de peine, des permis de circuler et de trafiquer, ou un salaire, les services ont formé toute une clientèle indigène au renseignement. Pendant la guerre déjà, la Gestapo française comptait sur l'unité d'élite de la brigade nord-africaine, composée de centaines d'individus souvent choisis parmi les repris de justice, et qui étaient totalement dévoués.

Pendant la guerre froide, services américains et soviétiques ne sont pas en reste pour s'intéresser à l'activité des futurs services de renseignement des États. Après 1962, services français et algériens prennent langue. Les contacts, la formation et les échanges d'informations ne sont jamais rompus, avant de culminer au cours des années 1990. Avec le Maroc, la continuité est encore plus forte : l'officier de l'armée française Oufkir, le futur ministre marocain de l'Intérieur (1967-1971), crée les services marocains. Le Cab 1, ancêtre de la Direction générale de la surveillance du territoire, est créé à l'indépendance avec l'aide de la CIA. À l'occasion de l'affaire Ben Barka en 1965, les agissements du Cab 1 avec d'anciens ou actifs agents français, parfois liés au milieu corse ou aux réseaux de la

Résistance, éclate au grand jour. C’est l’occasion de nettoyer ces réseaux en liquidant les agents doubles.

En Afrique, le SDECE est tout aussi actif dès que les indépendances sont proclamées. En 1960, la situation de guerre qui prévaut dans le pays le pousse à créer le Service de documentation et d’études de la sécurité camerounaise (SEDOC), un démembrement du SDECE piloté par l’agent Jean Fochivé, qui travaille en parfaite intelligence avec les Français, et devient pour des décennies le grand patron de la police du Cameroun. Au Gabon, le cousin du SEDOC s’appelle le CEDOC (Centre de documentation), et comme lui, il est jusqu’à nos jours la structure principale de protection de l’État et des présidents. Partenaires fiables et stables des services, des douanes et des polices françaises, ils expérimentent même parfois de nouvelles technologies sécuritaires, même les plus sophistiquées.

C’est toutefois en Algérie que les services atteignent leur plus grande puissance. Le ministère de l’Armement et des Liaisons générales (MALG) est créé en 1958 par Abdelhafid Boussouf, un proche de Boumediene et Bouteflika, son agent au Mali. Cette arme de guerre contre la France sert aussi à surveiller le FLN et ses militants, l’ALN et ses combattants. Les « MALGaches » formés par Boussouf sont récupérés par le colonel Boumediene, qui les intègre à la Sécurité militaire (SM), créée en septembre 1962, confiée à l’ancien numéro deux de Boussouf, Kasdi Merbah (son nom de guerre), formé par le KGB à Moscou dans la mythique promotion « tapis rouge ». De 1962 à 1979, il est l’inamovible numéro deux du régime au service de sa stabilité. Colonne vertébrale de l’État FLN, la SM, affiliée à la Défense nationale, est la bête noire des opposants au régime.

L’interminable lutte en faveur des libertés publiques

Sur fond d’autoritarisme, de monopartisme, de jacobinisme et de toute-puissance des services de renseignement dans les nouveaux États, une longue bataille s’engage en faveur des libertés publiques et démocratiques. Elle est portée par des individus courageux, par des organisations politiques et syndicales parfois anéanties, par des associations proches d’ONG internationales, par des militants des Églises ou des Droits de l’homme, ou par des nationalistes éconduits par les nouveaux dirigeants. Le risque est considérable pour ces derniers, et nombre d’entre eux sont assassinés ou embastillés, parfois des décennies durant. On n’évoque pas ici coups d’État militaires, règlements de compte et purges au sein des régimes ou de leurs forces de sécurité, qui ne relèvent pas de la lutte pour les libertés publiques.

À peine les nouveaux régimes installés surgissent des contestations qui se fondent sur les anciens idéaux et mots d’ordre de l’époque coloniale, qui en appelaient à la « libération et la souveraineté du peuple ». Une des figures les plus populaires de ce combat est l’opposant politique socialiste marocain, Mehdi Ben Barka. Plus jeune signataire du Manifeste de l’indépendance en janvier 1944, le jeune agrégé de mathématiques, qui connaît très bien le palais où il fut professeur du futur Hassan II, dirige l’aile gauche de l’Istiqlal. Il est en compétition avec le populaire roi Mohammed V, à qui il tente d’imposer des réformes de gauche (plan, réforme agraire, nationalisations). Appuyé sur le syndicat de l’Union marocaine du travail (UMT) et le leader de gauche Abdallah Ibrahim, nommé Premier ministre en 1958, il fonde en 1959 l’Union nationale des forces populaires (UNFP). Le parti de gauche taille des croupières aux notables de l’Istiqlal, ce qui inquiète le pouvoir après la victoire des oppositions aux élections locales de 1960.

L’arrivée de Hassan II au pouvoir début 1961 aggrave les tensions politiques et sociales. En quelques années, les chefs de l’opposition socialiste se retrouvent à Alger, protégés par la Sécurité militaire algérienne. Mais leur lutte contre la « féodalité marocaine » n’empêche ni l’assassinat de Mehdi Ben Barka en 1965, ni la paralysie de l’UNFP réduite à l’impuissance.

Le nouveau secrétaire général du parti, l’avocat Abderrahim Bouabid, reprend le combat. Mais Hassan II accapare les pouvoirs d’État, instaure le gouvernement personnel. Il maintient certes en place partis, syndicats et journaux. Mais cette démocratie de façade unique dans la région ne fait pas illusion. Bouabid déclare, fin 1968 : « Le principal facteur de la détérioration de la situation au Maroc est l’absence de la démocratie et la rupture avec le peuple […] Je souligne que la principale revendication qui a caractérisé la lutte politique au Maroc après l’indépendance est celle qui consiste à donner la parole au peuple. » Trente ans sont nécessaires, un an avant la mort de Hassan II en 1998, pour que l’UNFP, rebaptisée USFP, parvienne à la tête du gouvernement. Au terme des « années de plomb » (1963-1997), où tant de militants furent condamnés, exilés, emprisonnés ou assassinés, le vieux roi estime que seule la réconciliation avec ses opposants historiques peut sécuriser la succession de son fils. Un objectif qui est atteint.

La désillusion économique dans les serres de la bombe démographique

Outre les facteurs politiques et culturels, d’autres éléments ont nui à la démocratisation des États indépendants, et à la conscientisation politique des Africains. Il s’agit en premier lieu de la bombe à retardement de la transition démographique des États du sud. En transformant radicalement

les conditions sanitaires et économiques des populations du sud, la colonisation a produit des effets sociaux de long terme : la transition démographique démarre dans les années 1940 du XX^{e} siècle, par la chute brutale de la mortalité infantile, qui a pour conséquence de doubler les populations tous les vingt ans. La concomitance entre la disparition des famines et des guerres, et la chute de la mortalité infantile et maternelle, déclenche une croissance non reliée à celle de l'économie et de l'agriculture. À l'époque moderne, la croissance économique européenne a permis l'essor démographique. Ce n'est pas le cas ici. Deux solutions sont possibles.

L'État fait preuve d'une grande cohérence, d'un effort durable et redoublé en faveur de l'éducation, féminine notamment, entame des politiques de contrôle des naissances, une réforme agraire et agricole, une stratégie d'industrialisation et d'insertion dans le commerce international, comme l'ont fait les dragons asiatiques des années 1960 et 1970, avant la Chine. Ou bien alors l'État, pour des raisons politiques, idéologiques et religieuses (faire beaucoup d'enfants pour peupler des territoires, prendre une revanche sur le colonisateur, affirmer des convictions religieuses), ou par inaction et absence de prospective, laisse faire. Tous les efforts de l'État sont alors engloutis dans la croissance démographique.

L'Algérie a cru pouvoir se passer de l'agriculture et porter sa nombreuse population grâce au pétrole. Or la pression sur les biens (logements, emplois…) a notamment précipité la guerre civile des années 1990. Il n'est pas exclu qu'au Rwanda et dans l'est du Zaïre (la très meurtrière deuxième guerre du Congo de 1998 à 2003) dans les années 1990, la pénurie de terres ait aussi préparé le terrain au massacre de populations entières, même si ce n'est qu'un élément parmi d'autres. Les circonstances idéologiques sont capitales, mais la pénurie n'est pas à minorer. L'autre conséquence de cette situation est le sous-développement, qui est une distorsion entre l'état de la société, sa démographie, et les biens disponibles. Si la croissance des biens

excède à peine celle des hommes, les stratégies d'enrichissement des puissants ruinent paysans et migrants des « bidonvilles ».

Le sous-développement est un cercle économique vicieux sans rapport avec le niveau de consommation ou l'état du développement. La société française du XVIII^e siècle est riche (peut-être même la plus riche du monde) en dépit des inégalités. Le sous-développement est une distorsion, un mal-développement qui s'autoalimente, et dans lequel la pauvreté de la masse s'aggrave. C'est le cas de la société algérienne avant même la guerre d'Algérie. Quant au Maroc, qui possède en 1960 un niveau de développement équivalent à la Tunisie, à la Malaisie et à la Corée, il est distancé en 2002 : son PIB par habitant en dollars constants 2000 est passé de 591 dollars à 1 234 dollars, quand celui de la Tunisie est à 2 122 dollars, celui de la Malaisie à 3 883 dollars et celui de la Corée à presque 12 000 dollars[9]. Pendant que le PIB mondial a triplé, les Marocains se sont fortement appauvris.

De « l'école pour tous » à la quadrature du cercle

L'évolution démographique commune aux anciennes colonies françaises a une conséquence concrète sur le taux de scolarité. Celui-ci n'atteint jamais l'ensemble d'une cohorte du fait que le nombre d'enfants s'envole. Seule la Tunisie, grâce à sa stabilisation démographique, atteint les 100 % vers 2000. Le taux est en revanche de 64 % au Mali à cette date, de 60 % en Afrique noire, et de 80 % dans les pays arabes.

Au Maroc, les effectifs scolarisés du primaire et du secondaire passent de 229 000 élèves en 1956 à 4,6 millions en 1998. Malgré cette augmentation fulgurante, le taux de scolarisation reste relativement faible :

moins de 15 % d'une cohorte parvient au baccalauréat. Les pays en développement sont pris entre la nécessité de scolariser des cohortes en forte croissance (jusqu'à 750 000 naissances par an au Maroc à la fin des années 1980, 1,1 million en Algérie en 2014 !), de maintenir le niveau, et de multiplier les cadres, le tout avec des moyens limités. Au Maroc, l'effort est si important que l'enseignement représente le premier poste des dépenses publiques et le quart du budget de l'État. Mais la formation des cadres par le secondaire (bacheliers) et par l'Université ne suit pas. Il s'ensuit une frustration générale qui explose en 1965 à Casablanca, lors d'émeutes dont l'origine est la politique scolaire.

Entre 1956 et 1998, les effectifs des étudiants (hors marocains à l'étranger) passent de 3 700 à 266 000. Cette croissance considérable n'est pas suffisante pour une économie moderne et peu industrialisée. Grâce à sa fortune pétrolière tardive, l'Algérie parvient à atteindre un taux important d'étudiants dans les années 2000 (près de 2 millions en 2015). La Tunisie y parvient par le biais d'une forte sélection et grâce à son palier démographique. Mais partout, la qualité de l'enseignement est décriée depuis les années 1970, d'autant qu'au Maghreb se surajoute la question des langues d'enseignement, point qui sera évoqué ultérieurement.

Un demi-siècle d'indépendance ne suffit pas à réaliser quatre objectifs concomitants : une scolarisation généralisée ; le maintien d'un niveau d'enseignement suffisant ; la formation efficace et en nombre d'une élite de cadres ; la formation professionnelle de techniciens et d'ouvriers spécialisés. La crise de l'enseignement et le chômage des diplômés, devenu depuis les années 1980 un véritable drame social au Maghreb, occulte le fait que les secteurs intermédiaires de la formation sont encore plus mal lotis que les filières supérieures.

Du nationalisme à l'émigration, ou comment « voter avec ses pieds »

De ces interactions politiques, économiques et sociales naissent diverses frustrations dès les années 1970. Elles s'expriment par des tentatives contestataires et révolutionnaires, soutenues par l'idéologie marxiste en vogue. Le nationalisme reste fort, menaçant parfois de se retourner contre l'État et ses élites. L'État est accusé de mener des politiques d'appropriation privée, dites néopatrimoniales comme il sera dit au chapitre suivant, d'être la marionnette du néocolonialisme et de l'impérialisme, de préserver les intérêts étrangers. Il doit se conformer aux exigences de l'époque : nationalisation des biens étrangers, propriété nationale majoritaire, récupération des terres, contrôle des changes, arabisation de l'école au Maghreb, politique publique d'islamisation, contrôle social d'État, fin de la coopération éducative avec la France, etc. Mais ces politiques socialistes et nationalistes ont peu d'effet face à la crise économique et sociale qui frappe dans les années 1980.

La crise de la dette et les plans d'ajustement structurel imposés aux États les obligent à raboter les programmes sociaux et à arrêter d'embaucher des fonctionnaires. De là naît le chômage des diplômés, souvent candidats à la fonction publique. Les étudiants à l'étranger commencent à différer leur retour au pays, voire demeurent en Europe. Leurs États tentent de les faire rentrer depuis les années 1990, car l'« exil des cerveaux » pénalise le corps universitaire en Algérie, les ingénieurs et chercheurs au Maghreb, le corps médical en Afrique, malgré des conditions sanitaires souvent déplorables, qui sont tous des secteurs vitaux. En 2014 en Guinée, la crise Ebola a révélé l'absence criante de médecins dans le pays.

Dans les années 1960, les étudiants et les meilleurs diplômés rentraient pleins d'optimisme dans leur pays pour construire l'économie nationale. Ceux des années 1990 et 2000 le font souvent contraints et forcés, ou après

moult hésitations. Lorsque le ministre français de l'Intérieur Claude Guéant a pris en 2011 une circulaire pour restreindre l'emploi proposé aux étudiants étrangers non communautaires, ce fut un tollé au Maghreb et au Maroc. Cette réaction était inconcevable dans les années 1960, quand les travailleurs émigrés partaient contraints et forcés, avec une petite honte patriotique.

CHAPITRE VII

L’État, bien patrimonial

Avant la colonisation, il existait en Afrique deux types d’États. Les grands empires musulmans méditerranéens du nord, dont l’Empire ottoman et ses gouvernements régionaux (Alger, Tunis, Tripoli, Le Caire), ou chrétiens d’Afrique de l’Est (Éthiopie). Et de petits royaumes africains, comme ceux qui se partagent le Sahel et l’Afrique de l’Ouest (région du Mali, l’ex-Soudan français, royaume du Bornou plus à l’est…). En Afrique méditerranéenne, la colonisation reprend en gros les frontières régionales existantes : régence d’Alger, de Tunis. Au Sahel et en Afrique occidentale, la colonisation progresse sur de vastes espaces à partir des comptoirs portuaires, sans tenir compte des frontières antérieures. Partout, l’État de type bureaucratique européen est une création coloniale. Selon Max Weber, l’État moderne est « une *entreprise* politique de caractère *institutionnel* lorsque et tant que sa direction administrative revendique avec succès, dans l’application des règlements, le monopole de la contrainte physique légitime[1] ». Il ajoute en outre que la bureaucratie est la « direction administrative » de cet État. Certes, dans le nord de l’Afrique, l’État colonial a placé ses pas dans ceux de l’État préexistant. Mais le plus frappant reste que l’État indépendant succède à l’État colonial,

prétendument détruit, tandis qu'au Maroc, il sédimente avec lui. Partout, l'État bureaucratique moderne est un legs spécifique de la colonisation.

La légitimité de l'État africain contemporain est liée à cette histoire. Au nord, l'État ottoman puis l'État colonial ont été extérieurs à la société – ce qui n'est pas le cas au Maroc –, à la fois par sa violence, par son origine extérieure, ou juridiquement séparée, et par ses dirigeants. Coupé de la société, il ne s'impose à elle que par la force militaire. Les populations ont vécu dans la crainte de l'État, payé des impôts sous la contrainte, qui s'exerce parfois sauvagement – têtes coupées à l'appui –, et tenté de s'abstraire dès que possible de cette soumission politique. Ce déficit de légitimité de l'État se retrouve *a fortiori* en Afrique, parce que l'État précolonial y est fragile et autoritaire, sans parler du fait qu'il s'est prêté pendant des siècles au commerce de la traite négrière dont il fut un agent. Ensuite, l'État colonial est une création extérieure, presque toujours *ex nihilo*. Dans tous les cas, le manque de légitimité de l'État, un vieil héritage, ne disparaît pas à l'indépendance. À l'inverse de l'Asie sinisée, l'État ne bénéficie pas d'une vieille expérience pacificatrice, bureaucratique et unificatrice.

L'État indépendant, à partir des années 1950 et 1960, est l'enfant de l'État colonial. L'historien français de l'Afrique, Jean-Pierre Chrétien, évoque ainsi un « transfert d'État ». L'État colonial, structure parfois sommaire, devient État national. Une de ses caractéristiques principales est d'être indistinctement public et privé. Public, car il exerce la souveraineté et la puissance publique ; privé, car il est accaparé par ses dirigeants, ou par son chef. On parle alors de néopatrimonialisme, un concept inventé en 1973 par Shmuel Eisenstadt, le fondateur de la sociologie en Israël, en référence à l'État patrimonial décrit par Max Weber. Le concept est appliqué au monde arabe par les politologues français Jean Leca et Yves Schemeil en 1983[2]. Pour l'Afrique, l'État est ultérieurement décrit par les politologues Jean-François Bayart, dans *La Politique du ventre*[3], et Jean-François

Médard[4]. Pour ce dernier, l'État africain a l'apparence d'un État bureaucratique, dont il a hérité ; mais cette apparence masque la persistance de pratiques de domination patrimoniale (clientélisme, appropriation privée des biens de l'État à des fins d'enrichissement privé). L'allégeance et la soumission, la carotte et le bâton, sont les moyens patrimoniaux du gouvernement. Jean-François Bayart va jusqu'à affirmer qu'il n'y a pas de « corruption », puisqu'elle fait partie du système d'allégeance et de rétribution privative. Cette analyse est tout aussi pertinente au nord de l'Afrique.

L'État colonial et son économie, le « domaine public »

Quand les Français arrivent en Afrique, en Égypte (avec Bonaparte) ou en Algérie (en 1830), ils sont confrontés à des régimes juridiques de propriété disparus en France : la propriété patrimoniale du sultan (le *Dar Es-Sultan*), la propriété religieuse, sous forme de biens de main morte, ou propriété éminente, dits *habbous* au Maghreb, la propriété collective tribale (dite *arch*) soumise à un droit particulier (comme les coutumes berbères), et la propriété privée des grands féodaux, comme les mamelouks liés à l'État, l'aristocratie militaro-tribale, ou l'aristocratie religieuse des chorfas. L'une des obsessions des Français, durant la période coloniale, est de réaliser ce qu'a fait la Révolution française : sortir de la propriété collective (religieuse, tribale) et royale pour établir la domination de l'État par la création d'un domaine public, et par l'appropriation privée, celle des petits paysans ou grands propriétaires, y compris indigènes, et plus tard, les domaines des compagnies financières. Cette politique se doit d'établir un cadastre, soit l'immatriculation générale des terres et des propriétés, opération de longue haleine.

Les types de propriétés en situation coloniale superposent des régimes juridiques très disparates, car les types précoloniaux de propriété subsistent, même diminués et affaiblis, cohabitant avec ses formes nouvelles. L'Algérie offre un bon exemple du nouveau régime de la propriété foncière : sur 18 millions d'hectares de terres, le domaine public en possède 7,5 millions, les propriétés privées européennes et indigènes aisées 4 millions, et la petite paysannerie algérienne (sous statut privé ou collectif), un peu plus de 6 millions. Le domaine du sultan a été intégré au domaine public ; et des terres *habbous* résiduelles financent l'entretien de mosquées ou sanctuaires.

Dans les différentes colonies françaises, on retrouve ces caractéristiques : la constitution d'un cadastre, l'immatriculation des terres, la création d'un domaine public, la diffusion de la propriété privée, et au début du XX^e^ siècle, de plantations ou domaines capitalistes.

La Tunisie, colonisée à la fin du XIX^e^ siècle, reste proche du modèle algérien, même si l'appropriation privée concerne déjà la grande culture : 2 000 fermes européennes, essentiellement tournées vers l'exportation (vigne, agrumes, oliviers). Au Maroc, où la propriété coloniale se structure dans l'entre-deux-guerres, on trouve 6 000 domaines privés européens sur 1 million d'hectares (agriculture commerciale), à égalité avec les notables marocains qui s'emparent d'un autre million d'hectares. En Indochine, la production européenne se concentre dans de grandes plantations capitalistes d'hévéa ; en Afrique, on trouve ce type de plantations pour certains produits tropicaux (arachide, café, cacao), ainsi que des concessions forestières privées, ou des territoires à bail sur le domaine public.

Le « domaine public », une aubaine pour les nouveaux maîtres de l'État

À l’indépendance, le transfert d’État concerne au premier chef le domaine public. Celui-ci passe de droit dans le domaine de l’État indépendant, et pose d’emblée la question du néopatrimonialisme. Le domaine public appartient à l’État, mais à qui appartient d’État ? Au groupe ethnique, politique, familial, féodal qui s’en est emparé, ou à la puissance publique ? Officiellement, le domaine public, ou domaine, est le garant de la puissance et de l’impartialité de l’État : forêts domaniales, routes nationales, domaine public, biens nationaux, parcs nationaux, les formules sont nombreuses. Mais qui jouit de ces biens, qui les protège et qui en attribue l’exploitation éventuelle, et au profit de qui ?

Il faut distinguer la propriété publique ou nationale, issue du transfert de propriété de la puissance publique coloniale à la puissance publique nationale, de la nationalisation des biens coloniaux ou de la captation des biens indigènes privés. Cette dernière évoque, dans l’histoire française, la nationalisation des biens de la noblesse, voire celle des entreprises qui ont collaboré pendant la guerre, comme Renault.

Le transfert du domaine public s’opère, en Tunisie et en Algérie, dans le cadre d’un État socialiste. Juridiquement, le régime s’apparente à une socialisation des biens de la puissance publique. On peut parler de réappropriation « par le peuple et pour le peuple », conformément à la devise de l’État algérien. Dans les faits, la conception du domaine public à la française s’impose à la Tunisie de Bourguiba. Sous Ben Ali, dans les années 2000, on observe des entorses croissantes à cette conception : des parties du domaine public sont aliénées par les clans familiaux au pouvoir (plages, propriétés, hôtels publics, etc.). En Algérie, le domaine public est une notion que l’armée respecte sous Boumediene (1965-1979). Marqué par les idéaux révolutionnaires et socialistes, il s’intéresse davantage aux aspects idéologiques et internationaux de sa gouvernance qu’à l’enrichissement personnel qu’il condamne. La dégradation et la corruption morales de l’éthique révolutionnaire s’intensifient sous ses successeurs,

notamment sous la guerre civile, qui fait de l'Algérie une immense zone de non droit. À cette période, les atteintes au domaine public sont monnaie courante (carrières, domaines, forêts, parcs…). Alors que l'armée livre une guerre meurtrière et sans pitié, des généraux et responsables régionaux ont moins de scrupules vis-à-vis du domaine public…

Au Maroc enfin, l'indépendance établit un domaine public. Mais il y a une confusion ontologique au pays du *makhzen*, que ce soit sous Mohammed V ou sous le redouté Hassan II, quant à la nature de l'État. Commandeur des croyants, sultan calife et chérif, le roi du Maroc est le propriétaire éminent du Maroc. Après la colonisation, on distingue juridiquement la propriété privée royale (palais, terres, sociétés, actifs financiers) et le domaine public. Mais qui ose dire à Hassan II que le domaine public n'est pas sa chose ? Qui peut dire à ses agents que leur action n'est pas conforme au droit ?

Punition des alliés du pouvoir colonial, et des fortunes « indigènes »

Entre domaine public et propriété coloniale se situe la propriété « indigène ». Elle peut être celle du souverain dans les protectorats, des *habbous*, des tribus et terres collectives, ou de la propriété privée (dite *melk* en arabe). Le *melk*, rarement antérieur à la colonisation, est lié au développement de l'appropriation. Outre une petite, voire minuscule, propriété privée indigène, il existe une grande propriété privée indigène qui s'est développée à l'ombre de la colonisation. Ainsi existent d'immenses domaines de propriété féodale des grands caïds du Maroc ou d'Algérie, des vizirs (ministres) marocains et tunisiens, des riches familles bourgeoises (*tujjar* fassis – de Fès – ou *beldi* – de Tunis), des entrepreneurs kabyles ou soussis, ou des notables nantis par les autorités coloniales. En Algérie,

7,3 millions d’hectares appartiennent à 630 000 propriétaires algériens, mais 8 500 ont plus de 100 hectares !

Aux indépendances, dans l’atmosphère socialiste d’Algérie et de Tunisie, où de reconquête de ses positions par le *makhzen* marocain, il ne fait pas bon être un grand propriétaire national. Le soupçon de collaboration est immédiat, et même si peu de publicité est faite sur cette catégorie de la population, les États s’accordent avec les mouvements nationalistes pour « reprendre » les biens mal acquis. Les biens *habbous* sont nationalisés et intégrés au Domaine, pour financer l’islam religion d’État. Mais au fur et à mesure que les mosquées, le culte et les imams sont financés par l’impôt, ou par des subsides, les terres *habbous* font l’objet de commerce, de spéculation et de profit. Ces biens de mainmorte près des villes, longtemps hors marché, acquièrent peu à peu une valeur foncière et spéculative.

Le sort de la propriété aristocratique et royale dépend de la nature du nouvel État. En Égypte comme un Tunisie, la révolution républicaine des indépendances entraîne l’appropriation publique des biens du souverain et de l’aristocratie foncière, surtout en Égypte. Les grandes propriétés aristocratiques y sont démantelées et livrées à la réforme agraire. En Tunisie, les biens (palais, entreprises, terres) des beys et de leurs alliés sont nationalisés, et les terres transformées, comme les terres coloniales, en coopératives socialistes dans les années 1960.

Les choses sont par nature différentes au Maroc, en situation monarchique. Le domaine royal privé s’accroît à l’indépendance grâce à l’appropriation par le palais des terres des grands notables et féodaux dépossédés ou punis. Le *makhzen* punit des « traîtres » coupables de félonie lors de la pétition des caïds et notables de 1953, qui a abouti à la destitution du sultan. Celui-ci s’empare parfois de biens privés sous divers motifs politiques, car il ne peut tolérer que des sujets soient plus riches que lui. Sa politique se doit en outre d’être arbitraire. Capable de faire et défaire les fortunes, le sultan-roi doit se montrer impitoyable avec l’aristocratie, et nul

n’est à l’abri de sa colère : il n’y a qu’un maître à bord. En outre, pour récompenser ses fidèles alliés, il a besoin d’une réserve foncière disponible, qu’il faut renouveler.

Les hommes les plus riches du Maroc colonial perdent leurs biens. Le Glaoui, famille éminente qui possédait des droits sur des millions de Marocains, perd ses terres et ses affaires (hôtels, immeubles de rapport, etc.). Leur château nid d’aigle de Télouet dans le Haut Atlas est abandonné : sa ruine signe la vengeance des Alaouites. La famille du grand vizir du protectorat, Mohammed El Mokri, tenu pour le plus riche Marocain, perd ses biens pour être resté en poste après 1953. Mohammed Laghzaoui, très riche entrepreneur, financier de l’Istiqlal, et ministre de l’Intérieur à l’indépendance du pays, qui en a profité pour agrandir sa fortune, est dépossédé en partie de ses biens après son renvoi du gouvernement. À chaque fois, le seigneur reprend le bien que son vassal a fait fructifier.

La nationalisation « socialiste » des biens coloniaux, une immense réserve foncière

La troisième catégorie des biens nationalisés est la propriété coloniale. Elle constitue la principale catégorie, non pas en surface, mais en productivité. Il s’agit des terres les plus riches, les mieux irriguées et des domaines les mieux équipés (celliers, étables, machines, vignes, plantations d’agrumes, d’oliviers, d’arbres fruitiers, etc.).

Or dans ces anciennes colonies peu industrialisées, même si quelques mines ou grandes villes font exception, comme Casablanca, la richesse foncière et immobilière prédomine. En Algérie, deux types de biens font l’objet de convoitises au départ des Français : la terre, et les immeubles urbains. Les immeubles urbains fournissent des logements équipés, gratuits

et confortables. Mais ils ne produisent pas de richesse. La terre et les propriétés agricoles, en revanche, sont sources de profit, en particulier les grands domaines irrigués et équipés. Pour les États, il est nécessaire de s'emparer de ces riches biens coloniaux.

En Algérie, à la fin de la période coloniale, 2,7 millions d'hectares appartiennent à 22 000 propriétés coloniales, dont 6 300 de plus de 100 hectares. Un décret du 18 mars 1963 place les terres vacantes sous séquestre. Un Office national de la réforme agraire est créé, qui prône l'autogestion des terres récupérées par un conseil des travailleurs : 2,2 millions d'hectares alimentent le secteur socialiste, dont 388 coopératives agricoles pour les *moudjahidine*. En juillet 1963, les biens vacants, c'est-à-dire abandonnés, sont déclarés biens d'État, rappelant la pratique soviétique. Les paysans se trompaient en croyant récupérer les terres.

Face à l'incompréhension de la paysannerie, éloignée des tendances idéologiques du régime, et face à l'effondrement agricole, Boumediene lance la révolution agraire le 8 novembre 1971. Un fonds national de la révolution agraire, doté de 1,4 million d'hectares, en redistribue 1,1 million prélevés à 24 000 propriétaires absentéistes ; 201 villages agricoles socialistes sont créés sur les 1 000 prévus. Mais déjà, l'économie algérienne bascule dans le tout pétrole.

Au Maroc et en Tunisie, 1 million d'hectares de terres coloniales sont à reprendre, dans des conditions certes différentes puisque il n'y a pas d'exode des propriétaires européens. L'initiative vient des États, à dix ans d'intervalle. En 1964, trois ans après la « guerre de Bizerte », le gouvernement tunisien nationalise les biens coloniaux, livrés à des coopératives socialistes, soit 300 fermes d'État. Au Maroc, la « marocanisation » des terres intervient en 1973, après les coups d'État avortés de l'armée. Le palais a besoin de s'acheter la fidélité des officiers

supérieurs, à qui sont offerts des centaines de milliers d'hectares de terres arables, un tournant par rapport aux années 1960.

Cette nationalisation des biens concerne les entreprises industrielles, commerciales, y compris les boutiques en Tunisie, et bancaires. Au cours des années 1960 et 1970, les non-nationaux ou non-résidents ne peuvent pas posséder la majorité du capital d'une entreprise au Maghreb. Certaines nationalisations sont fictives, quand l'ancien propriétaire possède 49 % de l'entreprise mais une voix prépondérante. C'est le cas des banques françaises au Maroc.

Des grandes entreprises nationales ?

Outre l'agriculture, l'autre grand secteur productif colonial est l'exploitation des matières premières : sociétés d'exploitation des phosphates en Tunisie et au Maroc (Office chérifien des phosphates, OCP), exploitation pétrolière en Algérie (aux mains de la Compagnie française des pétroles, CFP), mines des Jerada (charbon et fer au Maroc), pêcheries du Maroc (conserveries de Safi). Dans chaque pays du Maghreb, une société nationale est appelée à devenir le plus gros contributeur de l'État.

Avant le pétrole, qui devient prépondérant vers 1980, la Tunisie exploite les phosphates d'une façon industrielle dès le protectorat. La Compagnie mixte des phosphates de Gafsa devient entreprise d'État en 1976. L'exploitation et la transformation du phosphate sont la première industrie du pays. Ahmed Ben Salah, Premier ministre de l'expérience socialiste tunisienne (1961-1969), se sert de cette industrie pour financer la collectivisation de l'économie nationale, avec quelque succès. L'expérience collectiviste laisse place à une phase semi-étatique dans les années 1970, puis à la libéralisation dans le cadre d'un plan d'ajustement structurel. Dans

la Tunisie de Bourguiba, qui n'est pas un homme d'argent, la socialisation de l'économie maintient à distance la corruption.

C'est surtout en Algérie, avec la Sonatrach, et au Maroc avec l'OCP, toutes proportions gardées (car le chiffre d'affaires des deux sociétés est incomparable : 75 milliards d'euros en 2012 pour la première contre 5 milliards pour l'OCP), que des sociétés publiques dominent l'économie.

La CFP a sauvé à Évian ses positions en Algérie pour dix ans. En 1971, les pétroles sont nationalisés et affectées à la Sonatrach, entreprise publique algérienne créée le 31 décembre 1963. Première entreprise africaine (non cotée), la Sonatrach est le bras armé de l'État algérien, dont elle fournit les capitaux de l'industrialisation dans les années 1970, entre le tiers et la moitié des ressources fiscales, les crédits d'importation, et aussi le financement de la guerre dans les années 1990. Sous Boumediene, mort sans fortune en 1978, l'entreprise publique est le fer de lance de l'économie socialiste.

Au Maroc, l'OCP, fondée en 1920, est sensiblement différent. Première entreprise minière et industrielle du pays, société publique, l'OCP est le premier contributeur fiscal du Maroc. Sans les moyens de la Sonatrach, l'OCP est néanmoins une pompe financière pour la monarchie. Sous Mohammed VI, le triplement de son chiffre d'affaires lui permet d'appuyer l'action extérieure et diplomatique du Maroc à l'étranger (subventions aux *think tank* et organismes de recherche à l'étranger, financement de manifestations culturelles, sociétés de communication œuvrant en faveur du Maroc, *lobbying*…). Son président-directeur général durant les années 2000 et 2010, Mostapha Terrab, agit directement pour le palais. L'OCP, à l'instar des entreprises publiques, est une pépinière d'emplois pour les cadres des familles proches du *makhzen.*

L'État néopatrimonial, confusion entre « biens nationaux » et « biens des nationaux »

Le néopatrimonialisme prend des visages inattendus. Mélange d'intérêts et de capitaux, il instaure une confusion entre sphère publique et sphère privée. La corruption n'est qu'un aspect du phénomène. Elle consiste en l'appropriation privée du domaine public à des fins de récompense. Au Maroc ou en Algérie, les biens domaniaux ont été exploités et offerts à une économie de prédation à laquelle se sont livrées sans vergogne les forces armées, y compris la gendarmerie. L'objectif pour les États est d'amadouer les officiers, de les occuper, et de les enrichir afin d'éviter les dérives putschistes et le ressentiment. Les forêts, en particulier les cédraies de l'Atlas, vieilles d'un millénaire, les carrières, le lit des rivières et des plages, le gibier, le poisson des mers, les nappes phréatiques, etc. sont autant d'objets de prédation sauvage ou privative à partir des années 1970 et 1980.

Le domaine public est la première victime de cette prédation, dans la mesure où la gendarmerie, principale force de surveillance du territoire, s'y livre également. C'est ce qui explique en partie la déforestation du Maghreb, comme le pompage éhonté des nappes phréatiques explique la désertification de certaines régions. Dans le Sous, la nappe phréatique, dont le niveau était maintenu dans les années 1960 à quelques mètres du sol, est maintenant tombée à plusieurs dizaines de mètres de profondeur à force de pompage pour les grandes exploitations d'agrumes de la famille royale et des officiers supérieurs, ruinant l'agriculture paysanne. L'eau a été en quelque sorte privatisée.

Certains offices publics, organismes financiers (la Caisse nationale de sécurité sociale – CNSS – du Maroc) ou banques publiques, ont été utilisés, à partir des années 1970 au Maroc et en Algérie, comme des guichets privés

de financement ou de subventions. Dans les années 1960, des banques marocaines comme la Banque nationale du développement extérieur (BNDE) ou le Crédit agricole, financent l'investissement. À la fin des années 1990, des audits et des procès sanctionnent des errements dramatiques. Des milliards de dollars ont été prêtés à mauvais escient, sans contrepartie ni remboursement, à des milliers de Marocains. Après le départ de Driss Basri du poste de Premier ministre en 1999, des affaires retentissantes éclaboussent ses proches ; ainsi, le pillage de la CNSS par sa direction, révélé en 2002, équivaut depuis 1972 à plus de 10 milliards d'euros (115 milliards de dirhams), soit 80 % de la dette de l'État en 2002, ou le tiers du PIB en 2001. Des scandales d'ampleur moindre frappent tous les grands organismes publics (CIH, BNDE…), démontrant la fluidité existant entre circuits publics et privés.

L'organisation du commerce extérieur et des grands marchés de biens à monopoles n'est pas en reste. Importation de céréales, de véhicules, de machines, d'armement, de médicaments, etc. constituent autant de marchés captifs et de rentes bénéficiant aux proches du régime. Dans les années 1960, Hassan II distribue des monopoles qui restructurent son élite économique : la famille Benjelloun se voit offrir le monopole d'importation de Volvo au Maroc (camions), préparant la plus grosse fortune du pays au tournant du siècle (Omar Benjelloun achète alors la Banque marocaine du commerce extérieur privatisée). Le roi ne s'oublie pas, avec les monopoles du sucre, du lait ou de l'huile au sein de l'Omnium nord-africain (ONA).

En Algérie postsocialiste, partage de la rente et corruption

La crise de 1988 fait imploser l'Algérie collectiviste. En 1990, le gouvernement casse le monopole de l'État sur le commerce extérieur. En

1994, le plan d'ajustement structurel du FMI, sur fond de guerre, conditionne l'aide à la libéralisation de l'économie. C'est à partir de 2000-2001 que l'économie algérienne est en partie privatisée, et que très vite éclatent les premiers scandales de la nouvelle ère. L'empire éphémère de Rafik Khalifa (fin des années 1990-2002), fils d'un ancien ministre, qualifié de « golden boy » algérien, s'effondre d'un coup, quand Alger coupe les crédits à ce groupe qui défraie la chronique en France (compagnie aérienne, football, banque, médias, pharmaceutique…). Le préjudice causé à l'Algérie par l'effondrement de son groupe est estimé entre 1,5 et 5 milliards de dollars. Il est condamné en 2015 à dix-huit ans de prison ferme, un moyen de le faire taire.

Dans les années 2000, l'industrie pétrolière algérienne est à son tour en partie ouverte à la concurrence. Dix ans plus tard, une procédure judiciaire est lancée contre le ministre de l'Énergie et patron de la Sonatrach sous Abdelaziz Bouteflika (1999-2010), Chakib Khelil, un oujdi très proche de lui. Plusieurs centaines de millions de dollars de pots-de-vin publics ont servi des intérêts privés considérables, *via* l'exportation frauduleuse de capitaux – un sport national. Sur les 450 à 1 000 milliards d'euros de capitaux évadés d'Afrique en trente ans (1979-2009)[5], l'Algérie en totaliserait 125, un record. Entre 2009 et 2013, au temps de la bulle, l'évasion serait même passée de 177 à 250 milliards de dollars.

Prédation ou domaine royal à la tête du Maroc ?

Au Maroc, la richesse du roi Hassan II est estimée à sa mort en 1999 à des montants très variables, entre 500 millions de dollars selon *Forbes* et 5 milliards de francs selon *Le Canard*. En 2012, *Forbes* estime la fortune de son fils à 2,5 milliards de dollars en 2009, soit la sixième fortune arabe et

septième tête couronnée mondiale, ce qui n'exclut pas que des prête-noms possèdent une partie de cette fortune. Les années 2000 sont considérées comme une décennie d'enrichissement rapide pour le roi, dont la holding SIGER, inventée par Hassan II, est gérée par son conseiller Mounir Majidi, son homme d'affaires et secrétaire particulier.

Dans un livre très riche en informations économiques souvent puisées dans la presse marocaine, deux journalistes français, qui devaient défrayer la chronique en 2015, dressent un portrait à charge de la pratique des affaires et de l'affairisme de cette monarchie[6]. Le roi possède ou contrôle indirectement près de la moitié de la capitalisation boursière du pays, et il porte toute son attention à la marche de ses affaires et du business marocain. Présente dans les secteurs les plus rentables de l'économie, la holding royale, au milieu des années 2000, pousse les sociétés étrangères à quitter le Maroc (Auchan, Danone, Vivendi…) pour laisser le champ libre aux affaires royales.

Dans d'autres domaines, comme les secteurs de la pêche maritime ou des agrumes, qui appartiennent à des officiers supérieurs, le mélange entre intérêts privés et intérêts publics, au sens où le roi et l'armée ont des prérogatives de puissance publique au Maroc, est constant. La fortune du roi est d'ailleurs rarement contestée au Maroc, car elle est signe de *baraka*, de bonne fortune.

L'appropriation mafieuse des affaires en Tunisie sous Ben Ali

En Tunisie, la perception de la corruption remonte aux années 1970 avec l'expérience libérale d'Hédi Nouira. Certains de ses ministres, comme Mohamed Masmoudi, sont rappelés à l'ordre pour enrichissement soudain. C'est toutefois sous Ben Ali, après 1995, qu'une dynamique mafieuse se

met en place. D'abord sous l'influence de son gendre Slim Chiboub, puis à partir de 2000, sous celle de sa femme Leïla Trabelsi[7], et enfin de son gendre Sakhr El Materi dès 2004. Dans les années 2000, tous les moyens de corruption sont mis en œuvre, avec un mélange constant des interactions étatiques et privées : vol, extorsion de fonds, commissions sur les marchés (qui passent de 2 à 10 %), appropriation du domaine public, séquestrations de biens privés validées par l'appareil judiciaire, etc. L'économie tunisienne est mise en coupe réglée, et des fortunes rapides et énormes se constituent. En quelques années, Sakhr El Materi a acquis des centaines de millions de dollars. Le couple Ben Ali aurait accumulé une fortune de plusieurs milliards de dollars, mais n'aurait exporté, sous divers prête-noms et sociétés écrans, que quelques centaines de millions de dollars (achat de biens immobiliers en France, mais pas en nom propre). Ces pratiques mafieuses ont conduit à la révolution de 2011, qui part en quête des capitaux volés et expatriés, mais c'est un défi à l'heure de la mondialisation et des paradis fiscaux qui brouillent les pistes.

Une constante, fuite des capitaux et fortunes externalisées

En Afrique subsaharienne comme au Maghreb, l'évasion de capitaux est pratiquée de longue date et à grande échelle par les élites dirigeantes autour du clan présidentiel, afin de se prémunir contre les revers de fortune et les putschs. L'accumulation doit être rapide et intense. Le passage à la tête de l'État est considéré comme une occasion légitime et une opportunité de s'enrichir. De ce point de vue, le service public ou le sens de l'État sont des abstractions. L'enrichissement consiste d'abord à détourner et à s'approprier l'aide publique au développement, pratique dénoncée par Sylvie Brunel dans ses ouvrages. L'aide détournée est réexpédiée en Europe pour des

placements en lieu sûr (Londres, Monaco, la Suisse, les présides espagnols, Malte…). L'autre moyen est de capter en partie les revenus des biens publics (du pétrole au Gabon et en Angola, des diamants en Centrafrique, des minerais au Congo ou au Niger, etc.). Les pays les plus pauvres n'échappent pas à l'évasion des capitaux et à la constitution de fortunes présidentielles. L'enrichissement des chefs est d'ailleurs considéré comme un privilège légitime et une opportunité à saisir.

Au cours des années 2000, dans le cadre de la lutte contre le financement du terrorisme et de la vie politique française, les projecteurs de l'actualité politique et judiciaire se braquent sur l'enrichissement indu de chefs d'État africains, et leur politique d'achats immobiliers en France. Le financement de la vie politique française par des chefs d'État africains (Bongo, Hassan II, Mobutu, Bokassa, Sassou-Nguesso…), non illégal jusqu'en 2000, est aussi ancien que la V^{e} République. Pierre Péan cite une dépêche WikiLeaks publiée en 2010, qui estime qu'Omar Bongo aurait détourné 30 millions de dollars de la Banque des États d'Afrique centrale (BEAC) pour financer les partis et leaders français. En mars 2007, l'ONG Transparency International dépose une plainte contre les conditions d'acquisition d'un patrimoine immobilier de trois présidents africains en France estimé à 160 millions d'euros (Denis Sassou-Nguesso, Omar Bongo et Teodoro Obiang de Guinée équatoriale). La seule famille Bongo y posséderait 30 appartements ou maisons de luxe. Cette affaire des « biens mal acquis » révèle un phénomène structurel et planétaire : l'évasion des capitaux africains est souvent supérieure à l'aide au développement.

CHAPITRE VIII

Permanence et domination des sujétions interpersonnelles

La féodalité est une notion historique venue du Moyen Âge européen. Ce système politique et social a été modélisé par Karl Marx et par l'économie politique, qui l'ont appliqué à d'autres périodes et aires culturelles. La féodalité repose sur l'allégeance entre un seigneur et ses vassaux, qui lui prêtent serment de loyauté et de fidélité (*fides, fideis* : foi, loyauté, serment) inconditionnelle contre sa protection. C'est une relation d'homme à homme, qui se matérialise par une cérémonie d'engagement, de soumission ou d'allégeance, par laquelle le seigneur pose sa main (ou une épée) sur la tête ou sur l'épaule de son vassal agenouillé. Dans le monde berbère – qui s'étend du Sahel à la Méditerranée, et du désert égyptien à l'Atlantique –, l'allégeance est une cérémonie collective, tribale, individuelle ou royale, dite de l'*aman* ou de la *be'ia*, qui signifie l'entrée dans la soumission à un maître. Cette cérémonie connaît un versant religieux propre aux confréries soufies, que le Maghreb a exporté en Afrique de l'Ouest et au Sahel avec l'islam des marabouts. Les formes contemporaines du pouvoir et de la soumission, dans le monde arabo-

berbère et en Afrique subsaharienne, empruntent aux modèles féodaux et monarchiques.

L'État moderne a produit de nouveaux modèles et formes politiques, comme la citoyenneté, l'État social et administratif, la bureaucratie, l'administration territoriale… Ces formes ont été introduites par les *tanzimat* ottomanes en Tunisie, par l'imitation pré ou postcoloniale, ou souvent par la colonisation, qui a construit un État colonial laissé en héritage. Les prérequis de l'État sont un peuple, un territoire et une frontière. La science politique modélise aujourd'hui l'État-nation, qui apparaît comme l'unité de base du monde contemporain, et du système onusien. Lorsque ce modèle s'effondre, comme la Côte d'Ivoire des années 2000, le Centrafrique ou la Libye des années 2010, on parle de *failed state* (État en échec), de *collapsed state* (État failli), et de la nécessité de reconstruire l'État (*nation building*), comme s'il y avait un modèle optimal. Or l'État-nation, comme l'État impérial ou la féodalité, sont des idéaux types auxquels correspond parfois la réalité historique et politique.

Dès l'époque coloniale, les réalités politiques et sociales du pays colonisé et de la France colonisatrice se sont davantage interpénétrées que radicalement substituées les unes aux autres. Dans l'État colonial d'Algérie, des formes sont empruntées à l'État ottoman, comme la hiérarchie caïdale. Dans l'État colonial indochinois, le colonisateur emprunte des modes d'administration chinois et mandarinaux. La sédimentarité a été précédemment évoquée au Maroc. En Afrique, le gouvernement indirect passe par les chefferies « indigènes », etc. Cette mixité des structures de l'État colonial perdure après les indépendances. Elle a même tendance à s'accroître. L'État nouveau peut bien prôner la neutralité publique, l'impartialité et la mission de service public, comme enseignées en droit administratif français, dans les faits, les liens d'interdépendance personnelle, d'allégeance et de soumission se perpétuent, se transforment et investissent les États et leur gouvernance.

L'allégeance dans la société marocaine, un cas particulier ?

Dans la seconde moitié du XX^e^ siècle, le royaume du Maroc est probablement l'État postcolonial où la sédimentation politique est à la fois la plus visible et la plus patente. Les républiques militaires ou de parti unique revendiquent le fait de transposer des modèles politiques coloniaux et européens. On rejette les modèles anciens au nom de la modernité, de la construction de l'État, de sa bureaucratie et de son armée. Ces phénomènes ne sont pas étrangers ni inconnus au Maroc, ainsi qu'en atteste la création de la monarchie et d'une assemblée constituante en 1957, les élections locales de 1960, la constitution de 1963, les législatives de 1963… Mais confortée par l'approche à la fois conservatoire et modernisatrice de Lyautey et du protectorat, et poussée par les revendications de l'Istiqlal, l'institution impériale du sultanat se perpétue en monarchie. C'est même autour d'elle que se construisent le nouveau régime politique, l'État indépendant du Maroc et la nation marocaine. Pourtant, sous les formes et les institutions de l'État moderne (gouvernement, parlement, députés, cour des comptes, ministères), les liens interpersonnels restent le fondement de l'État makhzénien.

La difficulté à traduire ce mot dans la science politique moderne dit son caractère irréductible et fondamental. Autour du sultan-roi-calife se déploient une vie de cour, des familles dites *makhzen* à la loyauté éprouvée, de nouveaux promus adoubés, une noblesse religieuse, des chefs de tribus et représentants des régions et groupes tribaux, qui constituent un réseau d'allégeance, de loyauté, de soumission et de fidélité consanguine, le *makhzen*.

Cette allégeance est fondée sur les normes propres à l'État islamique, hérité de l'histoire, bien décrites par l'historien marocain Mohammed Ennaji[1]. Le calife marocain, successeur du prophète Mahomet, est aussi

descendant du prophète (chérif), l'imam (chef de la prière) et le commandeur des croyants, un titre exhumé dans la constitution par Hassan II en 1963. Il impose son autorité, sa sacralité et sa *baraka* (effluve divin) à la communauté marocaine des croyants. Cette domination s'exprime lors de la cérémonie d'allégeance de la *be'ia*, inaugurale du règne, et au cours de laquelle les chefs des corps constitués, oulémas, ministres, généraux, font allégeance au nouveau roi. La *be'ia* est reconduite annuellement lors de la fête du Trône, qui donne lieu à des cérémonies d'allégeance. Elle a lieu le 3 mars sous Hassan II, et le 30 juillet sous Mohammed VI. C'est la fête nationale la plus importante.

L'allégeance prêtée au roi se matérialise à la cour par le fait de baiser la main du roi courbé (aidé par le chef du protocole), voire ses babouches. Cette allégeance descend dans la hiérarchie du pouvoir et de la société. Baiser la main d'un caïd, d'un chérif ou d'un chef de confrérie, tous porteurs de la *baraka*, n'est pas systématique, mais signifie que l'on prend son rang dans la chaîne de soumission politico-religieuse, cette pyramide de type féodal. Cette tradition très ancienne, même en recul, est aujourd'hui l'apanage du Maroc. Dans son principe, elle dit la double nature du corps du roi, à la fois homme et instance sacrée.

La permanence de liens de sujétion prémodernes, la subordination religieuse

Dans les sociétés islamiques d'Afrique du Nord, de l'Ouest et du Sahel, les formes de la sujétion sont politiques et religieuses. La légitimité religieuse est la plus puissante, puisqu'elle sacralise la domination. Celle-ci peut être élective, dans le cadre du rapport maître disciple, mais est le plus souvent établie sur la généalogie, dans le cadre du chérifisme [2].

Dans le chérifisme, le lien du sang, de génération en génération, constitue une chaîne aristocratique qui prétend remonter à Mahomet. Ce legs historique est attesté par des parchemins ou tableaux, qui présentent des chaînes généalogiques ascendantes (*silsila*, similaire à l'arbre de Jessé) jusqu'à Mahomet. Dans les sociétés berbères, les historiens observent dès le Moyen Âge la volonté des chefs de tribus ou des hommes de religion (les marabouts) de fabriquer des chaînes ou certificats de chérifisme, que des « spécialistes » fournissent à grand prix, par imitation des Arabes. Le chérif est un descendant du prophète par sa fille Fatima et par son gendre Ali. « Fatimides » et « Alaouites » constituent la véritable noblesse en terre d'islam, supérieure aux formes politiques, ethniques ou militaires. Le Maroc qui, en tant qu'État chérifien est dirigé par des chorfas depuis le XVI^e^ siècle, est une référence. Des groupes familiaux chorfas y ont une grande importance sociale, avec des connexions en Algérie, au Sahel ou en Orient, comme les familles Qadiri, Amrani, Alami… Face à l'État moderne, royal ou militaire, cette forme de domination, porteuse de privilèges fiscal, militaire, vestimentaire, etc., devait disparaître dès les années 1960. Dans la réalité sociale, la dévotion aux chorfas demeure. Au Maroc, la monarchie les honore, leur offrant cadeaux annuels, audiences, etc.

Une autre version de la généalogie, dite de filiation (*nasab*), très prégnante au Maghreb et en Afrique de l'Ouest, est celle des familles maraboutiques. Ces groupes familiaux descendants d'un saint, le *wali* ou marabout de la confrérie. Le saint fondateur d'une confrérie, qu'il s'agisse de Sidi Ahmed el Tijani dans le sud de l'Algérie à la fin du XVIII^e^ siècle, ou de Mokhtar Boutchich, dans le nord du Maroc au début XX^e^ siècle, est le patron d'un groupe familial porteur de la *baraka* du saint. Elle lui confère honneurs et privilèges auprès de ses adeptes, les *khouan,* ou frères, qui sont intronisés en bonne et due forme. Enfin, il existe aussi une filiation élective dans les confréries. Le maître, ou cheikh de confrérie, est lui-même l'héritier spirituel du saint fondateur. Il est choisi, à chaque génération,

comme son successeur. Porteur de la *baraka*, il a reçu le secret initiatique (*sirr*) du *wali*.

Depuis 1950, l'influence des confréries a régressé au Maghreb. Leur poids fut considérable dans le Maghreb colonial, mais les États modernes les ont combattues, ne souffrant pas de concurrence. Leur influence n'a pourtant pas disparu. La Tijaniyya demeure un instrument de pouvoir du Maroc et de l'Algérie en Afrique de l'Ouest. La Boutchichiyya est au Maroc un système de pouvoir parallèle, concurrent des instances officielles, parfois décrit comme une sorte de franc-maçonnerie islamique. Le roi s'en sert pour contenir les islamistes. Et ses dirigeants ont une grande influence politique et sociale, qu'ils soient ministres ou grands patrons.

Mais le système le plus abouti et le plus impressionnant est celui des Mourides au Sénégal, pays dans lequel les confréries sont devenues hyperpuissantes au XX^e^ siècle. Les Mourides, issus de la Tijaniyya par le cheikh Ahmadou Bamba au tournant du XX^e^ siècle, ont construit un système de pouvoir capable de faire élire le président de la République. Abdoulaye Wade, élu en 2000, est un mouride. Il peut aussi nourrir des millions de personnes, grâce à un système économique performant, qui est passé de la culture de l'arachide (réseau de petits métayers) à des réseaux commerciaux mondiaux. Les revendeurs sénégalais présents dans toute l'Europe et en Amérique du Nord relèvent de cette confrérie. Leur puissance économique fait la fortune de leur capitale, Touba, ville religieuse et capitale économique du Sénégal surgie comme un champignon.

La permanence de liens de sujétion prémodernes, la subordination politique

En dehors du roi du Maroc, qui associe pouvoir politique et religieux, des formes plus classiques de l'autorité politique subsistent en Afrique, sans toujours en passer par l'autorité religieuse. Au Maghreb, il existe toutefois une interchangeabilité des titres : le préfet ou le gouverneur, personnage très puissant, est désigné comme *wali*, le même mot que le saint fondateur d'une confrérie. Il en est de même pour les fonctionnaires d'autorité, dont les titres empruntent au vocabulaire de l'État islamique précolonial, ou à la hiérarchie des confréries, ce qui entretient une ambivalence constante : au Maroc, le fonctionnaire territorial est un caïd, terme qui désigne aussi le « chef de tribu » et le « chef de confrérie ». À la base de la pyramide sécuritaire, le chaouch ou le *moqaddem*, agents subalternes des confréries, sont les soutiers de l'État moderne, dont le rôle de police et de renseignement est très important au Maroc. De même le *cheikh*, qui est alternativement un vieillard et/ou un chef de sanctuaire (*zaouïa*), est aussi une figure signifiante de l'autorité. Il existe donc une confusion latente entre les figures de l'autorité religieuse, paternelle, étatique et policière.

Quant aux catégories infrapolitiques, voire d'obédiences aristocratiques et/ou ethno-tribales, leurs usages persistent, évoluent, et parasitent parfois les fonctionnements institutionnels apparents. En Afrique de l'Ouest, la figure ancienne du griot, qui fut une autorité morale et intellectuelle nécessaire à la mémoire collective, et souvent l'auxiliaire du pouvoir royal, n'a pas directement survécu à l'émergence de la civilisation de l'écrit. Mais l'influence et le respect attaché aux savants académiques ou aux personnes cultivées, le très grand attachement à la langue, notamment française, dont font preuve les Sénégalais, ne peuvent être dissociés de cette histoire. En terre arabo-berbère, chez Touaregs et Sahariens, les chorfas et des groupes familiaux s'apparentent à une aristocratie héréditaire. Au Sahel, les systèmes sociaux du Nord cèdent la place à d'autres modes d'organisation, même si certains groupes, parfois appelés *djélis* (« sang »), sont identifiés à travers des noms de famille communs à la sous-région (Sissoko, Kouyaté,

Diabaté…). Plus au sud, en Côte d'Ivoire, hiérarchies sociales et rapports de domination s'emboîtent entre groupes ethno-linguistiques, créant une hiérarchie sociale camouflée, comme entre Agnis et Baoulés. Ce dernier groupe, quoique majoritaire, est en situation de subordination, ce qui crée des figures sociales complexes qu'il ne nous appartient pas de décrypter, mais qui peuvent induire tel ou tel niveau de responsabilité dans la fonction publique.

De nouvelles figures de la domination, le chef de l'État et le parti unique…

Dans les années 1950, rien ne prédispose les anciennes colonies à opter pour le régime du parti unique allié à la dictature personnelle. Certes, des précédents historiques existent dans les régimes nationalistes, ainsi la Turquie de Mustafa Kemal Atatürk, l'Indonésie de Soekarno à partir de 1945, l'Égypte nassérienne à partir de 1954. Mais en dehors des monarchies, les régimes où se déploie le culte de la personnalité sont surtout communistes (URSS, pays de l'Est, Corée et Vietnam du Nord…). La tonalité des nationalismes anticoloniaux était en effet plutôt démocratique, légaliste et pluraliste, d'autant que nombre de pays fraîchement indépendants prennent leurs distances avec le communisme : la Tunisie, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Cambodge, le Gabon, etc.

Pourtant, dès le début des années 1960, les régimes autoritaires avec parti unique et culte de la personnalité se généralisent, au Maghreb, au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie, à l'exception notoire de l'Inde pluraliste. La Tunisie de Bourguiba prend le tournant dès 1957-1958. En 1961, le compagnon de Bourguiba, Béchir Ben Yahmed, ancien secrétaire d'État à l'information, résume assez bien la dérive : « Le pouvoir personnel [est] détenu par des hommes qui sont des présidents de la République mais

sont en fait des monarques sans le titre. Bourguiba détient aujourd'hui, en droit et en fait, plus de pouvoirs que n'en avaient le bey et le résident général réunis[3]. »

Les raisons qui poussent à l'autoritarisme sont complexes et multiples. Nous en avons évoqué plusieurs en première partie, notamment géopolitiques. Mais quelles qu'elles soient, retenons que partout s'installent des régimes autoritaires glorifiant le père de la nation, un père autoritaire et brutal qui applique à sa manière les promesses de la lutte pour l'indépendance.

Le « colonel » et l'agent d'autorité

La figure autoritaire du père de la nation et du chef du parti unique règne par le charisme (Nkrumah), la peur, la répression, l'audace et parfois l'esprit visionnaire (Bourguiba), mais il en impose aussi par le grade et la fonction, souvenir emprunté à l'histoire, à la culture et à l'imaginaire militaires. Dans l'empire colonial français, la hiérarchie militaire, du fait de sa centralité, en impose par sa seule évocation. Ajouté à l'usage de la force, à une connaissance sommaire de l'histoire européenne, à l'héritage des deux guerres mondiales, à une identification à l'État, ainsi qu'aux restes de culture ottomane dans le monde arabe, tout converge vers la soumission à l'uniforme : le président se fait photographier en grande tenue, mais ses subalternes ne sont pas en reste.

La hiérarchie militaire, couronnée par un « colonel » ou un « général en chef », se double d'une hiérarchie policière. Dans le monde arabe, la figure du commissaire est équivalente à celle du colonel, en ce qu'elle induit une notion de toute-puissance, d'arbitraire et de domination. Bien qu'il décrive une époque tardive (la troisième guerre d'Irak), et se déroule sur le théâtre d'opération du Moyen-Orient, le film de Ridley Scott, *Mensonges d'État*[4],

met en scène une figure qui incarne parfaitement le statut du chef de la police politique. Hani Salaam, chef présumé des services de renseignement jordaniens, illustre la puissance et la morgue d'un homme surinformé, ayant droit de vie et de mort sur ses concitoyens, alliant intelligence, sens politique, absence de scrupules et de sentiments. Une incarnation de la raison d'État en quelque sorte, moins éloignée de notre sujet qu'il n'y paraît, car le film est entièrement tourné au Maroc, dans les villes de Rabat et Salé notamment. Le modèle et l'imaginaire attachés aux chefs des Mukhabarat transcendent les frontières nationales au sud de la Méditerranée. Contrairement aux démocraties, la police politique et ses représentations sont omniprésentes dans les imaginaires, ce qui participe au contrôle de l'ordre public.

Quand la figure de l'autorité n'est pas contenue par l'État de droit et la justice, la tyrannie n'est jamais loin. Elle vire parfois à la folie meurtrière, comme dans l'Ouganda d'Idi Amin Dada des années 1970. Elle est souvent plus rationnelle et calculatrice, un gage de stabilité, comme dans le Maroc des « années de plomb » du commissaire Driss Basri, devenu ministre de l'Intérieur et numéro deux du régime durant les années 1990 et 2000. Son autorité lourde et arbitraire incarne la toute-puissance de l'État moderne. Dans ce paysage politique, la figure du ministre ou *vizir*, nommé pour son poids politique, ses accointances, la nécessité de le corrompre ou de le remercier, est presque secondaire. Il est sans conteste moins redouté que l'agent d'autorité, véritable détenteur du pouvoir.

*Le **ma'âlem** et la sujétion*

Une figure ancienne de la soumission, en Afrique et dans le monde arabe, est le maître esclavagiste, marchand, trafiquant, propriétaire d'esclaves domestiques ou de paysans attachés à la terre (les Haratins noirs

des oasis du Maghreb et de Mauritanie, ou les paysans défricheurs du Sénégal)[5]. Le maître est souvent appelé *ma'âlem* dans le monde arabe, qu'il soit maître artisan, employeur domestique ou propriétaire. Durant la période coloniale, la traite puis l'esclavage sont abolis en Afrique. Mais les pratiques serviles ne disparaissent pas pour autant. La figure du maître esclavagiste se perpétue dans certains milieux, dans certaines régions et activités. L'esclavage a cessé d'être un système économique de masse, mais il reste présent à l'état endémique dans les oasis et le grand sud du Maghreb, du Maroc en particulier. Les anciens esclaves restent attachés à leur terre et donnent une partie de leur récolte à leurs maîtres arabes ou berbères. Dans les villes, la pratique servile se perpétue dans les ateliers d'artisanat (disparus d'Algérie) ou dans les foyers domestiques : l'emploi des petites bonnes de l'exode rural est maquillé en adoption. Au Palais royal de Rabat, les touergas sont une sorte de corporation qui perpétue le service de la maison royale.

Mais en tant que système économique, l'esclavage se perpétue dans certains pays du Sahel. En Mauritanie, il n'est aboli qu'en 1981[6]. Mais il faut attendre 2007, sous pression internationale, pour que la pratique encore massive soit criminalisée par l'État. Elle se poursuit néanmoins jusqu'à nos jours, combattue par l'Initiative pour la renaissance du mouvement abolitionniste (ONG IRA) née en 2008. Si la minorité arabo-berbère (20 % de la population) tient les pouvoirs d'État et l'économie, elle n'a pas vraiment cessé de dominer les « Négro-Mauritaniens » (30 %). Les interprétations coraniques de certaines confréries confortent cette domination.

Plus au sud, au Sénégal, l'esclavage endogène reste vivace durant la période coloniale. Il est même une base du développement de la culture de l'arachide, avec la constitution de véritables fronts pionniers de défrichement et de plantation. Progressif, l'abolitionnisme n'est pas étranger au développement rapide du mouridisme depuis les années 1950.

Libérés de la terre, les anciens esclaves restaient attachés à leur maître, mais dans un rapport désormais marchand, suscitant le développement local et mondial du colportage. Le transfert économique de la dépendance se serait opéré par une nouvelle forme de patronage : les anciens esclaves seraient devenus « adeptes », et les Haratins colporteurs. Au sein de la grande confrérie mouride (2 à 3 millions d'adeptes sur 13 millions d'habitants au Sénégal en 2012), les califes mourides sont des donneurs d'ordre qui dirigent et assistent la masse des adeptes, entre assistance sociale, éducative, religieuse et économique. La loyauté envers le maître est la clé d'un système économique très efficace et intégré de rapatriement de capitaux[7], qui convergent vers Touba, devenue la deuxième ville du Sénégal.

Figure du patriarcat, un très lent déclin

Le patriarcat est une des formes les plus anciennes et les plus pérennes de domination et d'organisation sociales. Ce modèle social est très prégnant dans les sociétés méditerranéennes et sahariennes. Si son déclin est incontestable depuis 1950 sous les effets conjugués de la sortie des femmes de leur domicile, de leur dévoilement relatif, de leur scolarisation, voire de leur entrée toute relative dans le monde du salariat, cette figure de l'anthropologie reste très présente. Le patriarcat s'incarne dans les figures du père, du monarque ou du président à vie, de l'agent d'autorité ou du chef, du *ma'âlem* ou de l'officier, du soldat ou du travailleur émigré, du cadre du parti ou de l'opposant politique. Sa contestation n'en est pas moins avancée, dans la mesure où les femmes choisissent désormais en partie leur nuptialité, leur conjoint, leur fécondité et leur activité. Un tournant a été pris dans les sociétés du Maghreb à partir des années 1960. Il s'est accéléré avec le contrôle accru de la natalité au cours des années 1980, même si des

retours en arrière sont possibles, comme le prouve le boom algérien de la natalité depuis 2005. Le retour à la paix civile, le boom pétrolier et l'enrichissement subit des Algériens, auxquels l'État a concédé des transferts financiers importants, ont permis un boom des mariages et par conséquent des naissances, sur fond de conservatisme religieux.

La crise économique et politique qui frappe le Maghreb depuis les années 1980 est en effet peu favorable à l'émancipation des femmes. Le chômage de masse, la montée de l'islamisme (même si certains y voient un effet paradoxal de la sécularisation, du fait qu'il serait une réaction à la sécularisation progressive des mœurs), la guerre civile algérienne des années 1990, la montée d'un néorigorisme religieux, entravent la dépatriarcalisation de la société. Le taux d'emploi des femmes est bloqué à moins du quart, ce qui est faible. En revanche, les avancées juridiques relatives à l'égalité des femmes, en Tunisie puis au Maroc, la forte croissance de la réussite scolaire et des effectifs féminins à l'université (majoritaires dans tout le Maghreb), la chute de la natalité au Maroc et en Tunisie ou le développement de la famille nucléaire, sont autant de facteurs qui changent les rapports dans le couple, la famille, au travail et dans la société en général.

La force du clan et de l'ethnie au pouvoir

Dans le monde arabe et au Maghreb, la suspicion de clanisme, voire d'ethnicisme, en politique est forte. Au Maroc, certains dénoncent la domination des Fassis, la bourgeoisie de Fès, au sens où les grandes familles commerçantes et de fonctions politiques et religieuses de cette ville, ont tissé un réseau de pouvoir national par le biais du *makhzen* au cours du XX^{e} siècle. En Algérie, l'armée a longtemps été suspectée de servir les intérêts des Chaouis, les Berbères des Aurès qui se seraient partagé le

haut commandement militaire. Saphia Arezki a démontré en 2014 dans sa thèse sur les officiers algériens que c'est un mythe[8]. En Tunisie, la captation du pouvoir par les Sahéliens, originaires de la côte au sud de Tunis, a longtemps été dénoncée, mais la sociologie des élites démontre que c'est une affaire de dynamique sociale qui n'exclut pas des alliances avec la vieille bourgeoisie tunisoise, voire d'autres grandes familles provinciales. C'est surtout en Syrie et en Irak qu'un groupe ethno-confessionnel s'est emparé du pouvoir d'État sous la bannière du baas, dans les années 1960 et 1970. Depuis 2012, la guerre en Syrie a mis en lumière la domination de clans et de familles alaouites (chiites de la côte syrienne) sur le commandement militaire, le parti baas, les services de renseignement et la garde présidentielle. Le clan Assad s'appuie sur le puzzle ethno-confessionnel syrien pour asseoir sa domination.

En Afrique subsaharienne, le recours à l'ethnicité a fait émerger des modes de gouvernance et de domination aussi réels que décriés, même si l'appropriation du pouvoir d'État par un clan familial, régional ou ethnique est loin d'être intangible. Houphouët-Boigny, d'ethnie Baoulé, a refusé de jouer cette carte en Côte d'Ivoire, où, en bon républicain de la IV^{e} République, il est parvenu à dépasser ces catégories pour construire au forceps un État national (non sans implanter sa capitale dans son « pays » !). Mais après sa mort en 1993, ses opposants ont manipulé les concepts d'ivoirité et d'ethnicité, et plongé le pays dans la guerre des années 2000 pour se débarrasser du Dioula Alassane Ouattara, et des musulmans du nord. Au Sénégal, le président Senghor, d'ethnie Sérère et de confession catholique, n'a pas non plus joué la carte ethno-confessionnelle pour asseoir sa domination, même s'il a compris que dans ce pays, les affiliations confrériques prédominent. Mais il a aussi habilement laissé se développer les diverses langues nationales à côté du français, la langue officielle.

En Afrique centrale et des Grands Lacs en revanche, on trouve des usages plus ou moins subtils de l'ethnicité dans la gouvernance. Jean-Pierre Chrétien en a exploré les contours au Rwanda, dans l'Afrique des Grands Lacs, par le biais de l'idéologie hamitique[9]. Sur la côte atlantique, le Gabon indépendant a été dirigé par Léon M'Ba (1961-1967) de l'ethnie côtière des Fang. Victime d'un coup d'État en 1965 et malade, il redoute que son ethnie perde tout pouvoir à sa mort. Il appelle un membre de la petite ethnie Téké, centrée autour de Franceville dans l'intérieur du pays, Albert-Bernard Bongo, dont le groupe s'honore d'avoir traité avec le colonial Pierre S. di Brazza. Pour garder le pouvoir, Omar Bongo, devenu président en 1967, qui promeut et enrichit considérablement les siens, pressent que la redistribution de la rente pétrolière doit satisfaire tous les groupes régionaux. La répartition est moins conforme à des règles d'équité qu'à un savant équilibre entre groupes ethniques et aristocratiques. Cette gouvernance prudente, qui n'empêche pas l'accumulation de richesses par les couches supérieures de la société, évite au pays les affres de la guerre civile. À l'inverse au Congo-Brazzaville, l'ethnie Mbochi du Nord-Congo représentée par le président Denis Sassou-Nguesso (de 1979 à nos jours), en concentrant la distribution de la rente sur une base étroite, alimente des conflits qui menacent le pays au risque de le plonger dans de violents conflits ethniques (1993-1999, 2014-2015), appelés guerres civiles.

Le chef de guerre religieux : gourous, émirs et prédicateurs

La diffusion rapide des grandes religions monothéistes en Afrique n'a pas cessé au cours du XX^{e} siècle. Islam et christianismes (tantôt le catholicisme, le protestantisme ou l'évangélisme) se livrent à une

compétition très active. Des centaines de millions de musulmans et de chrétiens se partagent nombre d'États, parfois presque entièrement chrétiens comme la Centrafrique, ou presque entièrement musulmans comme le Niger, avec parfois les tentations du « nettoyage » confessionnel auxquelles on assiste en 2015 dans ces deux pays.

Dans de nombreuses régions, la pratique religieuse est pacifique, et la cohabitation des religions fluide et non conflictuelle. C'est le cas au Sénégal par exemple. Mais aujourd'hui, dans de nombreux pays du Sahel, les anciens conflits ethniques liés à la traite ou à l'occupation de l'espace ressurgissent sous l'effet de la pression sur le foncier. Celle-ci est due à un croît démographique trop rapide. La guerre dans le nord du Mali après 2012, en République centrafricaine après 2013, dans le nord du Nigeria et la région du lac Tchad après 2014, prend parfois le visage de guerres de religions. Imams et salafistes radicaux, télévangélistes, cadres politiques gagnés à la surenchère religieuse, émirs du désert, etc., soufflent sur les braises de conflits qui ont contaminé presque tout le Sahel, même si souvent, ils sont internes à l'islam et à des pays musulmans.

D'une manière générale, la fin et l'éloignement de la guerre froide, la persistance de régimes autoritaires et de conflits, la croissance démographique trop rapide et la pression sur les ressources, nourrissent des tensions qui alimentent la verve des gourous et des prédicateurs. Et la guerre offre un emploi et un revenu à de nombreux jeunes gens disponibles. Même dans la ville sainte de Touba, qui arrive à saturation au début des années 2010, rien ne dit que l'oligarchie religieuse sous pression, en concurrence dans son propre sein puisqu'elle se partage les quartiers de la ville entre son immense fratrie, ne sera pas un jour tentée d'enrôler ses partisans au jeu des tensions et des rivalités. Car partout, comme ce fut le cas au Liberia, en Côte d'Ivoire ou au Rwanda, le partage et la concurrence sur le sol sont des causes essentielles de conflit, même s'ils se parent d'atours ethniques, religieux ou politiques.

CHAPITRE IX

Des indépendantistes aux « nouveaux colons », les pièges de l’acculturation

L’impérialisme et le colonialisme produisent la « surimposition d’élites[1] », soit le remplacement d’une élite, ou classe dirigeante, par une autre. Une classe dirigeante importée, faite de « colons », d’élites et de fonctionnaires coloniaux, remplace la classe dirigeante précoloniale. Celle-ci ne disparaît pas, mais est socialement et politiquement déclassée. Ce phénomène est capital pour comprendre le ressentiment et la volonté de revanche de ces élites déclassées. Elles n’ont de cesse de se venger, et de retrouver leur primauté. L’idéologie nationaliste fait écran entre cette réalité sociale masquée, et les aspirations du peuple. On présente souvent l’anticolonialisme et le nationalisme des dominés comme sorti des profondeurs du peuple. Les chefs nationalistes se présentent eux-mêmes comme des « fils du peuple ». Pourtant, le nationalisme naît au sein des élites, qu’elles soient politiques, sociales, religieuses, économiques ou syndicales, qui aspirent à diriger le peuple à la place du colonisateur, et à

s’emparer de l’État. Pour les dominés, être soumis à tel ou tel maître a une importance plus secondaire, hors facteurs religieux et économiques.

Quand la période de la conquête coloniale et des résistances armées qu’elle a suscitées a passé, la colonisation s’installe grâce à ces élites. En Indochine, en Afrique occidentale et équatoriale françaises (AOF et AEF) ou dans les mandats de la Société des nations (SDN) du Levant, les « colons » français ne sont que quelques milliers, qui dominent des millions d’habitants. Le « colon » est le plus souvent un fonctionnaire colonial (officier, administrateur), et secondairement un marchand, un missionnaire ou un affairiste. En dehors de l’Afrique du Nord, où vit une population européenne non administrative ou militaire, la colonisation est une affaire d’élites. Comment les dirigeants déclassés peuvent-ils s’entendre avec les nouvelles élites pour conserver, voire regagner, une partie de leur prestige social, politique et culturel ?

La condition est de parler au colonisateur avec ses mots, dans sa langue, d’apprendre ses codes et ses méthodes, voire sa religion, son art de la guerre, son système juridique. Certes, les bureaux arabes et les affaires indigènes poussent leurs officiers à apprendre les langues et les systèmes juridiques des colonisés qu’ils administrent. Mais dans la ville coloniale, et auprès des coloniaux ordinaires, c’est au colonisé à faire cet effort et à apprendre. L’école coloniale, l’armée, voire les missions religieuses, jouent l’acculturation. Quand le colonisé a adopté ces codes, il s’élève au niveau du colonisateur, mais sans briser le plafond de verre colonial.

Dans l’empire, le nationalisme est à l’intersection de deux phénomènes : celui des dirigeants déclassés dont les fils ou « héritiers » entendent reprendre la place abusivement occupée ; et celui des « évolués », selon la terminologie coloniale du début de XX^{e} siècle, ou acculturés, qui s’estiment aussi compétents, voire meilleurs que les coloniaux, et qui ont fait leurs preuves dans l’armée, à l’université, par le diplôme ou l’exercice d’une fonction, et ne supportent plus la relégation et la domination

coloniales. Au nom du peuple « sujet », mais dont elles font un « objet », anciennes élites et nouvelles capacités dirigent le nationalisme pour s'emparer du pouvoir d'État.

L'acculturation par l'école, une question d'affect et d'élites

L'école coloniale n'est pas une école de masse, mais élitiste. Il n'y a qu'en Tunisie qu'un tiers des enfants « indigènes » d'âge scolaire est scolarisé en 1954. Ses effets n'en sont pas moins déterminants à long terme. Ce n'est pas la scolarisation en soi qui nous intéresse, mais l'attrait intellectuel, affectif et psychologique exercé par l'école coloniale, par ses maîtres dévoués et justes. L'école de la III^{e} République est un modèle d'exigence, de rigueur. Ses maîtres sont pétris des vertus politiques, éducatives, libératrices et presque messianiques de leur travail. Marqués par les idéaux révolutionnaires et républicains, mais aussi par les idéologies du progrès, des Lumières et une forme de positivisme, ils croient au progrès, à la diffusion vertueuse des connaissances, à la rationalité qui se déploie dans les sciences et par la maîtrise de la langue. Ils veulent faire reculer les particularismes, l'obscurantisme, les croyances diverses, au profit d'un universalisme égalitaire fondé sur la liberté et la poursuite du bonheur par la raison.

Bien qu'il y ait une contradiction évidente entre le colonialisme et cette vision du monde, ils ne le perçoivent pas ainsi, et procèdent, avec les jeunes « indigènes », comme avec leurs élèves bretons ou auvergnats. Ce qui frappe les élèves des colonies tel qu'ils le rapportent, c'est l'absence de racisme des maîtres, le climat égalitaire, même quand les colonisés sont minoritaires dans la classe. Il s'ensuit une admiration des élèves indigènes pour leurs maîtres, en Indochine ou au Maroc, en Tunisie et en Afrique

occidentale française. En Algérie, les 2 000 instituteurs indigènes formés à l'École normale de la Bouzaréah sont les Algériens les plus laïcs, les plus républicains et assimilationnistes qui soient, comme en atteste leur journal, *La Voix des humbles*.

Dans leurs mémoires, les chefs politiques devenus chefs d'État, qu'il s'agisse de Hassan II ou de Bourguiba, livrent d'étonnants témoignages d'estime pour leurs maîtres et professeurs, entre admiration intellectuelle pour ce qu'ils enseignent, et affection pour la manière dont ils le font, et dont ils les traitent. Les maîtres français ont fait plus qu'enseigner. Ils ont légitimé leur action colonisatrice, procédé à une acculturation établie sur l'admiration, le respect, l'affection, et l'amour de la langue française à travers ses grands auteurs. Hassan II, Bourguiba, Senghor, Hô Chi Minh, Sihanouk, Houphouët-Boigny sont fiers de leur maîtrise de l'histoire, de la littérature et de la langue françaises. Leur imaginaire, façonné dès la jeunesse, a des conséquences tout au long de l'existence. Il produit une vision du monde, et des représentations en rupture avec leur culture d'origine.

Le double visage des élites nationalistes

Plusieurs auteurs et témoins, notamment les écrivains tunisiens Albert Memmi (né en 1920) et Hélé Béji (née en 1948), intellectuels francophones et francophiles, ont réfléchi aux conséquences psychologiques, voire psychanalytiques, de ces phénomènes d'imprégnation culturelle. Elles ne sont ni simples ni univoques. Il existe une ambivalence, voire une sorte de schizophrénie dans le rapport aux cultures et langues héritées (l'arabe dialectal, le berbère) et acquises, l'arabe moderne et surtout le français.

Le français est la langue des nouvelles élites socialisées et formées dans le cadre colonial ou en métropole, à l'armée, à l'école, à l'université de

métropole, ou dans l'administration coloniale. Mais le mouvement identitaire, culturel et religieux du salafisme, aussi appelé réformisme (*islah*), né en Égypte à la fin du XIX^e^ siècle, et diffusé en Afrique du Nord et au Moyen-Orient au début du XX^e^ siècle, y a véhiculé l'arabe moderne standardisé, langue de presse, religieuse et politique. Sa diffusion s'est faite par les écoles libres ou privées arabophones, sous le regard des autorités coloniales. Il en résulte la double composante culturelle des mouvements nationalistes dudit monde arabe : une composante salafiste, en prise directe avec le peuple urbain, qui se présente comme une rénovation de l'islam, condition *sine qua non* pour vaincre le colonisateur et renouer avec une glorieuse histoire ; et une composante francophone, voire anglophone en Égypte, marquée par la modernité européenne et ses savoirs, qui établit le rapport de force principal avec le colonisateur.

Dans les faits, cette composante modernisatrice, incarnée par Bourguiba, Nasser ou les officiers du FLN, a, au terme d'un rapport de force long et parfois violent (Tunisie contre Algérie), arraché les indépendances. Mais l'appoint du peuple et de la petite bourgeoisie lettrée, sous conduite des salafistes, n'est pas négligeable. Certains chefs politiques de double formation incarnent cette bipartition culturelle : les Marocains Ahmed Balafrej et Hassan el Ouazzani, ou l'Algérien Houari Boumediene, sont à la fois francophones et ont été formés au Caire.

À l'indépendance, cette dualité culturelle et politique des nouvelles élites est un fait social. Le nationalisme arabo-salafiste se projette dans le projet arabiste de reconquête d'une identité perdue, projetée comme arabe, même quand la population est à moitié berbère du Maroc à l'Algérie. Mais la modernisation politique est pensée dans la langue et selon les concepts importés par la colonisation. Le seul consensus entre ces deux modernismes est d'en finir avec les formes du passé, la tribu, la confrérie, la paysannerie, etc. Cette dualité s'achève par la victoire des cadres acculturés qui cantonnent les réformistes musulmans à des positions dominées, ainsi

quand elles relèvent de la religion et de la tradition. Car l'économique et le militaire ont pris l'ascendant.

La génération des indépendances, gouverner par les acquis de la colonisation

Aux indépendances, c'est sans état d'âme que les tenants de la ligne « modernisatrice » l'emportent. Après le départ des Européens, les élites du Maghreb et d'Afrique s'installent dans les villas, les appartements et les lieux de vie et de pouvoir (clubs, voitures, restaurants, cinémas, théâtres) des élites, voire du peuple colonial. En Algérie et en Tunisie, de larges fractions du peuple sont concernées, vu l'importance du patrimoine laissé vacant ou revendu. Au départ des Européens, les femmes musulmanes se dévoilent, entrent à l'école, puis dans l'administration, et investissent l'espace public. Ce n'est qu'au tournant des années 1980-1990 qu'à l'inverse, à la génération d'après, un grand mouvement de revoilement s'opère.

Après les indépendances, la francophonie se développe à grande échelle au Maghreb et en Afrique. Les deux exceptions sont la Tunisie et l'Algérie, déjà assez largement francophones. Un rattrapage express a été effectué par l'armée durant la guerre d'Algérie. Loin de s'y estomper, la francophonie touche de nouvelles classes d'âge durant les années 1960 et 1970. La coopération mise en place aux indépendances est un élément important de cette diffusion. En Afrique noire « francophone », dans des contextes plurilingues et de culture orale, le français devient langue officielle, scolaire et universitaire. C'est bien après les indépendances que l'usage s'en répand au-delà de Dakar ou d'Abidjan. Au Maghreb, l'arabe est décrété langue

officielle unique. Toutefois, le bilinguisme, voire un usage dominant du français en Algérie, est établi dans l'administration. Tous les textes sont publiés dans les deux langues jusqu'aux réformes d'arabisation des années 1980. Le français est la langue principale de formation (sciences, médecine, police) et d'usage (poste, ministères, fisc, gouvernement, état-major…).

Ce tournant francophone et modernisateur est assumé par Hassan II, qui soutient fermement le bilinguisme et l'ouverture de son pays à l'Occident. Partisan convaincu de la coopération avec la France, il pousse de Gaulle dans cette direction dès sa montée sur le trône en 1961[2]. Toutefois, les émeutes de mars 1965 brisent cet élan, le roi étant persuadé que les professeurs français ont répandu le socialisme dans la jeunesse. Il revient alors à plus de « tradition », ce dont atteste son opération écoles coraniques qui touche 2 millions d'enfants. En Tunisie, Bourguiba, son ministre de l'Éducation Mahmoud Messaadi, et les conseillers du président, projettent leur pays dans la francophilie et un bilinguisme ambitieux, au terme d'une révolution qui a bouleversé le pays en 1956-1958 (liquidation de la monarchie, de l'enseignement traditionnel, création de la République, statut libéral pour les femmes, etc.).

Même en Algérie, la rhétorique national-populiste, arabiste et socialiste du régime ne remet pas en cause la forte coopération avec la France dans les domaines scolaire et de la formation administrative, ni la politique de construction de l'armée que Boumediene promeut sur le modèle français, ni l'ampleur du transfert institutionnel administratif d'État qui est le décalque fidèle du système français.

Chausser les habits et investir le palais du colonisateur

La décolonisation n’est pas une révolution politique et symbolique aussi radicale que le prétendent ses acteurs. Même en Union soviétique, le Kremlin sauvegardé est devenu le siège du pouvoir communiste. La succession d’État est un phénomène historique complexe, universel, et qui ne se laisse pas enfermer dans des catégories simplistes.

Des circonstances très diverses concourent à des résultats proches. À Dakar, dont l’indépendance fut tranquille, Léopold Sédar Senghor choisit pour « palais de la République » l’ancienne résidence du gouverneur général de l’AOF, dans le quartier du Plateau. La continuité est assumée. À Tunis, le président Bourguiba choisit comme résidence le palais de Carthage : outre son nom prestigieux et sa situation au bord de la mer, il fut la résidence du secrétaire général du gouvernement colonial. Là encore, la continuité est manifeste. Le premier choix de Bourguiba avait porté sur l’ancien palais du dernier bey de Tunis à La Marsa, autre symbole politique. Dans les années 1960, le palais de Carthage est reconstruit par un architecte franco-tunisien, Olivier-Clément Cacoub, dans un style arabo-andalou.

À Alger, où les circonstances ont été dramatiques, le président Ben Bella choisit un palais français de style andalou dans le riche quartier du Golf (devenu El Mouradia), sur les hauteurs sud de la ville. Puis son successeur, Boumediene, érige un nouveau palais présidentiel à proximité, sur le site même du golf qui a donné son nom à ce quartier chic de style britannique. On recourt au style arabo-andalou mis à la mode au début du XX^{e} siècle sous le gouverneur Charles Jonnart. À Rabat et Tunis, la continuité prévaut, mais le *continuum* monarchique s’impose : Mohammed V garde Rabat comme capitale, choisie par Lyautey en 1912, et demeure en son palais. Hassan II le fait agrandir et moderniser. Quant à la résidence générale de Lyautey et de ses successeurs, à proximité immédiate du palais dans le Mechouar, elle devient ministère de l’Intérieur, occupé par les numéros deux du régime, Oufkir, Dlimi et Basri.

La continuité administrative et sécuritaire l'emporte sur le changement. À Alger, le gouvernement général de l'Algérie, bâtiment moderne édifié en 1932 sur le plan de l'architecte Jacques Guiauchain, devient palais du gouvernement d'Algérie, siège du premier ministère. Les départements d'Algérie et les préfectures du Maghreb deviennent des wilayas (la préfecture d'Alger, au-dessus du port, est toujours la wilaya d'Alger), et les mairies d'Algérie gardent leurs fonctions. Cette continuité des institutions et des lieux de pouvoir signifie que le « décolonisé » investit la puissance politique et symbolique du colonisateur.

Au-delà des lieux et des symboles, la vie mondaine des élites coloniales des grandes villes du Maghreb à l'Afrique de l'Ouest est reproduite. À Alger, en août 1974, la disgrâce de Chérif Belkacem, homme fort du régime, ami et ministre d'État de Boumediene, tiendrait, selon un câble de la diplomatie américaine révélé par WikiLeaks, à sa seconde épouse suédoise, soupçonnée d'avoir alimenté le contenu d'un livre sulfureux intitulé *Les Folles nuits d'Alger.* Des détails croustillants sur les mœurs et « la douce vie lascive » de la *nomenklatura* algérienne y seraient décrits : l'ouvrage n'étant pas publié, il est difficile de se prononcer. Mais il est avéré qu'à Rabat, le jeune roi Hassan II, jusqu'à Skhirat en 1971, mène aussi grand train.

Frayer avec les fonctionnaires et les élites gouvernementales internationales

La vie de cocagne des palais nationaux, réelle ou fantasmée, est stimulée par le style de vie des capitales et de la diplomatie internationale. Le champagne devient un standing nécessaire lors des réceptions diplomatiques, ce dont atteste le couronnement de Bokassa. Même au Maghreb, avant que la pression islamiste s'intensifie, le champagne et les

cocktails sont courants, Hassan II et Oufkir en étant de grands amateurs. Mais la monarchie a les moyens de sa discrétion. Bien qu'ils soient plus ombrageux et scrupuleux sur la morale religieuse, Ben Bella et Boumediene laissent se développer les nouvelles pratiques, offrant aux élites le havre de paix du Club des pins, à 25 kilomètres à l'ouest d'Alger, sur la côte à Staoueli, équivalent du palais de Skhirat au sud de Rabat. Ce club résidentiel pour la *nomenklatura*, où résident les présidents et personnalités, et où sont reçus les hôtes étrangers, déchaîne les rumeurs et spéculations des Algérois, en particulier durant la décennie noire.

La culture internationale est également diffusée par le réseau diplomatique. Entre le réseau des ambassades et les représentants auprès des organisations internationales (à Genève, New York, à l'Unesco, à Paris et Bruxelles, etc.), des centaines de diplomates maghrébins et africains s'échangent des postes diplomatiques, qui sont autant de sinécures, de privilèges et de récompenses à la discrétion des chefs d'État. Les grandes ambassades occidentales sont les plus prisées (Paris, Londres, Washington ou New York), qui assurent un niveau de vie familial et mondain élevé à leurs titulaires[3].

Pour les Africains, les capitales et les modes de vie occidentaux représentent un saut qualitatif et culturel encore plus grand que pour les Méditerranéens. Mais en période de guerre froide, les représentants du tiers-monde sont choyés par leurs alliés. La rue Monsieur, siège du ministère de la Coopération, installe un système de clientélisme avéré. De mauvaises habitudes se prennent, à tel point que sous Giscard ou Mitterrand, nombre d'ambassadeurs de pays africains pauvres se font payer leurs extras, voire leur salaire et leur train de vie par la coopération ou le gouvernement français.

Les facilités de la vie internationale, faite de protection, de tolérance avec les écarts de comportement et d'un haut niveau de vie, sont une vieille pratique coloniale qui a permis d'amadouer et de fidéliser nombre des chefs

indigènes, dont le Glaoui fut un très bon exemple. Invité à Paris ou sur la Côte d'Azur, le pacha de Marrakech et caïd de l'Atlas, qui se déplaçait en France en djellaba blanche ou burnous, était la coqueluche des dîners et des mondanités. Descendant dans les palaces, allant au théâtre et au casino, il menait dans le Paris de l'entre-deux-guerres une « vie de nabab », entre demi-mondaines et plaisirs de la capitale. La police française et les services de l'État passent l'éponge, et facilitent la corruption morale et sexuelle de ses hôtes pour les nécessités de la cause. De Bouteflika à Ben Barka, de Hassan II[4] à Houphouët-Boigny, maîtresses et amantes françaises sont une arme politique redoutable. Les biens immobiliers parisiens sont l'autre versant de ces pratiques.

La tentation de la jet-set, de Paris à Marbella

Les membres de la jet-set constituent une véritable petite société élitiste internationale née après 1952, date de la première liaison aérienne commerciale New York-Londres. Les dirigeants africains à y avoir leurs habitudes sont peu nombreux. Mais du fait que plusieurs sites de la jet-set se situent en France (Paris, Côte d'Azur, Alpes) ou à proximité du Maghreb (Marbella, Ibiza), les dirigeants africains qui souhaitent l'intégrer ont des facilités.

Bouteflika, numéro trois du régime de Boumediene, a fréquenté Saint-Tropez, et fut un temps l'amant de Jean Seberg, célèbre et scandaleuse actrice américaine des années 1960 (qui a notamment joué dans *À bout de souffle*), ancienne épouse de Romain Gary. Elle termine sa vie à 40 ans plus ou moins mariée à un trafiquant de drogue algérien. Les riches algériens sont plus discrets que leurs homologues arabes du Golfe, d'où une prédilection pour la Suisse, les États-Unis voire l'Allemagne, où leur vie

privée est plus discrète qu'en France. Une exception surgit à la fin des années 1990, pour changer l'image d'un pays en proie à la violence : Rafik Khalifa, fils d'un baron du régime. Il fonde en 1998 Khalifa banque, amorce d'un conglomérat international champignon, alimenté en pétrodollars. En septembre 2002, il acquiert à Cannes les villas Bagatelle, Matchotte et Virevent. À Bagatelle, joyau de style arabisant acheté 37 millions d'euros, il organise de somptueuses réceptions où assistent ses « amis » Gérard Depardieu, Melanie Griffith, Sting, Bono… Mais, en un an, le milliardaire descend aux enfers : son aventure a trop attiré le regard des médias.

La monarchie marocaine n'a pas les mêmes pudeurs, à condition que le roi et sa famille soient au centre des événements festifs. Dans les années 1960, le jeune roi mène grand train. Il assiste à l'envol de Marrakech, devenue un endroit à la mode grâce à quelques mondains amoureux de « l'Orient ». Frederick Vreeland, petit-fils de la rédactrice en chef de *Vogue*, et futur ambassadeur des États-Unis au Maroc écrit : « Envoyé à Rabat comme secrétaire d'Ambassade, une de mes premières tâches fut d'accompagner Jackie pendant sa visite à Marrakech où elle était invitée par Hassan II. Le lendemain du dîner au Palais royal, elle m'a confié comment le roi avait essayé de la séduire[5]. » L'article poursuit : « Tout est parti de la lune de miel d'un des couples les plus chics du moment, Talitha et Paul Getty, J.-R. [Le] décorateur américain […] les accompagne à Marrakech pour leur voyage de noces en 1966. Le duo débarque dans la ville impériale durant les fêtes de Noël de la même année, flanqué du beau jeune homme de 30 ans. Son nom – Bill Willis – sonne comme celui d'une star. À peine a-t-il posé son sac que l'Américain se sent comme chez lui. Il n'en repartira plus jusqu'à sa mort en janvier 2009. » Ainsi commencent les « années Marrakech », avec le tandem Bergé-Saint Laurent ou Alain Delon.

Les flambantes années 1960 de Hassan II s'achèvent au palais de Skhirat le 10 juillet 1971. Le roi y reçoit avec faste 1 000 hôtes marocains

et étrangers pour son anniversaire. Après le coup d'État avorté et le massacre, la monarchie se fait plus discrète, voire plus austère. Dans les années 1980, les fils du roi s'adonnent à nouveau aux plaisirs de la jet-set, que Mohammed VI, devenu roi, tente de capter à Marrakech. Il fonde en 2001, parmi d'autres, le Festival international du film de Marrakech, une façon de convier annuellement quelques stars américaines et internationales du 7e art.

Sur le détroit de Gibraltar, face à Tanger, qui fut une destination internationale des années 1950, la jet-set se fixe à Marbella sur la Costa del Sol. Dans les années 1970, le roi Fahd y prend ses habitudes annuelles, avec une suite de 500 à 3 000 personnes, un palais réplique de la Maison Blanche avec mosquée. Les hôtels de luxe y attirent une clientèle interlope. Fahd meurt en 2005, mais l'endroit est célèbre chez les princes du Golfe, les élites du Maghreb et des chefs d'État africains. Denis Sassou-Nguesso, président du Congo, est un hôte fidèle de Marbella ! Car les élites présidentielles des pays pétroliers gravitent autour de ce cercle. La fille d'Omar Bongo, Pascaline Bongo Ondimba, diplômée de l'ENA, directrice de cabinet de son père et épouse du ministre des Affaires étrangères, a assidûment fréquenté Paris et New York. La « gestionnaire de la fortune paternelle[6] » a pris l'habitude d'y commander produits et biens de luxe pour des sommes pharaoniques, oubliant même parfois de les régler.

Une seconde indépendance, le tournant arabiste du milieu des années 1970 ?

La tendance des élites nationales à endosser l'habit de l'ancien colonisateur présente bien des contradictions. Or la guerre froide bat son plein. La propagande communiste dévoile le comportement des « marionnettes » de l'Occident, les dirigeants « fantoches » dépeints en

« bourgeoisie *compradore* », « clique militariste » ou « féodalités » néocoloniales. Les pouvoirs doivent contrôler leur image et mettre en avant leur rigueur, le souci de leur peuple, leur esprit révolutionnaire ou religieux, ce sur quoi insistent les médias aux ordres. Or les contradictions ne sont pas que d'apparence.

C'est pourquoi advient, après 1975, un tournant traditionaliste et arabisateur qui s'abat sur le Maghreb[7], une manière de répondre aux périls politiques, idéologiques et financiers.

Les trois États du Maghreb décident brutalement de mettre fin à la coopération scolaire, puis universitaire, avec l'ancienne puissance coloniale et ses relais francophones, et d'arabiser l'enseignement. L'« arabisation idéologique » est brutale et peu réfléchie, mais seule la direction compte. Mohamed Benhima au Maroc, Mohamed Mzali en Tunisie et Ahmed Taleb Ibrahimi en Algérie pilotent une arabisation brutale dans leur pays entre 1975-1976 et 1978-1979, qui met fin à la coopération scolaire française. La France de Giscard d'Estaing, soucieuse de résorber ses déficits, n'y est pas hostile. Des milliers de coopérants rentrent en métropole.

Pour certains, cette séquence est une seconde indépendance culturelle. Telle est notamment la thèse du théoricien marocain Mahdi Elmandjra. L'obsession identitaire dite « d'authenticité », le culte de la tradition même réinventée, de la langue originelle, passent insensiblement de l'arabisme à l'islamisme dans les années 1980. Ces idées se répandent en Tunisie, la plus exposée par sa géographie, l'arabisme de ses élites et son exposition au Moyen-Orient. Puis elles gagnent l'Algérie après 1980, par coopérants des Frères musulmans égyptiens interposés. Elles touchent enfin le Maroc au cours des années 1980, grâce à l'action des prédicateurs saoudiens wahhabites dont le palais perçoit mal le danger jusqu'en 2003.

L’islamisme, entre frustration culturelle et revanche sociale

L’islamisme ne constitue pas une unité homogène. Il y a l’islamisme des Frères musulmans, soutenu financièrement par les Saoudiens jusqu’en 1990. Il y a celui des salafistes, depuis longtemps implanté en Algérie, où les oulémas ont très tôt eu une place de choix dans la République, même si Boumediene les a tenus à distance. Il y a les wahhabites, qui en vertu de l’autorisation donnée aux Saoud par Hassan II, contre la fourniture de pétrole à bas prix, se sont librement établis au Maroc entre lieux de villégiature et de prosélytisme. Il y a enfin les chiites, galvanisés par la révolution islamique de 1979, entrés en compétition de propagande avec les Saoudiens. Vidéos, livres, venus du Machrek par containeurs entiers, revues, et bientôt CD, télévisions, comme *El Manar* fondée au Liban en 1991, et prédicateurs sont envoyés au Maghreb, où ils travaillent à peu près librement jusqu’en 1991 en Tunisie et en Algérie, et jusqu’en 2003 au Maroc. À ces dates, les États du Maghreb engagent la bataille tous azimuts, mais le ver est dans le fruit.

La situation sociale et culturelle du Maghreb, dès les années 1980, facilite la diffusion et l’implantation de ces idéologies qui attribuent les malheurs du temps à des facteurs exogènes palpables : la vie facile et la corruption des élites, leur absence de respect de la morale religieuse, la corruption « touristique » (« juifs », femmes occidentales, alcool, tourisme sexuel ; en Égypte, au Maroc et en Tunisie, les attentats ont frappé en priorité des lieux festifs et touristiques), la tyrannie des dirigeants (dénonciation du *taghout*, celui qui dépasse les bornes), l’impiété des États qui laissent se développer bars, restaurants, cinémas, et prospérer les radios-télévisions étrangères, etc.

Depuis les années 1980, des campagnes initiées par les islamistes, parfois relayées par les autorités, aboutissent à la fermeture des cinémas,

des bars et des restaurants, des librairies et de lieux culturels, tous considérés comme lieux de perdition, ou de « pêché » en langage islamiste. Le Maghreb passe de plusieurs centaines de cinémas dans les années 1970 à quelques salles seulement en 2015, essentiellement dans les capitales. Il en va de même pour les bars, autrefois présents dans toutes les villes et villages, et désormais devenus rares – ce qui produit partout une contrebande d'alcool digne de la prohibition.

La diffusion et le succès de l'islamisme tiennent aussi à des facteurs sociaux et économiques. Le plus préoccupant, jamais endigué par les États, est le chômage de masse, qui frappe spécialement les zones rurales et les femmes, bloquées à l'entrée du marché du travail (moins de 20 % des femmes travaillent à l'extérieur), ainsi que le chômage des diplômés. Depuis l'arabisation de l'enseignement et l'augmentation des taux d'accès à l'université dans les années 1980, le chômage des diplômés est une plaie sociale. Au Maghreb comme en Afrique, des dizaines, voire des centaines de milliers de diplômés, même très qualifiés, sont au chômage. En l'absence de sécurité sociale, l'emploi rémunéré des médecins est rare. La situation est pire pour les étudiants des facultés islamiques et de lettres, dont licences et doctorats sont sans valeur marchande quand les États ne recrutent plus de fonctionnaires. Avec la crise du logement, l'entassement à Alger ou dans des bidonvilles de Casablanca, le chômage de masse, la pénurie d'emplois, le rigorisme, l'impossibilité des relations sexuelles hors mariage, le coût exorbitant du mariage, l'âge moyen au mariage atteint la trentaine. Il s'accompagne d'une pesante frustration sexuelle des jeunes hommes propice à la radicalisation.

La guerre civile algérienne des années 1990, djihadistes contre « nouveaux colons »

Cette accumulation de désordres sociaux, culturels et économiques, associée aux maladresses politiques d'un État-parti qui traite sa population avec méfiance et brutalité, débouche en Algérie sur la « décennie noire ». Le pays entre dans une crise sociale et politique digne de la Syrie des années 2010, hors interventions étrangères. La guerre civile algérienne est une guerre à huis clos. Les images de cette guerre de 200 000 morts publiées dans les médias internationaux sont rares, le téléphone portable et l'Internet n'étaient pas d'usage dans les années 1990, et les journalistes étrangers étaient interdits d'accès au pays. Cette guerre civile met aux prises une jeunesse frustrée et endoctrinée avec un régime jugé « impie », jusqu'à légitimer toute violence. L'extrême résistance de l'appareil d'État, les ruses et manœuvres de ses services de sécurité (Sécurité militaire puis Département du renseignement et de la sécurité), l'enrôlement de centaines de milliers de jeunes gens dans l'armée, les ratissages, incendies de forêts, bombardements, destructions de villages, constitution de milices d'autodéfense, torture de masse, enlèvements (plus de 7 000 disparus) jouent en écho, pour tous les Algériens, comme une seconde guerre d'Algérie.

Dans un pays hanté par son passé tragique, et élevé dans le culte des héros, des *moudjahidine* et des martyrs (*chouhada*), le parallèle est vite établi entre les deux guerres, jusque dans leur négation par le pouvoir. Les islamistes, qui dénoncent les « nouveaux colons » à la tête de l'État algérien, prennent le maquis avec l'objectif de faire tomber l'État et de subvertir son armée. Une situation à la syrienne, vingt ans avant, pour deux États nationalistes, militaires et socialistes, assez proches, qui reprennent patiemment, avec brutalité et sans état d'âme, pied à pied leur territoire et

leur population, au risque d’une terreur de masse que la Méditerranée n’avait pas connue depuis longtemps.

CHAPITRE X

Soumission des peuples et répression des opposants

Le parti unique institutionnalisé n'interdit pas le décalque des institutions françaises au Maghreb et en Afrique. On duplique sans vergogne les constitutions des III^e^ République (dès 1926 au Liban), IV^e^ République (1959 au Sénégal, où on lit à l'article 1, « Le Sénégal est un État républicain, indivisible, laïque, démocratique et social. Il prend le nom de République du Sénégal »), et V^e^ République (Maroc depuis 1963). L'article 109 de la constitution de Hassan II lui confère la puissance suprême[1], annihilant le modèle français.

Derrière le modèle juridique, la priorité absolue est de contenir oppositions et opposants. Les manières d'y parvenir sont diverses. On peut les intégrer au parti-État pour les étouffer, ou les maintenir à la périphérie du système, ou encore placer population et opposants potentiels sous surveillance, tâche des services de renseignement et de la police. Mais en Afrique et au Maghreb, terres d'interconnaissance et de néopatrimonialisme, on recourt aussi au tissu relationnel. On rappelle aux

promus à qui ils doivent leur sort. Aux rebelles, ce qu'ils risquent. Et aux ambitieux, ce qu'ils doivent accepter de loyalisme et de soumission.

Le parti-État contient la foule et le peuple, une tâche difficile, car l'émeute peut se muer en soulèvement régional. En Algérie, l'insurrection kabyle du FFS pousse dès 1963 l'État à la répression, à la ruse et à la négociation. Au Maroc, l'armée de libération s'active en 1957-1959, et déborde dans le Rif. La négociation, la provocation, la guerre et la soumission sont activées par le *makhzen*. La sécession du Katanga secoue le Zaïre de juillet 1960 à janvier 1963, sous la direction de Moïse Tshombe. Au Nigeria, l'État du Biafra est proclamé de 1967 à 1970. Enfin, révoltes populaires et mouvements sociaux agitent des capitales : Casablanca en mars 1965, Tananarive en 1972 (chute de Philibert Tsiranana), Tunis lors des émeutes du pain en 1984… La subversion populaire ou politique, toujours soupçonnée de lien avec le communisme, est la hantise du système politique en place. À partir du milieu des années 1980, la subversion redoutée verse dans l'islam politique.

Le mythe du parti unique et le ralliement au chef suprême

Le parti unique prétend incarner le peuple et ses espérances. Dans sa représentation, il est le peuple, réifié en corps national. Il incarne la souveraineté et/ou la révolution, comme le FLN en Algérie, à l'instar de l'histoire révolutionnaire véhiculée par la III^{e} République. L'inculcation est si forte qu'au Maroc, le 20 août 1953, jour de l'exil du sultan Sidi Mohammed, est présenté par l'historiographie du régime comme la scène inaugurale de « la révolution du roi et du peuple ». Dans le royaume, une savante alchimie entretient la confusion entre le roi, le peuple, la nation et la

révolution, le tout sous le regard de Dieu. La devise du royaume, « Dieu, la patrie, le roi », le dit efficacement.

Exceptions faites du Maroc et du Liban, partout s'impose le parti unique. L'Égypte nassérienne montre la voie en janvier 1953 : Nasser crée le Rassemblement de la libération après dissolution des partis politiques, PCE compris. Le parti a vocation à rassembler les associations qui soutiennent la révolution, dont les Frères musulmans. En janvier 1956, la nouvelle constitution de l'Égypte légalise le parti unique, appelé Union nationale (UN). En octobre 1961, le parti est rebaptisé Union socialiste arabe (USA), pour accompagner le tournant collectiviste du régime. La forme politique héritée du modèle léniniste (PCUS) est évidente, le parti et le peuple fusionnant sous la houlette du socialisme arabe et de la menace extérieure.

Ce modèle, inconnu sous la colonisation, est contemporain du FLN en Algérie, mais aussi du Baas au Levant, le parti nationaliste, socialiste et arabe fondé en 1947. Début 1963, Nasser n'est pas étranger aux deux coups d'État qui portent le Baas au pouvoir en Irak puis en Syrie, où il est candidat au statut de parti unique. Mais très vite la fusion des « partis frères » est impossible, chacun revendiquant sa prééminence. Après la guerre froide, lorsque advient le temps du multipartisme, les partis uniques doivent faire des concessions et modifier leur domination. Ainsi en 1989, le FLN est obligé de partager la scène politique nationale, sans que soit vraiment affaibli son commandement sur le système institutionnel.

Le *leader* du parti-État, le chef suprême, aussi appelé guide ou général en chef (guide suprême tunisien, roi du Maroc, général président, colonel…), incarne physiquement la révolution, le peuple en lutte nationaliste et anti-impérialiste. La figure du héros national présidentialisé peut être contradictoire avec le peuple-classe, mais le monde communiste ne promeut-il pas le culte de la personnalité ? *A contrario*, en Côte d'Ivoire, après le départ d'Houphouët-Boigny, on assiste à une décomposition du

parti unique et à la déliquescence de la puissance fédératrice de son chef. Entre 1993 et 2002, le pays, autour de la crise de l'ivoirité, polarise l'hostilité des gens du nord, des immigrés, des musulmans et d'une partie de l'armée. Le pays sombre dans un néorégionalisme qui pousse à la guerre (2002-2007). Le mythe de l'unicité ne survit pas à la mort du chef chrétien, mais qui avait fédéré, sous la férule du parti unique, les composantes de la nation en constitution. L'avènement du pluripartisme et la crise économique, sur fond de forte croissance démographique, ont fragilisé puis jeté dans l'incertitude et la violence le plus riche pays francophone d'Afrique de l'Ouest.

De l'art de contenir et d'épuiser les partis d'opposition

La politique du parti unique consiste à présenter le pouvoir comme un bloc national, politique et social. C'est la vocation des organisations de masse, mouvements de jeunesse, de femmes, de travailleurs, et des démembrements du parti que sont les syndicats ouvriers, patronaux, paysans. Ces organisations rappellent celles des pays communistes, et puisent dans l'héritage des syndicats ou corporations français (CGT, dans le giron de laquelle sont nés les syndicats coloniaux, contre Union nationale des étudiants de France – Unef, matrice des syndicats étudiants nord-africains). Ces syndicats à monopole comme l'UGTA en Algérie, l'UMT au Maroc ou l'UGTT en Tunisie, ne sont pas exclusifs.

Ce rôle fédérateur peut être joué par l'Église nationale en Afrique centrale, que le pouvoir d'État tente de contrôler par sa dévotion. Ainsi procède le président Sassou-Nguesso au Congo depuis 1979, dans les pas du premier président, l'abbé Fulbert Youlou en 1959-1963. L'unanimisme peut être incarné par les médias d'État, rôle dévolu si longtemps en Algérie

à la seule chaîne nationale, la « Oula », la « Une » en français. Enfin, il est reflété, structuré et consolidé par l'armée, symbole de l'unité indivisible et totalisante de la nation. C'est le cas en Algérie, mais ni en Syrie, ni au Maroc où le roi incarne le corps national.

Face à cette puissance protéiforme, partis d'opposition et dissidents sont présentés en facteurs de désunion, en nihilistes (Hassan II) et en séparatistes. Les pressions contre les opposants et le trafic des élections démontrent que les opposants sont minoritaires, antinationaux et marginaux. Au Maroc, dès le référendum de 1962 sur la constitution, le doute s'installe. Approuvée à plus de 80 % des voix avec une participation de 78 %, on frôle un score totalitaire. Or l'opposition socialiste, puissante, boycotte le scrutin. Déjà, le président Habib Bourguiba a été élu avec 91 % des voix le 8 novembre 1959, puis réélu à 99,85 % le 3 novembre 1974. Un score inouï pour des élections nationales. De tels scores planifiés veulent montrer l'adhésion massive du peuple, et briser les reins, humilier, et faire disparaître l'opposition. Cela passe par des interdictions de presse, par le noyautage des partis et syndicats, par la censure préalable et les saisies de journaux, la surveillance et les menaces.

Une fois le travail « politique » réalisé, la répression et la violence politique sont l'œuvre des services, de la basse police ou des nervis du parti unique. Au Maroc, dès l'indépendance, les cabinets (ou « Cab ») 1, 2 et 3 de Mohammed Laghzaoui doivent court-circuiter la chaîne policière issue de la sûreté coloniale. En Algérie, la police politique est l'œuvre de la Sécurité militaire. Au Maroc, deux mois après le succès électoral de l'Union nationale des forces populaires aux législatives de mai 1963, la police politique démantèle un complot qui décapite le parti, dont tous les chefs sont condamnés à mort par contumace (cheikh el-Arab, le fqih Mohamed Basri, Mehdi Ben Barka…). La condamnation et les jugements collectifs sont l'œuvre du tribunal militaire de Blida en Algérie, de celui de Kénitra au Maroc, où sont jugés les prisonniers politiques de Hassan II. En

Tunisie, la haute cour n’est pas en reste : le 3 octobre 1959, à l’issue du deuxième procès des yousséfistes, elle reconnaît 123 des 128 prévenus coupables de « complot visant à assassiner le président de la République » ; 8 sont condamnés à mort et 7 exécutés.

De l’exil à l’assassinat des opposants politiques

Dans la panoplie répressive et sécuritaire, l’assassinat politique, pratique impitoyable, est à manier avec précaution. Dès l’époque coloniale, des groupes de policiers, souvent corses, ont expérimenté ces pratiques de basse police pour contrer les indépendantistes. En décembre 1952, la Main rouge assassine à Tunis le chef syndicaliste tunisien Farhat Hached. En juin 1955, le groupe Présence française assassine à Casablanca le patron de presse libéral Jacques Lemaigre Dubreuil. Le 15 mars 1962, l’OAS assassine le poète et écrivain kabyle Mouloud Feraoun à Alger. L’assassinat politique ciblé a été expérimenté dès la colonisation. Dans le cas d’un Farhat Hached, il a des conséquences politiques sans doute considérables.

Le SDECE commet aussi des opérations homicides quand la décolonisation pilotée par Paris est menacée, en particulier entre 1956 et 1960. Après les massacres de mai 1955 dans les grandes villes du pays, la dissolution de l’UPC (Union des populations du Cameroun) et sa reconstitution illégale au Cameroun britannique, son président indépendantiste est dans la ligne de mire. Un agent du SDECE empoisonne Félix-Roland Moumié à Genève le 3 novembre 1960, dix mois après l’indépendance du pays[2]. Puis les États indépendants prennent le relais, non compté le travail d’Abdelhafid Boussouf.

Salah Ben Youssef, l’opposant numéro un à Habib Bourguiba qui fédère les adversaires épars du chef du Néo-Destour, le parti de la Zitouna ou le

vieux Destour, réclame une politique plus vigoureuse avec la France. Déchu et exclu de son parti en novembre 1955, exilé en janvier 1956, et deux fois condamné à mort en janvier 1957 et novembre 1958, il est assassiné à Francfort-sur-le-Main en RFA le 12 août 1961. La liste de ces morts politiques délibérément exécutés s'allonge. Il s'agit souvent de personnes de très grande valeur, dont la capacité d'entraînement politique, qu'elle soit charismatique ou organisationnelle, est difficilement maîtrisable pour les États.

Le 5 mai 1963, le ministre algérien des Affaires étrangères, Mohamed Khemisti, personnalité modérée, brillante et très investie, est assassiné en plein Alger, un précédent. Nasser assiste à ses funérailles, mais l'enquête se noie dans les limbes. Au Sud-Vietnam, le 2 novembre 1963, le frère cadet et conseiller politique du président Ngô Dinh Diêm, Ngô Dinh Nhu, est assassiné en compagnie de leur troisième frère, l'archevêque de Saïgon, par un général vietnamien. Le coup d'État semble fomenté par la CIA. L'assassinat qui frappe le plus en France, et met de Gaulle dans une colère noire, est celui de Mehdi Ben Barka. Leader socialiste et tiers-mondiste marocain, personnalité internationale de premier plan, il disparaît le 29 octobre 1965 en plein Paris. L'affaire Ben Barka, fomentée par des agents doubles, des truands français et les patrons de la police et des services marocains (jugés en France), rompt pour cinq ans les relations franco-marocaines. L'assassinat change le devenir du tiers-monde, et celui du Maroc qui perd son plus brillant opposant.

Mais en dépit des conséquences, la liste s'allonge en ces années de guerre froide. Mohamed Khider, fondateur historique du FLN opposé au coup d'État de Boumediene, est assassiné le 3 janvier 1967 à Madrid. Il aurait gardé le trésor du FLN. L'homme politique sénégalais, ancien maire, député et ministre Demba Diop, président de l'Union progressiste sénégalaise (UPS), est assassiné le 3 février 1967 à Thiès en réunion politique. Le chef FLN kabyle Krim Belkacem meurt assassiné à Francfort,

le 18 octobre 1970 par la Sécurité militaire. Même des intellectuels, lorsque leur influence dépasse les autorités, ne sont pas à l'abri. Le poète pied-noir algérien naturalisé Jean Sénac est assassiné en Algérie en 1973. Le chercheur français Paul Pascon, naturalisé marocain, est tué en 1985, neuf ans après la disparition de ses deux enfants adultes… Coïncidences malheureuses ? L'homme politique du FFS, le Kabyle Ali André Mécili, avocat parisien et opposant algérien, est abattu en 1987 à Paris.

Après cet âge d'or des assassinats politiques, la pratique semble régresser à l'époque des islamistes et de la mondialisation, peut-être du fait que les organisations sont moins personnalisées ? Sous Ben Ali, l'exil des opposants est préféré à leur assassinat, qu'il s'agisse de Rached Ghannouchi à Londres ou de Moncef Marzouki à Paris. Mais plusieurs tentatives d'assassinat sont actées à Paris. Sous Mohammed VI, quelques grandes plumes d'opposition du royaume, après interdiction d'exercer et des amendes exorbitantes, vivent à l'étranger (Espagne, France, États-Unis, Europe de l'Est). L'exil, courant depuis les indépendances pour les opposants radicaux, ne s'accompagne plus d'assassinats, sauf dans le cas d'affaires financières troubles, ce qui renvoie aux pratiques mafieuses. Depuis les printemps arabes, la pratique semble néanmoins ressurgir.

Unanimisme, union nationale, front patriotique, régime des masses, consensus

L'idéologie du consensus, nationaliste, politique ou religieux, est essentielle dans la soumission et la domination politique des États africains et arabo-berbères. Il faut doter le parti unique d'une armature idéologique, ce qui n'est pas simple dans certains pays. En Égypte, il faut dix ans à Gamal Abdel Nasser pour cimenter le « nassérisme », trilogie faite de patriotisme égyptien, de nationalisme arabe et de socialisme. Cette

idéologie est à la fois intégratrice en interne, où elle doit susciter l'adhésion des masses, mais aussi défensive vis-à-vis de l'extérieur (Occident, soviétisme, concurrence du Baas…). En Côte d'Ivoire, forger l'idéologie nationale est un travail difficile auquel se livre Houphouët-Boigny, soucieux de dépasser les particularismes tribaux, religieux et régionaux afin d'édifier une nation ivoirienne. Dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel, l'absence d'homogénéité ethnique, linguistique et religieuse suppose de dépasser les particularismes, sauf à ce qu'un groupe établisse son hégémonie (Mauritanie, Soudan).

Au Maghreb, l'idéologie arabiste est un credo qui ne prend pas en compte les particularismes culturels ou religieux. En Algérie, le bloc idéologique nationaliste à base d'arabo-salafisme, imposé par le FLN à partir de l'été 1962, criminalise les forces « antinationales » (harkis et juifs, colons et berbéristes, ibadites et communistes). L'identité culturelle et linguistique du tiers berbérophone de la population est niée, et le berbérisme dénoncé comme séparatiste, sécessionniste et ethniciste. Sous Boumediene, des policiers ont giflé des locuteurs de langue berbère pour recours à une langue « étrangère ». L'idéologie arabo-islamique, qui n'est pas dissociable d'une obsession identitaire, met d'emblée hors jeu chrétiens, Européens, juifs et harkis, traîtres à la patrie. Cela s'accompagne de vagues d'expulsion, y compris des Marocains en 1963 (guerre des Sables), 1975 (guerre au Sahara) et 1994 (fermeture de la frontière après l'attentat de Marrakech commis par des Franco-Algériens).

Au Maroc, l'unanimisme tourne autour des « lignes rouges », patiemment édifiées par Hassan II. Elles sont trois. Le respect de la religion islamique prime. Les lois normatives du protectorat, calquées sur la *charia*, peuvent être activées, qu'il s'agisse de la pénalisation de la rupture publique du jeûne, de la consommation d'alcool, de la sexualité hors mariage, de l'homosexualité, du délit d'apostat (sortie de l'islam) ou d'athéisme, etc. La deuxième ligne rouge tient au respect de la monarchie et de la sacralité du

roi et de la famille royale. Cela justifie la pénalisation de toute infraction à ces principes, notamment sous la forme de délits de presse. Hassan II a ajouté le respect de la nation et du territoire national. À partir de 1963, toute conduite « antinationale » est criminalisée. Lors de la guerre des Sables en novembre 1963, les chefs de l'UNFP en exil appellent le peuple marocain à se soulever aux côtés de l'Algérie révolutionnaire. Ils sont condamnés à mort par contumace, parmi eux M. Ben Barka.

La Marche verte du 6 novembre 1975, marche populaire organisée concomitamment par Hassan II et Valéry Giscard d'Estaing pendant l'agonie de Franco, pour signifier que le royaume du Maroc entend incorporer le Sahara espagnol à son territoire national, est un piège tendu par Hassan II à ses opposants de gauche révolutionnaire : tout Marocain qui refuse la « marocanité du Sahara » espagnol devient traître à l'union sacrée. Le piège du consensus (au sens islamique d'*ijmaa*) se referme sur les opposants. La ligne rouge oblige tout Marocain au consensus hassanien, bientôt présenté en « démocratie hassanienne ». Les Marocains patriotes sont en faveur du retour à la « mère patrie », et les antinationaux sont punis de manière implacable (l'ingénieur Abraham Serfaty est exemplaire de cette seconde catégorie). Hassan II met son trône à l'abri jusqu'à sa mort en 1999, et même au-delà.

Des moyens de contrôler une société sous tension

Pour faire respecter l'idéologie nationale et le régime au pouvoir, les moyens à la disposition des États sont nombreux, bien rodés et renouvelés. Les sociétés ne peuvent pas être traitées de manière identique quand elles sont paysannes (années 1960) ou en majorité urbaines (années 2000), avec une opposition socialiste (années 1970) ou islamiste (années 1990), dans

l'euphorie des indépendances, ou assommées par la crise économique à la fin de siècle, en situation de pénurie ou de libre circulation des informations (début XXIe siècle). Les administrations, les services policiers et judiciaires, et les communicants politiques s'adaptent. Dans les années 1960, les polices politiques du Maghreb sont à l'école des services occidentaux. France et CIA aident le Maroc à la formation du Cab 1, la sécurité de l'État ; les *mukhabarat* égyptiens et le KGB assistent l'Algérie : la promotion « tapis rouge » est envoyée à Moscou en 1962. En sortent les futurs chefs du Département du renseignement et de la sécurité, en premier lieu son patron de 1990 à 2015, Mohamed Mediène.

Les techniques de contrôle, de manipulation, de répression et d'orientation des sociétés sont nombreuses. Le contrôle de l'information est une clé de la police politique. C'est vrai quand l'État a le monopole de l'information, mais aussi en situation de pluralisme. L'Agence de presse nationale est une priorité de l'État, comme la grande chaîne de radio et télévision publique. Au Maroc, l'agence de presse MAP (Maghreb arabe presse) est aussi stratégique que la RTM (Radio télévision marocaine), le ministère de l'Information (et son annexe l'école de journalisme), ou le principal groupe de presse, Maroc Soir, nationalisé en 1971. Les correspondants de la MAP travaillent avec la Direction générale des études et de la documentation (DGED), la DGSE marocaine, et ses 2 000 agents sous Mohammed VI. Patron de la MAP, Yassine Mansouri devient chef de la DGED en 2003. Cet ami et conseiller du roi Mohammed VI fut formé sous Driss Basri et par la CIA. Cette porosité entre milieux du renseignement et contrôle de l'information est fréquente.

En Algérie, le lien n'est pas moins fort entre journaux et appareil d'État. *El Mudjahid* est le quotidien officiel du FLN sous Boumediene. Comme les autres, il relaie fidèlement la propagande et le point de vue de l'État. Depuis la loi de libéralisation de la presse en 1989, suite aux émeutes de 1988, la presse algérienne est abondante et très lue, car les journaux ne sont pas

chers, peu épais, mais diffusent beaucoup d'informations. La rumeur algéroise associe les journaux importants aux principaux clans de l'appareil d'État et de l'armée. Campagnes de presse et règlements de comptes à l'intérieur du régime se dérouleraient par journaux interposés.

Dans le cadre de la manipulation de l'opinion, il faut s'interroger sur le rôle des émeutes, et leur fonction politique. Des émeutes ont régulièrement éclaté au Maghreb et en Afrique. Participeraient-elles de la régulation politique, voire de la stabilisation du système ? C'est l'hypothèse établie par le professeur René Gallissot au lendemain des émeutes de Fès en décembre 1990[3]. Certains témoignages présument même de leur totale manipulation par des clans au sein de l'État[4]. En Algérie et dans d'autres pays, des rumeurs constantes attribuent la même fonction cathartique aux attentats.

Outre l'information, les techniques de répression, de terreur, de corruption et de sanction les plus variées sont à l'œuvre pour faire taire les opposants, ou apeurer la population. La torture, pratique *a priori* secrète, est discrètement propagée. Elle a davantage d'impact par la peur qu'elle nourrit que par sa réalité même. Tous les États non démocratiques y recourent, surtout s'ils luttent contre un groupe « subversif » organisé. Dans un État non démocratique, établi sur un rapport de forces non régulé par des élections, l'État cherche constamment des moyens de tenir en respect la population et les opposants, en les isolant ou en les neutralisant.

Démocratie hassanienne contre marxisme révolutionnaire en Algérie

Réputés ennemis, l'Algérie et le Maroc suivent des modèles idéologiques et politiques très différents, jusqu'à se faire la guerre. Pourtant, entre le Maroc des « années de plomb » des ministres Oufkir,

Dlimi et Basri, et l'Algérie de la Sécurité militaire et du Département du renseignement et de la sécurité (DRS), des Kasdi Merbah, Mohamed Betchine et Mohamed Mediène, des similitudes apparaissent dans la gestion autoritaire des affaires publiques. Les situations ne sont pas identiques, mais des réalités communes sont manifestes.

Le consensus politico-religieux établi autour du roi du Maroc, la « démocratie hassanienne » jusqu'en 1999, et le culte de la révolution socialiste et populaire en Algérie, sont assénés et établis par la propagande, l'histoire et les commémorations officielles. Un calendrier de fêtes nationales défile, fête du Trône contre fête de l'Indépendance, commémoration du 8 mai 1945 contre fête du Manifeste de l'indépendance, fête de la Marche verte contre 1er Novembre… Le grand récit nationaliste algérien insiste sur la rupture révolutionnaire fondatrice, le culte des héros et des martyrs, la génération de la guerre et les *moudjahidine*. Le Maroc insiste à l'inverse sur la profondeur historique du sultanat et du trône chérifiens, l'ancienneté des traditions, de la civilisation et de l'histoire du Maroc musulman, et la continuité dynastique alaouite. Partout, on exalte la force, la légitimité et la stabilité de l'État.

À Alger, le Monument aux martyrs (*chouhada*), édifié sous Boumediene, domine de plusieurs dizaines de mètres la capitale algéroise. À Rabat, à côté d'un des plus anciens monuments qui domine la ville, la tour Hassan, l'ancien minaret de la mosquée almohade du XIIe siècle, est édifié sous Hassan II le mausolée de marbre de Carrare des rois Mohammed V et Hassan II. Tout est dit dans les représentations, la sacralité et les symboles des deux États, qui en imposent par leur puissance fédératrice et leur exaltation nationaliste.

Sous Mohammed VI, la démocratie hassanienne n'est plus. Mais après une transition au début du règne (1999-2002), où le palais axe sa communication sur le « roi citoyen », le « roi des pauvres » et le « jeune monarque », la monarchie reprend sa prééminence religieuse et politique,

surtout après les attentats islamistes de 2003. Sous Bouteflika, la situation a aussi évolué. La fureur révolutionnaire a cédé le pas à l'affairisme ; le dur régime socialiste s'est mué en système de liberté (voire de chaos) sous surveillance ; et le souvenir glorieux de la révolution côtoie l'effroi inspiré par la guerre civile. Dans les deux cas demeure un État puissant, calé entre ses forces de sécurité, son récit idéologique et un système social sous contrôle. « Il faut que tout change pour que rien ne change[5]. »

La fin du monopole médiatique et la circulation de l'information

La fin du monopole médiatique s'est imposée de l'extérieur, grâce aux nouvelles technologies. Le président Ben Ali se montre d'abord intéressé. Après la Rai Uno (radio et télévision italienne) qui a répandu l'italien en Tunisie, il laisse France 2 diffuser en clair en 1989-1994, et favorise l'éclosion des paraboles dans la foulée, puis de l'Internet quelques années plus tard. Tout en vivant sous l'empire d'une presse écrite et de médias publics verrouillés, les Tunisiens sont les premiers Africains à découvrir les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ce n'est qu'après en avoir compris les dangers pour son régime que Ben Ali se ravise vers 2000. Son pays devient même l'un des plus répressifs du monde en matière d'Internet à côté de la Chine. Car entre-temps, des opposants tunisiens de l'extérieur ont diffusé des informations libres. En 2003, des investisseurs proches du régime créent une entreprise privée, Nessma TV, pour décongestionner un système public d'un autre âge et donner le change. Mais la traque se poursuit chez les fournisseurs d'accès.

Les dirigeants algériens s'emparent dès 1989-1990 de la parabole, pour lutter, croient-ils, contre le fondamentalisme religieux. Les islamistes parlent de « recolonisation » par la télévision, tant les chaînes françaises,

TF1 en tête, arrachent les Algériens à leur morne quotidien télévisuel. Les autorités ne reviennent pas en arrière, la guerre à l'islamisme prenant le pas sur toute autre considération. L'Algérie devient un pays où tout est possible, y compris une certaine liberté d'information, secret militaire excepté. Le ciel est ouvert aux influences étrangères. La presse écrite, libéralisée en 1990, est assez pluraliste pour créer débats et polémiques. Mais la désinformation bat son plein, des journalistes sont assassinés, et la traque de la presse islamo-djihadiste se poursuit. Le régime est à la fois « libéral », au sens où les journaux ne sont avares ni de révélations fracassantes ni de commentaires acides sur le régime ou ses membres, et très vigilant, la grande affaire étant le contrôle de la télévision publique. Dans la langue du peuple, l'arabe *darija*, voire le berbère, le contrôle est plus strict. Cette attitude est capitale au Maroc, où le peuple est encore à moitié analphabète vers 2000.

Les États autoritaires encaissent une succession de chocs externes qui mettent à bas leur monopole sur l'information : l'émergence de la vidéo dans les années 1980, de la parabole dans les années 1990, avec déferlement des chaînes satellitaires, du téléphone portable, puis de l'Internet dans les années 2000, doublé de l'attractivité des réseaux sociaux. Ces régimes doivent s'accommoder de ces technologies, d'abord perçues comme neutres. La privatisation à domicile du spectacle filmé accompagne la « réislamisation » des sociétés du Maghreb. Son corollaire est la fermeture des librairies, des cinémas, des bars et autres lieux publics mixtes ou de plaisir. Mais ce repli sur la sphère privée, accepté par les États, se retourne contre eux. Il favorise en effet le conservatisme religieux, terreau de l'islamisme. La diffusion conjointe de la pornographie et des chaînes religieuses du Moyen-Orient, sur la télévision par satellite (TPS) puis sur Internet, est un paradoxe apparent qui durcit la situation des femmes, et prépare le *djihad*. Ce repli réorganise d'autre part les réseaux sociaux,

invisibles à la police, et qui préparent les « printemps arabes » de janvier 2011.

Les États font contre mauvaise fortune bon cœur. Ils organisent la résistance en utilisant les nouveaux médias à leur profit. L'État algérien produit une contre-information en langue berbère quand des émigrés créent, en janvier 2000, Berbère TV qui émet depuis la France. Les policiers sont très actifs, présents et agressifs sur Internet, où une escouade est spécialisée dans le commentaire en toute occasion, dans la surveillance de la téléphonie, et désormais des réseaux sociaux. Ils gardent la main sur les médias traditionnels. Au Maroc, après les attentats de 2003, l'État multiplie les radios spécialisées sous son contrôle (arabophone, religieuse, berbérophone, coranique, d'arabe populaire, de hit-parades) pour détourner la jeunesse des prédicateurs. Il s'évertue en outre à créer une presse qui a les apparences du pluralisme, non sans poursuivre les fortes têtes du secteur.

Faire taire les oppositions au nom de la lutte contre l'islamisme

Sans transition après la guerre froide, l'autoritarisme arabe et maghrébin se reconvertit dans la traque du salafisme et de ses variantes. Mais au lieu de s'appuyer sur les mouvements idéologiquement éloignés des islamistes (syndicats et partis de gauche, marxistes, libéraux et démocrates, laïcs et libertaires), les États policiers font « bénéficier » toutes les oppositions du même traitement. À tel point qu'ils créent des solidarités entre ennemis idéologiques. Au Liban ou en Tunisie, marxistes et islamistes dialoguent, se soutiennent, partageant des imprimeries, des avocats ou des programmes politiques.

La technique du général Ben Ali en 1990-1991 est assez efficace. Bien que luttant officiellement contre le fondamentalisme islamique, qu'il prive

éhontément de bons scores électoraux en 1990, il fait taire du même coup les oppositions démocratiques, libérales et de gauche. Ben Ali traverse toutes ses présidences sur le mode de ce déséquilibre, avec la bénédiction des régimes occidentaux. Après quelques années, la traque des islamistes est si bien conduite, que les principales cibles du régime deviennent les militants des Droits de l'homme et de la liberté d'expression (Moncef Marzouki, Taoufik Ben Brik, Radhia Nasraoui, Ahmed Manai, que la police de Ben Ali tente d'assassiner dans son exil français).

En Algérie, la lutte contre l'islam révolutionnaire armé atteint une intensité inédite dans les années 1990. La guerre est même totale dès 1995. Le FLN, donné moribond en 1988-1989, puis en 1991 avec la victoire annoncée du FIS, survit au gré des tactiques politiques. Le FLN et le HCE sont contraints de refaire de la politique. Un consensus sous contrainte associe le FLN aux formations politiques reconnues, trotskistes du Parti des travailleurs (PT), socialistes du Front des forces socialistes (FFS), berbéristes du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Frères musulmans du Mouvement de la société pour la paix (MSP).

Cette sorte d'union sacrée contre le FIS et les GIA rappelle la tentative de fusion des partis politiques au sein du FLN au début de la guerre d'Algérie. Mais ces partis gardent leaders et structures, car ils doivent crédibiliser les élections de sortie politique du conflit. En 1997, le FLN est scindé en deux, par la création du Rassemblement national démocratique (RND) : devenu grand vainqueur de la sortie de guerre civile, il domine les coalitions gouvernementales, avant que le FLN ne reprenne sa place dominante.

Au Maroc aussi, le *makhzen* sait faire de la politique et ramener les opposants à leur place. La libéralisation politique des années 1990 et 2000 consiste d'abord à en finir avec l'hypothèque socialiste de l'USFP (lors du gouvernement d'alternance entre 1998 et 2002), puis en une lente incorporation des islamistes légalisés au système de gouvernement. Fin

2011, le « printemps arabe » est pour le palais l'occasion d'associer les islamistes du Parti de la justice et du développement (PJD) au gouvernement. En revanche, le mouvement du 20 février, né en 2011 en écho au mouvement du 11 janvier au Caire, est réduit à sa plus simple expression après avoir fait trembler l'État. Quatre ans après 2011, au terme d'un travail politique et policier efficace, le mouvement a perdu ses principales organisations, ses figures, ses soutiens et ses financiers. L'Association marocaine des droits humains (AMDH) harcelée demeure la vigie de l'opposition démocratique et des Droits de l'homme à Rabat. Mais les élections régionales de septembre 2015 démontrent que le palais est pris à son propre piège par la victoire électorale du coriace PJD.

De l'utilité de l'état d'urgence et des attentats

L'état d'urgence est une variante du gouvernement militaire, très utilisée dans les pays arabes, y compris hors des périodes de crise intérieure ou de conflit extérieur. En Syrie, l'état d'urgence est constamment en application depuis l'avènement du Baas en 1963. En Égypte, il est en vigueur depuis 1981, n'a été levé que quelques mois après la révolution, avant d'être rétabli en juillet 2003. En Algérie, l'état d'urgence est en vigueur pendant la guerre civile et se prolonge. Établi pour un an le 29 février 1992, il est levé le 24 février 2011, soit dix-neuf ans après. En Tunisie, la fin de la dictature Ben Ali est suivie de l'état d'urgence pour cause de menace et d'instabilité politiques. Levé en avril 2014, il est rétabli dès juillet 2015, quelques jours après le massacre sur la plage de Sousse.

Le cas algérien révèle l'usage polico-militaire des situations de crise, de guerres civiles et internationales. En Syrie, le conflit avec Israël permet de mettre le peuple en état d'alerte, de réprimer les libertés publiques et les

droits politiques au nom de la guerre. En Algérie, la fin de la guerre civile n'entraîne pas la levée de l'état d'urgence. Des attentats sont toujours commis dans les années 2000, et les maquis n'ont jamais disparu en Kabylie ou au Sahara.

Quant aux attentats islamistes, ils sont l'équivalent, par leurs répercussions politiques et internationales, des émeutes des années 1980 que nous avons évoquées à propos du Maroc ou de la Tunisie. L'attentat contre la synagogue de Ghriba à Djerba, le 11 avril 2002, est si médiatisé que ses commanditaires ont permis à Ben Ali de reprendre un « bail » de dix ans à la tête du pays. Les attentats de Casablanca le 16 mai 2003 constituent un tournant majeur dans le règne de Mohammed VI, mais aussi dans la vie politique, sociale (avec la *moudawana*), sécuritaire et religieuse du royaume. L'attentat de Batna contre Bouteflika, le 7 septembre 2007, puis celui du 11 décembre à Alger contre l'ONU, pérennisent l'état de guerre, au moment où l'Algérie devait en sortir. L'attentat de Marrakech du 28 avril 2011 contre le café Argana contribue à stabiliser une situation électrique depuis le 20 février. L'assaut contre la base pétrolière d'In Amenas en Algérie, en janvier 2013, oblige Français et Américains à intensifier leur coopération avec Alger.

La liste de ces événements est longue, et s'étoffe à nouveau après 2011, notamment en Tunisie avec les drames du Bardo et de Sousse en 2015, où, à quelques mois d'intervalle, des terroristes abattent des dizaines de touristes européens au musée du Bardo et sur la plage de Sousse. Cette guerre de basse intensité a des effets démesurés par rapport aux moyens employés. Certains complotistes y voient la main d'Israël et des États-Unis. De fait, dans les États non démocratiques, l'attentat permet de maintenir la toute-puissance des services de sécurité et de surveillance, le contrôle actif de la population par tous les moyens de basse police, et la surveillance des partis et mouvements politiques. Aussi jouent-ils le rôle des émeutes populaires

sous la guerre froide, et nul ne peut exclure que la police laisse se commettre certains d’entre eux pour des causes inavouables.

CHAPITRE XI

Servitude volontaire ou silence contraint des intellectuels ?

Selon le penseur marxiste italien Antonio Gramsci, l'État ne se limite pas au seul gouvernement. Il est la somme de la « société politique » (institutions politiques et contrôle constitutionnel-légal), et de la « société civile » (institutions culturelles, université, intellectuels). Pour Gramsci, la société moderne est régie par la force de la première, et par le consentement de la seconde. Pour lui, l'« intellectuel organique », issu des diverses classes sociales, y compris les classes dominées, met à distance l'idéologie dominante et offre au peuple un discours d'insoumission[1]. Les jeunes révolutionnaires et nationalistes qui s'emparent des États indépendants sont imprégnés de ce discours. C'est pourquoi, après le recours aux « intellectuels organiques » présentés en fils du peuple, ils s'attachent à contrôler les intellectuels de l'État indépendant, qu'ils espèrent soumettre, instrumentaliser au profit de l'État ou de ses dirigeants, ou faire taire.

Contrairement à l'ancien monde soviétique, les intellectuels opposants d'Afrique sont rarement devenus des figures emblématiques à l'instar des « dissidents », ces intellectuels opposants des régimes de l'Est dans les

années 1980, et des *refuznik*, ces juifs soviétiques se voyant refuser un visa d'émigration. À l'inverse des dissidents condamnés au goulag ou à la résidence surveillée, ou aux *refuznik*, notamment les intellectuels juifs, les pays d'Afrique et du monde arabe ont ouvert la porte à leurs intellectuels minoritaires (juifs et européens), voire les ont poussés à l'exil. Peu de *refuznik* donc, à l'exception de la Syrie, et peu de dissidents, mais beaucoup d'exilés. La dictature et le parti unique sont rarement cléments, offrant aux intellectuels un choix cornélien : ou bien abandonner la société à l'autoritarisme pour vivre libre mais isolé, ou bien conserver certains privilèges, en espérant, à terme, influencer la société, voire le régime politique. C'est prise en tenaille par cette alternative que s'est développée l'intelligentsia afro-arabe d'après l'indépendance.

L'aura d'une poignée d'intellectuels après les indépendances

Le passage de la scène intellectuelle coloniale à la nouvelle scène des pays indépendants se déroule sur fond de plusieurs disparitions, associées au naufrage de l'Algérie française. Les écrivains d'Algérie, ponts entre les deux rives, Albert Camus, Mouloud Feraoun et Jean Amrouche disparaissent, ainsi que les érudits des sociétés et cultures d'islam Robert Montagne et Louis Massignon. De manière plus inattendue, vu son âge, le psychiatre antillais Frantz Fanon, chantre de la décolonisation, de l'Algérie et de l'africanité, ambassadeur du FLN au Mali puis au Ghana, meurt en 1961.

De la décolonisation surnagent quelques grandes figures françaises comme le philosophe engagé à gauche Jean-Paul Sartre, l'écrivain de droite François Mauriac, l'historien du Maghreb Charles-André Julien (créateur de l'Université Mohammed-V à Rabat en 1959), le poète communiste antillais

Aimé Césaire, chantre de la négritude et auteur d'un *Discours sur le colonialisme* en 1950, la résistante et anthropologue d'Algérie Germaine Tillon, ou le jeune historien et intellectuel engagé aux côtés du FLN, Pierre Vidal-Naquet. Ces figures intellectuelles et quelques autres, comme l'ethnologue Georges Balandier, grand connaisseur de l'Afrique[2], dominent le paysage intellectuel franco-africain des années 1960 et 1970, exerçant un magistère sans équivalent au sud de la Méditerranée, qu'il s'agisse du Maghreb ou de l'Afrique subsaharienne.

Les intellectuels du Sud sont désormais hostiles au colonialisme, et adhèrent aux valeurs nationalistes et tiers-mondistes. Mais peu sont capables de se mobiliser dès les indépendances, on relève l'écrivain juif tunisien et ami de Bourguiba Albert Memmi, qui publie dès 1957 *Portrait du colonisé* et *Portrait du colonisateur*[3]. Parmi une poignée d'intellectuels salafistes (*alias* islahistes) au Maghreb, Taoufik El Madani, historien arabisant algérien, auteur d'ouvrages sur le Maghreb et membre de l'Académie de la langue arabe au Caire, reste un cas atypique des années 1960 et 1970. Pour le reste, l'heure est davantage à l'engagement politique au service de l'État à édifier. Car à leurs manières, les hommes politiques Patrice Lumumba, Habib Bourguiba, Kwame Nkrumah, Mehdi Ben Barka, Abderrahim Bouabid, Léopold Sédar Senghor sont d'authentiques intellectuels, ayant parfois exercé leurs talents dans la littérature, la presse ou l'art oratoire… Mais la politique les a absorbés et poussés à construire leur destin. C'est au minimum au lendemain de mai 1968, dont l'écho fut important tant à Dakar, à Alger, à Rabat qu'à Brazzaville, qu'une jeune et nouvelle génération d'intellectuels critique se lève contre ses pères.

Le rôle des intellectuels marxistes et coopérants européens

Après les indépendances, une nouvelle génération de jeunes intellectuels européens s'engage au service des nouveaux États, directement ou par le biais de la coopération. Le catholicisme et le communisme sont deux viviers d'engagement pointés par Catherine Simon dans son livre sur les pieds-rouges d'Algérie, mais c'est identique en Afrique. Dans le monde arabo-berbère, la connexion entre marxistes s'opère avec les intellectuels juifs minoritaires restés sur place (Paul Sebag à Tunis, Henri Curiel au Caire, Abraham Serfaty à Casablanca), tandis qu'en Afrique, la jonction passe par les missions, écoles et dispensaires religieux répartis sur de vastes territoires, agents essentiels et à leur insu de la francophonie.

En Algérie, les marxistes européens jouent un rôle important à la suite des militants indépendantistes, communistes ou trotskistes, bien qu'ayant peu les faveurs du pouvoir militaro-religieux. Mais l'héritage de Jean-Paul Sartre, Maurice Audin, Frantz Fanon, Pierre Vidal-Naquet et d'autres vivifie une génération de jeunes professeurs qui enseignent aux universités d'Alger, voire de Tunis et Rabat : Pierre Bourdieu, René Gallissot, Annie Rey-Goldzeiger, Monique Gadant, l'agronome Paul Pascon à Rabat, André Nouschi à Tunis, etc. Les marxistes ne sont pas seuls au Maghreb, où travaillent ardemment jésuites et Pères blancs, comme le père Gilbert Grandguillaume à Alger. Cette coopération de jeunes professeurs chrétiens est plus fréquente en Afrique, où vivent Jean-Pierre Chrétien, Henri Médard, Claude-Hélène Perrot…

Toutes ces figures dont les travaux, des années 1960 à la fin du siècle, construisent et renouvellent l'histoire et l'anthropologie de l'Afrique, du monde arabe et du Maghreb, forment sur place les futurs intellectuels et universitaires africains, même si un séjour à Paris ou ailleurs est nécessaire jusqu'aux années 1980 pour préparer le doctorat.

Ces jeunes coopérants français font souvent corps avec le pays qui les accueille. Venus en Afrique ou au Maghreb à la faveur d'un engagement professionnel ou idéologique, pétris de sentiments tiers-mondistes et anticolonialistes, voire tenus en respect par des États autoritaires dont ils comprennent mal les menées policières, ils hésitent à s'immiscer dans les luttes politiques internes. Certains s'engagent néanmoins, notamment les communistes dont le combat internationaliste dépasse les problématiques nationales. Presque tous sont contraints à l'exil, voire tués.

Ainsi l'économiste franco-égyptien cairote Samir Amin, étudiant à Paris en économie politique de 1947 à 1957, membre du Parti communiste français (PCF), ne peut plus rentrer en Égypte à l'interdiction du PCE en 1952. Au même moment, le militant juif franco-égyptien Henri Curiel est expulsé. Il est assassiné à Paris en 1978. Au Maroc, l'ingénieur communiste juif Abraham Serfaty passe dix-sept ans en prison de 1974 à 1991, et l'agronome marxiste Paul Pascon disparaît en 1985. Après 1967, les communistes français quittent aussi l'Algérie – comme Monique Gadand en 1972, une fois ses enfants menacés par la Sécurité militaire –, laissant sur place un Parti de l'avant-garde socialiste (PAGS) clandestin qui sert d'épouvantail au régime.

Le difficile compagnonnage avec les régimes autoritaires

Le service du pouvoir impose des contraintes qui placent la vie de l'esprit sous tutelle. En Tunisie, le professeur d'arabe Mahmoud Messaadi (né en 1911), devenu ministre de l'Instruction de Bourguiba, se consacre à l'instruction publique de la jeunesse, généralise aux deux tiers de la population un système scolaire bilingue proche du collège Sadiki, et s'en tient à sa charge. Au Maroc, l'historien agrégé d'arabe Abdallah Laroui (né

en 1933) écrit la première synthèse francophone de l'histoire du Maghreb vue par un Maghrébin[4] après avoir nourri la réflexion par *L'Idéologie arabe contemporaine*[5]. Son livre pionnier annonçait les travaux d'Edward Said[6], l'intellectuel palestino-américain qui a montré comment l'Europe a construit un Orient imaginaire avant d'agir en conséquence. Mais l'intellectuel et universitaire marocain doit composer avec son roi.

En Algérie, les intellectuels et écrivains berbères imposent à l'État arabisateur la réalité d'une culture et de langues dont il refuse l'existence, les ravalant de manière grotesque au rang de legs colonial. Mouloud Mammeri, né en 1917 près de Tizi Ouzou, enseigne dès 1968 le berbère à l'université, en section d'ethnologie, qui est ensuite supprimée, puis dirige dès 1969 le Centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques d'Alger (CRAPE). Il déclenche involontairement en 1980 les événements du Printemps berbère. Le poète et romancier chaoui Kateb Yacine (1929-1989) parcourt le monde (Égypte, France, Vietnam…) où il est honoré comme le plus grand écrivain maghrébin vivant. En Algérie, il impose le théâtre populaire de langue arabe populaire, qu'il présente à de vastes publics en Algérie, puis le théâtre amazighe. Cela lui vaut d'être peu à peu relégué par le pouvoir, piégé par sa notoriété mondiale, mais qui le place néanmoins en quarantaine médiatique.

Mais parfois, les sanctions du pouvoir sont plus dures que le silence médiatique. Au Maroc, la revue poétique et intellectuelle *Souffles* (1966-1971) de l'écrivain marxiste Abdellatif Laâbi est interdite après quelques numéros, et sa direction allait passer des années de prison pendant l'affaire saharienne.

Quant aux intellectuels africains, moins nombreux à cette génération du fait des retards de la scolarisation coloniale, ils semblent moins brutalement réprimés que dans les pays du nord du Sahara. L'écrivain ivoirien Ahmadou Kourouma (né en 1927), envoyé comme tirailleur à titre disciplinaire avant d'étudier en métropole, revient dans son pays à l'indépendance.

Emprisonné pour fait d'opposition, il s'exile durant des années en Algérie, au Cameroun puis au Togo (de 1964 à 1994), où il publie en 1968 un roman très critique sur le pouvoir postcolonial (*Les Soleils des indépendances*).

À l'ombre des pouvoirs, quelques grandes carrières intellectuelles et universitaires se font néanmoins jour, quand le militantisme intellectuel panafricain s'impose. Au Mali, l'écrivain et ethnologue Amadou Hampâté Bâ fonde l'Institut des sciences humaines de Bamako, puis, à l'Unesco, il participe à l'élaboration d'un système unifié de transcription des langues africaines. Au Sénégal, l'historien, anthropologue et égyptologue Cheikh Anta Diop (1923-1986) soutient une thèse à Paris en 1960. Il y impose l'idée que les Égyptiens antiques, noirs selon lui, ont essaimé dans toute l'Afrique de l'Ouest. Auteur de *Nations nègres et culture*, il rentre en 1960 au Sénégal, où il devient maître de conférences, puis professeur en 1981. Il laisse son nom à l'Université nationale.

Intellectuels en situation autoritaire, révolte ou exil ?

Comme Georges Balandier s'interroge sur la « situation coloniale », on peut questionner la « situation autoritaire » qui lui succède. Face à la pression de l'État autoritaire, les intellectuels du Sud peuvent être tentés par la démobilisation. Dans un ouvrage publié en 1970, l'économiste américain Albert Hirschman montre que les individus ont trois attitudes face à l'oppression[7] : le silence (*exit*), le renoncement à l'action (*loyalty*), ou la résistance (*voice*). On retrouve ces dispositions à l'action collective, qui vont du renoncement à l'engagement, chez les intellectuels africains.

Max Weber établit en outre la distinction entre le « politique », qui prend position, et le savant, qui « analyse » les structures politiques[8] : « Chaque fois qu'un homme de science fait intervenir son propre jugement

de valeur, il n’y a plus de compréhension intégrale des faits », dit-il. Mais sous le régime du parti unique, c’est moins la dénaturation qui guette, que la relégation. Pour Weber, l’État est un rapport de domination institutionnelle, qui repose sur trois types de légitimité : traditionnelle (le roi du Maroc), charismatique (Nasser, Bourguiba), rationnelle-légale (Senghor, Houphouët). Or le parti politique qui anime la vie publique, sous la tutelle du chef charismatique, marginalise les intellectuels gravitant autour du pouvoir (Mohamed Sayah en Tunisie, Mohammed Harbi en Algérie). Que faire face à la « prolétarisation spirituelle [de] ses partisans » (Weber) ?

La tentation de la révolte anime la plupart des intellectuels, choqués par le négationnisme, l’autoritarisme et le népotisme corrompu de pouvoirs qui prétendent servir les intérêts du peuple. Mais face à la brutalité et aux menaces, comment se dresser ? Le soutien d’organisations politiques, des réseaux internes et internationaux est souvent nécessaire. En dépit du soutien international de l’URSS, certains communistes sont hors d’état d’agir. Lorsqu’ils ne sont pas expulsés ou emprisonnés, ils forment des étudiants, des militants ou forgent une œuvre. Paul Pascon, depuis l’Institut d’agronomie de Rabat, où il est sociologue, crée une école de sociologie rurale au Maroc et forme une génération d’intellectuels solides. Ainsi son élève Mohammed Ennaji produit un travail pionnier sur l’esclavage au Maroc.

En Tunisie, la contestation intellectuelle et politique est animée par des intellectuels engagés, qui constituent le principal groupe politique bravant le régime : *Perspectives*, du nom d’une revue dont le premier numéro est publié en décembre 1963. Ce groupe d’opposants marxistes au régime des années 1960 et 1970 compte dans ses rangs les intellectuels Mohamed Charfi, Gilbert Naccache, Aziz Krichen… Parmi d’autres, ils deviennent de grandes consciences de la société tunisienne, parfois au-delà de la révolution de 2011. En Algérie, la naissance d’un parti non officiel d’opposition intervient aussi après l’interdiction du PCA. Boumediene a

imposé le parti unique, mais en janvier 1966 naît le PAGS, le Parti de l'avant-garde socialiste, fondé par Bachir Hadj Ali. Constamment illégal jusqu'en 1989, mi-clandestin, mi-toléré, ce parti forme activement des militants dans les universités et les organisations de masse du régime (comme l'UGTA). Il y exerce des pressions « de gauche ». Mais soumis à une surveillance constante et à la répression, ses militants endurent tout le poids de la police politique du régime.

Mais la résistance est aussi externe. Paradoxalement, l'ancienne métropole peut être le lieu privilégié de l'exil, où rejouent des réseaux intellectuels, politiques et d'amitié des temps de la lutte anticoloniale. Outre l'intellectuel algérien Mohammed Harbi, la France compte de nombreux exilés d'Afrique. Le romancier camerounais Mongo Beti, *alias* Alexandre Biyidi Awala (1932), pionnier dans la dénonciation du monde missionnaire colonial (*Le Pauvre Christ de Bomba*, 1956), est agrégé de lettres classiques et professeur en France. En 1972, il écrit un nouveau livre pionnier, *Main basse sur le Cameroun, autopsie d'une décolonisation* (Maspero), censuré en France à la demande du Cameroun, où règne en maître le président Ahmadou Babatoura Ahidjo. En 1991, il rentre au Cameroun après trente-deux années d'exil. Il y publie *La France contre l'Afrique, retour au Cameroun*[9]. En exil toujours durant des décennies, mais dans plusieurs pays d'Afrique cette fois, l'écrivain ivoirien Ahmadou Kourouma publie en 1998 un roman à clé[10], critique au vitriol du dictateur président du Togo, Gnassingbé Eyadema, pays dans lequel il a séjourné dix ans durant, et de quelques autres chefs d'État de la région, dont Houphouët-Boigny.

Soumission ou conseil du prince ?

Les intellectuels peuvent aussi mettre leur pouvoir d'influence et leur science au service du chef de l'État. Sous la présidence d'Ahmed Ben

Bella, qui n'est pas un intellectuel, les intellectuels amis de la révolution sont plus que tolérés, le PCA est même recréé de 1962 à 1964, et Alger devient un carrefour mondial de « l'anti-impérialisme ». Mohammed Harbi est alors conseiller politique de Ben Bella, fonction dans laquelle il rédige les chartes de Tripoli et d'Alger. Cette coopération avec des intellectuels est brisée par la chute de Ben Bella : Harbi est emprisonné et torturé par la Sécurité militaire. Ce cheminement entre intellectuels révolutionnaires ou nationalistes n'est pas propre à l'Algérie. Sans revenir au cas sénégalais, la Tunisie de Bourguiba fait la part belle aux diplômés, agrégés et diplômés des universités françaises. Ils peuplent par dizaines ministères et institutions de la république. L'écrivain agrégé d'arabe Mahmoud Messaadi, est l'un des plus prestigieux.

Le conseil du prince est une participation active au gouvernement des hommes, ou du moins l'illusion de cette participation. Ce compromis avec le pouvoir est une forme d'engagement, qui peut être sincère, voire enthousiaste, mais tient à la cause défendue. Au Congo, le poète Géral-Félix Tchicaya – dont le père était un chef politique –, dit U Tam'si (celui qui parle pour son pays) est l'auteur du recueil *Le Mauvais sang* à 24 ans en 1955. Devenu une grande voix de l'Afrique internationalement reconnue, il met en 1960 sa plume au service de Patrice Lumumba. Il quitte le pays après l'assassinat de ce dernier en janvier 1961, et publie, amer, en 1964 *Le Ventre*, un cri de deuil contre « les jeux obscurs des forces impérialistes » et les souffrances du peuple noir. À cette date, la critique des mœurs de la guerre froide en Afrique est encore rare.

Exil intérieur ou distance critique ?

Des années 1960 au début des années 2000, les intellectuels arabes et maghrébins sont tenus à l'écart des grands médias. Ils peuvent publier dans

des revues éphémères (*Souffles*, *Alger républicain* fermé en 1964, puis en 1965) ou des journaux très surveillés, comme l'hebdomadaire du FLN *Révolution africaine*. Parfois, des tentatives ambitieuses sont conduites dans le champ éditorial. Ainsi les historiens Abdallah Laroui (Maroc) et Hichem Djaït (Tunisie) contribuent aux débats sur les projets de sociétés marocain et tunisien, et leurs contradictions au milieu des années 1970[11]. La « crise » des nationalismes et des États, perceptible au Maghreb dès le début des années 1970 (à la suite du violent choc de 1967 qui mine le nassérisme et le nationalisme arabe), est analysée par ces historiens, comme le produit des limites intellectuelles des élites politiques. En 1982, l'écrivain franco-tunisienne Hélé Béji, qui réside et écrit à Tunis, publie *Le Désenchantement national*, *essai sur la décolonisation*, qui analyse avec un sens critique inédit les dérives despotiques et autoritaires du pouvoir bourguibien, au risque de constater l'épuisement du projet nationaliste.

Lors de la rencontre organisée en juillet 2014 à Gammarth (Tunis) par la Fondation Moulay Hicham-Collège de France sur les intellectuels arabes et les transformations historiques dans le monde arabe, Hichem Djaït distingue l'intellectuel pur, dans sa tour d'ivoire, et l'intellectuel engagé, organique ou conseiller, déplorant leur absence dans les grandes décisions politiques du monde arabe. Il déplore un système qui tient à distance ceux qui pensent, soupèsent avec retenue, et analysent. La liste est longue des intellectuels arabes, maghrébins et africains se repliant sur leur sphère scientifique, disciplinaire, voire privée. Sous les régimes répressifs, Boumediene en Algérie, années de plomb au Maroc, Ben Ali en Tunisie, rares sont ceux qui ont osé s'engager. À Tunis, Taoufik Ben Brik ou Moncef Marzouki l'ont payé au prix fort.

Au Bénin, Paul Hazoumé (1890-1980), chercheur et homme politique, un temps candidat aux présidentielles inabouties de 1968, fut un chantre discret de la tradition africaine réinventée. Au Congo-Brazzaville, Martial Sinda (1935), voix de la négritude en Afrique centrale, après des études en

France, a publié le recueil *Premier chant du départ* (1955). Auteur d'une thèse à la Sorbonne, « Le messianisme congolais et ses incidences politiques depuis son apparition jusqu'à l'indépendance, 1921-1961 », il mène une carrière d'enseignant au service de la promotion de l'Afrique et du Congo, une cause jugée supérieure aux violations politiques dans son pays. En 1992, il est élu sénateur…

L'État face aux intellectuels, domestication ou séduction ?

Pour les chefs d'État, souvent membres de la caste militaire ou bureaucratique, à de rares exceptions, Bourguiba, Senghor ou Hassan II, intellectuels et universitaires n'intiment aucun respect. L'action et l'ordre sécuritaire sont toujours préférés à la délibération, surtout si elle se mêle de justice, de politique, et qu'elle touche à la stabilité du pouvoir. L'université est souvent jugée comme une charge imposée par l'histoire, l'héritage colonial ou les normes internationales, mais jamais comme un sanctuaire. Hassan II a montré son peu d'estime pour cette institution en recourant à des nominations arbitraires au grade de professeur, s'affranchissant de tout académisme. Ce fait du prince a fragilisé les fondements de l'institution en la truffant de professeurs n'ayant pas publié, ou d'intellectuels changés de discipline. L'historien spécialiste des confréries musulmanes, Ahmed Taoufiq, est nommé directeur de l'Institut des études africaines (1989-1995), directeur de la Bibliothèque générale, puis ministre des Habous sous Mohammed VI. L'écrivain Abdelkébir Khatibi (1938-2009) a longtemps dirigé l'Institut universitaire de la recherche scientifique (IURS), sorte de CNRS marocain, avec mission de ne rien faire. L'ancien député Brahim Boutaleb est nommé sous Hassan II professeur d'histoire puis doyen de la Faculté des lettres de Rabat.

D’autres moyens matériels permettent de fragiliser les intellectuels et l’université. Les universités sont souvent reléguées au rang d’administrations désargentées, n’ayant les moyens ni de leur équipement (bibliothèques, archives, informatique), ni de leur fonctionnement. Les universitaires peuvent paradoxalement être bien rémunérés, comme au Maroc (où ils le sont deux fois plus qu’en Tunisie et même davantage qu’en Algérie), ce qui peut entraîner une dépendance au crédit bancaire, ou la peur d’une sanction (le risque de mise en retraite d’office étant redouté).

La notabilisation peut en outre être un piège dans une société pauvre, surtout si elle s’accompagne d’une surveillance policière et administrative constante. La sortie du territoire et les participations aux colloques à l’étranger sont réservées à une poignée d’individus sûrs ou dépolitisés, sous l’œil d’une lourde bureaucratisation. Or en Afrique, l’édition, la presse et la plupart des activités intellectuelles ne permettent pas de survivre en dehors des crédits publics, et donc du contrôle de l’État. Seules protègent la notoriété internationale, celle de l’historien marocain édité à Paris et au Moyen-Orient Abdallah Laroui, l’aisance financière familiale et le talent d’Hélé Béji, elle aussi éditée à Paris, voire la condition d’étranger comme celle de l’agronome Paul Pascon.

La répression

Dans ces conditions, les intellectuels fragilisés sont très dépendants des autorités, et à la merci des foucades du pouvoir. L’intellectuel et militant nationaliste marocain Abraham Serfaty, protégé par sa triple condition d’ingénieur français (par sa femme), de communiste et de juif marocain (un atout du pouvoir face aux Occidentaux), n’échappe pas à l’emprisonnement : dix-sept ans de prison dans les geôles comme prisonniers politiques à Kénitra jusqu’en 1991. Le « protégé » devient

exemplaire par la durée de sa peine et les tortures qu'il a subies à de nombreuses reprises, au point d'en avoir le corps déformé. La répression, quand elle frappe les intellectuels, n'est pas moins violente que pour les militants de base : elle se veut au contraire exemplaire et terrorisante. Mohammed Harbi, idéologue marxiste de la révolution algérienne, ou l'ingénieur centralien Anis Balafrej, fils du Premier ministre, sont torturés comme des inconnus. L'exil ou le bannissement sont une ultime punition : Mohammed Harbi s'évade et s'exile en 1973, Abraham Serfaty est expulsé comme « Brésilien » en 1991. Sous Ben Ali, le médecin et écrivain Moncef Marzouki est chassé du pays par des pressions sur sa famille et toutes sortes d'ennuis (coups de fil, insultes, agressions, courriers…).

Dans d'ultimes cas, la mort peut frapper, et pas seulement des exilés. En Algérie, le poète français Jean Sénac, jeune indépendantiste chrétien, homosexuel, socialiste et libertaire né en Oranie en 1926, est assassiné en 1973 par la Sécurité militaire. Vingt ans plus tard en mai 1993, c'est au tour du grand écrivain et intellectuel kabyle, homme d'art et de théâtre, chroniqueur et journaliste, Tahar Djaout (1954). Cinq mois auparavant, le journaliste et chroniqueur de l'hebdomadaire *Algérie-Actualité* venait de créer son propre hebdomadaire, *Ruptures*.

La liberté surveillée

Le prince Moulay Hicham (né en 1964), cousin germain de Mohammed VI, petit-fils de Mohammed V par son père, et du Premier ministre libanais Riad El Solh par sa mère, mais aussi cousin de la famille régnante à Riad, est un des rares intellectuels que son statut autorise à s'affranchir des tutelles pesant sur les intellectuels arabes. En 2010, il écrit un article manifeste dans le *Monde diplomatique* consacré aux intellectuels arabes :

> Là où, dans la plupart des pays arabes, on imagine un affrontement, c'est plutôt un jeu permanent d'alliances, un pacte tacite entre trois puissances inégales : autorisés à élargir leur emprise dans la société, les fondamentalistes cessent de privilégier la conquête du pouvoir politique ; protégés par l'État de la férule des intégristes, les intellectuels laïques taisent les travers autoritaires du pouvoir et réservent leur militantisme à des causes consensuelles ; ménagé par les intellectuels et toléré par les religieux, l'État autoritaire perdure[12].

Ces phrases ont été écrites dix ans après le « printemps de Damas », lors duquel les intellectuels ont eu six mois (en quarante ans) pour manifester leurs options et intentions de principe. À l'heure de la culture Internet et de la libre circulation de l'information, la condition intellectuelle a-t-elle changé, notamment depuis les printemps arabes de 2011 ? La gratuité de l'Internet ne permet pas de résoudre la condition économique des intellectuels, première entrave à une vie intellectuelle libre. Quant au piège politique décrit par Moulay Hicham, il ne s'est que temporairement desserré en Tunisie, en Libye et en Égypte… mais la mâchoire s'est refermée dès 2013 dans au moins deux de ces pays.

CHAPITRE XII

Les espérances du « printemps arabe », un monde à reconstruire

De la fin de la guerre froide aux printemps arabes (1992-2011), les régimes autoritaires obtiennent vingt ans de « répit » pour lutter contre les islamistes. La double tentative de prise du pouvoir par les islamistes du Front islamique du salut à Alger, par les urnes puis par la violence, et la guerre civile qui s'ensuit, plante le décor international de la lutte contre le djihadisme. Dans les années 1990, l'Algérie fait face, seule, à cette offensive, tandis que les Américains attendent la chute du régime militaire, comme chuta la Kaboul communiste grâce à leur appui aux *moudjahidine*. Le danger principal perçu par les Occidentaux reste la révolution islamique d'Iran. Mais Alger tient, et lorsque surviennent les événements de New York le 11 septembre 2001, l'Amérique réalise d'un coup l'ampleur du désastre qui menace. Les États arabes autoritaires, sauf l'Irak, décrochent un nouveau bail de dix ans. Du Caire à Rabat, d'Alger à Damas et de Tunis à Tripoli, l'heure est à la réconciliation avec l'Occident.

Pendant ces deux décades, la lente mutation de l'autoritarisme africain s'est désolidarisée de l'immobilisme arabe. Dans le désordre et avec des

régressions, plusieurs pays d'Afrique ont desserré l'étau de la dictature et du parti unique. Certes, des guerres atroces ensanglantent les Grands Lacs et le triangle Guinée/Liberia/Sierra Leone dans les années 1990, mais plusieurs pays se libéralisent. Après l'Afrique du Sud, certains trouvent le chemin de la réconciliation nationale. C'est le cas au Mali, à Madagascar, au Nigeria, au Sénégal… qui, bon an mal an, se dotent de gouvernements d'alternance par les urnes et sans violence. La marge est grande entre démocratie et dictature, mais la transition pacifique du pouvoir en faveur de l'opposition est une étape importante. Elle échoue en Côte d'Ivoire, et finalement au Mali. Dans le monde arabe en revanche, jusqu'en 2011, rien ne bouge. Le Liban fait exception en 2007 avec la révolution du cèdre, mais sans perspective. Vers 2010, l'historienne Nadine Picaudou constate la « résistibilité des régimes arabes » à la démocratisation, et l'exception que constitue cette région dans le monde moderne.

C'est dire si les « printemps arabes » frappent à l'improviste. À la fin des années 2000, la France et les États-Unis se sont réconciliés avec la Syrie de Bachar el-Assad et la Libye de Mouammar Kadhafi, et personne n'imagine la fin des dictatures. Or au premier semestre 2011, une traînée de poudre dévaste les républiques militaires arabes qui semblent s'effondrer les unes après les autres, sauf l'Algérie convalescente. Puis la vague révolutionnaire reflue brutalement. Le coup d'arrêt est donné à Bahreïn, au Maroc et dans les monarchies arabes. La situation tourne à la guerre civile en Syrie, et les jours d'Assad paraissent comptés. Les islamistes sont près de remporter la mise en Libye, et Kadhafi est vaincu aux cris d'« *Allahou Akbar* ». En Égypte, les islamistes écrasent politiquement les élections de décembre 2011-janvier 2012. Et en Tunisie, Ennahda devient le premier parti politique de la constituante. Pourtant, moins d'un an après les révolutions, elles ressemblent déjà à un mirage. Les Frères musulmans ont trouvé le chemin de leur conquête du pouvoir.

Un effet domino parti de Tunisie en janvier 2011

En 2010, la Tunisie de Ben Ali est présentée en Europe comme un des États les plus prospères et les plus stables de la région Maghreb/Moyen-Orient. En novembre 1987, le président Ben Ali se présente en restaurateur de la démocratie[1]. Depuis 1990, il est champion de la lutte contre les islamistes, verrouillant les libertés publiques au passage. Mais les Français veulent l'ignorer. Dès le début de la guerre civile en Algérie en janvier 1992, la Tunisie devient pour les Européens un État pivot de la rive sud pour contenir la vague islamo-djihadiste. Ce fonds de commerce devient une rente de situation pour Ben Ali. Les attentats de Djerba en 2002 prolongent son bail sécuritaire, faisant taire les Occidentaux. Mais une corruption éhontée et des pratiques mafieuses à la tête du pays humilient la population, et nourrissent des rancunes, jusqu'à devenir hors de contrôle pour un État qui avait réussi à contenir les grèves ouvrières de Gafsa en 2008.

De manière inattendue, une révolution se déroule. En quelques semaines, entre l'immolation du jeune Mohamed Bouazizi, et la fuite en Arabie des Ben Ali, elle emporte le régime le 14 janvier 2011. Sans précédent régional, elle se répand comme une traînée de poudre dans le monde arabe. Après quelques émeutes vite réprimées en Algérie, elle prend pied en Égypte, débouche sur le départ du *raïs* (président) Hosni Moubarak en trois semaines (le 11 février). La révolution égyptienne donne lieu à d'énormes manifestations dans les grandes villes d'Égypte, au Caire en particulier, où des violences policières font quatre fois plus de victimes qu'en Tunisie, brutalité de la Sécurité d'État oblige. Après l'exfiltration du président Moubarak, l'Égypte, principal pays arabe, catalyse la révolution qui se propage d'abord vers l'ouest, en Libye, puis vers l'est, où elle frappe la Syrie, le Bahreïn et le Yémen.

En Libye, la révolte de Benghazi de Cyrénaïque se transforme en guerre révolutionnaire au printemps 2011. Elle aboutit à la prise de Tripoli puis à la mort de Kadhafi le 20 octobre 2011, suite à l'intervention étrangère pilotée par la France et le Royaume-Uni, avec le soutien du Qatar. En Syrie, elle débute par des démonstrations pacifiques dans les grandes villes du pays, et se poursuit malgré la répression meurtrière des autorités. Dès décembre 2011, on relève 5 000 morts. La révolution syrienne des villes est spectaculaire. Après l'Égypte, elle est filmée par les caméras d'Al-Jazira, la chaîne internationale d'information du Qatar, soutien du mouvement international des Frères musulmans. Après avoir méconnu les événements de Tunisie, puis être tardivement arrivés dans la révolution égyptienne, ils sont à la manœuvre en Syrie aux côtés des marxistes, intellectuels, nassériens, bourgeois et libéraux.

La chute de plusieurs dictateurs arabes, des révolutions populaires inédites

La révolution de la population tunisienne est inédite dans le monde arabe. Certes, la région a connu des révolutions par le haut (les officiers libres en 1952, Bourguiba en 1957), des révolutions anticoloniales (guerre révolutionnaire algérienne) ou des révoltes nationalistes (Égypte en 1922), mais cette fois, la révolution cible un régime national. Il n'y a pas vraiment de modèle en histoire, et tout mouvement social, politique et révolutionnaire est unique. Il n'y a donc pas de révolution politique en soi, et les jugements des acteurs, des observateurs et des historiens sont toujours partiaux, relatifs et critiquables.

Néanmoins, à regarder de près cette révolution, on observe des critères habituellement prêtés aux révolutions politiques et nationales : la soudaineté de l'embrasement, sans chef ni formation politique ; le caractère

interclassiste du mouvement : parti des zones pauvres de l'intérieur, il gagne les villes littorales, puis la capitale, où il rassemble des éléments de toutes classes sociales ; les scènes de fraternisation avec l'armée, les soldats refusant de tirer sur le peuple, ce qui n'est pas le cas de la police politique ; la fuite du dictateur ; la répression ; l'atmosphère de liberté et d'effervescence révolutionnaire : prises de parole en public, foules révolutionnaires, concerts et marches, occupation des rues, prise d'assaut des bâtiments publics, protection des biens privés ; la solidarité des révolutionnaires et l'ivresse de l'expression politique ; les journées révolutionnaires ; la constituante…

En Égypte, la révolution (25 janvier-11 février 2011) semble d'abord modeste, animée par la jeunesse connectée des grandes villes ; puis les Frères musulmans rejoignent le mouvement, le transformant en révolution. Le haut commandement militaire laisse la Sécurité d'État (*Amn ed-dawla*) résister avec brutalité. Les manifestations font 800 victimes en quelques jours (Le Caire, Alexandrie, villes du canal de Suez). Lorsque la pression devient trop forte, l'armée se déclare neutre, destitue le vieux président Moubarak, devenu gênant avec son fils affairiste, et offre la police politique aux foules. Son siège est brûlé. Après quelques mois, le pays connaît ses premières élections libres en décembre 2011-janvier 2012.

Alors qu'en Tunisie et en Libye, les élections débouchent sur un relatif équilibre des forces politiques, en Égypte, elles signent le triomphe électoral de l'islam politique. Frères musulmans et salafistes remportent plus de 67 % des suffrages de la moitié des votants. L'élection du président Frère Mohamed Morsi avec 51 %, le 30 juin 2012, confirme, quoique *a minima*, la victoire des Frères contre l'armée. Quelques mois plus tard, la nouvelle constitution est imposée par les islamistes à la constituante élue, et approuvée par référendum… Mais la dynamique révolutionnaire est grippée, sur fond de guerre en Syrie.

Pour la première fois depuis la guerre, on a voté librement en Tunisie (23 octobre 2011), en Égypte, et même en Libye. Ce n’est pas la démocratie, mais une de ses conditions.

Les mots d’ordre des foules révolutionnaires

Les foules révolutionnaires arabes, un temps aperçues sur les places publiques des grandes villes (avenue Bourguiba à Tunis, place Tahrir au Caire, artère centrale de Homs en Syrie…) et les écrans de télévision (Al-Jazira), ont créé un vocabulaire révolutionnaire spécifique qui se déploie sur les supports médiatiques. Grâce aux téléphones portables, et à leurs caméras et appareils photo intégrés, ils sont diffusés sur les réseaux sociaux, dans la foule révolutionnaire nationale, puis s’échangent d’un pays à l’autre. En dépit des discours à chaud, les réseaux sociaux jouent un rôle modeste. Avec les téléphones, ils ont servi la révolution, mais ils ne sont pas la révolution. En janvier, février et mars, ils donnent un avantage technique aux jeunes révolutionnaires sur les forces de l’ordre. Mais la télévision joue un rôle aussi essentiel, en favorisant la prise de conscience internationale. D’autre part, les réseaux sociaux demeurent en 2011 l’apanage d’une minorité urbaine, aisée et éduquée, même si c’est davantage que cela à Tunis.

Deux familles de vocables et de mots d’ordre ou slogans ont émergé de ces moments révolutionnaires, qui renvoient aux décennies de suffocation sous la dictature. Les premiers visent à chasser le dictateur et sa tyrannie du pouvoir. Le premier est français, « Dégage ! », un succès imposé par les Tunisiens, équivalent de l’arabe « *Irhal !* », directement adressé au dictateur. Les autres, généralement proclamés en arabe, disent « Non à l’oppression », et surtout, « Le peuple veut la chute du régime ». En Libye,

il s’accompagne immanquablement de la variante religieuse et guerrière, *Allahou Akbar*, appelant sa force et sa clémence sur les combattants.

Les seconds disent les aspirations à la liberté et à la respiration postdictatoriale des foules arabes : « Dignité » (*karama*), « Liberté » (*horeya*). La révolution de 2011, à défaut d’être égalitaire ou de revendiquer des droits, porte principalement des aspirations philosophiques et éthiques. La violence, la corruption et le chômage des diplômés, attribués aux régimes, sont brocardés.

1789 ou 1848 arabe ?

En France, chaque intellectuel ou famille de pensée impose sa vision du « printemps arabe », selon ses références, sa culture historique et ses représentations idéologiques. En 2015, les événements de 2011 sont encore difficiles à appréhender, car ils sont loin d’avoir produit leurs effets de long terme. Le « printemps des peuples » d’Europe de 1848 n’a vraiment produit ses effets qu’en 1918, à l’effondrement des empires centraux, par le libre droit des peuples à disposer d’eux-mêmes. À cette aune, les projections émises en 2011 restent des vœux pieux, car si tous conviennent qu’une mise en mouvement et un déblocage de la situation ont eu lieu, personne n’est en mesure d’en prévoir les conséquences. La guerre sauvage conduite par l’État islamique au Levant était inenvisageable en 2012 !

En 2011, les intellectuels libéraux ont vu dans les événements du « printemps arabe », un terme qui ne fait d’ailleurs pas consensus, une poussée libérale, au sens du libéralisme politique des révolutions atlantiques du XVIII^{e} siècle. Celui-ci aurait fini par gagner le monde arabe. La comparaison la plus éclairante est celle de 1848, soutenue par l’historien et professeur d’histoire au Collège de France Henri Laurens : après la colonisation et des « indépendances confisquées[2] », et à la suite de toutes

les régions du globe, les peuples arabes, aussi kurdes et berbères, ont connu leur « printemps des peuples », amorce d'une longue conquête des libertés et de la démocratie. Cette thèse libérale rejoint la vision américaine de la « destinée manifeste », et celle plus récente de Francis Fukuyama, voyant la mondialisation de la démocratie politique en forme ultime de gouvernement des peuples.

Pour les adeptes de la révolution qui se situent dans la double filiation française et bolchevique (1789 et 1917), que Benjamin Stora a qualifiés de « dernière génération d'octobre », les printemps arabes sont des révolutions politiques dans la grande tradition révolutionnaire. Benjamin Stora et Edwy Plenel, qui s'expriment à chaud dans un livre d'entretiens, y voient « le 89 arabe »[3]. Une ambiguïté plane sur 89, qui est à la fois l'avènement de la Révolution française, mais aussi le soulèvement des peuples d'Europe de l'Est en 1989, qui devait enterrer le soviétisme. Les anciens trotskistes français, forgés au sein de l'antistalinisme, n'ont pas pleuré l'effondrement de l'URSS. La référence reste néanmoins ambiguë, qui occulte les dimensions religieuse, libérale et spontanée de ces révoltes sans parti, sans programme et sans leader. D'où très vite l'idée d'une révolution trahie, exprimée par Pierre Puchot, journaliste proche d'Edwy Plenel, qui publie dès 2012 *La Révolution confisquée*, à propos de la Tunisie[4].

Pour les démocrates et les mouvements des Droits de l'homme, notamment la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), à la tête de laquelle les intellectuels tunisiens sont actifs, notamment sa présidente en 2011, Souhayr Belhassen, et pour les organisations nationales des Droits de l'homme, 2011 est considéré comme une juste revanche de l'histoire, un retour tant espéré du balancier, et la promesse d'une justice transitionnelle rapide. Amnesty International, Transparency, l'AMDH au Maroc, la LTDH en Tunisie, dont l'ancien militant et président, élu en 1989, Moncef Marzouki, est devenu président

de la République fin 2011, considèrent que rien n’est gagné, mais que le tournant tant attendu est pris.

Monarchies du Golfe et Frères musulmans à la manœuvre

Les Frères musulmans, dans l’attente millénariste du pouvoir depuis leur création en 1928, croient leur heure arrivée début 2011. Persuadés que Dieu leur offre la Tunisie, l’Égypte et le monde arabe sur un plateau, ils perdent leurs réflexes de prudence, d’autocensure et de discrétion, qui étaient les leurs au début de la révolution. Galvanisés par la victoire électorale du 23 octobre 2011 en Tunisie, avec 42 % des voix ils sont le premier parti politique, puis en Égypte, où ils obtiennent près de 45 % des voix – sans parler des salafistes à 22,5 % –, ils estiment que l’heure de la revanche a sonné. Sans majorité absolue en Tunisie, et dépassés par les nationalistes en Libye, les Frères doivent cependant manœuvrer. Mais très vite, des tendances totalitaires apparaissent, portées par la certitude que l’histoire souffle dans le sens voulu par Dieu.

Les pays qui soutiennent les Frères, le Qatar, sa chaîne Al-Jazira et ses capitaux, la Turquie d’Erdoğan, ses capitaux et ses armes, rêvant à un ottomanisme frériste, ou les wahhabites d’Arabie Saoudite et leurs pétrodollars, saisissent l’occasion de se débarrasser du nationalisme arabe et de ses avatars baassistes et militaires, qu’ils ont toujours détestés. En quelques mois, l’Algérie se retrouve seule, marginalisée à la Ligue arabe qui a exclu la Syrie de Bachar el-Assad. La chance offerte par ce « printemps arabe » est d’autant plus inespérée qu’elle s’accompagne du soutien proactif de l’Occident, France, Royaume-Uni et États-Unis en tête, tétanisés de n’avoir rien vu venir, et prêts à soutenir ce qui leur semble aller dans le sens de l’histoire, pourvu que le Moyen-Orient pétrolier soit

épargné. Le retard pris par les Frères musulmans en janvier-février 2011 devient un atout qui leur permet d'avancer masqués dans les différentes révolutions en cours. En Syrie, où la révolution religieuse qui devait déboucher sur les déchaînements de violence de 2014-2015 tarde à se révéler, ils sont dissimulés derrière les fragiles combattants de l'Armée syrienne libre (ASL).

Pourtant, les Frères sont vite pris au piège de leurs succès. Le vertige de la puissance plonge dans leur millénarisme. Ils lisent la volonté divine dans la surprise de 2011, le soutien des pétromonarchies du Golfe, la popularité mondiale de cette lutte contre la tyrannie, la bénédiction des Occidentaux, Américains en tête, ou la dispersion des appareils policiers de la Tunisie à la Syrie. Pourtant, les sociétés ne tardent pas à sécréter des anticorps contre le totalitarisme qui s'annonce. L'armée et les sécuritaires se ressaisissent en Égypte. La bourgeoisie libérale veut défendre son mode de vie en Tunisie. Les minorités religieuses et linguistiques font corps en Syrie. Le soutien excessif des parrains turc et qatari indispose les Égyptiens, les Qataris, ignorants de l'histoire, allant jusqu'à vouloir racheter le canal de Suez.

En Égypte, les Frères mènent une politique d'improvisation autoritaire, imprudente et brutale, qui bouscule les corps constitués de l'État et de la nation (les juges, la constituante, l'armée, la presse). Le coup d'État constitutionnel du président Morsi, le 22 novembre 2012, contre les plus hautes autorités judiciaires du pays, est le cliquet de trop. Cette journée enclenche un décompte fatal aux Frères : le haut commandement de l'armée attend désormais son heure pour prendre sa revanche et les écarter.

Sans aller si loin, en Tunisie aussi la politique idéologique du pouvoir élu exaspère, et l'agit-prop conduite par nahdaouistes et salafistes – quelques centaines de militants libérés des geôles de Ben Ali –, effraie des franges de la population. L'agitation politico-idéologique, la venue de prédicateurs radicaux du monde entier, l'incertitude qui entoure le processus constituant, contribuent à bloquer l'économie. La violence et

l’agitation endémique, qui culminent avec les assassinats de Chokri Belaïd le 6 février 2013, et celui de Mohamed Brahmi le 25 juillet suivant, coalisent des groupes sociaux et des forces politiques qui refusent de glisser vers la guerre civile ou l’iranisation du pays.

D’autant que les nahdaouistes bloquent la constituante en tentant d’imposer un régime parlementaire, et des réformes de société, qui reviendraient sur les acquis du bourguibisme. La promotion du rigorisme, la pudibonderie déployée contre les artistes, le refus annoncé de l’égalité hommes-femmes, et d’autres sujets de société, exaspèrent les classes moyennes et supérieures urbaines. L’indifférence à la violence des salafistes que proclame maladroitement Rached Ghannouchi, sur fond de violences sur les *campus* de Tunis, et de traque des minorités en Syrie et en Égypte, indispose toujours plus de Tunisiens et d’Égyptiens. En deux ans, on assiste au reflux du capital de sympathie accumulé par les islamistes, dont personne n’ignorait qu’ils avaient subi le gros de la répression policière depuis vingt ans.

« Régression féconde », fin de cycle ou mutation d’un totalitarisme ?

L’expression du sociologue algérien Lahouari Addi[5], la « régression féconde », qualifiait l’islamisme du FIS (Front islamique du salut). La décision du Haut Comité d’État (HCE) algérien en 1992 d’interrompre les élections enclenche la guerre civile entre le FIS et l’armée. Mais le débat reste ouvert. Addi estime que l’islam politique est un mal nécessaire, un passage obligé, une étape historique dans une société soucieuse de se réapproprier son passé mythifié. L’armée, au lieu d’intervenir dans le jeu politique, aurait dû rester en réserve, comme l’armée égyptienne vingt ans

plus tard (2011-2012). Quand l'opinion s'est retournée contre les Frères, elle l'a repris en main le 3 juillet 2013.

Cette thèse a été très discutée en Algérie, où elle a rencontré l'hostilité absolue du camp éradicateur, traumatisé par l'Iran. Le Corps des gardiens de la révolution ou Pasdarans, institué par les mollahs révolutionnaires en force paramilitaire, y a doublé l'armée, rendant impossible un retour en arrière. En Turquie, le religieux et affairiste Erdoğan, au pouvoir depuis 2001, tente de mettre la main sur une armée trop kémaliste à son goût, mais rien ne dit qu'il y soit parvenu. L'armée en gardienne de la République et de l'État profond, le débat est d'importance. Les militaires algériens l'ont tranché *a priori*.

Les politologues français se sont saisis de ce débat. La théorie de la mort ou de l'échec de l'islam politique, présentée par le philosophe Olivier Roy, en 1992[6], présume l'échec des Frères musulmans et de leurs homologues sunnites à s'emparer du pouvoir d'État comme en Iran. Cette thèse a été reprise notamment par Gilles Kepel. Les historiens, instruits par l'absence de sens de l'histoire, se gardent d'émettre une telle prédiction. La thèse majeure du postislamisme fait suite à l'échec de la prise du pouvoir par le FIS en Algérie. Or à partir de 2001, avec le surgissement d'Al-Qaïda, Al-Zarqaoui, Ben Laden ou le mollah Omar, en Irak et en Afghanistan, la guerre en Tchétchénie et en Syrie, puis Al-Baghadi en 2014, etc., le djihadisme, partout au feu, ne semble pas avoir renoncé.

Selon Olivier Roy, la « révolution arabe » de 2011 conforterait la thèse du postislamisme. Pourtant, les islamistes ont rejoint la révolution et s'en sont emparés. Ils sont même élus à la tête de la Turquie depuis 2001, qu'ils tentent de délaïciser. D'autres observateurs constatent l'échec des Frères aux élections tunisiennes et égyptiennes de 2014, après la répression orchestrée par l'armée égyptienne. Cela valide-t-il le postislamisme ? Il faut une franche dose d'optimisme et d'occultation pour affirmer en 2015 que l'islamisme décline. Les monarchies du Golfe sont dirigées par des régimes

wahhabites qui appliquent la charia ; la Turquie d'Erdoğan poursuit sa croisade antilaïque ; un « califat » islamiste est né sur les rives du Tigre et de l'Euphrate, que les régimes chiites d'Irak et de Syrie échouent à détruire. Des allégeances s'opèrent en Afrique du Nord et au Sahel et des régions entières tentent d'étendre sa domination, de la Libye au Nigeria, et du Mali au Sinaï égyptien.

L'État islamique (dit Daesh) est-il le chant du cygne de l'islam révolutionnaire à visée califale, ou annonce-t-il la domination de l'islam politique sur le Moyen-Orient ? L'histoire n'est jamais écrite, et certaines batailles changent la face de l'histoire sur un coup de dés.

Ce qui est établi, c'est que l'Égypte, patrie du salafisme dès la fin du XIX^e^ siècle, puis des Frères musulmans en 1928, a beaucoup changé depuis 2011. La carte des Frères a été jouée. La violence politique, la révolution et les grèves ont dévasté une économie exsangue. La perspective d'une société pluraliste et libérale a été entrevue. Les alliances régionales ont été revues, au détriment de la Turquie et des Palestiniens, en faveur de l'Arabie et de l'Algérie. Mais l'armée, soutenue par une opinion échaudée par l'expérience fériste qui s'est achevée en bain de sang, peut-elle faire l'impasse sur la « révolution du Nil » ? Année 0 ou retour à la case départ pour l'islamisme, la question reste entière. En Tunisie, les islamistes ont perdu les élections de 2013, et Ghannouchi, leur tacticien en chef, ne sera pas président. Est-ce à dire qu'ils ont renoncé au pouvoir ? Ce serait plus qu'aventureux de le dire.

La réaction incrédule des autorités et des médias français

Les « printemps arabes » ont été une question épineuse posée aux chancelleries, qui n'avaient aucunement anticipé un tel effondrement. Le régime de Ben Ali, en dépit de ses dérives, apparaissait comme le plus stable du Maghreb, du fait de ses effets supposés (croissance et lutte contre l'islamisme). Et une contagion sur le mode des dominos aurait paru saugrenue, surtout étendue à des régimes policiers si puissants que la France et l'Amérique venaient de renouer avec eux (Syrie et Libye). La diplomatie et les États détestent l'incertitude et la déstabilisation. La diplomatie française refuse traditionnellement de parler avec les opposants, misant sur la stabilité et la pérennité des équipes en place. C'est dire si les révolutions de Tunis et du Caire ont sidéré l'appareil diplomatique français.

Le refus initial de voir, d'écouter et de comprendre, a caractérisé la démarche des autorités étatiques françaises vis-à-vis de Tunis. Entre le 17 décembre 2010 et le 14 janvier 2011, le Quai d'Orsay, Matignon et l'Élysée ont observé un silence médiatique et politique sidéral. La ministre des Affaires étrangères, Michèle Alliot-Marie, s'est distinguée en proposant du matériel de maintien de l'ordre en Tunisie, au retour de ses vacances de Noël en Tunisie, où, en jet privé prêté par un proche du régime, elle a aidé son père en quête d'un appartement résidentiel. La veille du départ de Ben Ali, le 13 janvier 2011, l'ambassadeur de France à Tunis écrit à l'Élysée que le régime se renforce suite au discours du Président, ce que *Le Canard enchaîné* se fait un délice de rapporter. Quelques semaines plus tard, les mêmes scènes et attitudes se répètent avec l'ami et vieil allié égyptien, un chercheur autorisé annonçant en une du *Monde* que jamais l'armée ne lâcherait Moubarak[7].

Passé la stupeur, la « patrie des Droits de l'homme » se met à soutenir les révolutions en cours. Dans la classe politique et médiatique, on se met à défendre les révolutions tunisienne et égyptienne, puis on devance les choses en Libye et en Syrie. Le président de la République se serait laissé convaincre par Bernard-Henri Lévy que la France devait porter assistance

aux révolutionnaires dont Kadhafi prépare le massacre à Benghazi. La grande presse parisienne fait le décompte des dictatures tombées, et prévoit la suite de ces grands changements. L'intervention militaire française en Libye aux côtés des Qataris et Britanniques, avec soutien américain en munitions et ravitailleurs, vise à faire tomber le régime Kadhafi, ce qui prend quelques mois (19 mars-31 octobre 2011). Pendant ce temps, la France coopère discrètement au sauvetage express de la monarchie marocaine (discours du roi du 9 mars 2011).

Une troisième phase commence au cours de l'automne 2011. La France, qui fut un champion mondial de la lutte contre l'islamisme dans les années 1990, soutient désormais les islamistes élus, voire ceux qui combattent le régime syrien les armes à la main. Alors que la diplomatie française ne leur parlait pas en tant qu'opposants, la France affiche son soutien au président Moncef Marzouki, ancien exilé très isolé en France, et à Rached Ghannouchi rentré d'Angleterre. La médiation qatarie, très active, a dû jouer son rôle, comme c'est le cas en Égypte avec les équipes de Morsi, une fois élu président. Le Qatar veut réconcilier ses amis.

Des mois ont été nécessaires pour que la France gouvernementale soutienne un processus politique qui s'est fait en Tunisie selon des modalités et des mots d'ordre (parfois en français !) chers à la France. La révolution tunisienne a commencé d'accomplir un programme et un régime conforme aux valeurs démocratiques françaises, devenues universelles, ce que la France a eu du mal à comprendre. Il faut attendre juillet 2013, soit plus de deux ans et demi après la révolution, pour qu'un président de la République française, François Hollande, se rende à Tunis… Il est vrai qu'il ne fallait pas fâcher Alger et surtout Rabat, gardiens du temple de la stabilité politique.

Après avoir activement soutenu les dictatures arabes, puis les révolutions démocratiques, puis les chefs islamistes, qu'il s'agisse du président élu Morsi en Égypte au chef politique des Frères musulmans en

Tunisie, Rached Ghannouchi, au risque de bombarder Damas en septembre 2013, la France soutient en fin de compte l'armée égyptienne, à qui elle vend en 2015 des Rafale financés par son alliée saoudienne. La France valide les pouvoirs en place, une de ses priorités absolues étant de sauver Rabat. En France, le mouvement contestataire du 20 février 2011 et ses suites répressives ont été passés sous silence : le peuple marocain n'a-t-il pas ratifié la constitution du roi à 97,5 % le 1er juillet 2011, ouvrant ainsi la porte à un gouvernement islamiste modéré ?

Du « printemps arabe » à l'« hiver islamiste »

Entre les positions légitimistes de l'État et celles des intellectuels, plutôt islamophiles, la grande presse et l'opinion oscillent. Deux couvertures de *L'Express* de janvier et octobre 2011 sont symptomatiques de la difficulté à interpréter les événements en cours. La une du 19 janvier 2011 titre « La révolution arabe », et la seconde, le 25 octobre 2011, « Après le printemps arabe, l'hiver islamiste ? ». On passe d'un enthousiasme feint ou réel à un désenchantement qui enterre des révolutions à peine écloses…

Pourtant, jusqu'aux grands attentats précédemment évoqués de 2015, le processus politique tunisien se maintenait, les islamistes n'ayant jamais eu totalement la main sur la constituante et la révolution, malgré l'année noire 2013 au cours de laquelle les salafistes ont semblé prendre l'ascendant sur la révolution. Le temps médiatique, qui défile, juge à l'emporte-pièce, veut établir des vérités et possède une vision manichéenne des enjeux. Il s'accorde mal au temps de l'histoire. La révolution tunisienne suit un *tempo* social et politique de long terme, dont les transformations et les effets sont susceptibles de bouleverser l'histoire des peuples arabes et maghrébins. Mais seuls les futurs historiens pourront en juger…

La difficulté à juger des événements spectaculaires est réelle, car leur signification n'est pas immédiate. Le ton des éditorialistes et des commentateurs était à l'amertume et au désenchantement à l'été 2014, lors de l'avènement de l'État islamique. La Tunisie a été peu saluée pour ses performances politiques et constitutionnelles, pour sa capacité à dialoguer dans la paix et à trouver un accord entre deux camps hostiles, islamistes et libéraux-démocrates. L'accord constitutionnel de janvier 2014 est pourtant un modèle du genre, que les djihadistes perçoivent à juste titre comme une menace. Leurs attaques spectaculaires de 2015 visent à le faire échouer, quand il paraît en France trop « normal » pour être célébré.

À l'inverse, l'opinion publique s'est passionnée pour la guerre en Syrie, les pouvoirs publics ayant même voulu bombarder Damas, n'était-ce la décision du Parlement britannique de stopper cette nouvelle guerre occidentale. Depuis les agissements criminels de l'État islamique, l'enthousiasme est retombé, et cette guerre aux 230 000 morts et 5 millions de réfugiés (en juin 2015) est devenue un cauchemar. On en parle d'autant moins qu'elle attire des milliers de jeunes Français et Maghrébins en rupture de ban, désireux de mourir sous la bannière du califat islamique. La lisibilité de ces événements et de la politique française est difficile. La France soutient la révolution syrienne mais lutte contre l'État islamique et Bachar. Elle soutient Alger et fait la guerre au Mali contre des djihadistes financés par des réseaux amis du Golfe. Elle est l'amie des monarchies du Golfe et de l'Égypte de Sissi, à qui elle vend des Rafale… mais sans lâcher les Frères musulmans avec qui elle discute en Turquie et en Syrie.

Le seul point non contradictoire est peut-être le soutien français au Maroc, à sa monarchie et à ses réformes, et le silence fait sur les avanies perpétrées, quoique la crise diplomatique de 2014-2015 relativise les choses, puisque pour la première fois depuis longtemps, une crise diplomatique a brusquement tendu les relations entre les deux pays[8]. Autre point stable sous François Hollande, le soutien à l'Algérie est constant alors

que le président Abdelaziz Bouteflika a été réélu pour un quatrième mandat avec 81,5 % des voix en 2014, sans faire campagne ni s'exprimer, en raison de sa « santé fragile ». La France soutient sans barguigner ses alliés, quels qu'ils soient. Mais pourrait-elle adopter une autre ligne ?

Des élites arabes et françaises converties à la révolution ?

En France, les printemps arabes ont tonné comme l'orage dans un ciel serein. Journalistes et intellectuels médiatiques, soutiens des régimes arabes, furent parfois touchés par la grâce révolutionnaire, changeant de cheval. Des gens aussi différents qu'Abdelwahab Meddeb (écrivain proche du régime tunisien), Bernard-Henri Lévy (soutien du pouvoir algérien dans les années 1990, puis activiste contre Kadhafi), le journaliste Antoine Sfeir (défenseur de Ben Ali[9]), deviennent adeptes du « printemps arabe ». Emmanuel Todd prétend même l'avoir annoncé au travers de ses études démographiques.

Pour hâter le changement d'époque, il faut occulter les pratiques et la corruption en vigueur sous Ben Ali. Faire oublier l'achat de journalistes, de reportages, de publicités, d'intellectuels, les séjours hôteliers et leurs à-côtés trop humains, les transactions occultes et les facilités diverses, suppose une solidarité de classe et une catharsis. Cette solidarité de classe s'offre à travers le livre *Tunis Connection*, publié au Seuil, qui dévoile ces pratiques avec méthode, sans donner lieu à poursuite. Les archives policières de Ben Ali en France sont mises à l'abri par la nouvelle Tunisie. Elles peuvent garder leurs secrets[10]. Seule Michèle Alliot-Marie, pour sa phrase malheureuse et non pour des faits, subit une sanction politique, victime d'une classe dirigeante qui fut si proche de Ben Ali. Ni Bertrand Delanoë ni aucune personnalité ne furent inquiétés, ni même questionnés.

Quant aux avoirs bancaires tunisiens en France, leur récupération est si difficile que la question des capitaux exportés et biens mal acquis est peu évoquée. La jeune République tunisienne, désargentée, y renonce *de facto*.

L'essentiel tient aux analyses et représentations de la nouvelle Tunisie par le milieu parisien. Pour certains intellectuels « orientalistes », souvent politologues proches des Frères musulmans, le « 89 arabe » n'en est pas un. Il s'agit de la reconquête identitaire des peuples bafoués par la dictature et la colonisation. Certains de ces intellectuels conseillent le président tunisien Moncef Marzouki à Carthage, jouant les intermédiaires auprès de Rached Ghannouchi, le chef d'Ennahda lié aux Frères qataris et égyptiens. Conformément à ses thèses, Olivier Roy évoque en février 2011 une « Révolution postislamique » arabe, un *credo* vite démenti par les faits[11]. Certes, face à la terreur d'État, les Frères avaient renoncé jusqu'à nouvel ordre à la conquête du pouvoir, mais l'opportunité les pousse à s'emparer des « printemps arabes ».

Ayant gagné les élections égyptiennes et tunisiennes, les Frères se lancent les armes à la main dans les batailles de Libye et de Syrie, toujours en cours en 2015. Olivier Roy, Vincent Geisser[12], Jean-Pierre Filiu[13], Mathieu Guidère[14], François Burgat[15] et d'autres estiment, de manière nuancée, que le printemps arabe accomplit les promesses du réformisme musulman (islah ou salafisme des origines), renouant les fils d'une reconquête identitaire et religieuse brisée par le nassérisme et l'autocratie. L'angle mort de cette vision eschatologique est l'impasse faite sur les nouvelles terreurs imposées aux sociétés, la chasse aux minorités et le sort fait aux femmes, dont l'État islamique offre un effet loupe.

Face à ces observateurs bienveillants, d'autres intellectuels offrent une vision diamétralement opposée des printemps arabes. L'ancien ambassadeur tunisien à l'Unesco sous Ben Ali, le philosophe Mezri Haddad, écrit à l'été 2011 un livre à charge contre l'alliance entre monarchies wahhabites du Golfe et l'Occident, en premier les États-Unis, évoquant comme un mantra

l’alliance fondatrice entre la CIA et Ben Laden en Afghanistan[16]. Les États-Unis sont accusés d’avoir planifié la « révolution arabe » avec l’Arabie Saoudite et le Qatar, l’arme du crime étant Al-Jazira. Cette thèse est partagée par les élites maghrébines effrayées par les révolutions, et terrorisées par la contamination du djhihado-salafisme. En France, Éric Zemmour, sans être sur ces positions, fait partie des ennemis résolus des Frères, réfutant l’existence de mouvements démocratiques arabes, et la possibilité de démocraties en l’état. La contre-révolution islamiste prouve ici l’imposture de cette séquence.

Indifférence et ignorance prospèrent. Après la chute de Morsi et de Marzouki, le Maghreb et la Tunisie replongent dans le silence prérévolution, sauf événements spectaculaires, et souvent terroristes. La remise d’un doctorat *honoris causa* en avril 2015 au président tunisien Béji Caïd Essebsi à l’université de Paris-I-Sorbonne est brièvement évoquée. Mais qui s’en soucie vraiment à Paris ? Qui s’intéresse à la construction d’une démocratie ? À Paris aussi, ce sont principalement les affaires et les relations économiques qui priment.

TROISIÈME PARTIE

La France, les Français et leurs anciennes colonies

CHAPITRE XIII

Amnésie coloniale, mauvaise conscience et beaux discours

Dans l'essai historique qu'il publie en 1991, *La Gangrène et l'Oubli*[1], Benjamin Stora dresse un parallèle entre le traitement des mémoires privées et de la mémoire publique de la guerre d'Algérie, en France et en Algérie, durant les trois décennies qui l'ont suivie. Il y explique qu'en France, la mémoire officielle a occulté ces « événements » dramatiques, et a même organisé l'amnésie, laissant *de facto* combler ce vide par les mémoires antagoniques des groupes liés à cette histoire (militaires, appelés, pieds-noirs, harkis, immigrés…). Côté algérien en revanche, une mémoire et une histoire officielles ont été construites et défendues par l'armée et l'État FLN, occultant des pans entiers de l'histoire de l'Algérie coloniale, du nationalisme politique algérien, et de la guerre elle-même dans sa complexité. Nous en sommes à peu près là en France en 1991, à la veille du trentième anniversaire de la fin de la guerre, quand il écrit ce livre : le temps des colonies reste largement occulté, et l'histoire des décolonisations n'est que timidement enseignée au lycée depuis 1984.

Cependant, il faut cesser de penser qu'il n'y a alors en France ni débat ni réflexion sur cette guerre coloniale. Des centaines de livres sont publiés, des films sont produits, les associations de pieds-noirs organisent conférences, commémorations, rassemblements, etc. C'est du point de vue gouvernemental qu'il n'y a rien, ni aucune commémoration. En outre, les historiens n'ont pas encore accès aux archives publiques, soumises à la loi des trente ans. De fait, on observe, comme ce fut le cas dans les années 1950 et 1960 après la Seconde Guerre mondiale, un long temps de latence après conflit, temps d'oubli, de relégation et de refoulement. C'est d'autant plus important en ce cas précis que la guerre d'Algérie, perdue, a mis fin au temps des colonies, en France et presque en Europe (Portugal mis à part), et que le silence fait sur l'Algérie embrasse toutes les colonies et toute la colonisation. Cette histoire et ses héros, ses misères et ses batailles, si longtemps enseignés et célébrés en France, sont tombés dans l'oubli.

La surcommémoration de la victoire de la Seconde Guerre mondiale, la découverte de la société de consommation et la forte croissance économique, la modernisation et la construction européenne, qui passe par la réconciliation avec l'Allemagne, occupent tout l'espace public mémoriel et officiel. Tout cela masque, chez les acteurs publics, une mauvaise conscience, et une volonté d'oubli qui prend le visage d'une coopération fraîche et joyeuse avec les anciennes colonies, à travers le soutien complice aux dictatures et aux régimes autoritaires qui sont à leur tête. Le principe est le suivant : pas d'ingérence dans les affaires intérieures des États, il faut tourner la page.

L'histoire coloniale engloutie dans la guerre d'Algérie

Il est aujourd'hui difficile d'imaginer que l'histoire de cette guerre a été oubliée et passée sous silence pendant des années. Celle-ci est en effet devenue centrale dans le champ historique depuis les années 1990. Depuis 2000, la majorité des récits, des livres et des travaux d'histoire consacrés en France aux pays et à l'histoire du Maghreb concernent la guerre d'Algérie. Certes, dès les années 1960, de très nombreux documents politiques, témoignages d'acteurs et livres à compte d'auteur avaient été publiés, mais en circuit fermé. Depuis quinze ans, en revanche, films, documentaires et travail académique touchent un large public, préparant l'apogée des commémorations du cinquantenaire en 2012. En un demi-siècle, la honte de la défaite s'est peu à peu muée en frénésie commémorative.

Pour la classe politique française, la guerre d'Algérie a été un fiasco considérable, compte non tenu de l'aspect économique, puisque la guerre se paie elle-même par la croissance induite. Il faut attendre la décision annoncée en conférence de presse par de Gaulle, le 16 septembre 1959, pour que soit tracée la perspective de l'autodétermination. Jusqu'à cette date, et même bien au-delà pour toute une partie du personnel politique et militaire, il n'est pas question que la « République une et indivisible » abandonne ses départements d'Algérie.

Une fois le conflit réglé et l'Algérie devenue indépendante en 1962, le fiasco est à la fois politique, ainsi que le soulignent la mort de la IV^{e} République et le discrédit des partis politiques, mais aussi moral ; pourquoi avoir couvert la torture une décennie seulement après 1945, envoyé le contingent et abandonné les harkis ? Le fiasco est aussi humain, puisque des centaines de milliers de personnes sont mortes pour rien, sans parler des souffrances de la population rapatriée, vieillards et enfants inclus. La catastrophe est en outre intellectuelle, comme le prouve l'entêtement à sauver l'Algérie française contre le reste du monde, mais aussi économique, comme le souligne la perte du pétrole algérien et du premier partenaire économique de la France jusqu'en 1960. Elle est enfin internationale, avec

la position de la France dans le monde arabe qui est ruinée. En outre, une guerre civile plus que larvée a opposé d'une part les porteurs de valises aux autorités françaises, mais surtout l'OAS à la République de De Gaulle. La fracture est irrémédiable dans le camp des anciens résistants et au sein de l'armée, moins de vingt ans après 1944. Des centaines d'exécutions, légales ou sommaires, ont été perpétrées, des attentats ont été commis contre de Gaulle, 500 officiers supérieurs ont été dégradés, et l'organisation gaulliste du SAC, créée en 1960, est entrée en guerre secrète avec l'OAS[2]. Pour la classe politique française, traumatisée, il est temps d'oublier.

Le fiasco est de si grande ampleur que la fin de l'Algérie française renvoie tout le passé colonial dans l'ombre. La France a pourtant perdu l'Indochine dans le cadre de la guerre froide, contre la Chine communiste, un combat désespéré repris en main par les Américains. Au Liban, en Tunisie et au Maroc, la République garde des positions fortes en termes de coopération militaire, administrative, culturelle et un rôle commercial très important. En Afrique subsaharienne, les réseaux Foccart font la pluie et le beau temps, soutiennent ou destituent des gouvernements… La France mène cette politique en accord avec les États-Unis.

Avant qu'elle ne soit brutalement refoulée, la politique coloniale était un levier d'action important de la République, à partir des années 1880. La France a formé des générations d'écoliers à « la plus grande France », à la promotion et à la défense de l'empire face à des Français longtemps sceptiques. D'une certaine manière, l'empire a perpétué la francophonie, transmise des élites européennes aux élites coloniales, il a donné des gages de puissance à la France (au Conseil de sécurité de l'ONU, sur les océans, en Afrique et en Méditerranée), et a atteint certains de ses objectifs, qu'il s'agisse de la politique de puissance maritime ou de la vigueur d'une vaste armée constamment entraînée. Or tout est occulté par l'échec algérien, qui fait brutalement écran entre cette histoire coloniale et la République.

Amnésie sur une guerre sans nom de 1962 à 1999

La guerre d'Algérie, qualifiée de « révolution algérienne » en Algérie, n'a pendant longtemps pas été nommée comme telle par les autorités françaises. En novembre 1954, le ministre de l'Intérieur, François Mitterrand, évoque les « événements d'Algérie ». L'expression est difficilement compréhensible après le soulèvement populaire de la paysannerie du Constantinois le 20 août 1955, et *a fortiori* après l'envoi du contingent par le gouvernement du socialiste Guy Mollet, en mars 1956. Les vocables changent (opérations de maintien de l'ordre, opérations de police, pacification, opérations de sécurité…), mais l'impossibilité des autorités françaises à nommer la « guerre d'Algérie » demeure[3].

Ne pas nommer la guerre, c'est confisquer la possibilité d'une paix, et donc de l'indépendance. C'est refuser de penser l'échec de la République, la fin de l'histoire coloniale, et à travers elle la fin aussi d'un messianisme républicain né avec la Révolution française, et l'échec de la doctrine de l'assimilation, qui visait à créer cette mythique « Plus grande France » que tous les régimes français poursuivent depuis l'Ancien Régime. Ne pas la nommer, c'est aussi refuser les responsabilités d'un État en guerre, qui relèverait alors des conventions de Genève, du droit international de la guerre, et serait soumis à l'immixtion de l'ONU. C'est aussi refuser le statut militaire de l'adversaire, d'où l'usage courant du terme de fellaghas, « bandits », manière de criminaliser le combat politique, et de nier le nationalisme algérien. L'absence de « prisonniers de guerre » autorise à juger des « criminels » par les tribunaux et la justice pénale. Il y a donc des raisons multiples et objectives à cette dénégation.

Après guerre, il n'y a pas de raison de revenir en arrière. Les accords d'Évian ne sont ni des accords d'armistice (comme ceux de Genève) ni un traité de paix : il s'agit d'une « Déclaration générale des deux délégations

du 18 mars 1962 », publiée au *Journal officiel* de la République française le 20 mars 1962. Seul un État peut faire la guerre et promulguer un traité en droit international : le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) n'ayant pas de légitimité aux yeux de la France, il n'y a ni traité ni accord international. La France ne reconnaît que le FLN : il n'y a donc ni accord, ni traité de paix, ni guerre. Sans responsabilité internationale de la France en Algérie, il n'y a pas de responsabilité dans le domaine du droit de la guerre.

Il n'y a donc pas de responsabilité politique de la République ni de son armée, notamment concernant la torture. Il n'y a que des actes individuels d'appelés ou de militaires, d'où les quatre lois d'amnistie successives – qui sont des remises de crimes et délits – décidées par de Gaulle et Mitterrand, de 1964 à 1982, en faveur des cadres et responsables de l'OAS. Quant aux anciens combattants, il n'y a pas de croix de guerre, mais une « médaille commémorative AFN (Afrique française du Nord) », ni de commémoration ou de monuments officiels. Un Titre de reconnaissance de la Nation est créé par une loi en 1974, puis une Médaille d'Afrique du Nord par décret, en 1997. Carte et médaille du combattant, associées à une petite pension, sont attribuées aux anciens appelés à partir de 65 ans, soit quarante ans après les faits… Il faut attendre juin 1999 pour que Jacques Chirac, président de la République, parle pour la première fois de « guerre d'Algérie ». La reconnaissance de cette « guerre » est votée au Parlement en 1999, soit trente-sept ans après sa fin.

Jusqu'en 2007, des chefs d'État anciens acteurs de la guerre d'Algérie

Entre 1958 à 2007, la V^{e} République est dirigée par des présidents qui furent acteurs directs ou indirects de la guerre d'Algérie. C'est évidemment

le cas de De Gaulle entre 1958 et 1969. C'est ensuite le cas de son proche collaborateur, Georges Pompidou, devenu président de 1969 à sa mort en 1974. Directeur de cabinet de De Gaulle dès son retour en 1958, il est nommé au Conseil constitutionnel de mars 1959 à 1962, ce qui ne l'empêche pas, à la demande de De Gaulle, d'être un des principaux interlocuteurs du FLN durant la préparation des accords d'Évian. En avril 1962, après approbation de ces accords par référendum, il devient Premier ministre de la tragique période de liquidation de l'Algérie française. Il met sa démission en jeu pour obtenir la grâce du général Jouhaud au cours de l'été 1962.

Puis vient le septennat de Valéry Giscard d'Estaing, président de 1974 à 1981. Secrétaire d'État aux Finances, adjoint de Pinay, de 1959 à la fin de la guerre d'Algérie, le futur président est très impliqué aux côtés du Premier ministre d'alors, Michel Debré, très proche de lui, et comme lui partisan actif de l'Algérie française. Conscient des difficultés de l'intégration tardive de l'Algérie, il milite en faveur d'une association, voire d'une partition du pays. En mars 1959, après un passage à Oran, il déclare que « tout cela peut se terminer favorablement ». Il revient à de Gaulle de le convaincre personnellement de la nécessité de l'indépendance. Toutefois, après l'indépendance, il ne laisse pas tout à fait le dossier algérien, puisqu'il travaille à l'indemnisation des rapatriés, une question certes secondaire… Un an après son élection en 1974, Valéry Giscard d'Estaing est le premier président de la V^{e} République à se rendre en voyage officiel en République algérienne, à l'occasion duquel il signe des accords gaziers avantageux pour Alger.

Puis vient François Mitterrand. Ministre de l'Intérieur en 1954, il est ensuite ministre de la Justice du gouvernement Guy Mollet, fonction dans laquelle il refuse près d'une cinquantaine de recours en grâce à des condamnés à mort de la guerre d'Algérie[4]. En 1958, il s'impose en champion de la gauche non communiste contre de Gaulle et la

V^e^ République. Allié objectif des déçus de De Gaulle qui combattent pour l'Algérie française, il s'unit à eux à partir de la fin 1959 dans une profonde hostilité au Général et aux gaullistes. Plusieurs proches, comme Roland Dumas, servent constamment d'intermédiaires avec la droite antigaulliste. En 1964, devenu chef de l'opposition, François Mitterrand publie *Le Coup d'État permanent* pour dénoncer le régime.

Défenseur de l'union de la gauche dans les années 1970, il est soutenu par tout ce qu'elle a compté de partisans et de militants de l'indépendance de l'Algérie, de l'Union nationale des étudiants de France (Unef) aux communistes. Aussi est-il incompris quand, en 1982, à peine élu président de la République, il procède, après quatorze ans de *statu quo*, à la quatrième amnistie, réintégrant dans leurs cadres et leurs pensions les anciens généraux putschistes de l'OAS de 1961. Mais, à considérer le parcours de François Mitterrand, ce choix surprenant n'est pas sans cohérence.

Enfin, de 1995 à 2007, la République française est dirigée par Jacques Chirac, qui fut pendant deux ans, à sa demande, lieutenant de l'armée française en Algérie. Il est probable que cet engagement a fortement contribué à façonner sa représentation du monde, et que la culpabilité du jeune homme l'ait poussé non seulement à reconnaître la réalité historique de cette guerre, mais aussi à se montrer constamment favorable aux pays et aux hommes du Sud.

Pendant quarante-cinq ans, la France a donc été dirigée par des hommes qui furent les acteurs directs ou secondaires de cette guerre. C'est sans doute ce qui peut expliquer la grande difficulté à conduire une politique normale avec ce pays.

La volonté de tourner la page malgré tout

Dans *La Gangrène et l'Oubli*, Benjamin Stora mentionne le contexte euphorique nouveau de la France des années 1960, lorsque s'achève le conflit algérien. En pleine révolution agricole, urbaine, technologique, la France s'équipe de voitures, de biens électroménagers, de téléviseurs, écoute de nouvelles musiques (la vague yé-yé, avant et pendant les Beatles). L'exode rural et la modernisation agricole battent leur plein, la société change et rajeunit ; jamais depuis le Second Empire, un siècle auparavant, la population n'a été si nombreuse et si jeune. De sorte que la plainte et la mémoire des anciens combattants d'Algérie sont inaudibles. Il faut ajouter que la France est enfin sortie de vingt-trois ans de guerre, pour l'essentiel perdues, et que pour la première fois, la jeune génération ne part pas au combat.

La France est alors un pays globalement homogène par sa population, sa culture ouest-européenne, sa religion catholique et son ascendance paysanne très majoritaires. L'immigration extra-européenne est composée d'hommes seuls peu engagés dans la vie politique et sociale ; ils sont entre un demi-million et un million, en majorité algériens, de sorte que les questions identitaires et religieuses des décennies suivantes ne se posent pas. Les films des manifestations de 1968, qui donnent à voir la jeunesse étudiante, et non les ouvriers des usines, montrent l'uniformité de cette classe plutôt aisée, presque entièrement blanche et masculine. Les fils bravent leurs pères, mènent leur guerre à eux, bien davantage dans une réplique des combats contre l'occupant nazi (d'où le slogan fameux : « CRS = SS », qui assimile les Compagnie républicaines de sécurité créées à la Libération aux forces de répression nazies) que dans celle des barricades d'Alger ou des opérations des djebels.

Les 2 millions d'anciens combattants et le million et demi de pieds-noirs rapatriés de l'empire se taisent. Les premiers apprennent en silence la modernité qui assaille la France. Seuls les plus engagés écrivent. Une poignée d'officiers coloniaux brave l'indifférence et la volonté de tourner la

page, qui émane aussi bien des pouvoirs publics que de la société. Lorsqu'il publie en 1968 *Souvenirs d'un colonialiste*, le colonel Georges Spillmann, acteur de tous les conflits coloniaux français du XX^e^ siècle, fait autant œuvre d'histoire que de provocation – mais dans l'indifférence générale, à l'exception des milieux concernés.

Ajoutons que les rapatriés, qui tentent de se fédérer et de se regrouper par affinités régionales, professionnelles ou politiques, sont eux aussi astreints au silence. Leur arrivée en métropole (car ils sont en majorité d'origine corse, italienne ou espagnole) constitue une expérience traumatique : leur histoire et leurs souffrances n'intéressent personne. Ils trouvent la France paysanne et peu moderne, en particulier les Algérois ou les Casablancais arrivés de grandes villes modernes, mais ils sont en retour accusés d'avoir entraîné la France et des millions de jeunes dans la guerre, de s'être enrichis sur le dos des indigènes, alors qu'ils ont souvent tout perdu, d'avoir vécu comme des nababs en faisant « suer le burnous », alors qu'il leur faut repartir de zéro, et qu'ils étaient en majorité petits employés ou fonctionnaires.

La France des années 1960 ne veut plus entendre parler des colonies, inconnues des nouvelles générations. La Seconde Guerre mondiale occupe tous les esprits, du procès Eichmann en 1962 pour les intellectuels, à *La Vache et le Prisonnier* (1959), *Le Jour le plus long* (1962) ou *La Grande Vadrouille* (1966) dans les médias grand public, tandis que les anciennes générations, les plus de 60 ans, reviennent obsessionnellement sur la Grande Guerre et à l'infini massacre qu'elle a causé.

La nostalgérie et le « temps des colonies »

Dans un second temps, durant les années 1970, c'est encore la Seconde Guerre mondiale qui occupe les esprits, d'autant que certaines vérités

douloureuses sont révélées concernant la collaboration. La France passe en quelques années du mythe de la France résistante, installé par de Gaulle, à celui de la France collaborationniste, porté par la jeune génération d'intellectuels, comme Bernard-Henri Lévy. C'est sur fond de retournement idéologique lié à l'irruption sur la scène publique de la génération née après guerre, que la mémoire coloniale, qui continue de « saigner », selon les mots de Benjamin Stora, refait surface. Bernard-Henri Lévy et lui-même appartiennent d'ailleurs à la jeune génération d'intellectuels issus d'Algérie.

Peu à peu, les anciens combattants d'Algérie commencent à se retourner vers leur histoire algérienne. L'hebdomadaire *Historia Magazine*, qui consacre ses numéros 192 à 371 (septembre 1971-janvier 1974) à la guerre d'Algérie, tire jusqu'à plus d'un million d'exemplaires. Mais le phénomène qui se développe au cours des années 1980 est d'une autre nature, et change de périmètre en touchant le grand public. Des films de grande audience, comme *Fort Saganne*, *Indochine*, *Le Coup de Sirocco*, et plus seulement les films douloureux mais élitistes de Schoendoerffer, des revues touchant le public spécialisé (numéros spéciaux de la revue *L'Histoire* sur « Le temps des colonies » ou sur « La guerre d'Algérie »), des associations pieds-noirs (comme « Le recours », le « Cercle algérianiste ») et des publications universitaires (de Charles-Robert Ageron, Marc Michel, Jacques Frémeaux, Daniel Rivet…) modifient le climat. Il ne s'agit désormais ni de déni, ni d'exécration, ni d'apologie, mais d'une nouvelle prise de contact avec ce passé refoulé encore récent. En 1984, les colonies sont au programme d'histoire du concours de l'École normale supérieure. Peut-on alors parler de normalisation ?

Si une certaine lecture romantique du temps colonial, au sens où le réel est occulté au profit de l'épopée, parcourt à nouveau certains milieux (jeunes officiers, enfants des rapatriés, vieux coloniaux…), le temps n'est plus tout à fait à la nostalgérie. « L'Algérie de papa » est morte, a dit de Gaulle. Elle n'a d'ailleurs jamais semblé si loin de la France des années

1980, temps de crise et de désenchantement, porteuse à la fois de socialisme et de libéralisme, et dans laquelle les enfants dits de « deuxième génération », les « beurs », tentent pour la première fois de se faire entendre (la « marche des beurs » entre Lyon et Paris a lieu entre octobre et décembre 1983). La même année, le Front national, en tant que force électorale, apparaît sur le devant de la scène. Mais alors qu'un nouveau paysage politique émerge, non sans références à la situation algérienne des années 1950[5], l'apaisement semble s'installer.

En 1992, l'historien du maréchal Lyautey et du Maroc colonial Daniel Rivet estime, dans un article intitulé « Le fait colonial et nous : histoire d'un éloignement », publié dans la revue *Vingtième siècle*, que :

> Le temps des colonies et l'épreuve de la décolonisation s'éloignent de nous irréversiblement (et que) les passions se refroidissent irrésistiblement […]. Notre passé colonial s'est suffisamment éloigné pour que nous établissions enfin avec lui un rapport débarrassé du complexe d'arrogance ou du réflexe de culpabilité.

Pourtant, le temps de la violence bat à nouveau son plein en Algérie, où une guerre civile débute cette même année.

La nouvelle guerre des mémoires après 2000

Au cours des années 1990, plusieurs phénomènes inédits ont durci le climat politique, intellectuel et social, et préparé le terrain idéologique des années 2000. Les années 1990 sont celles d'une terrible guerre civile qui ravage l'Algérie, entre l'armée et l'État FLN d'une part, et les islamistes du

FIS (Front islamique du salut) de l'autre. Front contre front. Cette terrible guerre sans visage, qui fait 200 000 morts, réactive, dix ans après la guerre civile libanaise (1975-1990), la mémoire des violences et des clivages idéologiques du temps colonial. Terreur, attentats, émigrés chassés de leur pays, manipulations politiques (en France comme en Algérie), visant à masquer la guerre ici, ou à terroriser la population là, guerre idéologique qui se déploie à Paris, où le manichéisme le plus absolu fait rage, sans aucune explication sur les enjeux réels du conflit, tout fait sens. Sur fond de guerre en Algérie, la France reste soumise à un chômage de masse (un temps en baisse de 1997 à 2000), aux violences urbaines qui tendent à se répéter, à une nouvelle forme de crise sociale et politique. Un symptôme brutal en est la qualification de Jean-Marie Le Pen, vieux héraut de l'Algérie française, au second tour de la présidentielle, en 2002. Sans aller jusqu'à estimer, comme Benjamin Stora, que cette situation emprunte directement à la guerre d'Algérie[6], on ne peut faire l'économie de cette réflexion.

En 1992, Lionel Jospin, fervent opposant à la guerre d'Algérie, devient ministre de l'Éducation nationale et de la Recherche. Conformément à la loi, il annonce l'ouverture totale des archives françaises de la guerre d'Algérie. Commence alors le temps des historiens. Une nouvelle génération écrit, grâce aux archives publiques, l'histoire de cette guerre oubliée. Mais à peine établie la reconnaissance de la guerre d'Algérie en France, l'élection d'Abdelaziz Bouteflika à la présidence algérienne instrumentalise politiquement la guerre d'Algérie. En 2000, des révélations, dans la presse française et algérienne, faites par d'anciens torturés et tortionnaires, relancent le débat sur la torture de la guerre d'indépendance. En 2004, une polémique nationale éclate en France au sujet de l'enseignement des « bienfaits de la colonisation », phrase d'un texte de loi que Jacques Chirac choisit d'abolir. En 2005, les émeutes de banlieues

posent pour la première fois la question migratoire au centre du jeu politique.

Sur le fond de ces événements politiques et sociaux, des mémoires antagoniques sont réactivées autour de la question coloniale en France, alors qu'on aurait pu les regarder comme totalement dépassées, ou objet d'histoire. Les intellectuels anticolonialistes venus d'Algérie sont très en pointe sur ces débats, notamment au sein des colonnes du *Monde*. Des activistes comme les Indigènes de la République vont même jusqu'à abolir la distance historique entre la période coloniale et l'actualité française du début du XXIe siècle. La vigueur des polémiques tient aussi au fait qu'à l'autre bout du spectre politique et intellectuel, les figures de Jean-Marie Le Pen, Éric Zemmour ou Robert Ménard, le maire de Béziers, renvoient eux aussi au passé algérien de la France. La nouvelle guerre des mémoires est inséparable d'une histoire coloniale dans laquelle les héritiers, voire les témoins de l'Algérie française, sont les principaux acteurs.

Des formations politiques durablement marquées

Pour les partis politiques, la désagrégation finale de l'empire colonial a constitué un choc aux effets durables. Toutes les forces politiques sont frappées. Pour les gaullistes, la guerre d'Algérie est à la fois un traumatisme et l'occasion de leur arrivée au pouvoir. De Gaulle serait-il sorti du « désert » sans le 13 mai 1958 à Alger, jour de la prise du Gouvernement général d'Alger et de l'appel à l'homme du 18 juin ? Mais son arrivée au pouvoir s'est faite sur un terrible mensonge ou malentendu, « l'Algérie française », qui a brisé l'armée, au risque de causer une guerre civile,

liquidé la colonie, au prix de nouveaux massacres, et traumatisé ses soutiens les plus ardents. La fracture des droites, héritée de Vichy, rejoue à plein.

Après 1962, de Gaulle mise tout sur la coopération avec l'ancien empire, y compris l'Algérie. L'assistance française à l'armée et à l'État algériens ne s'est jamais démentie, culminant lors des années 1990, lorsque Charles Pasqua et les gaullistes de la nouvelle génération dirigent le pays. Entre la coopération et les DOM, l'armée et la marine sauvegardent leur puissance et leur imaginaire. Les réseaux corses, policiers, politiques et financiers y conservent un outil de puissance et de rayonnement[7]. Jusqu'à Jacques Chirac, cette réalité passe par l'oubli des origines.

Pour les socialistes français, la guerre d'Algérie est le naufrage qui a emporté la vieille SFIO. La politique du gouvernement Guy Mollet et la crise de la IV^e^ République n'ont pas seulement écarté le parti du pouvoir pour une génération (vingt-trois ans entre 1958 et 1981), mais ruiné son crédit moral et politique. Il faut la ténacité, l'ambition et la rouerie politique d'un François Mitterrand pour reconstruire la vieille maison, qui devient le Parti socialiste, en 1971, et pour la mener à la tête de l'État en dix ans. Pour parvenir à ses fins, François Mitterrand tait son passé nationaliste des années 1930, son rôle au gouvernement de Vichy et… sa politique algérienne. Le paradoxe est qu'il est porté au pouvoir par la génération d'après-guerre, qui, ignorant son passé, soutient un ancien partisan de l'Algérie française. La responsabilité de la guerre est pourtant imputable à la classe politique de la IV^e^ République dont il est issu.

En 1981, François Mitterrand soutient le rapprochement avec l'Algérie, puis le combat pour le multiculturalisme et contre l'assimilation de SOS Racisme. Il n'est pourtant pas étranger à la promotion du Front national, afin de mieux diviser ses adversaires. Ayant parmi ses ministres de sincères opposants à la guerre d'Algérie (dont Pierre Joxe, Jean-Pierre Chevènement, Michel Rocard), François Mitterrand semble pourtant inattaquable.

À la veille de quitter la présidence, François Mitterrand revient sur l'histoire de son passé controversé. Mais il met l'accent sur sa jeunesse et la collaboration, et passe vite sur la guerre d'Algérie, dont il n'a presque jamais parlé, bien qu'elle fût en 1958 son combat fondateur.

La troisième grande force politique des années 1960, le Parti communiste français (PCF), est aussi durablement marquée par cet héritage difficile. De 1962 à 1979, le PCF représente de 19 à 26 % des voix : il a donc peu souffert électoralement de la guerre. Le PCF se présente comme le parti de la classe ouvrière, dont il capte effectivement la moitié des suffrages, et tient un discours nationaliste au plan intérieur, mais internationaliste et anti-impérialiste au plan extérieur. Ce discours le rapproche des gouvernements du tiers-monde, Algérie du FLN et Afrique du Sud de l'African National Congress (ANC) en tête. Mais ce positionnement est aussi une manière d'occulter sa position pendant la guerre d'Algérie : sa fidélité à la phrase de Maurice Thorez, secrétaire général du PCF de 1930 à 1964, à propos de l'Algérie perçue comme une « nation en fusion » (1939), lui interdit une clarification jusqu'à la fin de la guerre. En 1956, le PCF vote les pouvoirs spéciaux à l'armée et le rappel du contingent. En 1959, il dénonce l'autodétermination comme une manœuvre, il réclame la paix, mais non l'indépendance. En 1960, il refuse de manifester à ce sujet avec l'Union nationale des étudiants de France et le Parti socialiste unifié.

Le PCF a donc aussi tout intérêt à oublier cette séquence historique, d'autant que ses ennemis trotskistes ont soutenu les nationalistes algériens, et que le Parti communiste algérien a été très malmené pendant la guerre d'Algérie… Pour cesser d'exister en 1964.

Le PCF, après l'épisode du « bulldozer » de Vitry en décembre 1980, au cours duquel la maire communiste s'en prend à un foyer d'immigrés au titre de la défense des ouvriers français, adopte peu à peu un discours multiculturel sur fond d'effondrement du vote ouvrier. Le PCF laisse le

Front national alors en augmentation reprendre largement ce vote populaire, par le biais d'un discours radicalement hostile à l'immigration. La poussée électorale du FN, opérée au cours des années 1980, est incontestablement liée à la captation d'un électorat populaire fidèle au PCF depuis la guerre d'Algérie, avec la remise en circulation de thèmes et de pratiques empruntés aux partisans de l'Algérie française. Les spécialistes relèvent qu'à cette époque, le chant militaire « C'est nous les Africains ! », que tous les appelés ont appris et proclamé en Algérie vingt-cinq ans auparavant, est chanté debout à la fin des meetings de Jean-Marie Le Pen…

CHAPITRE XIV

Les élites postcoloniales en métropole : entre revanche sociale, utopie et corruption

La réussite et l'influence des élites rapatriées sont rarement abordées, comme si elles étaient un non-objet d'histoire[1]. Outre les travaux académiques consacrés aux populations rapatriées, des officiers des guerres d'Indochine et d'Algérie ont produit témoignages et documents, y compris les films de Pierre Schoendoerffer. Mais presque rien n'a été écrit sur la réussite et la réinsertion des élites pieds-noirs et coloniales en métropole. Faut-il parler d'élites postcoloniales, d'héritiers ou de descendants des colonisateurs, et comment délimiter cette population ? Le risque d'arbitraire existe. Il revient à l'historien de proposer des termes justes[2].

On peut chiffrer les personnes de retour de l'empire, les classer, définir des groupes de pieds-noirs, fonctionnaires, militaires… Faut-il incorporer leurs descendants ? En 1991, Benjamin Stora estime que 7 millions de métropolitains vivants ont été personnellement touchés par la guerre d'Algérie (2 millions de militaires, 2 millions de pieds-noirs et leurs

enfants, 3 millions d'Algériens immigrés et harkis)[3], un chiffre repris en 2012 par l'ambassadeur de France à Alger. S'ajoutent ceux des autres colonies, Indochine, Maroc et Tunisie, colonies d'Afrique. Parmi eux, les élites sociales méritent des études pointues[4]. Les réussites professionnelles apparaissent dans le *Who's Who*, les annuaires professionnels et ceux des grandes écoles.

Quelle est l'influence de ce groupe sur « l'idéologie française », au sens où Bernard-Henri Lévy l'a définie[5] ? Ce groupe a-t-il pesé sur la scène politique et intellectuelle, sur les milieux d'affaires, sur la représentation du monde des Français métropolitains ? Quelle est son influence sur les rapports entre la France et ses anciennes colonies ? Que d'anciens pieds-noirs ou rapatriés aient les yeux de Chimène pour leur pays de naissance est évident. Certains vont-ils jusqu'à entretenir des rapports de corruption au nom de la sauvegarde de leur histoire ?

Un choc migratoire de populations plutôt aisées mais ruinées

Plus de 1,4 million de pieds-noirs vivent en Afrique du Nord au milieu des années 1950 (970 000 en Algérie, 180 000 en Tunisie et 260 000 au Maroc). La majorité d'entre eux devient en quelques années des « rapatriés » en métropole, non comptées des minorités associées (juifs tunisiens et marocains, citoyens français musulmans d'Algérie, harkis, etc.). D'après une enquête de l'Ifop, les pieds-noirs (juifs d'Algérie inclus) ainsi que leurs descendants, sur base déclarative, sont 3,2 millions en France en 2012. Il faut ajouter 800 000 Français musulmans rapatriés et leurs descendants, issus des 50 000 notables francophiles et des 85 000 harkis rapatriés. En 2012, 4 millions de Français peuvent revendiquer cette commune origine, hors « immigrés » et militaires.

Au sein de cette population, les juifs d'Afrique du Nord (Algériens devenus Français dès 1870, Tunisiens et Marocains) constituent une forte minorité qui renouvelle le visage du judaïsme français, sur les plans démographique et culturel : 110 000 Français juifs d'Algérie sont rapatriés en 1962, suivis par 75 000 juifs étrangers de Tunisie et 50 000 du Maroc, peu à peu naturalisés. Avec 235 000 personnes à leur arrivée en France (entre le milieu des années 1950 et le milieu des années 1970), *a fortiori* avec leurs descendants, ils sont majoritaires au sein du judaïsme français, qui comptait 225 000 personnes après guerre.

À ces populations d'Afrique du Nord, non comptées celles des vieilles colonies à sucre devenues départements français en 1945, il faut ajouter près de 100 000 rapatriés (au sens de la catégorie juridique) du reste de l'empire dans les années 1950 et 1960, dont la moitié issue d'Indochine.

Parmi les nombreuses populations qui ont eu un contact physique avec l'empire dans sa dernière phase, il faut compter les dizaines de milliers de fonctionnaires, qui y ont séjourné plus ou moins longuement, mais surtout l'armée, son contingent, sa troupe et ses officiers. Pour la seule guerre d'Algérie, on dénombre 1,9 million de militaires, dont plus de 1,35 million d'appelés, qui pèsent d'un poids non négligeable sur la population française jusqu'au début du XXIe siècle. L'autre dernière grande catégorie est celle des travailleurs immigrés coloniaux, en majorité issus d'Algérie dans les années 1950 et 1960. Quand la guerre se déclenche en Algérie, en 1954, 200 000 Algériens travaillent en métropole, un chiffre qui double durant la guerre (non comptés les allers-retours). À cette immigration du travail s'ajoutent des flux importants d'étudiants du Maghreb : dès 1960, 30 000 étudiants marocains sont inscrits en France, un chiffre stable pendant cinquante ans. Durant la guerre d'Algérie, les étudiants algériens sont peu nombreux en métropole, mais leur nombre rejoint ensuite celui des Marocains. En sens inverse, « pieds-rouges » et coopérants français

s’installent par dizaines de milliers au Maghreb et en Afrique francophone après 1962.

La diversité et la densité des liens entre ces populations et leur poids en métropole deviennent très importants au cours des années 1960. Ces populations jeunes et dynamiques contribuent à la poussée démographique française d’après-guerre. On peut estimer que les deux tiers des rapatriés sont issus d’Algérie. Même si leur niveau de vie y était légèrement inférieur à celui de la métropole, ils sont avides de réussite après ce rapatriement qui les a brutalement déclassés. Les minorités issues d’Indochine, en majorité des fonctionnaires corses, et du Maroc, plus aisées, ont des attentes sociales encore supérieures. Parmi les rapatriés, on compte de nombreux fonctionnaires réaffectés, même s’ils perdent le tiers colonial d’après-guerre. Pour les autres, avec la perte des terres, des immeubles, des entreprises, des carrières et des avantages immatériels, tout est à reconstruire.

Une génération pour remonter en silence dans la hiérarchie sociale

Les populations rapatriées, ou ayant transité par l’empire – hormis les travailleurs immigrés et les appelés –, ont un niveau socioculturel plus élevé que la moyenne du pays de départ, ce qui renvoie à la situation coloniale, ainsi que du pays d’arrivée. Cette population est plus urbaine – les trois quarts des coloniaux résident dans des villes –, et plus diplômée, si l’on intègre la forte minorité des fonctionnaires. En outre, au Maroc, en Indochine et en Afrique, les Européens vivent mieux qu’en métropole. En Algérie, les Européens ont un niveau de vie inférieur à celui de la métropole (90 %), mais il est de seulement 10 % pour les musulmans ! L’effet de richesse fait donc plus que compenser la faiblesse relative. Ajoutons que

ces Européens, à Casablanca, Tanger, Alger ou Tunis, vivent dans des villes, souvent des quartiers modernes, avec un bâti récent, en pleine expansion et un niveau d'équipements rare en France.

Cette population européenne des grandes villes du Maghreb comporte de nombreux cadres. En Algérie, 92 % des cadres supérieurs de l'industrie, 82 % des cadres moyens, 78 % des employés de bureau et 80 % des fonctionnaires sont citoyens français ou européens. Lors du retour en métropole, des études pointent que 58 % des rapatriés travaillent dans les services, contre 35 % en métropole, la grande majorité des actifs y étant ouvriers ou agriculteurs. Dans un marché du travail qui se tertiarise, s'urbanise et monte en gamme, cela constitue un gros avantage comparatif pour les Européens de retour des colonies. Avec deux fois plus de cadres moyens et supérieurs en Algérie qu'en métropole (25 contre 14 %), la réinsertion socio-économique est facilitée.

Un autre atout des rapatriés est d'arriver dans une France en plein boom économique, avec un décollage des études secondaires et supérieures. Cette opportunité d'insertion ou de réorientation, pour leurs enfants, s'accroît du fait qu'ils s'installent dans les grandes villes universitaires[6].

Cette conjoncture facilite la revanche sociale des rapatriés. Ce phénomène, classique en sociologie, après une révolution, un exil ou une émigration, est maximisé dans les années 1960, période d'immigration et d'exode rural intenses. Par rapport aux ruraux français et aux immigrés internationaux, Algériens et Ibères, les pieds-noirs bénéficient de gros avantages : leur niveau d'éducation, leur capital scolaire et social, mais aussi un déclassement social vécu comme injuste et humiliant. Les notables d'Alger sont logés dans des HLM de banlieue. Or la société des années 1960 a besoin de cadres, d'étudiants et de qualifications. Cette population urbaine française bien formée, qui maîtrise mieux les codes sociaux que d'autres, est prête à la revanche.

Dispersion et importance de la scène artistico-médiatique

Un facteur de désorganisation des groupes pieds-noirs à leur arrivée en métropole tient à leur dispersion dans l'espace national. Les communautés d'origine, les familles comme les proches, sont dispersées dans un pays qu'ils ne connaissent pas[7]. Avec les 10 % en Rhône-Alpes, les deux tiers des rapatriés d'Algérie vivent dans cinq régions, dont un tiers dans l'une des plus riches, et un tiers dans le midi méditerranéen. Cette concentration relative est cependant illusoire, hormis quelques cités et villes nouvelles, dont la plus emblématique est Sarcelles. Sa population est surtout juive nord-africaine, loin du melting-pot actuel.

Comment se conjugue cette dispersion dans l'espace français, qui se traduit par l'isolement et un repli sur la sphère privée, avec la soif de reconnaissance et de revanche sur l'infortune éprouvée ? L'ouverture de la scène française des années 1960 et 1970 à de nombreux artistes nés outre-mer offre une première réponse. La société française, présentée comme repliée sur elle-même par les rapatriés, est en fait très accueillante à l'autre. À observer les origines des chanteurs français à la mode, durant ces deux décennies, la recherche d'exotisme, de nouveauté est très frappante. Une prime est donnée à l'altérité géographique, qu'il s'agisse de « pieds-noirs » ou d'autres impatriés.

Pour la seule Égypte, qui fut une importante terre coloniale de la France du XIX^e^ siècle, la liste est impressionnante : Dalida, Guy Béart et Richard Anthony sont nés au Caire, Claude François à Ismaïlia, Georges Moustaki et Demis Roussos à Alexandrie… Si l'on prend en compte l'empire colonial du XX^e^ siècle, ajoutons Enrico Macias, né à Constantine, François Valéry à Oran, Alain Souchon à Casablanca, Antoine à Madagascar, Chantal Goya à Saïgon, Amanda Lear à Hô Chi Minh-Ville ou Éric Charden à Haïphong…

Cet afflux de jeunes chanteurs nés dans l'empire n'est pas exclusif, d'autres artistes sont originaires de l'étranger, comme si les Français et les décideurs (producteurs, patrons des médias, publicistes…) qui les ont lancés, voulaient changer d'air après un siècle de guerres et de conflits franco-français. Joe Dassin (New York), Johnny Halliday (Belgique), Charles Aznavour (Arménie), Mike Brandt (Chypre), Nana Mouskouri (Crète), Sylvie Vartan (Roumanie) attestent que la question postcoloniale s'imbrique dans le cadre de l'ouverture de la France au monde. La France, qui chante encore en français, tout en se tournant vers de nouveaux horizons, s'empare des enfants des rapatriés en quête de reconnaissance.

Le show-business et la scène n'échappent pas à cet impératif de nouveauté, ainsi qu'en témoigne le parcours de tant d'acteurs, metteurs en scène et chansonniers. Une vague « pied-noir » perce dix ou quinze ans après la guerre d'Algérie. Les acteurs Guy Bedos, Roger Hanin et Robert Castel, ainsi que les actrices Françoise Fabian et Marlène Jobert sont nés à Alger. L'actrice Marthe Villalonga est née à Fort-de-l'Eau et Jean-Claude Brialy à Aumale en Algérie. Claudia Cardinale, elle, vient de Tunis. Même le Maroc n'est pas en reste avec les acteurs Michel Galabru et Roland Giraud. Quant aux arts du cirque, ils sont représentés par Achille Zavatta, né à La Goulette à Tunis, ou Ahmed Ben Amar, créateur du cirque Amar, né à Sétif.

Pourtant, en dehors de ces nombreuses et brillantes trajectoires, la masse des pieds-noirs demeure isolée et silencieuse – d'où l'importance des lieux de sociabilité, associations locales ou par origines, pèlerinages, méchouis, rencontres d'anciens d'AFN… Rien n'égale certes encore l'Internet, mais des associations politiques et culturelles tentent de capter et d'organiser ces groupes, qu'il s'agisse à droite des cercles algérianistes (ex-Algérie française), créés en 1973, ou à gauche du Recours de Jacques Roseau, créé en 1976.

Les trois temps d'une prise du pouvoir idéologique et intellectuel en France

Lorsqu'il se tue accidentellement à la fin de la guerre d'Algérie, le plus grand écrivain français d'Algérie, Albert Camus (1913-1960), est un jeune prix Nobel de littérature (1957). Figure tutélaire des intellectuels antitotalitaires et libertaires avant la lettre, il subit le magistère anticolonialiste de Jean-Paul Sartre, qui exerce avec brutalité son ascendant sur la gauche marxiste et indépendantiste. Mis en cause pour sa phrase dénaturée d'une entrevue avec un étudiant : « En ce moment, on lance des bombes dans les tramways d'Alger. Ma mère peut se trouver dans un de ces tramways. Si c'est cela la justice, je préfère ma mère », que la rumeur a transformée en : « Entre la justice et ma mère, je choisis ma mère », Camus est marginalisé dans les années 1960. Lors de la remise de son prix Nobel à Stockholm, il a prévenu : « Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde ne se défasse. » Savait-il que la déconstruction était à l'œuvre ?

Les intellectuels nés, passés par, ou venus d'Algérie, occupent des positions clés dans les années 1960 et 1970 au sein de l'intelligentsia française et de ses grandes institutions. Le philosophe Jacques Derrida, né à El Biar à Alger (1930-2004), est le théoricien de la déconstruction qu'il institue en système de pensée à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), comme s'il fallait appliquer à toute la civilisation l'écroulement du monde qu'il a connu.

Louis Althusser, né à Birmandreis à Alger (1918-1990), normalien et agrégé de philosophie, devient notamment le maître à penser des maoïstes de la génération suivante. Membre du Parti communiste, il réoriente le marxisme et participe à l'expérience du Centre universitaire expérimental de Vincennes en 1968-1969. D'autres figures de la French Theory, école de

la déconstruction et du postmodernisme ainsi nommée aux États-Unis, comme Hélène Cixous (Oran, 1937), Jacques Rancière (Alger, 1940), Alain Badiou (Rabat, 1937), sont liés à l'Afrique du Nord française qu'ils ont vu se désintégrer. Le corpus de théories philosophiques, littéraires et sociales, qu'ils développèrent dans leurs universités dès les années 1960, essaime aux États-Unis. Il y suscite un engouement qui prépare l'avènement des *cultural*, *gender* et *postcolonial studies* des années 1980. L'objectif est la déconstruction du sujet, des normes occidentales et de toutes les grandes notions de la métaphysique (libre arbitre, conscience, vérités universelles, identité, nature).

Cette dynamique nourrit aussi le renouveau des sciences historiques par de grandes figures non sans lien avec le Maghreb. Fernand Braudel, ancien professeur d'Algérie, crée en 1963 la Maison des sciences de l'homme, bientôt érigée en fondation enterrant l'anthropologie coloniale, assimilée à une science de la conquête et de la domination. L'historien de d'Afrique du Nord Charles-André Julien a enterré l'histoire coloniale et inventé d'histoire contemporaine du Maghreb. Le professeur Yves Lacoste (né à Fès en 1929) oublie la géographie coloniale et invente la « géopolitique » à l'université de Paris-VIII, une discipline mondialement connue. Pierre Bourdieu, qui a fait ses classes en Kabylie, refonde la sociologie française et place la société française sous l'empire de sa science. Tous participent de ce dernier flamboiement de la science française.

Le troisième temps du magistère exercé par des intellectuels venus d'Algérie se produit dans le contexte antitotalitaire des années 1980. Une nouvelle génération surgit au nom du combat et de la philosophie antitotalitaires, dont Bernard-Henri Lévy est le porte-parole médiatique. Certains de ces intellectuels sont passés par le maoïsme, comme Christian Jambet, avant qu'il ne devienne spécialiste de philosophie islamique, ou par le trotskisme, comme l'historien de l'Algérie Benjamin Stora. Leur critique du stalinisme est radicale, comme exprimé dans le manifeste de Bernard-

Henri Lévy, *La Barbarie à visage humain*[8]. Cet antistalinisme s'exprime par des voies très diverses, mais participe activement à la sortie du communisme de l'intelligentsia française.

Un des biais par lesquels s'est exprimé ce nouveau courant idéologique est son rejet de l'« idéologie française », titre d'un ouvrage de Bernard-Henri Lévy publié en 1981. Présentées comme porteuses de dérives antisémites, voire totalitaires, la pensée et l'« idéologie » françaises sont à déconstruire pierre à pierre. Un consensus s'établit avec des intellectuels américains comme Rober Paxton, et israéliens comme Zeev Sternhell, pourfendeurs des collaborateurs et du fascisme français. Ce courant idéologique complexe et influent présume une parenté dans la lutte contre le stalinisme, le fascisme, l'antisémitisme et le colonialisme, des idéologies qui ont pu s'épanouir dans certains secteurs de la société française. Le procès de la III^{e} République est en ligne de mire.

La critique radicale du système républicain français, et par extension de l'Occident, est un legs complexe du XX^{e} siècle. À la génération suivante, après 2010, la déconstruction est à son tour la cible de nouveaux idéologues et polémistes. S'il est difficile de statuer sur l'ampleur et le devenir de cette nouvelle critique idéologique, au moins peut-on remarquer que ses principaux promoteurs, Éric Zemmour ou Robert Ménard, gardent un fort tropisme algérien du fait de leurs origines… La capacité de cette terre à produire de l'idéologie est peu commune.

De François Mitterrand à François Hollande : le lourd passif des générations d'après 1981

Mai 68 fait surgir à Paris une nouvelle génération sur la scène politique et sociale, qui entre dans les palais nationaux en 1981.

La presse magazine est un champ d'expression important de l'opinion nouvelle, quand la télévision reste le service public de l'État gaulliste. Jean Daniel, venu d'Algérie, devient la figure tutélaire du *Nouvel Observateur*, en tandem avec l'historien Jacques Julliard, un temps appelé en Algérie. Jean-Claude Guillebaud, au *Monde*, est représentatif de cette génération d'intellectuels journalistes qui montent, en attendant que la génération Plenel, lycéen ayant vécu sous Boumediene, s'empare du titre en 1996. À France Inter puis à Antenne 2, l'information nouvelle émerge par la voix de Paul Amar (né à Constantine), chef du service politique d'Antenne 2 en 1983, contrepoint de gauche à Jean-Pierre Elkabbach (né à Oran), qui dirige l'information de la chaîne sous Giscard.

L'alternance de 1981 amène au sein du monde politique une génération porteuse de la mémoire algérienne, et des combats perdus ou inachevés que l'on pensait enterrés. Des militants, intellectuels et responsables nés dans l'empire colonial s'imposent au parti socialiste. De Julien Dray à Jacques Attali, d'Élisabeth Guigou à Jean-Luc Mélenchon, de Dominique Strauss-Kahn à Paul Quilès, de Claude Bartolone à Bertrand Delanoë ou Ségolène Royal (née à Dakar), les « pieds-noirs » ou fils de fonctionnaires sont en force. Ils forment un groupe invisible, relié par des préoccupations, des héritages, une vision de la France et du monde qui les distingue et les soude. Conscients ou inconscients de cet héritage colonial, de ses rêves, de ses fantasmes et de son fiasco, ils poursuivent ce combat par d'autres voies.

SOS Racisme, créé en 1984 à l'initiative de quelques intellectuels et militants autour de Julien Dray, est indissociable de cette histoire. La fin de l'assimilation à la française qu'ils promeuvent, renvoie sans conteste à l'histoire de leurs propres familles en Algérie ou aux Antilles, dont ils refusent la reproduction à d'autres. La promotion du multiculturalisme est la conséquence logique de ce refus, puisque, désormais, les cultures

« dominées » des immigrés, issues des anciennes colonies, accèdent à l'« égalité », que l'on songe à l'islam ou aux modes de vie importés d'Afrique. Enfin, cela passe par la remise en cause de conceptions républicaines fortes, qu'il s'agisse de l'assimilation par la langue, mais aussi par les institutions de la République (armée, école…) et *in fine* par la culture populaire française. Cette remise en cause fondamentale exprime les influences idéologiques nouvelles, la déconstruction et le relativisme culturel, qui dominent pour trente ans milieux dirigeants et médiatiques français. À droite, le contrepoint est faible. L'effet générationnel des années 1970, en rupture avec le gaullisme, porte à gauche, même si quelques figures de droite comme Philippe Séguin ou Dominique de Villepin (nés respectivement en Tunisie et au Maroc) émergent en fin de siècle. Deux générations sont nécessaires après 1962 pour qu'un groupe d'élus, d'idéologues et de journalistes de l'autre rive politique s'affirme dans les enceintes et instances politiques. Députés du Sud ou de Paris et élus pieds-noirs réclament, dans une loi de 2006, que soit reconnu le « rôle positif de la colonisation française outre-mer », un casus belli pour le parti socialiste[9].

Une insertion réussie dans la bourgeoisie française ?

Lorsque l'empire s'effondre, les juifs coloniaux peuvent émigrer en métropole, ou vers Israël et l'Amérique. Sur les 235 000 juifs d'Afrique du Nord qui s'installent en France, la majorité d'entre eux est algérienne, faite de citoyens francisés depuis près d'un siècle. Au sein du judaïsme français, c'est un tsunami. Une communauté plus jeune, plus nombreuse, francisée et nantie de réseaux nouveaux, plus religieuse, et ayant échappé au traumatisme du génocide qui a décimé les familles ashkénazes, s'installe dans les grandes villes du sud et à Paris. Les juifs métropolitains sont portés

par la nouvelle communauté qui s'empare de territoires, de fonctions (rabbinat) et de métiers (médecins, commerçants…). Un partage des tâches, des fonctions et de la notabilité s'opère en une ou deux générations qui, sans gommer tensions, acquis culturels et rivalités, permet d'établir qu'une frange des rapatriés intègre la bourgeoisie juive républicaine. Ce modèle est-il transposable au reste des rapatriés ?

Si une nouvelle greffe prend au sein de la bourgeoisie française, en régions parisienne et marseillaise notamment, le phénomène reste modeste. Peu nombreuse, la bourgeoisie rapatriée souffre de handicaps qu'il faut souvent une ou deux générations pour remonter : la perte du capital économique, même si certains ont anticipé le retour ; la perte des réseaux de connaissances et de notabilités (collèges électoraux, réseaux de collègues ou de clientèles, fournisseurs) et les pertes symboliques évidentes. Se dire pied-noir dans la bourgeoisie de province des années 1960 n'est pas un moyen de s'installer, la discrétion s'impose. Toutefois, fonctionnaires et professions libérales résistent mieux que les propriétaires, les dirigeants d'entreprise et les élus.

La liste est longue des grands médecins, notamment des patrons hospitaliers de la fin du XX^{e} siècle, qui ont une ascendance pied-noir directe, notamment juive algérienne. Des ténors du barreau, des universitaires et des journalistes et écrivains, aidés parfois d'une fortune coloniale, se font une place à Paris. Outre les dynasties d'officiers et de diplomates, dont bien des familles ont une histoire coloniale, on relève aussi quelques créateurs et des hommes de théâtre. Chez les créateurs-entrepreneurs, Yves Saint Laurent, Jean-Charles de Castelbajac (né à Casablanca) et Alain Afflelou sont les plus célèbres. Chez les femmes et hommes de théâtre, l'Algérie a « produit » Bernard Murat, Daniel Mesguish, Jean-Pierre Bacri ou Agnès Jaoui. Mais en définitive, l'écrasante majorité des pieds-noirs se fond dans la vaste classe moyenne française.

Des relations difficiles et dissymétriques avec l'Algérie

Outre l'exil et la perte, un des principaux drames des pieds-noirs d'Algérie est l'impossibilité de se rendre sur les lieux de leur passé et les tombes de leurs parents. La chose est difficile, voire impossible sous Boumediene et Chadli, avant qu'une fenêtre ne s'ouvre entre 1989 et 1991, presque trente ans après l'exil collectif. L'interdit n'est pas seulement psychologique, et il ne tient pas à la population algérienne, mais à l'État policier qui distribue des visas au compte-gouttes. Après la courte fenêtre de 1989-1991, le pays plonge dans la guerre civile, interdisant de fait les séjours jusqu'au milieu des années 2000. De sorte que la possibilité de faire le voyage, sauf exception, n'est donnée qu'aux dernières générations nées en Algérie, les natifs ayant quitté l'Algérie à plus de 30 ans ne pouvant y revenir. La situation est pire pour les juifs (et *a fortiori* les harkis), ceux-ci étant doublement considérés comme traîtres, d'une part à leur patrie d'origine, ici l'Algérie, et d'autre part à cause de leur accointance supposée avec Israël. Dans l'imaginaire arabe contemporain, tous les juifs sont en effet associés au sionisme et à la défense d'Israël.

Enrico Macias, chanteur populaire français né à Constantine en 1938 et neveu de cheikh Raymond Leyris, abattu dans sa ville d'une balle dans la nuque en 1961, connu pour ses amitiés israéliennes, n'a jamais visité son pays natal. Cet acte d'autorité visant une personnalité célèbre affirme la potestas de l'État algérien sur ses ressortissants [10].

À l'inverse de ses voisins, l'Algérie est dirigée par un État qui ne fait aucune concession. Les raisons en sont multiples, et la guerre d'indépendance et sa violence ne sont pas à négliger. Pays fermé à ses pieds-noirs et au tourisme, presque totalement jusqu'en 1989-1990, puis à nouveau jusqu'au milieu des années 2000, l'Algérie est l'un des seuls pays méditerranéens fermé au tourisme, hors émigrés algériens. Elle ne dispose

pas d'infrastructures touristiques récentes, ni de distributeurs de billets en marche, propose très peu de souvenirs de voyage, etc. Les sites exceptionnels sont parfois à l'abandon, comme ce fut longtemps de cas de la Casbah d'Alger. Pour ses anciens habitants, se rendre en Algérie fut longtemps un casse-tête réalisable mais difficile. Les cimetières chrétiens et juifs, sauf exceptions, ont été abandonnés ou transférés, et la plupart des lieux de culte détruits. Avec la disparition totale des juifs d'Algérie[11], c'est même la mémoire de cette communauté présente depuis deux millénaires sur ce sol qui est niée[12]. L'interdit du retour s'ajoute à l'absence de droit de cité dans l'histoire nationale de l'Algérie.

Lorsqu'il se rend en Algérie en décembre 2012, le président Hollande est accompagné par une noria de personnalités franco-algériennes. Il insiste sur la nécessité de regarder le passé colonial, car aucun pays n'a autant instrumentalisé politiquement une colonisation que l'Algérie. Mais pour la plupart de ces hôtes, l'Algérie s'est évaporée depuis des décennies.

Repli sur le Maroc et la Tunisie, pour le meilleur et pour le pire

Forts de cette histoire algérienne puissante et cruelle, le Maroc et la Tunisie ont joué leur partition, en détournant en partie vers leur territoire et leur économie les mannes refusées par l'Algérie. De nombreux pieds-noirs et juifs algériens aisés ont investi au Maroc et en Tunisie, et y ont pris leurs habitudes touristiques ou de villégiature[13].

La liste est longue des personnalités et réseaux que le Maroc et la Tunisie sont parvenus, au fil des décennies, à séduire et à fidéliser, pour leur plus grande protection en France, dans le cadre de ce que l'on qualifierait aujourd'hui de lobbying. Au-delà des personnalités et des individualités, les réseaux ont l'avantage du nombre, de la plasticité et du renouvellement. Les

journalistes font l'objet d'une approche particulière, car leur influence est durable, et leur rôle de médiateur irremplaçable. Les réseaux politiques et industriels sont capitaux, mais les choses s'y déroulent de manière plus discrète. Pour des pays sans pétrole, l'investissement étranger est une condition nécessaire de la croissance, ce qui suppose un long travail d'amitiés, de relations, de contact avec les milieux patronaux et dirigeants français.

La diplomatie du Maroc et de la Tunisie doit être offensive et attractive, mais aussi discrète et agir à long terme. Elle doit pouvoir compter sur les personnalités qui ont un rapport avec leur pays d'origine, et tous les milieux sociaux sont mis à contribution : médiateurs, intellectuels, hommes d'affaires, hommes politiques, officiers, diplomates, tous doivent se souvenir d'où ils viennent. Le Maroc fidélise avec beaucoup d'efficacité ses réseaux. Nul n'ignore que Dominique de Villepin est né à Rabat, que le père d'Hubert Védrine a joué un rôle important lors de l'exil du sultan Mohammed V, qu'Élisabeth Guigou et Éric Besson sont nés et ont vécu à Marrakech. Des réseaux comme le *think tank* Ipemed (Institut de la prospective du monde méditerranéen) de Jean-Louis Guigou, ou l'Union pour la Méditerranée (UPM), en tant que partenariat multilatéral, parmi tant d'autres, jouent un grand rôle dans la circulation des idées, des influences et des hommes. Le Maroc a réussi à nommer son ancien ambassadeur en France à la tête de l'UPM.

Mais à côté du lobbying, des liens de toutes sortes unissent les élites françaises et leurs homologues tunisiennes (sous Ben Ali) et marocaines. Le Maroc et la Tunisie ont constitué des bases de repli, de repos et parfois d'affairisme à deux heures de Paris, avec des systèmes de surveillance et de protection aux ordres du pouvoir politique, du fait que, dans ces pays, le pouvoir a parfaitement conscience que sa survie est liée à sa capacité à se mettre au service de certains chefs et décideurs français ou arabes du Golfe. La liberté des puissants y est garantie, dès lors qu'elle s'accompagne de

bonnes manières et de services rendus. À cet égard, les Français originaires d'Afrique du Nord peuvent servir de courroie de transmission. Jusqu'aux printemps arabes, des centaines de personnalités françaises de premier plan ont dans ces pays leurs habitudes, des propriétés et des terres, des comptes en banque et des villas, des entreprises et des amis. Depuis la colonisation, la France officielle sous-traite ce qui se passe dans la région. La volonté de ne rien voir a abouti en 1990 à l'écriture du pamphlet politique *Notre ami le roi*, par l'écrivain Gilles Perrault, première dénonciation publique des années de plomb.

« Les amis du Maroc[14] » ont peut-être modifié leurs habitudes, mais la conspiration du silence et de l'amitié est demeurée intacte. Sous Mohammed VI, les personnalités françaises de très haut niveau qui côtoient le Maroc, au Parti socialiste, au centre, à l'UMP et au Front national, n'ont peut-être jamais été aussi puissantes et nombreuses dans l'establishment politique français. Journalistes, hommes politiques, grands patrons, auxquels s'ajoute désormais la « tribu » des stars franco-marocaines, déploient une commune passion marocaine. Le problème n'est pas tant le Maroc, mais l'absence de réflexion, d'analyse et de solidarité envers une société inconnue, en dehors du mini-cercle des amis fréquentés. Une telle attitude a conduit aux déconvenues que l'on sait en Tunisie en 2011[15]. Depuis cette date, le Maroc est seul en piste au sud de la Méditerranée pour jouer un rôle auquel il n'a jamais répugné.

Affairistes et réseaux mafieux postimpériaux

L'ouvrage que Pierre Péan a consacré en 2015 aux parrains corses et à leurs pratiques politico-mafieuses au long du XX^e^ siècle[16], démontre

comment se déploient leurs liens économiques, politiques et relationnels. Les dynamiques à l'œuvre relient le monopole d'exploitation de l'opium du gouvernement de l'Indochine au début du XX^e^ siècle, dont les fonctionnaires étaient en majorité corses, jusqu'aux trafics d'aujourd'hui entre le Maroc et l'Europe (notamment concernant la vente de haschich)[17], l'Afrique de l'Ouest et l'Europe de l'Ouest (cocaïne), après des détours par Marseille, New York et Caracas. La mafia est une histoire de secret, de protection, de compétence, de terreur et de reproduction au sein du clan et de la famille. Elle se pratique de père en fils, réinvestit le capital et est à la fois conservatrice et opportuniste.

Les réseaux d'affaires, et même les marchés légaux partagent avec la mafia certains traits. André Guelfi, alias Dédé la Sardine, homme d'affaires haut en couleur né en 1919 à Mazagan au Maroc, s'est fait connaître dans les sardineries de Safi. Cet homme d'affaires avisé, muni d'un réseau mondial, a constamment joué l'intermédiation de marché, mettant en relation la Corse, la République française, l'URSS, l'Ouzbékistan, le Maroc, la Suisse, le Comité international olympique, Elf Aquitaine, Malte… et tant de partenaires. De même, les grands parrains corses suivis par Péan réinvestissent leur savoir-faire dans le trafic mondial de drogues et le blanchiment d'argent dans les casinos, hôtels et boîtes de nuit : de l'Indochine à Marseille, de la *French connection* au Liban et aux États-Unis, de la Méditerranée au Vietnam, de la Colombie à la Sicile, de Paris au Maroc, du Gabon à l'Afrique de l'Ouest…

Selon Péan, le haschich marocain, qui s'est exporté dès les années 1980, s'est substitué à l'héroïne indochinoise et à la cocaïne de Colombie quand les clans italo-américains se les sont appropriés. Ce marché stable de 10 milliards de dollars annuels à la revente depuis les années 1990, partagé entre intérêts marocains, espagnols et français, assure une rente protégée et constamment réinvestie.

Pratique mafieuse en expansion, manifestement soutenue par les réseaux Pasqua en Afrique depuis les années 1990[18], l'empire du jeu, des casinos et des loteries nationales est sous la tutelle de parrains corses dont la figure tutélaire serait Michel Tomi, le « parrain des parrains[19] ». D'après les enquêtes en cours, le business des jeux en Afrique centrale (Gabon, Cameroun, Congo…) serait à l'intersection de réseaux pétroliers d'Elf, de plusieurs réseaux corses, du renseignement français, des réseaux gabonais de Bongo, congolais de Sassou… Il est manifestement très lucratif.

CHAPITRE XV

L’effet générationnel : rejet colonial, ignorance de l’Afrique et illusions tiers-mondistes

Une néocolonisation s’est-elle substituée à la colonisation, ainsi que la dénonçaient les communistes dans les années 1960 ? Ce n’est pas exclu, même si les choses ne s’entendent plus de nos jours de la même manière. Il s’agissait alors de domination économique, quand on pense aujourd’hui à une sujétion culturelle et symbolique. D’autant que rapports de dépendances et vieilles habitudes sont loin d’avoir disparu avec les indépendances. Afrique et monde arabe sont soumis à des représentations et à des idées reçues qui ne cessent de les éloigner du réel. Après avoir voulu découvrir et « civiliser » l’Afrique, les Européens veulent la sauver ! D’elle-même ou d’eux-mêmes ?

Flaubert écrivait au XIX^e^ siècle dans son *Dictionnaire des idées reçues* : « Colonies, s’affliger quand on en parle. » À partir des années 1960, culpabilité postcoloniale aidante, l’Afrique et ses habitants deviennent un

thème de déploration et de sensationnalisme, de la guerre du Biafra, en 1968, à la création de l'État islamique en 2014.

L'Afrique est à la fois sujet et objet. Elle est l'affaire de professionnels dans tous les domaines : coopérants, militaires, diplomates, chercheurs, investisseurs, marchands, humanitaires. Tous voyagent, se déplacent et apportent leur expérience au champ des relations Nord-Sud. Mais ils s'installent dans ce rapport inégal, dans cette dépendance qui relie le Nord développé au Sud en développement. L'asymétrie des besoins, des attentes et des actions domine. L'homme du Sud est en position de demandeur ou d'obligé, tandis que celui du Nord investit, projette, promet, surveille…

Dans les années 1960, pieds-noirs et rapatriés ont plongé dans le silence de la société française[1]. À de rares exceptions près, leur expérience sociale et historique de l'empire se dissout, ne profitant pas à une société longtemps indifférente, ni aux élites. 1962 est une coupure générationnelle et humaine très repérable dans le champ intellectuel[2]. La société française vit néanmoins la mondialisation qui se poursuit. Télévision, cinéma, tourisme et aviation, commerce extérieur, immigration, satellite, téléphonie et Internet, mode et publicité maintiennent un contact entre les Français et les anciens territoires coloniaux… Dans ce nouveau monde, l'Afrique et le sud de la Méditerranée deviennent des objets d'engagement, de déploration, mais aussi de sensationnalisme.

Les années « pieds-rouges » en Algérie, contribution à la naissance du tiers-mondisme

Dès l'été 1962, quelques milliers de Français (jeunes pour la plupart), militants de l'indépendance, tiers-mondiste, internationalistes, chrétiens et

socialistes, pacifistes, porteurs de valises, intellectuels marxistes, guévaristes, convergent vers l'Algérie pour y servir la révolution. Idéalistes, ils veulent servir le peuple algérien et sa révolution, et laver leur culpabilité coloniale. En métropole, polarisée par le retour de 800 000 rapatriés, de l'armée et de 90 000 harkis, leur aventure est ignorée. L'amnésie du fiasco algérien occupe durablement l'espace. En Algérie, où stationne l'armée française jusqu'en 1964, bientôt rejointe par des milliers de coopérants et où subsistent 150 000 pieds-noirs qui partent progressivement, la présence des pieds-rouges ne fait pas la une.

La journaliste Catherine Simon a rencontré plusieurs dizaines de ces acteurs[3]. Elle dévoile, grâce à des témoignages, leurs utopies, la somme de leur dévouement à la population algérienne, puis leurs doutes… Dans ce vaste pays, ces nouveaux missionnaires se fréquentent rarement, à l'exception du grand Alger. Certains travaillent dans l'enseignement ou les médias, d'autres dans la santé ou le secteur économique, dans un pays qui a perdu d'un coup ses cadres, et où tout manque. La foi des convertis chevillée au corps, ils se donnent sans réserve à cette révolution qu'ils espèrent populaire. Leur dépit n'en est que plus amer.

Absence de force publique, commandement des petits chefs et des *moudjahidine* de la dernière heure, accaparement des biens vacants, chasse aux harkis et aux « traîtres », poursuite des règlements de compte de la guerre, impunité, rivalités militaires et course au pouvoir, pauvreté de masse, la violence prévaut. Pourtant dans le quotidien, quel bonheur de travailler pour ce petit peuple des enfants et femmes aspirant à des jours meilleurs, pleins de gratitude pour ces Français à leurs côtés en ces temps de souffrance. Pour ces « pieds-rouges », là résident l'espoir et le sens de leur présence.

Mais une nouvelle dureté des temps commence. La citoyenneté algérienne est refusée à ces « Français ». En atteste le combat perdu de l'abbé Bérenguer, militant FLN et député de Tlemcen à la constituante : la

citoyenneté algérienne est liée à l'islam. L'élimination des traîtres et des harkis s'opère dans le silence de la montagne ou des caves. Les institutions politiques et syndicales (notamment l'Union générale des travailleurs algériens) sont brutalement reprises en main. La presse et la radio, dans lesquelles les journalistes pieds-rouges militants sont très investis, doivent se taire.

Ils veulent néanmoins y croire. Coupés de l'opinion française et portés par une gauche pro-algérienne, ils doivent réprimer leurs doutes, même si des voix s'élèvent : le rédacteur en chef adjoint de *Révolution africaine*, Gérard Chaliand, publie, à son retour en France, *L'Algérie est-elle socialiste ?*[4]. Il est vite suspect. La plupart de ces pieds-rouges quittent en silence ce pays rétif. Soumis à la surveillance des autorités, parfois traqués, voire battus ou expulsés, ces gêneurs déplorent un chauvinisme arabe, le communautarisme musulman qui les rejette. Puis à partir de l'été 1965, ils assistent au retour de la torture à grande échelle, exercée par la Sécurité militaire. Cela révolte les pieds-rouges encore présents, même si certains y voient une phase robespierriste. Nombreux sont ceux qui retrouvent sans joie leur pays. Ils avaient cru le quitter sans retour, ils y reviennent dans l'indifférence et l'incompréhension générales. Eux aussi ne sortent du silence qu'à partir des années 1990.

L'expérience méconnue de ces hommes et de ces femmes est un des premiers actes militants du tiers-mondisme. Celui-ci peut se définir comme un engagement politique, moral et militant en faveur des pays et des peuples du tiers-monde. Mais ce mouvement, né dans les années 1960, est davantage que cela. Le tiers-mondisme est en effet une idéologie qui présuppose l'égalité des cultures, voire la supériorité de certaines cultures du Sud sur la rationalité et la culture technique de l'Occident. De sorte qu'il représente aussi une sensibilité politique qui soutient les non-alignés, voire le maoïsme, dans la guerre froide. Le tiers-mondisme est en outre une somme de pratiques et d'expériences, que de jeunes Occidentaux

expérimentent dans les sociétés du Sud. L'expérience algérienne est peut-être une des premières. Mais d'emblée, elle l'installe dans l'ambiguïté, et établit son caractère utopique, entre des sociétés du Nord sur la route du consumérisme, et au Sud, des pouvoirs établis sans scrupule ni illusions. C'est en ces termes que se prépare le deuxième passage à l'acte du tiers-mondisme, la campagne internationale d'aide au Biafra.

La tragédie du Biafra, l'Afrique devient le symbole de la misère humaine

Entre 1967 et 1970, le Nigeria est déchiré par une terrible guerre civile qui vire à la tragédie. Le sud-est du pays, le territoire des chrétiens Ibo, partie la plus riche du pays où coule le pétrole, proclame son indépendance le 30 mai 1967 sous le nom de « Biafra ». Cette sécession échoue en 1970, mais elle a fait plus de 1 million de morts, en majorité civils. La guerre du Biafra aurait pu rester l'affaire de spécialistes de l'Afrique, surtout en France où ce territoire « britannique » est inconnu. Mais les images de cette guerre, diffusées pour des raisons politiques par les services extérieurs français, font le tour du monde, et le Biafra devient une cause planétaire, synonyme de famine, d'enfants morts de faim…

Les images sont insoutenables : des enfants faméliques, souvent en très bas âge, le ventre ballonné par le béribéri (maladie de la malnutrition), qui meurent de faim couverts de mouches, quasiment devant les caméras. Pour la première fois, la mort d'innocents pénètre jusqu'au cœur des foyers français (et occidentaux) grâce à la télévision, au moment où les Français découvrent l'existence et les réalités du génocide des juifs d'Europe.

Au cœur des Trente Glorieuses, livrées à la consommation de masse, les images du Biafra glacent et marquent profondément les esprits. Au moment où la terre et la faim, sans parler de famine, ont cessé d'être des questions

pour les jeunes générations de Français, celles-ci reviennent en pleine figure de la jeunesse par le Biafra. Dès lors, l'Afrique noire, très peu connue, devient synonyme de crise, de misère, de souffrance, de famine, d'orphelins… C'est la Chine qui jouait ce rôle à la génération précédente, dans l'entre-deux-guerres. On oublie d'interroger les causes et les circonstances obscures du conflit et de cette famine provoquée, pour déplorer le sort de ces humains, et faire de tout un continent le réceptacle de la misère humaine[5]. Il faut rappeler qu'à l'époque (1967-1968), la « question noire » est presque inconnue en métropole, où vivraient environ 70 000 Afro-Antillais, et que l'expérience coloniale en Afrique a concerné un nombre infime de Français.

C'est en effet bien plus tard que les « guerres du Biafra » deviennent un objet de recherche scientifique[6], et que l'on comprend que les forces en présence sont disproportionnées.

French doctors *et ONG : l'âge d'or des années 1970*

Les émissaires français, aveuglés par le courage et le patriotisme du chef de la sécession, le colonel Ojukwu, voient en lui une sorte de De Gaulle africain… Il s'agit pour eux de faire durer le conflit au maximum, ce que seule permet la puissance de l'image : le Biafra devient la première guerre médiatisée en direct de l'histoire, avant même la guerre du Vietnam. Les équipes de Foccart, du SDECE et d'Ojukwu ont compris la puissance émotionnelle des images du drame, et ce qu'elles peuvent en tirer. Elles dépêchent sur place des reporters bien intentionnés ou « amis », leur facilitent l'accès aux enfants et la diffusion des reportages à la télévision d'État française. Des agences de presse probiafraises sont montées à Paris et à Genève, et un appel est lancé dans le monde entier par l'intermédiaire

du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) dénonçant le « génocide biafrais[7] ».

Le retentissement est mondial. Des appels aux dons sont lancés dans une société chamboulée par Mai 68, mais encore très marquée par la puissance caritative croisée de l'Église catholique et du PCF. De jeunes médecins en quête d'engagement partent pour le Biafra, dont Bernard Kouchner à l'été 1968, après avoir créé un Comité international contre le génocide au Biafra. Il y est accueilli à bras ouverts par les hommes du SDECE, ce qu'il ne sait pas, et y rencontre de jeunes médecins comme Xavier Emmanuelli (ils sont 13 au départ), avec lesquels il crée le 20 décembre 1971 Médecins sans frontières (MSF).

Si l'opération de manipulation de l'opinion et de la presse est une grande réussite, y compris dans les pays anglo-saxons pris à revers, elle prolonge le martyre des Biafrais. Mais tout cela, les jeunes médecins volontaires l'ignorent : ils ont trouvé une cause, l'humanitaire, digne des catastrophes bibliques, et qui a même des réminiscences doublement liées à la colonisation et au génocide des camps. En l'absence de cause en Europe, congelée par la guerre froide, et alors que les campagnes contre la guerre du Vietnam battent leur plein aux États-Unis, les jeunes militants français ont désormais une cause bien à eux.

Dans le nouveau contexte des années 1970 et de la fin du siècle, des ONG plus souples, spécialisées, que les États et les deux camps de la guerre froide tentent de manipuler (comme on vient de le voir), deviennent un acteur des relations internationales. Elles militent contre la torture (ACAT, 1974, chrétien), contre la faim (Action contre la faim, 1979, grâce au soutien des intellectuels Bernard-Henri Lévy et Jacques Attali) et la pauvreté (Caritas, 1946, catholique), contre les séismes, famines et tragédies (MSF-France, puis à partir de 1991 MSF-International), pour le respect des Droits de l'homme (Amnesty International, puissante ONG anglo-saxonne née en 1961), contre le handicap (Handicap International,

1982), le sida (Aides, 1984), pour la liberté de presse (Reporters sans frontières, 1985).

Dans la charte de MSF, il est écrit : « Les médecins sans frontières apportent leur secours aux populations en détresse, aux victimes de catastrophes d'origine naturelle ou humaine, de situation de belligérance […]. Œuvrant dans la neutralité et en toute impartialité, les MSF revendiquent, au nom de l'éthique médicale universelle et du droit à l'assistance humanitaire, la liberté pleine et entière de l'exercice de leur fonction[8]. » D'une certaine façon, cette charte invente le droit d'ingérence, qui sera théorisé plus tardivement, et elle va à l'encontre du sacro-saint principe onusien de souveraineté des États-nations. L'engagement de ces jeunes médecins comporte une forte dimension militante, presque une mystique, et on peut y voir une relève laïque des missionnaires chrétiens des décennies antérieures (au début du XX^{e} siècle, deux missionnaires catholiques dans le monde sur trois étaient français).

La critique idéologique du tiers-mondisme : ***Le Sanglot de l'homme blanc***

Le tiers-mondisme suscite des résistances, des critiques, et une contre-idéologie. Le tiers-mondisme s'est lui-même développé en réaction à l'idéologie coloniale, à laquelle il dénie la possibilité même d'agir au profit de l'autre, des autres peuples et civilisations. Ce courant n'en est pas moins complexe et sophistiqué. Il comporte une branche développementaliste, qui œuvre à l'industrialisation du tiers-monde, une branche activiste, caritative et associative (les ONG), une branche politique, qui penche vers le mouvement des non-alignés, la Tricontinentale, et qui, en contexte de guerre froide, est proche du camp anti-impérialiste, hostile aux États-Unis.

Les maoïstes français (1967-1971) en sont la fraction la plus extrême. Certains États du tiers-monde, comme l'Algérie de Boumediene, sont passés maîtres dans l'art de manipuler cette mouvance politique.

On peut y ajouter une composante sentimentale, voire naïve, de la part de personnes et de militants qui ne connaissent rien à la géopolitique, aux rapports de forces mondiaux, aux sociétés non européennes, aux États autoritaires du tiers-monde. Dans les années 1970, cette idéologie devient dominante au sein de la génération des baby-boomers, intellectuellement et politiquement encadrée par des intellectuels de la génération précédente : l'anticolonialiste Jean-Paul Sartre, l'ethnologue Claude Lévy-Strauss, le philosophe Michel Foucault… Des événements aussi disparates que le départ du dernier soldat américain du Vietnam en 1975, l'entrée des Khmers rouges maoïstes dans Phnom Penh, le départ du Shah et la révolution islamique d'Iran en 1979, sont salués par tout ce que l'Europe compte de tiers-mondistes.

Après l'émergence d'une nouvelle génération d'intellectuels antitotalitaires et antistaliniens, au cours des années 1970, c'est au tour du tiers-mondisme de subir le feu de la critique. Dans un essai polémique, *Le Sanglot de l'homme blanc. Tiers-monde, culpabilité, haine de soi*[9], le philosophe Pascal Bruckner, dans un clin d'œil au poème *Le Fardeau de l'homme blanc* (1899), de Rudyard Kipling, qui justifiait l'« œuvre coloniale », dénonce les fourvoiements du tiers-mondisme. Après 1981, alors que la gauche mitterrandienne opère un tournant de *realpolitik*, notamment dans la coopération désormais confiée aux réalistes, il dénonce les postures et positionnements moraux, ou plutôt moralisateurs (le tiers-mondisme bêlant, selon une expression des années 1980), d'une certaine gauche. La critique est radicale, et les réactions d'autant plus violentes qu'elle fait mal. Le tiers-mondiste est-il une mutation génétique de l'universalisme français, qui, après la phase coloniale, endosse à nouveau la position du sachant (développement, santé, Droits de l'homme) ?

Autrement dit, la démocratie et les droits remplacent-ils la « civilisation » d'autrefois ? Le journaliste du *Monde* Philippe Bernard écrit, vingt-cinq ans après la publication de cet ouvrage :

> Un quart de siècle après, (re)lire *Le Sanglot de l'homme blanc* (Seuil, 1983) est une expérience fascinante. À quelques pages près, ce traité de la culpabilité occidentale se parcourt à la fois comme une œuvre prémonitoire et comme un livre d'actualité. Droit à la différence contre égalité, autodénigrement postcolonial contre refus de la repentance, et bien sûr, *Sanglot de l'homme blanc* contre responsabilisation des pays du Sud : les principaux débats qui agitent la société française, et singulièrement la gauche, depuis vingt-cinq ans sont non seulement annoncés, mais décortiqués et tranchés [10].

Cette critique fait progressivement son chemin au cours des années 1980, tandis que le tiers-mondisme se délite sous le coup des tragédies (famine organisée en Éthiopie dans les années 1980, génocides au Cambodge, puis au Rwanda), et des désillusions de la gauche de gouvernement. Bernard Kouchner, devenu conseiller de Mitterrand, puis son ministre, pousse au « droit d'ingérence » qui aboutit à l'opération Turquoise au Rwanda (1995), et à la guerre d'Irak chez les Américains (2003). Narquois, *Le Canard enchaîné* déclare : Kouchner, « un tiers-mondiste et deux tiers mondain » – une délégitimation consacrée par l'humour.

Trade not aid, *la critique économique de l'aide au développement*

Dans la droite ligne du tiers-mondisme, le développementalisme et l'aide au développement deviennent, sous l'égide de l'ONU, des poncifs de l'idéologie et de la doctrine des relations internationales dans les années 1960. Il s'agit de deux choses différentes, mais couplées aux préoccupations écologiques, environnementales et démographiques qui apparaissent, l'ensemble constitue un bloc idéologique complexe. Après la phase coloniale, très politique et militaire, la focale se déplace de la coopération vers les sujets économiques et sociaux.

Les organisations internationales de Bretton Woods, dans les années 1980, dénoncent l'idéologie de la CNUCED (Conférence des Nations unies pour la coopération et le développement, créée en 1964 par 77 pays en développement), qui réclamait en 1970 que l'aide au développement atteigne 0,7 % du PIB des pays riches. Ce niveau n'a jamais été atteint. Les pays en développement produisant alors moins du quart de la richesse mondiale, un tel niveau aurait entraîné d'importants flux de capitaux. Or la crise de la dette inverse les flux de capitaux au profit du Nord ! « *Trade, not aid* », le vieux slogan des pays en voie de développement, entendu à New Delhi dès 1968, est repris à Washington pour déplorer les dérives de l'aide au développement durant les années 1960 et 1970.

La responsabilité de la crise de la dette est partagée entre le Nord et le Sud. Au Nord, l'aide est liée et conditionnelle : les crédits sont offerts contre des achats d'armes ou de gros équipements technologiques, parfois appelés « éléphants blancs », en référence aux grands barrages inutiles construits au Brésil, et au Sud, les investissements de prestige dans les capitales (cathédrale de Yamoussoukro, grande mosquée de Casablanca, palais présidentiels et royaux…). Au Nord, l'absence de contrôle sur les prêts, voire les rétrocommissions et les détournements de fonds (dans l'affaire Carrefour du développement en 1986, l'association éponyme créée par le ministre de la Coopération, Christian Nucci, détourne 27 millions de

francs en deux ans), au Sud, la corruption des élites et le clientélisme notamment.

Cette critique de l'aide se double d'une critique des modèles de développement : l'essor des dragons dans les années 1970, puis de la Chine dans les années 1980, ainsi que la faillite des économies socialistes, discrédite les modes de développement socialistes et administrés. La faillite du modèle économique algérien dans les années 1980 confirme l'analyse. Elle se double aussi d'une critique écologique qui déplore les impasses du développement. Dès 1962, l'agronome écologiste René Dumont a publié *L'Afrique noire est mal partie*[11], une critique pertinente du modèle de développement dépendant de l'Afrique. Au cours des années 1960 et 1970, il dénonce successivement dans ses publications la surpopulation, le mal-développement, le sacrifice des paysanneries, la famine, les gaspillages énergétiques, l'incapacité à produire. Puis il théorise la révolution verte et réclame des équilibres sociaux, avant de dénoncer les dégâts environnementaux et humains de cette révolution. Sa pensée, diffusée en France, lors de la campagne présidentielle de 1974, influence aussi les instances internationales (Food and Agriculture Organization, Organisation des Nations unies…).

Cette critique écologique et scientifique se double de campagnes d'opinion qui dénoncent la bombe démographique, réclament la croissance zéro (manger moins de viande pour lutter contre la faim en Afrique), mais aussi une bonne conscience que Bruckner brocarde : pour sauver les pauvres, « il faut faire quelque chose et plutôt n'importe quoi que rien ».

La désillusion vis-à-vis de l'aide publique et des ONG

Après la critique du tiers-mondisme et des idéologies du développement, les gaspillages de l'aide et les dérives des ONG sont à leur tour dénoncés. Parmi les intellectuels français spécialistes du développement, une des plus renommées est la géographe et économiste Sylvie Brunel, par ailleurs épouse d'Éric Besson. Après avoir travaillé depuis 1984 dans l'humanitaire au service des ONG MSF et Action internationale contre la faim (AICF), elle dénonce successivement « le gaspillage de l'aide publique[12] », puis la dérive marchande de certaines ONG humanitaires[13].

Dans son livre de 1993, à 33 ans, la géographe engagée, qui est directrice d'AICF, dresse le constat amer de sa génération sur la politique de coopération africaine menée par la France de Mitterrand. Cette politique a peu changé en dépit des promesses de 1981, puis de La Baule : son soutien aux régimes autoritaires induit des gaspillages et de la corruption, les besoins fondamentaux des populations sont toujours aussi mal servis, la ressource rare est mal affectée (davantage en faveur des coopérants et des grandes entreprises françaises), et elle le serait mieux si elle était contrôlée par le circuit des ONG.

Dix ans plus tard, en 2002, Sylvie Brunel démissionne à 42 ans de ses fonctions à AICF, et s'en prend aux ONG. Sans viser explicitement AICF, dont elle a été conseillère, directrice, puis présidente, elle manifeste une forte déconvenue envers les ONG qui ont été la fierté d'une génération. Son éditeur, Denoël, présente ainsi le roman : « Marc et Sarah découvrent la réalité d'une antenne humanitaire : un personnel désabusé, partagé entre alcool et bordels, une complaisance résignée face aux exactions du pouvoir local. […] Ni Sarah ni Marc n'en sortiront indemnes. Dans ce roman accusateur, nourri d'une longue expérience personnelle, Sylvie Brunel raconte tout : le cynisme des dirigeants, le truquage de la réalité, l'incurie et le gaspillage humanitaires. » La critique est implacable. Sans négliger un

effet de posture, elle traduit un réel désenchantement envers un continent et un système d'aide qui a perdu sa fraîcheur et ses capacités d'innovation.

Au cours des années 2000, les critiques des ONG portent sur leur financiarisation, sur des détournements de fonds, sur les coûts excessifs de structure (publicité, communication, frais de gestion), sur leur professionnalisation (consultance), leur train de vie (billets d'avion, 4X4), des affaires criminelles (Affaire Arche de Zoé en 2007, qui consiste en l'enlèvement d'enfants tchadiens en vue de leur adoption monnayée en France). Avec la crise de 2008, les ONG peinent à financer leurs actions grâce aux dons, et recourent aux organismes et financements internationaux. Elles sont devenues une pièce du système international. Même l'icône française de l'humanitaire, Bernard Kouchner, est accusée dans la presse, en 2003, d'avoir établi un petit rapport pour le pétrolier Total, afin de justifier son implantation en Birmanie, quitte à oublier l'existence de travail forcé sur un de ses chantiers…

Des coopérants aux « expat », l'éloignement de l'Afrique

Après les indépendances, la France salarie et envoie des milliers de coopérants en Afrique, caractéristique de son mode d'action inventé par les gaullistes en 1959. Jusqu'en 1998, le ministère de la Coopération a envoyé des dizaines de milliers de coopérants dans 14 pays d'Afrique (les « pays du champ »), non comptés les dizaines de milliers d'autres gérés par les Affaires étrangères, au Maghreb notamment. En 1990, il y a encore 9 000 coopérants dans les pays du champ, puis 5 000 en 1995.

Le nombre des coopérants dépasse celui des fonctionnaires coloniaux, notamment en Afrique noire. En Afrique et au Maghreb, leur nombre se compte par dizaines de milliers, en particulier dans l'enseignement, mais

aussi la santé, les secteurs techniques et agricoles, la coopération militaire, etc. On dit du Maroc des années 1970 qu'il est le premier importateur mondial de coopérants, avec plus de 10 000 Français (outre les francophones d'autres pays, des coopérants des pays arabes et socialistes). Plusieurs générations se succèdent. La première intègre d'anciens administrateurs coloniaux reconvertis, tandis que de jeunes fonctionnaires et diplômés les rejoignent. Cependant, le rôle des coopérants s'amenuise au cours des années 1970 et 1980[14].

Cette population nombreuse de fonctionnaires a assuré une longue transition avec la période coloniale. Certains quartiers de fonctionnaires français (comme l'Agdal à Rabat ou Mutuelleville à Tunis) ont conservé un aspect de quartier français jusqu'aux années 1970-1980. Puis est venu le temps de la rareté, et d'une normalisation dans les années 1990[15].

La coopération n'a pas disparu, elle a changé de visage. Elle est devenue de moins en moins l'affaire de fonctionnaires, à l'exception des militaires, diplomates ou experts, et de plus en plus celle d'expatriés envoyés par les entreprises, de recrutés locaux bilingues, nationaux ou binationaux (employés à bon compte dans les établissements diplomatiques ou de coopération), de chargés de mission envoyés par les collectivités locales, les ONG ou les organismes de coopération. Les expatriés sont plus riches, moins nombreux et plus internationalisés. Ils comptent dans leurs rangs des cadres souvent spécialisés, les États africains disposant désormais d'une gamme variée de compétences.

L'Afrique vue de loin, entre mauvaise conscience, misérabilisme et sensationnalisme

Depuis l'événement fondateur du Biafra, l'Afrique indépendante donne lieu à une succession de catastrophes humanitaires ou guerrières qui font régulièrement la une de l'actualité. Les téléspectateurs peuvent se dire qu'il n'y a rien à espérer : famine au Sahel dans les années 1970, en Éthiopie en 1984[16], guerres civiles d'Algérie (1992-2000), du Rwanda-Congo dans les années 1994-2003, guerres du Liban (1975-1990) et du Golfe à répétition (1980-1988, 1990-1991, 2003-2008, 2013-2014), au Liberia/Sierra Leone (1989-2003), au Darfour (2004-2006)…

Guerres et famines s'accompagnent aussi de pandémies (comme la malaria), parfois nouvelles (comme le sida depuis les années 1980, le virus Ebola…), qui marquent les esprits et les comportements. La spécialisation des médias sur ce type de catastrophes, quand ils évoquent l'Afrique, entretient à la fois du sensationnalisme et du misérabilisme qui ne rend compte que très mal de ce qui s'y passe. Grande comme trois fois l'Europe jusqu'à l'Oural, l'Afrique n'est touchée que partiellement par ces catastrophes. Mais les médias provoquent un effet loupe qui donne à voir un continent à feu et à sang. Or des régions entières échappent à la guerre ou aux famines, qui ne frappent jamais partout ni durablement.

Des pays comme l'Égypte, le Ghana ou la Tanzanie n'ont pas connu de tels événements. De sorte que l'excès d'attention aux catastrophes, par souci de bien faire/ou de faire le bien, parfois, peut se retourner contre des pays que les professionnels de l'information veulent aider. Or ce n'est qu'imparfaitement complété par le cinéma. Peu de films occidentaux traitent du continent, à l'exception de drames romantiques (*Out of Africa*), de films de guerre (*Lords of War*, *Hotel Rwanda*) ou sur l'époque coloniale (*Fort Saganne*). Et comme peu de films africains sont distribués en Europe, même en France, la connaissance de ce continent reste très sommaire, et souvent trompeuse. La prédominance d'un monde rural proche de la nature demeure très prégnante, mais est de plus en plus décalée de la réalité.

« Comment la France a perdu l'Afrique ? [17] »

La connaissance de l'Afrique, Maghreb et Afrique du Nord compris, est de plus en plus distendue en France. L'expertise coloniale a disparu, celle des coopérants à son tour, et les médias ne pallient que très partiellement ces lacunes, exerçant le rôle de miroir déformant. Même la connaissance universitaire reste spécialisée et parcellaire. Quant à celle des entreprises commerciales et industrielles, à quelques exceptions près, elle est sectorielle et locale.

Les services extérieurs de la France et le Quai d'Orsay gardent une expertise extrêmement solide, mais non sans préjugés ni erreurs d'analyse, comme l'a démontré la survenue inopinée de la révolution tunisienne de 2011, ou quand un pays trop proche est inconnu. Cette connaissance n'est d'ailleurs qu'imparfaitement relayée par une classe politique qui garde des rapports avec certains pays comme le Maroc ou le Gabon, mais ignore souvent à peu près tout de la géopolitique et des enjeux continentaux. Selon les journalistes Stephen Smith et Antoine Glaser, le recul de la France s'est fait par étapes, d'abord dans les années 1990 après la guerre froide, puis en s'accélérant au début des années 2000 (guerre en Côte d'Ivoire, dans le bastion de la Françafrique). Cette perception est étayée par un interventionnisme américain de plus en plus actif (Sahel, Soudan, Maghreb), et au plan économique, par l'installation d'un million d'expatriés chinois, de leurs entreprises et investissements. La France et l'Afrique s'éloignent, et au fur et à mesure que la population de l'Afrique s'accroît, et que son territoire est davantage concurrentiel pour les investissements, les moyens d'action extérieure de la France diminuent. En l'absence de relais européen, la tendance sera durable. Les interventions des présidences Sarkozy et Hollande en Afrique (Libye, Côte d'Ivoire, Mali, Centrafrique,

Sahel) sont-elles un chant du cygne ou la preuve que cette histoire se renouvelle ?

CHAPITRE XVI

Illusion économique et mirage touristique

Quel est le regard que les Français portent sur l'économie de leurs anciennes colonies ? Du « repli sur l'empire » des années 1930, décennie noire pour l'économie française, à la création par étapes d'une zone franc en Afrique, entre 1939 et 1972[1], l'héritage d'un isolat économique est manifeste. L'Indochine a été une colonie d'exploitation économique (notamment pour l'opium et le caoutchouc). Madagascar et l'Afrique ont été très peu investies économiquement (hormis quelques huileries et scieries). Dans ces territoires, la population européenne était infime. L'Algérie est un cas à part. La population européenne, nombreuse et plus aisée que les « indigènes » y possède un niveau de vie inférieur à la métropole. Seuls le Maroc, qui bénéficie du régime de la porte ouverte depuis 1906, et secondairement la Tunisie et le Liban, sont livrés à des intérêts financiers et capitalistes. Mais les effets d'entraînement et de développement restent concentrés dans le temps et l'espace (à Casablanca, Tunis, et Beyrouth).

Les anciennes colonies n'ont pas fait l'objet de gros investissements métropolitains avant les années 1950. L'historien Jacques Marseille soulignait que le déficit global de la colonisation en Afrique est estimé à 70 milliards de francs or (franc courant 1913) pour la France, soit trois fois le montant de l'aide Marshall qu'elle a reçue. D'où le titre de son ouvrage : le « divorce », entre capitalisme français et empire colonial[2]. Or malgré la construction d'infrastructures, ce déficit est loin de refléter un excès d'investissement de la France dans ses colonies. Jusqu'en 1947 en effet, les colonies se financent surtout par elles-mêmes. La France y place moins de 10 % de ses investissements extérieurs, cette part n'étant dépassée que dans les années 1930, en situation de déflation.

Certes, des plans de rattrapage et un effort d'équipement incontestable sont réalisés dans l'empire après 1945, avec des objectifs politiques évidents. Les autorités comprennent que seul le développement peut sauver l'empire. Le symbole le plus important de cette séquence est le « plan de Constantine », annoncé par de Gaulle en octobre 1958, qui vise l'industrialisation de l'Algérie grâce au pétrole. Mais sa réalisation est en partie abandonnée fin 1961. L'Indochine, du fait de la guerre, échappe à cette phase tardive d'investissements, tandis que l'Algérie, bien qu'elle se développe rapidement après guerre, fait face aux destructions de 1962, à l'abandon des terres durant la guerre, et à l'effondrement économique final en 1962 dû au départ des cadres. Au total, les anciennes colonies ont échappé pour partie à la grande croissance française d'après-guerre, et totalement au miracle économique français des années 1960, la plus importante phase de croissance que la France ait jamais connue (5,7 % de croissance par an, 1 point de plus que dans les années 1950).

Peu versés en économie, appréhendant avec peine les chiffres et les réalités économiques, mal informés et parfois trompés par la propagande coloniale et par les nouvelles nations, les Français ont du mal à apprécier l'état des économies postcoloniales. De l'« empire fortuné » du Maroc

vanté par Lyautey, on passe sans transition dans les années 1960 aux notions du « tiers-monde », ou « pays sous-développés » ou en famine, puis dans les années 2000 aux « pays à revenu intermédiaire » ou « émergents ». À l'Afrique de la famine succéderait celle de la croissance. Toujours, ce sont les représentations idéologiques qui dominent.

L'attrait du capitalisme impérial pour les matières stratégiques

La colonisation française a très peu industrialisé ses colonies. Leur territoire participe davantage à la division internationale du travail : au Nord industriel et exportateur de produits manufacturés s'oppose un Sud fournisseur de matières premières. L'essentiel des exportations de l'empire vers la métropole est constitué de produits bruts du secteur primaire (hévéa d'Indochine, bois d'Afrique centrale), ou transformés (vin d'Afrique du Nord, huiles du Sénégal ou de Tunisie). C'est ainsi que se structurent historiquement les rapports entre entreprises coloniales et métropolitaines et l'empire, des échanges financés par les banques françaises. Quoique très critiqué dans les années 1960 par les économistes marxistes[3], cette réalité se perpétue au fil des décennies.

Certains produits d'exportation sont abandonnés pour diverses raisons : les vins d'Afrique du Nord (produits par 1 million d'hectares de vignes en 1955) sont délaissés pour des raisons économiques et religieuses ; l'hévéa d'Indochine et d'Afrique centrale est écarté au profit du caoutchouc chimique. En revanche, le pétrole algérien, la sardine du Maroc (qui a fait la fortune de « Dédé la Sardine »), l'arachide du Sénégal, le cacao de Côte d'Ivoire (qui finance le « miracle » ivoirien), les bois d'Afrique centrale (qui bâtissent la fortune d'André Lévy à partir de 1946, le père de Bernard-Henri Lévy), continuent de s'exporter. Enfin, de nouvelles matières

premières apparaissent : le phosphate et les oranges du Maroc (qui enrichissent Hassan II), le café de Côte d'Ivoire, le gaz d'Algérie, le pétrole du Gabon (qui fait les Bongo), l'uranium du Niger, les diamants de Centrafrique (fortune de Bokassa).

Les liens et les relations économiques de l'ère coloniale se perpétuent à l'ère du pétrole et de l'uranium, mais à des niveaux de revenu considérables. Le pétrole algérien a propulsé Total en première entreprise française et maintenant troisième (voire première) de l'Union européenne en capitalisation boursière (classement 2013). L'ancienne Compagnie française des pétroles, devenue Total, exploite le pétrole algérien jusqu'en 1971. Sa migration vers l'Afrique centrale est déterminante dès les années 1960 (le fief historique du Gabon, Cameroun, Congo/Nigeria, Angola…) : l'entreprise possède en Afrique ses plus grosses réserves et la moitié de sa production. Total est revenu en Algérie depuis les années 2000. De même Areva (créée sous ce nom en 2001), leader mondial de la construction de centrales nucléaires, est associée aux réserves en uranium du Niger, dont elle finance l'État.

Aux yeux des grands patrons et des dirigeants français, l'Afrique demeure une source capitale pour l'énergie, un bien rare en France. Si l'on ajoute GDF (5^{e} entreprise française), et les grandes banques (Société générale et BNP, ex-Banque de Paris et des Pays-Bas, qui a financé la colonisation du Maroc, classées aux 7^{e} et 2^{e} rangs européens), on perçoit la permanence et l'importance d'un capitalisme rentier et financier qui fut colonial. Même si les résultats de ces entreprises se font essentiellement hors d'Afrique, l'héritage impérial demeure.

Gros contrats et rentabilité de niche, un capitalisme de coups et de rente

D’autres entreprises françaises, et non des moindres, parfois édifiées après la colonisation, font une part non négligeable de leur chiffre d’affaires en Afrique, ou du moins y possèdent des niches, des positions privilégiées voire à monopole, extrêmement rentables. Cela explique leur positionnement sur ces marchés, leur entêtement à y rester en dépit des difficultés (voire des guerres), et leur agressivité vis-à-vis de concurrents étrangers ou locaux.

Les cas de l’entreprise bordelaise Castel, née en 1949 (10e fortune familiale française), entreprise de production et de distribution de boissons alcoolisées, et du groupe Bolloré (8e fortune française), vieille papeterie bretonne implantée en Afrique depuis 1927, et devenu un conglomérat omniprésent sur le continent (infrastructures et ports), sont très liés à l’ancien empire (Maroc, Sénégal et golfe de Guinée). Castel réalise certes l’essentiel de son chiffre d’affaires (2,5 milliards d’euros) en France, où il est un leader du vin. Mais c’est en Afrique, qui représente 90 % de son activité brasserie (Castel beer, Flag spécial, 33 export), que la croissance et les profits sont les plus forts. Au Maroc, l’entreprise s’est convertie en 2011 au marché prometteur du vin et à la production d’huile.

Quant à Bolloré, le conglomérat est un des principaux groupes français avec 10,5 milliards de chiffre d’affaires. Sa filiale Afrique effectue un quart de son activité, en très forte croissance. Lié depuis l’époque papetière à l’Afrique d’où il importait sa matière première, le groupe est devenu le leader du transport, des infrastructures portuaires et des réseaux en Afrique, en particulier dans le golfe de Guinée. L’opérateur international est un pilier de ces activités depuis les années 1990 (il possède le port de Dakar), qui le protègent de la stagnation européenne au moment où les échanges du continent africain s’envolent.

Deux autres géants de l’industrie française, le leader mondial cimentier Lafarge, et le leader BTP Bouygues, sont très présents en Afrique, notamment dans les pays pétroliers (Angola, Nigeria) et dans ceux où

l'influence politique de la France est la plus forte (Maroc). Il en va de même des *utilities*, spécialisés dans les réseaux urbains (tramway, assainissement, autobus, panneaux publicitaires…) comme La Lyonnaise des eaux (Lydec-Maroc, dont les marchés ont été négociés sous Hassan II par Driss Basri), et Vivendi (ex-CGE), qui depuis leur place forte marocaine rayonnent en Afrique de l'Ouest. À la demande de l'Élysée, Vivendi a racheté à fort prix en 1997 une grosse partie du capital de la société publique Maroc Télécom, pour en développer la téléphonie mobile. Jusqu'à son désengagement au début des années 2010, cette niche offre au groupe son meilleur taux de rentabilité (près de 20 %), au grand dam des Marocains. Thalès est en outre champion de la construction de métros et de tramways en Afrique (Le Caire, Alger, Rabat, Casablanca), sans parler du TGV au Maroc, financé par l'Arabie Saoudite, à la demande du président Sarkozy et du roi Mohammed VI.

Enfin, toutes les grandes banques (BNP, SG, Crédit agricole, BPCE), malgré des hauts et des bas, sont présentes en Afrique, surtout au Maghreb et en Égypte (3 des 6 principales économies du continent), mais aussi en Afrique de l'Ouest. Elles y opèrent toutes les activités bancaires, et le différentiel de croissance avec l'Europe depuis 2008 intensifie cette présence. La concurrence de l'Espagne (au Maghreb) et de la Chine (Algérie et Afrique de l'Ouest), bien réelle dans les années 2000, est peu sensible dans des marchés en croissance.

Un effet d'entraînement mineur sur les économies africaines

Si cette présence française est un facteur de dynamisme et un moteur de l'activité en Afrique, pourquoi les économies restent-elles à la traîne ? Des années 1960 aux années 1980, les économies africaines ont souvent connu

une phase étatiste, nationaliste et socialiste. Le pétrole algérien a été nationalisé en 1971. Les terres et biens coloniaux ont été nationalisés en Algérie en 1962-1965, en Tunisie en 1961-1967, et au Maroc en 1973. Les biens sont affectés à la collectivisation des terres, distribués aux officiers, à la monarchie ou à la présidence, ou étatisés. Or derrière l'État, il y a la rente.

À cette époque, les intérêts économiques français, expropriés ou mis en minorité (à 49 %), se font discrets. Pour les grands groupes, cela se traduit par une phase de désengagement, ou la transformation des investissements directs en intérêts commerciaux. Seuls les économistes français gardent la haute main. L'économiste franco-égyptien Samir Amin disserte sur l'échange inégal, et ses collègues œuvrent à l'industrialisation des pays d'Afrique, en particulier dans le monde arabe. L'économiste François Perroux exporte en Algérie la thèse de l'« industrie industrialisante », qui, sur le modèle stalinien imposé aux démocraties populaires dans les années 1950, entend créer un mode de développement basé sur l'accumulation socialiste primitive. On extrait et transforme les matières premières (ici le pétrole), on crée une industrie lourde de toutes pièces (ce qui impose d'importer du fer), le tout financé par une surtaxation des bénéfices agricoles, quitte à ruiner l'agriculture. Ce modèle peu rentable s'avère vite catastrophique. L'Algérie est devenue un pays d'industries subventionnées qui perdent de l'argent sans créer de dynamique vertueuse. Vers 1985-1990, l'Algérie revient à la mono-exportation d'hydrocarbures, obligée d'importer quasiment tous ses biens industriels et 90 % de son alimentation. Un fiasco.

D'une manière générale, même dans les économies les moins socialistes, et parfois déclarées « libérales » (comme le Maroc de Hassan II, la Tunisie des années 1970), le primat de la rente et des exportations primaires s'impose, même si l'économie administrée et des stratégies de substitution aux importations permettent de développer l'industrie légère

(agroalimentaire, petite mécanique, textile). En Afrique, le régime de mono-exportation, comme le cacao de Côte d'Ivoire, construit des économies fragiles. À la fin des années 1970, lorsque le marché mondial des matières premières se retourne brutalement, il les précipite dans un endettement sans retour. Le Maroc, la Tunisie, les économies d'Afrique, puis l'Algérie avec le choc pétrolier de 1986, plongent dans la récession, la stagnation, la guerre ou le Plan d'ajustement structurel. Libéralisation économique et privatisations permettent le retour des entreprises françaises. Washington et l'Europe imposent un désarmement douanier qui jette ces économies dans le grand bain de la mondialisation, une rude épreuve à court terme.

Les anciennes colonies ont souvent été saignées par des guerres

Parmi les phénomènes les plus destructeurs de croissance, les guerres, souvent longues et dévastatrices, semblent s'acharner sur l'ancien empire colonial français. Comme si les séquences fondatrices des guerres d'Indochine et d'Algérie ne cessaient d'infuser dans le corps social, les imaginaires et les configurations politiques locales. Il faut en effet distinguer les guerres conduites à l'extérieur (Seconde Guerre mondiale pour les États-Unis, guerres coloniales pour la France) qui dopent la croissance au point de s'autofinancer, des guerres civiles ou internationales ravageuses qui laissent exsangue un pays. Il n'y a certes pas de fatalité, puisque la Corée du Sud, colonisée et dévastée par le Japon, puis ravagée du nord au sud entre 1950 et 1953, plus pauvre dans les années 1950 que les pays d'Afrique de l'Ouest, est aujourd'hui plus développée que l'Europe. Cela rappelle la prédominance des facteurs culturels.

Non seulement l'Algérie et l'Indochine ont été balayées par de longues guerres à répétition, mais le Liban, puis à partir de 2012 la Syrie,

symbolisent à leur tour la guerre et la destruction. L'Afrique est-elle davantage épargnée ? La région connaît aussi des guerres longues et meurtrières. La plus importante au monde, en victimes, depuis 1945, a eu lieu aux confins du Rwanda, du Congo et du Burundi entre 1994 et 2003, avec 6 millions de morts. Extérieure à l'ancien espace colonial français, elle appartient néanmoins à la francophonie. À cela s'ajoutent les guerres de Guinée, du Congo-Brazzaville, du Zaïre (Katanga), du Cameroun, du Tchad, du Centrafrique (depuis 2013 notamment), ou de Mauritanie (guerre au Sahara occidental). Même des joyaux de la Françafrique sont rattrapés par ce passé guerrier, qu'il s'agisse de la Côte d'Ivoire des années 2000 ou du Mali des années 2010. En nombre de morts, ces conflits sont peu meurtriers, mais leur capacité de nuisance économique est incontestable. Dans l'ancien empire français, rares sont les nations qui ont échappé à une guerre postcoloniale. Outre le Maroc (Sahara mis à part) et la Tunisie (hors crise de Bizerte en 1961), seuls le Niger, le Sénégal, le Bénin, le Togo, le Gabon et Madagascar ont évité le pire. Mais presque tous ont été brimés ou soumis à des régimes autoritaires qui ont entravé, voire détruit (Madagascar), l'économie.

Aucun pays développé

Au début du XXI^{e} siècle, le bilan économique des pays autrefois colonisés par la France est médiocre. Sans doute pire que ce qu'en perçoivent les Français, qui, familiers des capitales et des régions touristiques du Maghreb, voire des clubs du Sénégal ou des trekkings dans le désert ou dans le sud du Maroc, apprécient mal la réalité économique désastreuse de ces pays familiers à leurs grands groupes industriels et financiers. Pourtant, que ce soit par blocs régionaux de nations, par niveaux de richesse, ou suivant le classement mondial des niveaux de vie de la

Banque mondiale (2010)[4], la même réalité est à constater : aucun pays de l'ancien empire colonial n'est développé.

Le premier groupe, constitué par les pays à niveau intermédiaire, est celui des économies arabes méditerranéennes, en tête du classement des 26 anciennes colonies françaises d'Afrique et d'Asie. Une exception cependant, le Gabon, au 57e rang mondial, du fait de sa faible population alliée à sa rente pétrolière. Il est suivi par les cinq pays méditerranéens[5]. Pour mémoire, le classement moyen des 22 pays arabes les placerait au 93e rang mondial, un rang médiocre au vu de leur fortune pétrolière (8 031 dollars net par an et par habitant). Cette position les situe parmi les pays à revenu intermédiaire, le Maroc étant à la limite inférieure (4 712 dollars).

Seuls deux autres pays se situent dans cette catégorie des pays pauvres mais avancés, le Congo pétrolier, au 119e rang, et le Vietnam industrieux au 128e rang (3 205 dollars en parité de pouvoir d'achat, PPA par habitant), tardivement entré dans la course au développement.

La seconde catégorie est celle des pays les moins avancés (PMA), soit 17 pays de l'ancien empire sur les 44 PMA du monde. Cette catégorie a été créée en 1971 pour l'effacement de leurs dettes. Ces PMA cumulent une économie vulnérable, un PIB faible (PIB brut par habitant inférieur à 900 dollars, soit moins de 2 500 dollars en PPA), et un indice de développement humain (IDH) retardé, calculé sur des critères de niveau de vie, de santé et de scolarité.

Cette liste comporte 15 pays africains et 2 pays de l'ex-Indochine, si longtemps éprouvés par la guerre. Au premier rang se situe Djibouti, qui vit grâce aux bases militaires française et américaine de mer Rouge, suivi du Cameroun pétrolier (138e), et du Laos communiste (140e). Là se situe la moyenne de l'Afrique subsaharienne, au 142e rang (2 163 dollars de PIB-PPA moyen), de sorte que la plupart des ex-colonies françaises se situent sous la moyenne continentale, en queue de peloton mondial[6].

Enfin, parmi les 25 derniers pays du monde, qui possèdent un produit intérieur brut à parité de pouvoir d'achat inférieur à 1 301 dollars en 2009, on compte 9 anciennes colonies françaises d'Afrique[7]. Dans cette voiture balai mondiale, d'autres pays francophones sont très en difficulté, Haïti, le Burundi, le Rwanda et la République du Congo. Sur les 25 pays les plus pauvres du monde, une majorité de 13 sont francophones.

Des indices de développement humain catastrophiques

Le développement humain est une notion inventée par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), et mesurée grâce à l'indice de développement humain ou IDH depuis les années 1990. Au classement mondial, les anciennes colonies françaises font pire que la richesse produite par habitant. Seuls 3 pays arabes sont classés dans les pays à IDH élevé en 2012, mais à un rang inférieur à celui de leur PIB par habitant, et à des places médiocres : Liban (72^{e}), puis Algérie (93^{e}) et Tunisie (94^{e}) aux deux dernières places.

Parmi les pays à IDH moyen (entre 0,710 et 0,536) se succèdent le Gabon, la Syrie, le Vietnam, le Maroc – 130^{e} rang mondial –, le Cambodge et le Laos.

Puis en queue de peloton, avec un IDH bas inférieur à 0,534, se trouvent 17 pays africains francophones, Gabon mis à part, et compte non tenu des anciennes colonies belges : La République du Congo pétrolière est en tête (142^{e}) et le Niger en queue de classement mondial (187^{e}). Dans les 10 derniers, 8 pays sont francophones (dont la RDC et le Burundi). Même le fleuron sénégalais est au 154^{e} rang mondial (avec un IDH de 0,470).

Pourquoi ce désastre collectif ? Le cas du Maroc est emblématique. Ce pays à revenu brut presque moyen (6 905 dollars par habitant en 2013) et à

espérance de vie moyenne (70,9 ans, soit le 115e rang mondial) est plombé par la médiocrité de ses résultats scolaires, un des trois items de l'IDH. Certes, sur trois décennies (1980-2010), son IDH a grimpé de 31 %, mais cette progression est ralentie par l'école. Le royaume ne compte que 4,4 années de scolarisation par élève (et seuls 20 % des femmes et 36 % des hommes ont été au secondaire), contre 7,6 ans en Algérie.

Une cause plus générale est l'absence d'impulsion exercée par un pays francophone. L'absence d'un moteur économique au Sud, du type Nigeria (25e RM), Malaisie (36e) ou Afrique du Sud (36e), pèse lourd. L'Algérie (49e) pourrait jouer ce rôle, mais elle n'est pas dans la francophonie pour des raisons politiques, et le Vietnam, très excentré, n'est que 57e, et n'est plus *de facto* francophone.

On peut aussi songer à la captation des élites (ou exode des cerveaux) par l'émigration, d'autant plus pénalisante que les capacités bien formées sont rares. Si un médecin africain en activité sur deux exerce en dehors du continent, faute de revenu, cela entretient le marasme sanitaire. Quant à l'éducation, l'Algérie a perdu à plusieurs reprises ses professeurs francophones (la quasi-totalité des universitaires pendant la guerre d'Algérie, puis tous les professeurs de français pendant la guerre civile), ce qui ruine en partie son université.

Le mythe du tourisme sauveur, quand les 10 % du PIB sont rarement atteints

En 2012, l'Afrique accueille 52 millions de touristes internationaux, un record. Mais à comparer avec 83 millions en France, c'est un succès relatif. Avec 34 milliards de dollars de recettes[8], le tourisme est donc important et stratégique, mais sa place est à relativiser. Les Français ont souvent tendance à surestimer son impact, peut-être par identification avec leur

propre pays, mais aussi parce qu'ils sont un des peuples les plus présents en Afrique.

Le tourisme de masse est une activité réservée à la Tunisie (4e rang en Afrique, 6,5 % du PIB), au Maroc (2e rang en Afrique, 8,6 % du PIB en 2013), à l'Égypte bien sûr (1er rang) et au Sénégal (7 % du PIB). Le Vietnam a rattrapé son retard du fait des Chinois. Le tourisme emploie beaucoup de main-d'œuvre (11,5 % en Tunisie, 7,6 % au Maroc), mais s'il est une composante importante, il n'est jamais exclusif, même s'il a un effet d'entraînement sur les transports, le bâtiment, l'ameublement, etc.

Le tourisme est important au Sénégal, mais inférieur à 1 million de touristes (10e rang en Afrique), ce qui est faible par rapport aux grandes destinations d'Afrique australe et orientale (safaris en Afrique du Sud, au Kenya, en Zimbabwe), d'anciennes colonies anglaises. Au Vietnam, le tourisme devient sur le tard une activité de masse (4 ou 5 millions) grâce à la Chine, mais aussi aux voisins asiatiques, aux États-Unis et à l'Australie. Rien de comparable toutefois avec la Thaïlande et ses 15 à 16 millions de touristes.

Le tourisme bouleverse et folklorise les modes de vie

Comme le prouvent ses slogans, « La Tunisie amie » sous Ben Ali, ou le « Maroc des merveilles » sous Mohammed VI, la publicité touristique est une entreprise de séduction et d'euphorisation, qui joue sur l'affect et l'émotion. Cette communication familière des habitants des grandes villes (métro parisien) et des chaînes d'information internationales, cible des clientèles spécifiques (cadres, retraités). Mais que vend-on à des touristes dont les moyens décroissent ? Car le type de clientèle privilégié au

Maghreb concerne le tourisme balnéaire de masse, avec une forte variante culturelle en Égypte.

Dans ce cadre, les touristes cherchent repos, sécurité, confort et un folklore aseptisé, près d'un lieu de villégiature confortable, avec le dépaysement certes, mais pas sans douche ni steak frites, même dans des pays comme le Maghreb où la viande n'est sur les tables que quelques jours par an pour la masse de la population. Les plages, les activités nautiques et sportives (comme le golf), les boîtes de nuit et les sports ou autres activités occidentales sont privilégiés par une majorité de touristes à la recherche du repos et d'un faux exotisme. De ce point de vue, le tourisme est une activité normalisatrice de la mondialisation : il crée les mêmes hôtels, les mêmes boutiques et restaurants, les mêmes équipements sportifs, il isole les touristes (principe inventé par le Club Med créé en 1950, auquel est associé le nom de Gilbert Trigano, d'origine juive algérienne), suscitant très peu de contact avec les populations locales.

Le tourisme monté en gamme intéresse moins les investisseurs, car il rapporte peu de devises ; en revanche, il permet d'attirer certaines élites, qu'il s'agisse du tourisme à Louxor, ou de certains riads à Marrakech.

À Fès ou à Tunis, les touristes déambulent en short et en groupe d'une boutique à l'autre, avec des guides et des restaurateurs qui font de l'abattage. Le tourisme est une transaction qui suscite ses marchands, ses filières, ses réseaux, ses habitués (la production pseudo-artisanale est parfois faite en Chine) et autres marchands de bonheur. Pour les régimes policiers, il s'agit d'une activité à encadrer et contrôler : police touristique omniprésente, même discrète, clubs et plages privés, villages vacances, car il faut tenir à distance une moralité élastique, la consommation d'alcool, les tenues dénudées, les « mauvaises habitudes » démocratiques ou politiques. Au Maroc, la tolérance est grande, et le régime la favorise afin de contrebalancer les influences moralisatrices des islamistes. La polémique relative à la prostitution dans le film marocain *Much Loved* de Nabil

Ayouch (2015), qui porte pour la première fois à l'écran la prostitution de jeunes Marocaines auprès des riches Arabes du Golfe et des Européens dans les boîtes de Marrakech, démontre que les humiliations ont un large écho.

Car derrière une folklorisation de pacotille (construction de faux villages anciens, de parcs d'attractions à thème, de soirées de kermesse, de faux chameliers, d'un traditionalisme de bazar, de bateaux pirates ridicules) se cache la prostitution, à la fois cause de la mobilité touristique et conséquence des déplacements de personnes à fort différentiel de niveau de vie. Le tourisme sexuel a longtemps été présenté comme thaïlandais. Mais il est lié à presque toutes les formes de tourisme, en particulier dans les pays à revenu faible : la Tunisie[9], le Maroc (classé pays de tourisme sexuel par l'ONU, où la pédophilie des étrangers fait scandale), le Sénégal (avec la création en 2002 d'un « Observatoire pour la protection des enfants contre les abus et l'exploitation sexuelle »), Haïti[10] n'y échappent pas. À Marrakech, certains riads sont des lieux de prostitution ; l'ancien ministre Luc Ferry révèle en outre en 2011 sur le plateau de Canal+ des ballets bleus impliquant un ministre de la République française à Marrakech, une déclaration à scandale qui fait écho à de répétitives et précises allégations.

Le tourisme, des emplois de main-d'œuvre liés à la conjoncture

Le tourisme est pourvoyeur d'emplois peu qualifiés (femmes de service et de ménage, garçons de restaurant et de café, gardiens, chauffeurs, plagistes, guides, etc.). Mais avec moins de 10 % du PIB et 11 à 20 % des emplois, c'est une activité peu rémunératrice et fragile. Le faible coût de la main-d'œuvre est l'atout d'un tourisme de masse. Mais le choix du bas de gamme pénalise et enferme : la Tunisie pâtit ainsi de l'image d'un tourisme balnéaire de petite qualité. Avec la crise, les opérateurs et la clientèle

exigent des prix plus serrés, et le personnel local devient alors la variable d'ajustement face à des coûts incompressibles.

Les équipements touristiques bouleversent les paysages, dénaturent des sites, occupent et détruisent des plages ou des terres agricoles, ce qui complique la vie des habitants locaux. À Marrakech, on a vidé et déplacé de plusieurs dizaines de kilomètres des quartiers populaires pour créer des hôtels et des greens, tandis que la consommation des hôtels et des golfs stérilise l'agriculture (faute d'eau) sur de très grandes surfaces. En outre, les investisseurs locaux liés au régime (comme les familles Chiboub et Trabelsi sous Ben Ali en Tunisie) et les étrangers (opérateurs touristiques comme le Français Accor, les tour-opérateurs, les compagnies aériennes) bénéficient souvent de contrats léonins, de sorte que les profits touristiques bénéficient peu aux populations locales.

Enfin, les aléas liés à l'économie, à la politique internationale (terrorisme, insécurité réelle ou supposée) et à la santé publique (virus Ebola), font du tourisme une activité cyclique et aléatoire, ce qui est le cas depuis au moins 2001. Les attentats de Marrakech (en 1994, et 2011), de Casablanca (en 2003), du Caire, de Djerba (en 2002), le terrorisme, les émeutes politiques, comme les printemps arabes, peuvent ruiner une économie touristique en quelques jours, un attentat dans un pays du Maghreb, *a fortiori* une guerre, provoquant en quelques semaines l'annulation de milliers de séjours touristiques dans toute la région – ce que les groupes terroristes ont très bien compris. L'absence de maîtrise de la situation par les hôteliers ou les compagnies de charters, se traduit par un chômage immédiat et des baisses de revenu qui touchent après 2011 tous les pays d'Afrique, tandis que les attentats au Kenya, le virus Ebola en Afrique de l'Ouest et la guerre au Sahel ruinent les perspectives touristiques. Les attentats de 2015 en Tunisie visent à détruire cette activité.

Le tourisme, fréquemment présenté comme un remède miracle aux sociétés du Sud, est en réalité rarement la panacée annoncée, mais se réduit

tantôt à un pis-aller, tantôt à un miroir aux alouettes.

CHAPITRE XVII

Mirages médiatiques

Si la décolonisation crée une coupure entre la métropole et l'ancien monde colonial, les médias conditionnent et assurent le maintien de leurs rapports. Dans les années 1960 et 1970, coopérants et fonctionnaires européens font encore circuler connaissances et informations. Mais ce canal se tarit dans les années 1980. Le relais est ensuite pris par les entreprises, industrielles, financières ou de tourisme, qui ne sont toutefois pas des médiateurs culturels : leur communication d'entreprise est déséquilibrée, car leur objectif n'est pas d'informer mais de communiquer. La médiation est aussi assurée par l'immigration postcoloniale qui s'intensifie dans les années 1980 avec le regroupement familial. Mais ce phénomène concerne surtout la société d'accueil, et informe peu sur celle d'origine. Les médias, la presse en particulier, jouent donc un grand rôle d'interface et d'interconnaissance des sociétés. Un petit groupe d'experts et de journalistes, informant le grand nombre, circule de part et d'autre.

Depuis 1950, le paysage de la presse et des médias a fortement évolué, spécialement en France, où la désaffection vis-à-vis de la presse est un phénomène saillant [1].

Dans le monde colonial, les rapports de forces étaient lisibles entre grandes puissances rivales, entre pôles de pouvoir métropolitains (lobbys commerciaux, militaires, Églises), et entre colonisateurs et colonisés. Durant la guerre froide, la bipartition favorise une grille de lecture binaire : impérialiste contre anti-impérialistes. Mais le monde multipolaire actuel, établi sur des rapports apparents de droit international, est difficile à déchiffrer. Les acteurs et les pôles de pouvoir sont multiples[2]. Entre la France et ses anciennes colonies, lobbys, groupes d'intérêt et de pression sont très divers : États et services de renseignement, collectivités locales, médias (presse et télévision), exportateurs, investisseurs, banques, pouvoirs religieux, ONG, émigrés et expatriés, transporteurs et commerçants, lobbys divers, mafias, organisations internationales et puissances (États-Unis, Bruxelles, monarchies du Golfe). Or ces acteurs tentent peu ou prou d'influencer médias et auditeurs selon leurs intérêts. Fabriquer les opinions est un métier.

Contrairement à la presse étrangère qui entretient 2 000 correspondants de presse à Paris, la presse privée française, appauvrie, ne possède plus que quelques dizaines de correspondants à l'étranger, dont une poignée en Afrique. Or quand un correspondant de presse permanent est supprimé dans un pays, les agences de presse deviennent déterminantes. Or dans les pays autoritaires, les responsables locaux des agences sont parfois harcelés, toujours surveillés, parfois assassinés (Joseph Ngouala, correspondant AFP au Congo-Brazzaville, en juin 2007) ou chassés (accréditation des correspondants AFP et Reuters en Algérie retirée en juin 2008), voire corrompus ou mouillés (tel correspondant d'agence à Rabat blanchi à dessein par la police après un accident mortel). L'information est une denrée que les régimes autoritaires veulent contrôler par tous les moyens. La présence durable et des contacts sur place sont irremplaçables : séjourner dans un grand hôtel avec les correspondants étrangers forge une information très différente.

Une presse aux mains des grands groupes industriels

La presse française est concentrée aux mains d'intérêts économiques, industriels ou financiers. Le recul du lectorat, l'augmentation des coûts, la place décroissante de l'audiovisuel public et la montée de nouveaux acteurs économiques ont aggravé sa dépendance économique. Cette situation n'est pas totalement sans rapport avec l'économie internationale, car les niches arabes et africaines de l'économie française, relatives au commerce des armes, aux entreprises de services et aux banques, sont pourvoyeuses de liquidités et d'espaces publicitaires. En 2008, il n'y a presque plus de groupes médias (hors presse régionale), car journaux, radios (radios FM et privées depuis 1982) et télévisions privées (depuis 1984) appartiennent à des groupes industriels ou financiers.

Les groupes d'armement et d'aéronautique dominent le champ. En 2014, Lagardère est actif dans EADS, le livre Hachette, la distribution (Relay, Virgin) et les médias[3] (CanalSat, Hachette Holding, 260 titres de presse écrite dans 41 pays)[4]. Le groupe Dassault possède la Socpresse et Hersant Médias, qui édite *Le Figaro* et ses magazines[5]. Cette puissance de frappe incomparable illustre une facette importante de la mondialisation : la presse dite nationale est en réalité internationalisée par son capital comme par ses intérêts politiques et économiques. Elle diffuse de ce fait des informations qui s'apparentent parfois à la communication d'entreprise, ne serait-ce que par omission de faits gênants.

Les groupes de luxe et les sociétés d'équipement et de services sont l'autre acteur majeur du secteur. Bolloré, si présent en Afrique, en est un acteur croissant, notamment après le rachat de Canal+ et i-Télé. Bouygues possède TF1[6], et Vivendi Universal 17 chaînes thématiques[7]. Enfin, quelques groupes financiers sont très actifs. La holding Pinault conjugue magazines et distribution (la Fnac), Édouard de Rothschild est le

premier actionnaire de *Libération*[8], et LVMH possède *Les Échos* puis *Le Parisien*. Quelques grands groupes étrangers sont aussi actifs, comme le belge Roularta, l'allemand Bertelsmann, premier groupe de médias européen (RTL Group[9], M6[10], Prisma Media[11]).

La plupart des médias français sont aux mains de 11 groupes privés. Hormis l'audiovisuel public et la presse régionale, seuls quelques groupes sont indépendants. Or la dépendance oriente l'information relative aux pays partenaires, *a fortiori* s'ils sont autoritaires. Peut-on critiquer en français le chef d'un pays francophone auquel on veut vendre des armes, faire signer un contrat d'équipement, ou obtenir une concession minière ?

Des médias audiovisuels très dépendants du service public

Depuis 2008, les médias qui couvrent l'actualité internationale et diffusent la France à l'international (diplomatie, regard sur le monde, francophonie) sont rassemblés dans la holding publique « France Médias Monde », qui fédère trois entités : la chaîne de télévision France 24 d'information internationale continue (versions française, anglaise et arabe), que Jacques Chirac a mis dix ans à faire aboutir, et dont l'audience est importante au Maghreb et en Afrique centrale et de l'Ouest ; RFI, radio d'information internationale multilingue de Radio France née en 1975 ; et la radio Radio Monte-Carlo Moyen-Orient, née en 1972, radio française de langue arabe qui diffuse au Moyen-Orient, devenue Radio Monte-Carlo Doualiya depuis 2006. France Médias Monde possède en outre 12,58 % du capital de la chaîne de télévision généraliste francophone internationale, avec des partenaires publics français, belge, canadien et suisse (TV5 Monde).

À la fin de la guerre froide, RMC Doualiya soutient la politique arabe de la France, et RFI présente la voie médiane de la France dans le monde. Depuis les années 1980, l'information internationale est dominée par CNN, qui s'impose pendant la guerre du Golfe en média global. Quinze ans sont nécessaires à l'État français pour se doter d'un média analogue et multilingue. Initialement à capitaux et moyens mixtes (France Télévisions et Bouygues), le groupe est revenu dans le giron public. En février 2008, l'épouse du ministre des Affaires étrangères, Christine Ockrent, est nommée directrice générale déléguée de l'Audiovisuel extérieur de la France (AEF). En devenant directrice générale de France 24 et directrice générale déléguée de RFI, elle démontre, même involontairement, le lien organique entre le MAE et l'audiovisuel extérieur français.

De fait, France 24, RFI, RMC Doualiya, voire l'AFP, en dépit de son statut privé, sont perçus en Afrique et au Moyen-Orient, où les médias sont la voix de l'État, comme délivrant le point de vue de l'État français. Certains journalistes le paient de leur vie, comme Jean Hélène de RFI. L'ancien directeur du service Afrique de la chaîne a été assassiné à Abidjan en octobre 2003 par un sergent de l'armée de Laurent Gbagbo.

L'importance capitale de l'information véhiculée sur les pays dépendants

Le contrôle de l'information véhiculée dans l'ancienne métropole sur chaque pays autoritaire, que ce soit dans les médias grand public (France 2 ou TF1) ou dans les médias des décideurs (France 24, LCI, *Les Échos*), est d'une importance capitale. Cela tient à de nombreux facteurs difficiles à synthétiser, et qu'il est inhabituel de détailler.

La première raison est l'appartenance à une même communauté linguistique. En Côte d'Ivoire ou au Maroc, pays où le français est une

langue d’usage, surtout à l’heure d’Internet, tout francophone qui le souhaite a accès à l’information disponible dans ce pays. Toute information « dérangeante » ou « compromettante » doit donc être filtrée si possible.

Car les relations entre l’ancienne métropole et le pays (in)dépendant demeurent souvent dissymétriques. Qu’il s’agisse de la Tunisie ou du Maroc, la France est le premier partenaire commercial, le premier donateur, le premier investisseur et pourvoyeur de touristes, le premier foyer de travailleurs émigrés, etc. Toute mauvaise information relative à ces pays (corruption, menace terroriste, épidémie, violence, crise quelconque) est susceptible d’avoir des conséquences économiques rapides et redoutables sur ce pays.

Ensuite, la France a gardé le rôle de médiateur entre ses anciens territoires coloniaux et le reste de l’Europe. Entre le Sénégal ou le Maroc, et l’Allemagne ou l’Italie, il y a la France. Cela tient à la langue, et à la densité des relations et des habitudes. C’est en France que spécialistes et journalistes, qui sont des médiateurs, connaissent le mieux tel ou tel pays. Cela évolue, mais très lentement. De sorte qu’un pays qui veut être bien vu ou protégé à Bruxelles doit d’abord l’être à Paris, qui ferme les yeux sur certaines pratiques peu démocratiques, la corruption, des violences policières ou le trafic de drogue, au nom de la raison d’État. Or cela peut éviter une condamnation au Parlement européen. Ainsi faut-il que le Maroc commette une très grosse erreur à l’encontre de l’activiste sahraouie Aminatou Haidar, en décembre 2009, pour que le Parlement européen menace de condamner le Maroc.

Enfin, la France, dotée d’un siège permanent au Conseil de sécurité de l’ONU, peut bloquer des résolutions de ce conseil grâce à son veto : le Maroc a ainsi tout intérêt à la bienveillance de la France dans le dossier du Sahara occidental, dont la crise est ouverte depuis 1975. De même, les réserves initiales de la France sur la Cour pénale internationale sont suivies de près par les militaires de pays alliés qui redoutent l’institution.

Pour toutes ces raisons, les régimes autoritaires contrôlent l'information diffusée en France et en langue française. Ce n'est pas pour eux une option, mais parfois une question de survie. Et certains médias français en profitent au passage pour renflouer leurs caisses.

Le catastrophisme sélectif des médias

En 2010, le centre de recherche britannique Media Standards Trust a dévoilé que, entre 1979 et 2009, la part consacrée à l'information internationale dans les quatre grands journaux britanniques de la presse « de qualité », est passée de 20 à 11 % (*Guardian, Daily Telegraph, Daily Mirror* et *Daily Mail),* à l'exception du *Financial Times*, leader mondial de la presse économique. Une tendance analogue est observée aux États-Unis et en France. La psychologie sociale a d'ailleurs expliqué ce phénomène en 2000 par la loi du mort-kilomètre : plus un drame est proche, plus il suscite de l'émotion, un état que les médias modernes cherchent à entretenir.

Depuis la guerre du Golfe (1990-1991), la fin de la guerre froide, la multiplication des télévisions d'information continue et l'avènement d'un terrorisme global en 2001, le sensationnalisme est d'usage concernant le monde arabe et l'Afrique. Une information internationale en peau de chagrin n'est pas incompatible avec la volonté de frapper les esprits.

Dans la presse nationale comme dans les médias audiovisuels français, l'information internationale tient une faible part, et celle de l'Afrique plus encore. À la fin des années 2000, le Maghreb a quasi disparu des grands journaux parisiens, dont les derniers correspondants (non permanents) sont obligés de travailler pour plusieurs médias. Dans les années 1960, le correspondant permanent du *Monde* à Rabat, Louis Gravier, y écrivait un article quotidien très informé sur le Maroc. Dans les années 2000, un attentat, surtout s'il implique des Européens, une inondation, un

tremblement de terre, une vague de migrants, après telle catastrophe, constituent la trame de cette actualité rare. Tous les cinq ans, les élections dans un pays sont l'occasion d'un bref bilan : à la veille des présidentielles de 2009 en Algérie, on présente un ou deux points sectoriels, et les résultats sont à peine commentés. Alger ne distribue de fait des visas aux journalistes qu'à cette occasion. Il en va de même pour la visite du Premier ministre ou du président français, comme Jacques Chirac à Alger en 2003, ou un éventuel sommet international.

En cas d'intervention militaire française (Libye, Mali, Centrafrique), celle-ci est couverte par des correspondants de presse dûment chapitrés par l'armée. En cas de catastrophe naturelle, ou d'attentat spectaculaire, on observe une brève surabondance médiatique. Ce catastrophisme est d'ailleurs sélectif. La guerre civile algérienne des années 1990 n'est presque pas couverte, faute de correspondants de presse accrédités, sauf si des Français sont pris à partie (ainsi lors de l'enlèvement de trois fonctionnaires du consulat de France à Alger en octobre 1993, lors de l'affaire du Boeing d'Air France Alger-Paris détourné vers Marseille en décembre 1994, ou du massacre de Tibhirine, où 7 moines français sont enlevés dans leur monastère et assassinés). Les événements marocains au Sahara fin 2010 ne sont pas davantage médiatisés, bien que s'y déroule une protestation sociale d'ampleur inédite à Laâyoune, capitale de la région, qui se termine en tuerie et en pillages. Or cette affaire, dite du campement de « Gdeim Isik », fait la une en Espagne et est traitée dans les pays anglo-saxons. Quand une affaire est sensible, ou peut porter atteinte aux intérêts de la France et de ses alliés, elle est sommairement évoquée. Même la révolution tunisienne n'émerge dans les médias français qu'à quelques heures de sa résolution en janvier 2011. Certes, à partir de là, le printemps arabe de Tunisie, de Libye et d'Égypte bénéficie à l'hiver 2011 d'une couverture médiatique exceptionnelle, mais mal en prend aux médias ! Après quelques mois de forte médiatisation, car l'événement plaît aux rédactions, les chiffres

d’audience de la presse et des chaînes d’information continue régressent. Peu au fait de cette actualité, les lecteurs ou auditeurs se sont lassés, incitant les médias à un prudent repli tactique. En 2014, le Maghreb a de nouveau presque disparu des écrans, y compris la mystérieuse guerre au Sahel de l’armée française.

Seul le djihadisme et le terrorisme islamiste, pourvu qu’ils touchent des Français, ou offrent une mise en scène spectaculaire de ses auteurs, bénéficient d’une bonne couverture (attentats de Casablanca en 2003, attaque d’In Amenas en Algérie en 2013, affaire Hervé Gourdel en 2014, massacre de Sousse). Souvent spectaculaire et manipulée par les diverses autorités, cette couverture ne dit cependant rien des changements économiques, politiques et sociaux. Les Français n’ont appris qu’en 2011 que la Tunisie de Ben Ali était une dictature policière, humiliant et pillant sa population… Amitié avec la France et ses dirigeants oblige.

La propagande touristique

La propagande touristique est très ancienne au Maroc, Hubert Lyautey ayant été en personne son initiateur ! Dans l’entre-deux-guerres, les croisières Paquet vantent la destination exotique et pleine de charme du Maroc, au départ de Marseille ou Bordeaux. L’Algérie est l’autre destination touristique importante de l’époque coloniale, occasion de vanter les charmes du désert et autres curiosités. Depuis l’essor de l’aviation de masse dans les années 1960, et le virage touristique pris par la Tunisie, par l’Égypte puis par le Maroc, la publicité touristique est à nouveau à l’honneur, avec un impact évident.

Après 1992, l’Égypte expérimente le lien entre la médiatisation des actes terroristes et leur impact désastreux sur le tourisme. Aux prises avec les Gamaât al-Islamiya (« groupes islamistes » fondamentalistes créés en

1970), l'Égypte de Moubarak est frappée en 1997. Dix personnes sont assassinées le 18 septembre dans un car de tourisme devant le musée du Caire ; puis un attentat spectaculaire est commis à Louxor, le 17 novembre : 58 touristes sont mutilés et assassinés. Ce paroxysme du terrorisme touristique, qui frappe des Suisses et des Allemands, met cette économie à genoux pour deux années.

La leçon est retenue. Certains attentats sont par la suite occultés ou relativement peu médiatisés (attentats à Djerba en avril 2002, de Charm el-Cheikh en Égypte en 2005, hôtel Argana à Marrakech en avril 2011…). Car, dans le domaine du tourisme, la peur est contagieuse, et ses effets immédiats. La médiatisation de l'affaire Gourdel en Kabylie, à l'automne 2014, bien que dans un pays non touristique, à un impact immédiat en Tunisie et au Maroc, où les annulations de réservations hôtelières s'enchaînent. Touristes et tour-opérateurs ont un comportement moutonnier que les États tentent d'orienter.

L'enjeu de la communication et des campagnes publicitaires dans le domaine du tourisme confère une grande importance aux agences publicitaires et autres médiateurs de presse. Le Maroc est passé maître dans la fabrication de publireportages à la gloire de la famille royale, des secrets des médinas, de la cuisine marocaine ou des palais, toujours aperçus « en exclusivité » à l'occasion d'une naissance, d'un mariage ou d'une visite d'État dans le *Figaro Magazine, Gala, Paris Match* et certains magazines féminins. Il est devenu expert dans l'art de recevoir des groupes de journalistes, hôtes à bon compte des villes et établissements de luxe du pays. Mais la Tunisie de Ben Ali n'est pas en reste, sa chute ayant dévoilé les pratiques et interventions directes des États touristiques.

Début 2011, *Charlie Hebdo* révèle les liens entre des agences de communication françaises et Tunis. Image 7 touchait ainsi 15 000 euros par mois du gouvernement tunisien, « pour quelques opérations sur la culture et le festival du cinéma de Carthage ». De 1998 à 2010, Image 7 aurait

encaissé 2,5 millions d'euros de la Tunisie de Ben Ali, un investissement certainement rentable. En outre, l'Office national du tourisme tunisien (ONTT) disposait d'un budget publicitaire de 18 millions d'euros, afin d'« irriguer la presse internationale et surtout française ». Un contrat de 780 000 euros a été signé entre TBWA (troisième agence de communication en France) et l'ONTT en 2010. Il s'agissait d'acheter des pages de publicité vantant les atouts touristiques de la « Tunisie amie » dans des magazines français (*L'Express*, *Télérama*, *Le Figaro*, *Elle*, *Paris Match*, *Le Nouvel Obs*), sans exclusive politique, tous les publics aisés et dirigeants étant visés !

Du Biafra à la révolution tunisienne, la manipulation par les services de l'État français ?

L'emblématique crise du Biafra (1968-1971) démontre comment les opinions publiques peuvent être manipulées à leur insu grâce à la télévision. Certes, une famine décime réellement des centaines de milliers de personnes : mais c'est moins l'information qui est dévoyée et détournée, que les médiateurs eux-mêmes. Journalistes, médecins, associatifs, sont manipulés par des officines sans scrupule. À leur tour, ils diffusent une information fausse, et sont à mille lieues d'imaginer que la famine est à moitié entretenue, exhibée à dessein, que la guerre est alimentée par ceux qui se présentent comme des victimes, et que leurs images contribuent à prolonger le supplice des populations qu'elles prétendent aider ou sauver.

Ce machiavélisme militaire ou politique est certes de la plus vieille antiquité. Lyautey fut un expert de la propagande coloniale et touristique : il réussit à vendre le Maroc à la classe politique et à l'opinion publique

françaises, à transformer sa conquête territoriale meurtrière en œuvre de paix et de « pacification », son entreprise coloniale en œuvre politique au service du sultan marocain, et à ériger le pauvre royaume de Fès en « empire fortuné ». Avec lui, la propagande coloniale devient un art.

De 1939 à 1962, une longue parenthèse de propagande de guerre et de censure militaire s'abat sur le Maghreb. Puis au cours des années 1960, l'information et la communication se substituent à la « propagande », un terme discrédité. Mais son usage se perpétue, grâce au nouvel et si efficace outil qu'est la télévision. Dans un régime ouvert comme la France, l'éclatement du paysage et des instances médiatiques des années 1980 rend difficile le contrôle façon ORTF. En revanche, le conditionnement des médias et des journalistes oriente sans conteste l'information. C'est parce qu'ils croient vraiment que Ben Ali est un démocrate ayant mis fin à la dictature de Bourguiba, qu'il protège la Tunisie de la violence terroriste et de l'islamisme, qu'il est un des meilleurs alliés de l'Occident et ami de la France, qu'il développe l'économie et la classe moyenne en Tunisie, et qu'il poursuit l'œuvre scolaire et féministe de Bourguiba, que les milieux médiatiques et politiques français, et derrière eux l'opinion publique, croient aux vertus de cette dictature à deux heures de Paris. Les médias occultent ses aspects mafieux, antidémocratiques et répressifs. Politique du Quai d'Orsay et de l'État, influence de Jacques Chirac, des amis de la Tunisie, peur de l'islamisme, hostilité à l'Algérie, savoir-faire du régime tunisien, manque de scrupules et achat de médiateurs… Tout cela désarme les plus vigilants, et pousse à ignorer opposants et dissidents. Mais est-ce une politique délibérée ou une politique de l'autruche ?

L'activisme des États autoritaires auprès des journalistes français

Dans les années 1980, les États autoritaires reprennent à leur profit le travail de communication politique que la France coloniale et ses officines leur ont appris. La multiplicité des médias, annonceurs et diffuseurs, accroît les possibilités de diffuser des messages politiques internes et externes, et de bloquer l'accès à une information libre. Jamais le contraste n'a paru si grand entre l'illusion de la liberté d'information, vécue dans les sociétés européennes, et le travail d'entrave et de désinformation des régimes autoritaires.

L'explosion d'informations et de preuves sur la corruption des journalistes, experts, journaux et maisons d'édition par le régime policier de Ben Ali a suivi la chute de la dictature en 2011. Les Tunisiens ont refusé de régler leurs comptes, mais ils ont dévoilé comment était fabriquée l'information, et ce qu'était la manipulation de journalistes étrangers au bénéfice des régimes autoritaires modernes. Les archives de la rue Botzaris à Paris dévoilent « une véritable base arrière française du parti-État Ben Ali à partir duquel il tissait sa toile et surveillait ses réseaux de fidèles et opposants[12] ». Les « amis de la Tunisie » étaient entretenus, l'implication de l'État évidente, œuvrant à la création et à la manipulation d'agences de communication, et subventionnant la presse.

Car il est plus aisé de contrôler les émetteurs d'informations (journalistes, annonceurs, « experts ») que la manière dont elles sont reçues par les récepteurs. Une information gênante peut être neutralisée, et désactivée, si elle n'est pas reprise en boucle par certains médias. Le contrôle indirect des journalistes par le chef du service politique, ou le rédacteur en chef d'un média, est donc capital. La radio franco-marocaine Médi1, basée à Tanger, joue le rôle de pourvoyeuse en jeunes journalistes. De 1980 à 2010, le journaliste corse du Maroc, Pierre Casalta, directeur de Médi1, proche du palais, a accueilli chaque année des journalistes français stagiaires à qui il a expliqué le Maroc, et la manière dont on peut en parler aux Français…

Mais les États autoritaires ne se contentent pas de mesures indirectes relevant du *soft-power*. Pour faire taire les gêneurs et les journalistes, certains États vont jusqu'à l'action criminelle. André-Guy Kieffer en Côte d'Ivoire en 2004, qui travaillait pour la *Lettre du Continent,* a été assassiné pour avoir dénoncé des trafics d'armes avec le Liberia. L'achat d'intellectuels rémunérés et missionnés fait partie de la panoplie. Antoine Sfeir a dû s'expliquer sur sa rémunération numéraire suite à un livre de commande à la gloire du régime de Ben Ali[13]. La corruption et les investissements ciblés sont un autre outil.

Le Canard enchaîné révèle qu'en 1997 Ben Ali ordonne aux entreprises tunisiennes de souscrire à l'augmentation de capital de *Jeune Afrique*, hebdomadaire, créé en 1960, au bord du gouffre[14]. Quarante et un chefs d'entreprise tunisiens doivent acheter 10 500 actions de *Jeune Afrique*. Ainsi la société Entreprise de travaux publics (ETEP) achète 263 actions pour 50 000 dinars, soit 30 000 euros. Le directeur du journal Béchir Ben Yahmed a-t-il prospecté d'autres gouvernements africains ? demande *Le Canard*. « Oui, bien sûr ! Toute l'Afrique francophone. Au Maroc, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, partout où nous sommes lus », répond-il. Et l'indépendance de son journal ? demande-t-on à l'expert. « Cela n'a rien à voir. Mais, c'est vrai, les États souhaitent mettre leur grain de sel dans tout ça, je n'en disconviens pas. »

Faut-il ajouter que l'affaire Coleman leaks, un WikiLeaks à la marocaine, qui éclate au cours de l'automne 2014, tardivement dévoilée par la presse française avec une prudence homéopathique, révèle que de grands journalistes français en charge des affaires internationales et du Maroc, ont bénéficié de solides rémunérations marocaines en échange d'articles endossant la position du royaume sur le Sahara ?

La propagande publicitaire, l'achat de numéros spéciaux et les magazines dédiés

Dans un blog bien informé, larbi.org, un internaute marocain relève que *Jeune Afrique* et son directeur de rédaction, François Soudan, réalisent annuellement un publireportage laudatif pour le roi du Maroc, financé par des publicités, à la veille de la fête du Trône (anniversaire de l'accession au trône chérifien)[15]. En 2009, ce dossier s'intitule « Un roi à part », et en 2010, « Le roi citoyen ». Un éditorial du rédacteur en chef s'interroge avec engouement, « Mais comment fait-il ? ». Puis le journaliste marocain en chef, Hamid Barrada, présentateur à la télévision publique du royaume, déploie son admiration.

Sur quinze pages, cinq pages de publicités issues de l'État chérifien (Agence marocaine de développement des investissements, Office chérifien des phosphates, Office national de l'eau potable, Agence du Sud, ministère des Sports), payées à prix d'or, autofinancent cette publication à faible tirage. En outre, l'agence de presse marocaine (MAP) et les médias publics promeuvent ce numéro, y compris le site Internet du Premier ministre marocain. Caustique, le blog souligne qu'en août 2010, un nouvel éloge publicitaire vante le Congo du président Denis Sassou-Nguesso, autre gloire de la Françafrique.

Le 17 février 2011, *Le Monde* accuse *Jeune Afrique* d'avoir contribué à cacher la vraie nature du régime de Ben Ali. Dans un éditorial titré « Ben Ali et nous », Béchir Ben Yahmed qualifie sa relation avec l'ex-président de « cohabitation conflictuelle ». Il admet avoir accepté des « pages de publicité commerciale », à condition de « dire et redire que la Tunisie n'était pas encore une démocratie […] ». Subjugué par Leïla Ben Ali, *Jeune Afrique* dépeint en 2009 la première dame en « femme politique, énergique, déterminée et fonceuse ». « Elle est la générosité discrète, percutante

d’esprit, d’humour, d’humanisme », précise l’article écrit à Tunis. À propos de la situation économique tunisienne en 2008, il écrit : « Le pays jouit d’une relative paix sociale. » Et en 2009 : « On l’a dit et répété (trop, peut-être…) depuis plus de vingt ans, la liste des progrès réalisés ne cesse de s’allonger […], mais ces avancées restent fragiles. » Cette dernière remarque est-elle une crainte ou une manière d’accréditer l’ensemble ?

CHAPITRE XVIII

L’immigration, porte ouverte sur le monde ou bonne conscience européenne ?

La France est le premier pays du monde à entrer dans la transition démographique au début du XIX^e^ siècle. Elle se traduit par une chute de la natalité, puis une décrue démographique. Du fait de la précocité de sa transition, la France, pays le plus peuplé d’Europe jusqu’en 1795, n’a pas connu d’explosion démographique, la chute de la natalité y précédant les grands progrès médicaux : la population passe de 28 millions d’habitants en 1801 à 39 millions en 1901. Au tournant des années 1890, les décès excèdent déjà les naissances. Mais après deux guerres mondiales et deux phases d’immigration européenne (avant 1914 et dans les années 1920), la population stagne toujours à 39 millions d’habitants en 1945. Le pays est beaucoup moins jeune qu’en 1901 !

C’est sur ce fond démographique médiocre et unique en Europe – dont la population passe de 195 millions à 549 millions de 1800 à 1950, hors nouveau monde – que la France bâtit son empire colonial. Pendant que l’Europe exporte 50 millions de migrants entre 1850 et 1914, la France n’en

envoie que quelques centaines de milliers en Amérique et dans ses colonies. Elle réussit d'ailleurs l'exploit de se doter d'un immense empire colonial sans peuplement colonial. Même en Algérie, sa seule colonie de « peuplement », les non-musulmans ne sont que 750 000 en 1914, mais Italiens, Espagnols, Maltais d'origine et juifs d'Algérie sont majoritaires. Quelques régions de métropole fournissent seules un filet démographique : Corse, Ardèche, Pyrénées, Alsace… Depuis 1830, la France colonise sans peupler : les paysans y sont riches et dotés de terres ; l'excédent démographique est capté par Paris et les régions industrielles ; et la Grande Guerre tue ou mutile 1 homme valide sur 4.

Comment rivaliser avec l'Allemagne ? À partir de 1871, c'est la question obsédante des dirigeants français. Car l'Allemagne, avec sa démographie, devance la France : elle passe de 35 millions d'habitants en 1850 (populations équivalentes) à 68 en 1939 (29 millions de plus que la France, hors Allemands d'Amérique). Tardivement, l'empire surgit comme une opportunité démographique : après la « force noire » de Mangin et la conscription en Algérie en 1911-1912, après l'appel à un million de coloniaux (soldats et travailleurs) en 1914-1918, l'idée de « la plus grande France[1] » fait son chemin auprès des élites des années 1930. En attendant, Daladier (1938) et Vichy inventent la nouvelle « politique familiale ».

La décolonisation s'opère pendant le répit du baby-boom (1943-1963)

Les effets de la politique familiale gouvernementale récente, renforcés par la création des allocations familiales en 1945, ne se font pas attendre. Dès 1943, la France entre dans un nouveau cycle démographique, appelé plus tard baby-boom. Réflexe de survie après une menace de disparition, effets de la politique nataliste, changement d'époque, nouvelle politique

d’immigration, retour des prisonniers de guerre, espoir d’un monde nouveau, reconstruction puis croissance inédite, la France, comme ses voisins, en rupture avec son histoire, connaît un choc démographique. Après un demi-siècle de stagnation, sa population passe de 39 à 52 millions d’habitants durant les Trente Glorieuses.

Mais il faut nuancer cette croissance endogène : car si la population de France croît vigoureusement, cela tient d’une part à l’intensification des migrations (Européens, rapatriés et immigrés postcoloniaux), mais aussi à l’augmentation de l’espérance de vie. Ainsi, en temps long, de 1945 à 2010, le recul de l’âge au décès est responsable de l’augmentation de 7 millions d’habitants, fruit de la sécurité sociale (santé et retraites). Et en 2010, les rapatriés de l’empire (issus de la décolonisation) et leurs descendants représentent près de 4 millions de personnes, et les Domiens (dont ceux de métropole, plus de 3 millions, non comptabilisés en 1945). La forte croissance démographique des années 1945-1975 tient donc à une forte dynamique migratoire, à un sursaut nataliste et à l’allongement de la vie. Étant donné le vieillissement de la population française en 1945, le baby-boom est d’abord un sursaut pour rajeunir et stabiliser une population au bord du déclin. Le baby-boom contribue à la croissance démographique sans en être sa cause principale.

C’est dans ce contexte démographique nouveau que s’opère la décolonisation. Elle entraîne encore la mort de 50 000 soldats français – ce qui est beaucoup moins que les deux guerres mondiales. Toutefois, même si les Français et leurs dirigeants sont devenus sensibles au prix du sang, le nouveau contexte d’expansion démographique peut aussi expliquer l’acharnement à conserver l’empire (dix-sept ans de guerres coloniales).

Dès 1963-1964 s’amorce le repli du baby-boom, mesuré en nombre d’enfants par femme en âge de procréer. Toutefois, c’est au milieu des années 1970, avec le retour de la crise et l’entrée en vigueur des lois Neuwirth et Veil, que le nombre de naissances régresse subitement, passant

sous les 750 000. La décolonisation est alors achevée depuis une quinzaine d'années.

La guerre d'Algérie et l'intensification paradoxale de l'immigration impériale

Durant les Trente Glorieuses, les taux de chômage en métropole tendent vers zéro. Quand il remonte en 1968 à 300 000 chômeurs (soit 20 fois moins qu'en 2014), cela contribue à provoquer Mai 68 ! La croissance très élevée des années 1960 (plus de 5,5 %) consomme une main-d'œuvre importante : la paysannerie est liquidée en tant que secteur de masse pour libérer des millions de bras ; les jeunes femmes du baby-boom sont conduites vers l'emploi, et la France accueille des travailleurs immigrés : de 1946 à 1975, leur nombre passe de 1,7 à 3,4 millions (le plafond de 1931 est dépassé en 1972), culminant à 3,6 millions en 1982.

La dynamique migratoire connaît de rapides mutations. Dans l'entre-deux-guerres, la France est le principal pôle migratoire européen, et la quasi-totalité des migrants sont européens. De 1945 à 1962, les Italiens demeurent le premier groupe national. Puis ils sont remplacés par les Espagnols, par les Portugais en 1975, et enfin par les Algériens en 1982.

Au sortir de la guerre, la présence algérienne civile en métropole est très faible : 22 000 travailleurs en 1946, bien moins qu'avant guerre. La liberté de circulation entre l'Algérie et la métropole, instaurée par la loi du 20 septembre 1947, permet une importante rotation de travailleurs (entre 1947 et 1953, 740 000 travailleurs arrivent en métropole, et 561 000 rembarquent ; les hommes se succèdent sur un même poste, soulageant leurs familles à tour de rôle). Durant cette brève décennie, les Algériens sont le principal flux d'entrées en métropole.

À partir de 1954, l'immigration algérienne tend à se fixer. Avec 211 000 travailleurs algériens en métropole à cette date, dont 7 000 avec leur famille, les migrants s'installent. Leur nombre augmente durant la guerre, un effet paradoxal dû à l'aggravation de la misère en Algérie, à la violence et au regroupement des ruraux. On dénombre 350 000 travailleurs en 1962, dont 30 000 avec familles[2]. C'est l'époque des bidonvilles de la banlieue nord (Asnières, Nanterre, Gennevilliers), qui imposent une politique sociale *ad hoc* à l'État : création de la Sonacotral (Société nationale de construction de logements pour les travailleurs algériens) en 1956, devenue Sonacotra en 1963, pour édifier des logements à ces travailleurs, puis les Fonds d'action sociale pour les travailleurs musulmans d'Algérie en métropole et pour leur famille (FAS), créés en 1958, et financés par les CAF dans le cadre du Plan de Constantine.

La guerre d'Algérie est un accélérateur de l'émigration algérienne en métropole, accepté par les pouvoirs publics, une tendance qui s'intensifie après guerre : entre 1962 et 1982, le nombre d'Algériens en métropole passe de 350 000 à 800 000, non comptés les naturalisés (par mariage ou droit du sol), les harkis, et les Algériens qui ont opté avant le 1er janvier 1963 pour la nationalité française. Les Algériens deviennent le premier groupe de migrants non européens en métropole. Antillais, Africains, Maroco-Tunisiens, Libanais et Vietnamiens sont peu nombreux en 1962.

L'arrivée des « pieds-noirs » dans une France très homogène

Lorsque les rapatriés d'Afrique du Nord arrivent en métropole, la France est un pays très différent d'aujourd'hui. La prégnance catholique y est très forte, renforcée par les deux guerres mondiales. 90 % de la population est baptisée, le tiers se rend à la messe dominicale, 95 % des

gens sont enterrés à l'Église, le pays compte 41 000 prêtres (sur 165 000 religieux). Le catholicisme est le cadre de vie dominant les mœurs, notamment en banlieue parisienne, qui abrite des millions de ruraux français fraîchement arrivés de leurs campagnes. La crise religieuse des années 1960, telle que la décrit l'historien Hugh McLeod, n'en est qu'à ses débuts[3]. Elle marque la fin de la « chrétienté » en Occident en tant qu'ordre social complet, regardé comme naturel, en dépit de la longue histoire républicaine française. La nouvelle période repose sur le concept d'« autonomie croyante ». McLeod évoque une « rupture aussi profonde que celle qui a été apportée par la Réforme », et dont il faut avoir conscience pour comprendre l'ampleur de l'évolution historique récente. « Chrétienté » a un sens différent de christianisme, car il s'agit d'un ordre social, au sens d'une civilisation, et non de foi religieuse, qui renvoie à la spiritualité.

Les deux principales minorités religieuses sont alors les protestants, bien intégrés à la République (moins de 2 % des Français), et la communauté juive, en majorité ashkénaze, réduite à moins de 250 000 personnes, traumatisée et très discrète. Les populations issues de l'empire, en nombre réduit, sont en grande majorité des Algériens musulmans (350 000 en 1962) et secondairement des Marocains (49 500). On compte alors depuis peu 40 000 Antillais, une vingtaine de milliers de Chinois (les *boat people* vietnamiens n'arrivent pas avant 1975-1980, et les Chinois sont interdits de voyage jusqu'en 1978), et moins de 18 000 Africains. Au total, ces populations, ni minorités ethniques comme aux États-Unis, encore moins « diversité », ne comptent que pour un peu plus de 1 % de la population métropolitaine.

La France de 1962 compte 20 % de paysans (sur le total des actifs), d'où une réserve abondante de main-d'œuvre pour l'exode rural. Les ouvriers sont plus de 7 millions (36 % de la main-d'œuvre), et les cadres moins de 1 million. Cette France, encore similaire à celle du XIX^{e} siècle,

entre à peine dans la société de consommation. La grande question qui agite de Gaulle, et le conduit inexorablement, et peut-être principalement, à abandonner l'Algérie, c'est la montée en puissance de la population algérienne musulmane. Il déclare le 5 mars 1959 au jeune député, écrivain et diplomate Alain Peyrefitte :

> C'est très bien qu'il y ait des Français jaunes, des Français noirs, des Français bruns. Ils montrent que la France est ouverte à toutes les races et qu'elle a une vocation universelle. Mais à condition qu'ils restent une petite minorité. Sinon, la France ne serait plus la France. Nous sommes quand même avant tout un peuple européen de race blanche, de culture grecque et latine et de religion chrétienne. Qu'on ne se raconte pas d'histoires ! […] Ceux qui prônent l'intégration ont une cervelle de colibri, même s'ils sont très savants. […] Les Arabes sont des Arabes, les Français sont des Français. Vous croyez que le corps français peut absorber 10 millions de musulmans, qui demain seront 20 millions et après-demain quarante[4] ?

Trois ans après, l'Algérie ayant acquis son indépendance, la France croit en avoir fini avec cette histoire.

L'immigration postcoloniale des travailleurs, de la reconstruction à la crise

Débarrassée de l'Algérie, la France accélère sa mutation économique. Elle absorbe une immigration sans précédent, encore très européenne, même si l'effondrement de l'emploi agricole finit par faire monter le

chômage en 1967 (création de l'assurance-chômage) et 1968, au point de susciter la révolte de mai. De 1946 à 1975, l'État et les milieux patronaux organisent la venue de migrants dont ils assurent l'emploi, le logement et les conditions de vie. L'arrivée des rapatriés (dont 650 000 dans l'été 1962 en provenance d'Algérie) pousse l'État à la construction de grands ensembles (Créteil, Sarcelles…). Et en 1969, Jacques Chaban-Delmas lance la politique de construction des cités de HLM pour résorber les bidonvilles et l'habitat insalubre (à Nanterre, Marseille, Tours, Saint-Denis, Cenon-Lormont, etc.). Cette politique bénéficie à plein aux grands groupes du BTP, comme Bouygues, premiers bénéficiaires de cette politique et ardents promoteurs de l'immigration, à l'inverse des syndicats de salariés et du PCF.

Dans la CEE, la libre circulation des travailleurs devient la norme des années 1960. Des accords sont passés avec d'anciennes colonies, le Maroc en 1957, l'Algérie en 1963, pour organiser la venue de travailleurs immigrés. Seuls les Algériens bénéficient à peu près librement du droit d'installer leur famille. Le modèle du travailleur immigré non européen reste un célibataire isolé, souvent en foyer, qui rentre l'été au pays où il entretient sa famille.

L'État se préoccupe aussi des migrants des anciennes colonies devenues départements d'outre-mer (DOM) en 1945. Il s'agit d'arracher ces îles à sucre (Guadeloupe, Martinique et Réunion) et la Guyane à la misère, à la monoculture et au chômage de masse. Leur brutale croissance démographique rencontre le besoin de main-d'œuvre tertiaire en métropole, dans certaines administrations (sécurité sociale, hôpitaux, défense, intérieur, pénitentiaire). Pour les autorités, l'émigration des jeunes est le meilleur antidote aux velléités indépendantistes.

En mars 1963 est créé le Bureau pour le développement des migrations intéressant les départements d'outre-mer (Bumidom), chargé d'encourager et d'encadrer l'émigration en provenance des DOM. Il promeut

l'immigration familiale, en couple ou mixte, pour dégonfler la pression démographique locale[5]. Des milliers d'enfants sont placés, à l'initiative de Michel Debré, dans des familles de métropole, parfois brutalement[6]. Le nombre des Antillais de métropole double entre 1954 et 1962, puis augmente de 50 % entre 1962 et 1968. En 1968, on dénombre 61 000 personnes, devenues 800 000 en fin de siècle. Français, ils peuvent devenir fonctionnaires, et échappent à la fin de la migration du travail en 1975. L'État encourage leur venue pour lutter contre le chômage de masse outre-mer.

Le discours sur la fin de l'immigration (1974) et le regroupement familial (1976)

Sous Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981), le cadre réglementaire, la situation économique, ainsi que les politiques familiales et migratoires changent. La montée du chômage, qui atteint 1 million de personnes, pousse les pouvoirs publics à stopper l'immigration du travail. En 1974-1975, Valéry Giscard d'Estaing et son Premier ministre Jacques Chirac instaurent l'autorisation administrative de licenciement, et mettent fin à l'immigration du travail. Sous pression des syndicats et de la gauche, ils l'imposent au patronat.

En parallèle, plusieurs lois libérales dressent un nouveau paysage normatif. La loi Neuwirth qui libéralise la contraception est appliquée. L'égalité juridique est établie au sein du couple marié, le divorce est libéralisé, et la loi Veil sur l'IVG adoptée. Ces évolutions accentuent la baisse de la natalité entamée au milieu des années 1960. Or les milieux dirigeants français, qui rêvent de prolonger les Trente Glorieuses, estiment que la baisse de la natalité, de l'immigration et de l'emploi nuisent à la croissance. À cela s'ajoute l'obsession nataliste et démographique de

certains responsables politiques comme Michel Debré. Enfin, les pays francophones d'Afrique de l'Ouest et du Maghreb confrontés à une marée démographique et au choc pétrolier, poussent la France à accepter des migrants.

Pour ces raisons, patrons et pouvoirs publics contournent la fin de l'immigration du travail. Jacques Chirac, maire de Paris, fait venir des « éboueurs » du Mali sous prétexte de pénurie de main-d'œuvre, et le gouvernement instaure le « regroupement familial ». Établi par ordonnance en 1945, il n'est légalisé qu'en avril 1976. Suspendu par décret en 1977 alors que le chômage flambe, il est rétabli par le Conseil d'État en décembre 1978. Il édicte le droit à mener une vie familiale normale, et établit le regroupement familial pour respecter le droit des étrangers. En 1993, la loi Pasqua en exclut en principe les unions polygames.

Femmes et enfants immigrent en France pour rejoindre les hommes, favorisant une natalité soutenue chez les migrants, même si le nombre des étrangers stagne du fait des naturalisations (par exemple entre 1990 et 1999). Après 1998-1999, la reprise de l'immigration, notamment des conjoints étrangers (migration familiale), et du travail, accélère les naissances.

Le nombre de naissances de mères étrangères passe de 19 215 naissances en 1955 (2,4 % du total) à 86 563 en 1982 (10,9 % du total). Peu de statistiques existent sur le regroupement familial, car les pouvoirs publics communiquent peu sur la question. Entre 1975 et 1985, 147 938 femmes et enfants marocains se sont installés en France[7]. Et depuis 1976, les Français d'origine étrangère par filiation directe ont beaucoup augmenté (6,7 millions en 2008 d'après l'Insee)[8]. Mais au lieu de prendre acte d'un phénomène qu'ils ont organisé, les pouvoirs publics réaffirment constamment l'arrêt de l'immigration, la stagnation du nombre d'étrangers au niveau des années 1930. Ce mensonge par omission, assez incompréhensible, est une des causes de la « question migratoire » en

France. En établissant que les immigrés représentent toujours 10 % de la population, au lieu de reconnaître que l'immigration s'est accrue, et a changé de nature, l'État a causé de graves conséquences : un débat tabou et biaisé sur l'immigration, un ressentiment chez les enfants d'immigrés comme dans les autres classes populaires françaises. L'actualité en porte quotidiennement les traces.

L'irruption des « beurs » et de la nouvelle question migratoire dans les années 1980

Une première génération de jeunes originaires du Maghreb naît en France dans les années 1960. En 1973, ils approchent les 300 000, soit 27 000 enfants tunisiens, 37 000 marocains et 224 000 algériens. Les Algériens ont en effet un régime dérogatoire du droit commun des étrangers, d'où la formation de familles en migration antérieure au regroupement familial. Dix ans plus tard naissent les « beurs ».

En France, terre d'immigration depuis le Second Empire, les immigrés sont une question passionnelle. Ce fut le cas dans les années 1930, puis depuis les années 1980. Tout commence aux Minguettes, un quartier de Vénissieux dans la banlieue de Lyon. Toumi Djaïdja, président de SOS Avenir Minguettes, par ailleurs inculpé, est grièvement blessé en juin 1983 par la police. De graves émeutes urbaines s'ensuivent, qui font la une de la presse nationale. La même année, plusieurs faits divers racistes, selon la police, défraient la chronique. Cinq jeunes immigrés sont tués (voir le film de 1984, *Train d'enfer*).

En septembre 1983, le Front national, créé onze ans auparavant par Jean-Marie Le Pen, réalise une percée électorale : son parti recueille 17 % au premier tour des élections municipales partielles de Dreux, un score inédit. Le FN intègre la majorité de droite qui remporte les élections.

Mais à Lyon, le feu couve sous la cendre. Persuadés que Toumi Djaïdja est victime d'une injustice, le prêtre Christian Delorme et le pasteur Jean Costil (membre de l'association Cimade) suggèrent aux révoltés du quartier des Minguettes une marche de revendications non violente, à la façon de Martin Luther King. Deux promesses du candidat Mitterrand font l'objet de revendication, la carte de séjour de dix ans et le droit de vote des étrangers. Partie le 15 octobre 1983 d'un quartier sud de Marseille (avec 17 personnes dont 9 des Minguettes), la marche remonte lentement vers Paris. *Libération* évoque la « Marche des beurs », un terme inédit, qui signifie « arabe » en verlan. Après mobilisation par la gauche, en grande difficulté politique depuis le « tournant de la rigueur » en mars 1983, la marche atteint Paris le 3 décembre au milieu de 100 000 personnes. Reçus à l'Élysée, les marcheurs se voient promettre la carte de dix ans, une loi contre les crimes racistes et le droit de vote des étrangers.

Malgré ce succès, et de nouvelles marches en 1984 et 1985 (soutenues financièrement par le Fonds d'action sociale), ce mouvement sans leader se désunit, redoutant la récupération. Car la politique prend le dessus. En février 1984, François Mitterrand a fait inviter Jean-Marie Le Pen à la télévision au titre du pluralisme. Après son passage à « l'Heure de vérité », principale émission politique du moment, il remporte plus de 10 % des voix aux élections européennes trois mois plus tard. Le Pen est lancé. Poussant son avantage contre la droite, qui a déstabilisé le gouvernement par des manifestations monstres au printemps 1984, l'Élysée, selon Jacques Attali, pilote en septembre 1984 la création de SOS Racisme. Présentée comme la continuation de la « marche des beurs », l'association est cofondée par le socialiste Julien Dray, mais sans leader des « beurs ».

Dans *Histoire secrète de SOS Racisme*, Serge Malik soutient cette marginalisation au profit de militants du PS et de l'UEJF. Cette thèse est reprise par Farida Belghoul (devenue proche d'Alain Soral), qui dénonce

l’abandon des revendications des beurs au profit d’une instrumentalisation de l’antiracisme contre le Front national, afin de fracturer les droites.

Le grand historien de l’Algérie coloniale Charles-Robert Ageron écrit en 1985 : « L’immigration maghrébine fut naguère en France l’affaire de quelques journalistes et spécialistes : elle est devenue un des problèmes majeurs de la société française […], un véritable défi de civilisation. » Or son entrée sur scène est à tout le moins mal engagée[9].

2002 et 2005, un double choc qui oblige la classe politique à sortir de son déni

Officiellement, le nombre d’immigrés passe de 3,9 millions en 1975 à 4,2 millions en 1990, puis 5,3 millions en 2008, une croissance lente. Mais comme le pourcentage d’admis au baccalauréat, ce chiffre est politique. Entre 1975 et 1990, 3,2 millions d’étrangers ont acquis la nationalité, par le droit du sol notamment ; mais les consulats du Maghreb, par exemple, décomptent les enfants de leurs nationaux comme tels. Au total, 200 000 étrangers sont naturalisés par an durant la période, un rythme qui n’a pas faibli depuis cette date.

Selon l’étude « Immigrés et descendants d’immigrés en France », publiée en 2012 par l’Insee, 5,3 millions d’immigrés vivaient en France en 2008 (aux deux tiers natifs de pays hors Union européenne), ainsi que 6,7 millions de descendants directs, soit au total 20 % de la population. Avec 12 millions d’immigrés et leurs enfants (sans parler de 3^{e} génération), la population française des années 2000 est donc très différente de celle des années 1930, ce que la classe politique peine à formuler. Deux événements changent pourtant la donne au début des années 2000. Le premier est politique, avec la qualification de Jean-Marie Le Pen au second tour de la présidentielle en 2002 : alors que le gouvernement de Lionel Jospin a

gouverné en période de forte croissance (1 million d'emplois créés), le Front national parvient à l'éliminer avec un discours hostile à l'immigration.

Le second est politique et social. À l'automne 2005, sous la présidence de Jacques Chirac, la France des banlieues (de certaines tout au moins), dites des « quartiers populaires », c'est-à-dire peuplés d'immigrés, connaît une poussée inédite d'émeutes urbaines, à la fois nombreuses, durables (trois semaines) et concomitantes sur le territoire. Le gouvernement de Chirac, après avoir poliment refusé la discrète proposition d'assistance policière des autorités marocaine et algérienne, instaure par décret pour la première fois en métropole l'état d'urgence, en vertu d'un texte datant de la guerre d'Algérie.

Après avoir nié tout caractère ethno-confessionnel à ces émeutes, pourtant mondialement retransmises en tant que telles sur les écrans, les discours publics changent. Les exemples de l'islam et des noirs de France en attestent. Depuis les années 1980, à force de dire que l'immigration est bloquée, médias et politiques ont pris l'habitude de dire que la France compte 2 millions de musulmans. C'est la vulgate jusqu'en 2005. Au lendemain des émeutes, plusieurs médias et déclarations tentent d'évaluer leur poids présumé : on parle soudain de 4 à 7 millions de musulmans. Concernant les Noirs de France, ceux-ci sont quasi invisibles et inaudibles en métropole jusqu'en 2005. En novembre 2005, pendant les grandes émeutes de banlieue en France naît le CRAN (Conseil représentatif des associations noires de France). Trois ans après, en 2008, le chercheur Pap N'Diaye publie chez Calmann-Lévy *La Condition noire*. Il y estime les Noirs de France à 5 millions de personnes (DOM compris). Un progrès est ainsi réalisé : les Noirs existent.

Fin de l'assimilation et apologie de la diversité, le rôle des intellectuels « algériens »

La politique d'intégration des immigrés est conduite jusqu'aux années 1960 au titre de l'assimilation, progressivement abandonnée après la guerre d'Algérie (par exemple le changement des noms de famille, ou l'adoption de prénoms dits français). Lorsque la question migratoire revient au-devant de la scène des années 1980, pouvoirs publics et associations dénoncent l'assimilation républicaine comme un héritage colonial oppressif, et promeuvent la société multiculturelle. La terminologie n'est ni claire ni stable : on évoque le métissage, la diversité, l'interculturalisme à l'école. L'idée générale est que les immigrés doivent garder leurs traditions culturelles et religieuses, et la société d'accueil cesser d'imposer les siennes, soit l'inverse de la pratique revendiquée et rarement appliquée aux colonies. Une certaine confusion est entretenue avec les travaux de P. Bourdieu sur *Les Héritiers* et *La Distinction*, assimilant les prolétaires et leur soumission à l'ordre bourgeois et aux immigrés.

Des années 1980 au début du XXI^{e} siècle, des intellectuels, des hauts fonctionnaires et des hommes politiques, liés au passé algérien de la France coloniale, ont occupé une place prépondérante dans le champ de la question migratoire. La seule colonie de peuplement française, et son échec retentissant, a durablement incité nombre de responsables et d'intellectuels à poser la question nationale et sociale française à partir du cas algérien.

L'histoire des migrations en France, *a fortiori* des Algériens, est souvent écrite par des intellectuels venus ou passés par Alger : Abdelmalek Sayad, assistant de Pierre Bourdieu et chercheur à l'EHESS (*L'Immigration, ou les paradoxes de l'altérité*, 1992), René Gallissot, ancien maître assistant à l'université d'Alger (*Ces migrants qui font le prolétariat*, 1994), Benjamin

Stora, professeur d'histoire né en Algérie (*Ils venaient d'Algérie. Histoire de l'immigration algérienne en France, 1912-1992*, 1992).

Chez les hauts fonctionnaires, Bernard Stasi a une place à part. Homme politique centriste né en 1930, il fut chef de cabinet du préfet d'Alger de 1959 à 1962, puis ministre des DOM-TOM (1973-1974). Il publie, en 1984, *L'Immigration, une chance pour la France* (Robert Laffont, « Franc parler »), qui pèse d'un grand poids dans la conversion de la droite française à un discours et des pratiques libérales sur l'immigration, alors qu'elle était proche du jeune Front national. Jacques Chirac est converti à cette ligne après quelques embardées.

Côté socialiste, Julien Dray et ses proches, dont Bernard-Henri Lévy sont issus d'Algérie, inventent et promeuvent l'antiracisme en France. Edwy Plenel, fidèle au combat anticolonial de son père, devient l'ardent promoteur de cette ligne idéologique à la tête du *Monde*, dont il dirige la rédaction de 1996 à 2004. Le discours de François Hollande du 15 décembre 2014, dans une Cité nationale de l'histoire de l'immigration dirigée par Benjamin Stora, renvoie au premier acte de sa campagne présidentielle en 2011, la commémoration des cinquante ans du 17 octobre 1961, auquel l'historien de l'Algérie n'est pas étranger. La volonté affirmée de « réconcilier » Paris et Alger participe de ce mouvement complexe.

Dépasser le fiasco colonial pour inventer une nouvelle société ?

Cette surreprésentation des intellectuels et hommes politiques liés à l'Algérie dans la sphère étroite de la politique multiculturelle française, révèle le silence persistant des « sujets » de cette politique, les immigrés récents et leurs descendants, exception faite de plusieurs intellectuels originaires des DOM. Elle dit quelque chose de la volonté des générations

marquées au fer rouge par l'Algérie française, et par sa désintégration, de reconstruire une cité idéale sur ses décombres. Avec le recul, l'Algérie française apparaît à ces intellectuels et hauts fonctionnaires comme une société ségrégative, injuste, inégalitaire, raciste et autoritaire, un antimodèle à dépasser.

Veulent-ils expier ce péché originel en réinventant sur de nouvelles bases juridiques et politiques une cité idéale ? Refaire le projet algérien et dépasser le traumatisme qui a conduit au fiasco, à l'amnésie et à la honte ? Inventer un nouveau modèle qui sublime la société ségrégée en société métissée et multiculturelle, dépassant les nationalismes et les communautarismes qui ont englouti l'Algérie coloniale ? Leur approche est-elle le dernier avatar de l'impérialisme français, qui après avoir échoué à imposer son modèle en Europe (guerres napoléoniennes et Europe des Six) et aux colonies, se bat sur son dernier pré carré, le territoire national, appelé à devenir un laboratoire de la mondialisation ?

Il n'est pas certain que la réflexion porte de ce côté, car la mondialisation est une préoccupation tardive de cette génération en France. En revanche, la mutation du territoire national en un « mixte franco-algérien[10] », qui invalide et dépasse les identités nationales, prolonge le travail conceptuel de la déconstruction. Le projet colonial qui a échoué apparaît moins comme une utopie politique vouée à l'échec, que comme la preuve historique de la non-validité des identités et des cultures nationales. Le journaliste Edwy Plenel, marqué par son engagement revendiqué à la Ligue communiste révolutionnaire, insiste sur l'autonomie du politique, et le volontarisme pour dépasser les antagonismes culturels : « Le métissage, ce n'est pas une fusion, l'addition d'un et d'un, la rencontre entre deux identités dans l'illusion de leurs puretés originelles, encore moins un croisement d'espèces et de genres où la biologie aura sa part. Non, le métissage, c'est une politique. Et, plus précisément, une politique de résistance[11]. »

CONCLUSION

Le legs singulier de la France coloniale

L’échec des décolonisations françaises est-il singulier ? Faut-il le comparer à la destinée des colonies anglaises ? Sans doute. Il n’y a toutefois pas d’équivalent de l’Inde, même sur une étendue moindre. Outre les « îles à sucre », aux destinées disparates, l’ancien domaine colonial français se partage entre pays méditerranéens autoritaires, l’Indochine peinant à sortir du communisme, et les pays d’Afrique noire embourbés dans le « mal-développement » ou une violence endémique. Tristes décolonisations, pourrait-on dire. De belles réussites urbaines, artistiques et sectorielles existent, mais l’ensemble n’est pas en pointe dans le développement ou dans la conquête des droits et libertés politiques. Les anciens pays dits « du champ », les anciennes colonies d’Afrique, et de la coopération, la francophonie ou l’internationale socialiste sont des clubs d’autocrates francophones, comme si une malédiction pesait sur le destin de cet espace.

La brutale décolonisation de la France, qui n’a pas su lâcher son empire quand elle le pouvait, par intuition de son déclin programmé, n’a pas facilité les choses. L’absence d’un vrai peuplement colonial, la faiblesse des

capitaux et le manque d'industrie ont marqué ces 12 millions de kilomètres carrés. En dehors des littoraux algériens et de quelques villes à travers le monde (Dakar, Saïgon, Casablanca, Beyrouth…), la France a « pacifié » et contrôlé d'immenses territoires (représentant 23 fois l'espace métropolitain) sans les transformer, ni les occuper vraiment. Avec quelques dizaines de milliers de fonctionnaires et de soldats de passage, elle a tenu la dragée haute aux puissances européennes sans avoir les moyens de cette puissance. La parole des élites a excédé leurs actes, et la communication politique a tenu lieu de politique coloniale. Les principales cibles de cette politique de grandeur furent les Français, pourtant assez indifférents, et leur armée qui trouva dans l'empire le théâtre de ses dernières épopées [1].

Est-ce à dire que le choc impérial et la rencontre coloniale n'ont pas eu d'effets, et que les promesses d'émancipation et de « civilisation » ne furent que vanités ? C'est tout l'inverse. En un siècle, le Maroc, dont la population a toujours été 30 fois supérieure à l'occupant français, a subi des changements qu'aucun imaginaire de romancier ne saurait concevoir. La France a peu agi dans ses colonies, et peu émigré, mais elle a investi sur la personne des chefs, les élites et les notables. Elle a tenté de franciser et d'assimiler à la République et à ses idéaux quelques milliers d'hommes, marginalement de femmes, à travers le monde. Seule l'armée coloniale a touché des masses, préparant à son corps défendant le règne des armées nationales et le surgissement d'armées révolutionnaires hostiles en Indochine et dans le monde arabo-berbère.

En transformant radicalement quelques milliers d'hommes, allant jusqu'à arranger leurs mariages, jusqu'à les convertir ou les accueillir dans ses grandes Écoles, la France coloniale a pratiqué une politique d'influence… appliquant la leçon évangélique du pain et du levain. Ce faisant, elle a créé une distorsion jamais résorbée entre des hommes du Sud devenus dans leur tête et dans leur *habitus* des Français – qu'ils soient des révolutionnaires, des ingénieurs, ou des officiers – et des masses dont la

majorité n’a jamais côtoyé d’Européen. De là certainement un souffle révolutionnaire venu du sommet de la société, et des violences inexpugnables au sein des peuples, dont la « culture de la violence » en Algérie est une illustration majeure. Les malheurs viennent-ils du fait que les Lumières n’ont été distribuées qu’avec parcimonie ?

L’école coloniale, à la fois vantée et décriée (on connaît le fameux « nos ancêtres les Gaulois… »), n’a touché qu’une infime partie des colonisés. La France coloniale a agi avec l’objectif des jésuites et des révolutionnaires : forger des élites nouvelles pour guider et transformer le peuple. La prétendue assimilation n’a rien assimilé d’autre que les pratiques administratives et des fils de notables, escomptant un effet mimétique. Et de fait, sauf l’Indochine et la Syrie, retournées à leurs cultures, les colonies françaises sont devenues francophones après les indépendances.

Auparavant, la culture française avait été saupoudrée de manière aristocratique, entérinant les rapports de forces prédémocratiques. Nulle part ailleurs que dans les discours, la France n’a semé des ferments démocratiques et une juste représentation des forces sociales et des talents. Après les indépendances, la France a protégé, aidé et accueilli les élites autocratiques du Sud, sans jamais leur demander de comptes. Le pouvait-elle d’ailleurs en ces temps de nationalisme et de culpabilité postcoloniale ? La faiblesse des ONG françaises, le désintérêt des partis politiques et des syndicats, une communication politique biaisée, et le domaine réservé de la présidence, ont maintenu les Français à l’écart de ce jeu. Et la Francophonie n’a jamais joué le rôle du Commonwealth, la politique intérieure y étant un sujet tabou.

L’empire colonial a été une affaire d’élites. Les élites françaises, royales, impériales puis républicaines, ont agi à destination des élites colonisées. De sorte que les Français, en tant que peuple, n’ont été concernés qu’à trois reprises par leur empire, l’exposition coloniale de 1931 demeurant un simple spectacle. Une première fois lors de la venue des

troupes coloniales en métropole en 1914 et 1939 ; une seconde fois lors de la guerre d'Algérie, quand l'envoi de 2 millions de soldats et des attentats en métropole ont fait connaître l'Algérie ; et une troisième fois par l'installation en métropole de millions de ressortissants de l'ancien empire, la question n'ayant d'ailleurs jamais été débattue. Mais de l'empire et de ses sociétés, ils n'ont toujours su que ce que les élites, leur gouvernement et les médias voulaient bien leur en dire.

Cinquante ans après les indépendances, les printemps arabes ont reposé la question du Sud et des droits politiques de ses habitants. Les Français ont alors feint de découvrir la tyrannie, la souffrance et les frustrations de ces peuples du Sud. Cinq ans après, la question posée en 2011 est entière. Même si les mentalités ont évolué, tout reste à faire. L'histoire avance sur des chemins inconnus. L'indépendance des peuples, évoquée en 2011, après celle des États cinquante ans plus tôt, reste une promesse, que les Tunisiens peinent à transformer en réalité sur leur petit territoire.

Les élites françaises activent encore les leviers de leur puissance passée, usant de l'ancien empire comme d'une extension politique, économique et symbolique. Cet effet levier est d'autant plus réel que de 2 coloniaux pour 1 Français en 1954, le ratio atteindra bientôt 10 ex-colonisés pour 1, dont 1 sur 2 est francophone.

Un autre acteur a pris de l'importance comme jamais depuis les « printemps arabes » : les associations de migrants, qui attendent réfugiés et immigrés comme des rescapés de l'enfer, avec l'impératif catégorique de les insérer. Mais pour qui et pourquoi ? Pour peupler la France et réaliser sous d'autres formes le slogan colonial, « Un empire, trois couleurs » ? Pour leur sort personnel, pauvres rescapés de nulle part ? Ou pour leur pays, dont on sait si peu ?

Les migrants qui rejoignent la France et rêvent de s'y installer le font pour des raisons très variées. Ce sont souvent les plus rusés ou les mieux dotés qui migrent. Renonçant à transformer leur pays, ils le quittent dans

l’espoir d’accélérer leur destin, se rêvant un avenir à la Bourguiba ou à la Zidane. Ne poursuivent-ils pas aussi des chimères coloniales disparues ? Comme si les deux droites de ces pays, colonisés et colonisateur, mises en parallèle depuis la colonisation avaient tant de mal à se croiser. De la colonisation à l’émigration, des élites aux minorités, des officiers aux djihadistes, le réel ne se défait jamais de ses représentations, passées ou imaginaires.

TABLE

Titre

Copyright

Dédicace

Introduction

Première partie - Le fiasco des décolonisations françaises

Chapitre premier - Dix-sept ans de guerres pour décoloniser l’empire

1944-1946, l’après-guerre est mal parti…

L’engrenage de la violence en Algérie

Nationalistes contre patriotes français

Reconstruire la France avec l’empire

La guerre d’Indochine, une guerre invisible ?

Le coup de semonce malgache en 1947

L’indépendance arrachée des protectorats, un repli tactique forcé

L’apothéose tragique de la guerre d’Algérie

Chapitre II - Les libertés politiques n’ont jamais été instaurées

L’indépendance, des intérêts antagoniques

Le Vietnam, la mise en place de nouveaux conflits

La Tunisie écrasée par son grand homme

Maroc, le makhzen contre la siba

Le brutal désengagement de la France en Algérie

Règlements de compte et chasse aux harkis

Le temps des colonels

L'Afrique dans la IVe République

Entre association et émancipation

La balkanisation de l'Afrique française

Chapitre III - L'autoritarisme, entre transmission d'États et répression des libertés

L'installation brutale du parti unique

Autoritarisme, des usages du complot

Le culte de la personnalité

L'armée, pilier de l'État postcolonial

La perversion des rites démocratiques

Chapitre IV - Sous le couvercle de la guerre froide

La France à la recherche d'une mission au sein du monde libre

La France et ses alliés en Afrique

Naissance de la France-Afrique ou « Françafrique »

Une arme de la « Françafrique » en guerre froide, la cellule africaine de l'Élysée

Les aspects économiques et le bras armé d'Elf Aquitaine

La coopération militaire

L'exception sénégalaise, un allié modéré dans la guerre froide

Du Congo-Léopoldville au Zaïre, un pays maintenu de force dans le camp occidental

Le fiasco du Cambodge, du soutien au génocide khmer

Chapitre V - Depuis La Baule, liberté des élites, silence et violence pour les peuples

Le discours de La Baule et les espoirs de démocratisation

Une nouvelle génération pour de mêmes méthodes en Afrique ?

La lutte contre l'islamisme, nouvelle martingale de l'autoritarisme dans le monde arabe

Les effets sociaux de la mondialisation libérale

Des standards de gouvernance imposés aux élites du tiers-monde

Le référentiel de la « croissance » absorbé par les indicateurs sociaux ?

La « décennie noire » d'Algérie plante un nouveau décor au sud de la Méditerranée

De la « décennie perdue » à la nouvelle croissance en Afrique ?

Du génocide rwandais aux guerres de Congo (1994-2003) La violence à son acmé

Deuxième partie - Les anciens colonisés sous l'empire de leurs élites - Des violences de la décolonisation à un tiers-mondisme sans scrupule

Chapitre VI - Désintégration des espérances du « décolonisé »

Indépendance et souveraineté nationales, première promesse faite aux décolonisés

La citoyenneté, l'égalité et les libertés publiques, des horizons d'attente très politiques

La terre et l'éducation, promesses d'élévation matérielle et sociale

La puissance nouvelle de l'État indépendant douche les utopies

Appareils militaro-policiers contre « illusions perdues »

L'interminable lutte en faveur des libertés publiques

La désillusion économique dans les serres de la bombe démographique

De « l'école pour tous » à la quadrature du cercle

Du nationalisme à l'émigration, ou comment « voter avec ses pieds »

Chapitre VII - L'État, bien patrimonial

L'État colonial et son économie, le « domaine public »

Le « domaine public », une aubaine pour les nouveaux maîtres de l'État

Punition des alliés du pouvoir colonial, et des fortunes « indigènes »

La nationalisation « socialiste » des biens coloniaux, une immense réserve foncière

Des grandes entreprises nationales ?

L'État néopatrimonial, confusion entre « biens nationaux » et « biens des nationaux »

En Algérie postsocialiste, partage de la rente et corruption

Prédation ou domaine royal à la tête du Maroc ?

L'appropriation mafieuse des affaires en Tunisie sous Ben Ali

Une constante, fuite des capitaux et fortunes externalisées

Chapitre VIII - Permanence et domination des sujétions interpersonnelles

L'allégeance dans la société marocaine, un cas particulier ?

La permanence de liens de sujétion prémodernes, la subordination religieuse

La permanence de liens de sujétion prémodernes, la subordination politique

De nouvelles figures de la domination, le chef de l'État et le parti unique…

Le « colonel » et l'agent d'autorité

Le ma'âlem et la sujétion

Figure du patriarcat, un très lent déclin

La force du clan et de l'ethnie au pouvoir

Le chef de guerre religieux : gourous, émirs et prédicateurs

Chapitre IX - Des indépendantistes aux « nouveaux colons », les pièges de l'acculturation

L'acculturation par l'école, une question d'affect et d'élites

Le double visage des élites nationalistes

La génération des indépendances, gouverner par les acquis de la colonisation

Chausser les habits et investir le palais du colonisateur

Frayer avec les fonctionnaires et les élites gouvernementales internationales

La tentation de la jet-set, de Paris à Marbella

Une seconde indépendance, le tournant arabiste du milieu des années 1970 ?

L'islamisme, entre frustration culturelle et revanche sociale

La guerre civile algérienne des années 1990, djihadistes contre « nouveaux colons »

Chapitre X - Soumission des peuples et répression des opposants

Le mythe du parti unique et le ralliement au chef suprême

De l'art de contenir et d'épuiser les partis d'opposition

De l'exil à l'assassinat des opposants politiques

Unanimisme, union nationale, front patriotique, régime des masses, consensus

Des moyens de contrôler une société sous tension

Démocratie hassanienne contre marxisme révolutionnaire en Algérie

La fin du monopole médiatique et la circulation de l'information

Faire taire les oppositions au nom de la lutte contre l'islamisme

De l'utilité de l'état d'urgence et des attentats

Chapitre XI - Servitude volontaire ou silence contraint des intellectuels ?

L'aura d'une poignée d'intellectuels après les indépendances

Le rôle des intellectuels marxistes et coopérants européens

Le difficile compagnonnage avec les régimes autoritaires

Intellectuels en situation autoritaire, révolte ou exil ?

Soumission ou conseil du prince ?

Exil intérieur ou distance critique ?

L'État face aux intellectuels, domestication ou séduction ?

La répression

La liberté surveillée

Chapitre XII - Les espérances du « printemps arabe », un monde à reconstruire

Un effet domino parti de Tunisie en janvier 2011

La chute de plusieurs dictateurs arabes, des révolutions populaires inédites

Les mots d'ordre des foules révolutionnaires

1789 ou 1848 arabe ?

Monarchies du Golfe et Frères musulmans à la manœuvre

« Régression féconde », fin de cycle ou mutation d'un totalitarisme ?

La réaction incrédule des autorités et des médias français

Du « printemps arabe » à l'« hiver islamiste »

Des élites arabes et françaises converties à la révolution ?

Troisième partie - La France, les Français et leurs anciennes colonies

Chapitre XIII - Amnésie coloniale, mauvaise conscience et beaux discours

L'histoire coloniale engloutie dans la guerre d'Algérie

Amnésie sur une guerre sans nom de 1962 à 1999

Jusqu'en 2007, des chefs d'État anciens acteurs de la guerre d'Algérie

La volonté de tourner la page malgré tout

La nostalgérie et le « temps des colonies »

La nouvelle guerre des mémoires après 2000

Des formations politiques durablement marquées

Chapitre XIV - Les élites postcoloniales en métropole : entre revanche sociale, utopie et corruption

Un choc migratoire de populations plutôt aisées mais ruinées

Une génération pour remonter en silence dans la hiérarchie sociale

Dispersion et importance de la scène artistico-médiatique

Les trois temps d'une prise du pouvoir idéologique et intellectuel en France

De François Mitterrand à François Hollande : le lourd passif des générations d'après 1981

Une insertion réussie dans la bourgeoisie française ?

Des relations difficiles et dissymétriques avec l'Algérie

Repli sur le Maroc et la Tunisie, pour le meilleur et pour le pire

Affairistes et réseaux mafieux postimpériaux

Chapitre XV - L'effet générationnel : rejet colonial, ignorance de l'Afrique et illusions tiers-mondistes

Les années « pieds-rouges » en Algérie, contribution à la naissance du tiers-mondisme

La tragédie du Biafra, l'Afrique devient le symbole de la misère humaine

French doctors et ONG : l'âge d'or des années 1970

La critique idéologique du tiers-mondisme : Le Sanglot de l'homme blanc

Trade not aid, la critique économique de l'aide au développement

La désillusion vis-à-vis de l'aide publique et des ONG

Des coopérants aux « expat », l'éloignement de l'Afrique

L'Afrique vue de loin, entre mauvaise conscience, misérabilisme et sensationnalisme

« Comment la France a perdu l'Afrique ? »

Chapitre XVI - Illusion économique et mirage touristique

L'attrait du capitalisme impérial pour les matières stratégiques

Gros contrats et rentabilité de niche, un capitalisme de coups et de rente

Un effet d'entraînement mineur sur les économies africaines

Les anciennes colonies ont souvent été saignées par des guerres

Aucun pays développé

Des indices de développement humain catastrophiques

Le mythe du tourisme sauveur, quand les 10 % du PIB sont rarement atteints

Le tourisme bouleverse et folklorise les modes de vie

Le tourisme, des emplois de main-d'œuvre liés à la conjoncture

Chapitre XVII - Mirages médiatiques

Une presse aux mains des grands groupes industriels

Des médias audiovisuels très dépendants du service public

L'importance capitale de l'information véhiculée sur les pays dépendants

Le catastrophisme sélectif des médias

La propagande touristique

Du Biafra à la révolution tunisienne, la manipulation par les services de l'État français ?

L'activisme des États autoritaires auprès des journalistes français

La propagande publicitaire, l'achat de numéros spéciaux et les magazines dédiés

Chapitre XVIII - L'immigration, porte ouverte sur le monde ou bonne conscience européenne ?

La décolonisation s'opère pendant le répit du baby-boom (1943-1963)

La guerre d'Algérie et l'intensification paradoxale de l'immigration impériale

L'arrivée des « pieds-noirs » dans une France très homogène

L'immigration postcoloniale des travailleurs, de la reconstruction à la crise

Le discours sur la fin de l'immigration (1974) et le regroupement familial (1976)

L'irruption des « beurs » et de la nouvelle question migratoire dans les années 1980

2002 et 2005, un double choc qui oblige la classe politique à sortir de son déni

Fin de l'assimilation et apologie de la diversité, le rôle des intellectuels « algériens »

Dépasser le fiasco colonial pour inventer une nouvelle société ?

Conclusion - Le legs singulier de la France coloniale

Éditions Odile Jacob

Des idées qui font avancer les idées

Retrouvez tous nos livres disponibles en numérique
sur odilejacob.fr
Retrouvez-nous sur Facebook
Suivez-nous sur Twitter

LE CHOC DES DÉCOLONISATIONS

DE LA GUERRE D'ALGÉRIE AUX PRINTEMPS ARABES

Le temps semble loin où notre pays était un empire. Les territoires autrefois colonisés ont été rendus à eux-mêmes et sont désormais maîtres de leur histoire. C'est contre cette vision simpliste et historiquement fausse que s'insurge Pierre Vermeren : les révolutions arabes de 2011 et 2012 sont la conséquence directe, le dernier chapitre de l'histoire de la décolonisation.

De guerre lasse, dans un mélange de bonne conscience et de culpabilité, l'État et les élites de France ont laissé leurs successeurs à la tête du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie et des pays d'Afrique agir en toute impunité. Le silence et l'aveuglement de la France, mais aussi de l'Europe tout entière, ont permis dans ces anciennes colonies l'accaparement des richesses, la confiscation des libertés et la soumission des peuples.

Pierre Vermeren apporte aux événements les plus récents, qu'il s'agisse des explosions de colère au Maghreb comme de la lutte contre le djihadisme, l'éclairage irremplaçable de l'histoire.

PIERRE VERMEREN

Pierre Vermeren est professeur d'histoire contemporaine à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, spécialiste des mondes arabes et africains du Nord et de la décolonisation.

En couverture : © Massimo Valicchia/Demotix/Corbis.

1. Maylin Maria, *Indépendances africaines. Album anniversaire 1960-2010*, Paris, Les Portes du soleil Éditions, 2010.

2. Béji Hélé, *Désenchantement national. Essai sur la décolonisation*, Paris, Éditions François Maspero, 1982.

1. Fargettas Julien, « La révolte des tirailleurs sénégalais de Thiaroye », *Vingtième Siècle*, 4/2006, n° 92, p. 118.

2. L’expression est de Thierry d’Argenlieu, *Chroniques d’Indochine*, *1945-1947*, Paris, Albin Michel, 1985.

3. Camus Albert, journal *Combat*, 13 au 23 mai 1945.

4. Harbi Mohammed, « La guerre d'Algérie a commencé à Sétif », *Le Monde diplomatique*, mai 2005, p. 21.

5. Valette Jacques, *La Guerre d'Indochine 1945-1954*, Paris, Armand Colin, 1994.

6. Fremigacci Jean, « La vérité sur la grande révolte de Madagascar », *L'Histoire*, mars 2007, n° 318.

7. Denglos Guillaume, *Juin l'Africain, dernier maréchal d'empire*, thèse d'histoire soutenue à Paris-I-Panthéon-Sorbonne en décembre 2014.

8. http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id_article=64, « La guerre d'Algérie parmi les guerres françaises du XX^{e} siècle : essai de bilan (2000) », 13 août 2006.

9. Deltombe Thomas, Domergue Manuel et Tatsitsa Jacob, *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique (1948-1971)*, Paris, La Découverte, 2011.

10. Niquet Valérie, *L’Art de la guerre de Sun Zi, traduction et édition critique*, Paris, Economica, 1988.

Début 1962, l’armée française aligne 460 000 hommes sur le sol algérien, contre moins de 30 000 pour l’Armée de libération nationale (ALN). Jusqu’au bout, les supplétifs algériens, dits « harkis », de l’armée française sont plus nombreux que les combattants de l’ALN : 63 000 hommes en décembre 1961 (harkis, *moghaznis*, groupes mobiles de sécurité…). À cela s’ajoutent les soldats musulmans de l’armée régulière, engagés, militaires professionnels, appelés Français de souche nord-africaine (FSNA), soit 85 000 en 1960. Au total, l’armée française a compté 160 000 supplétifs et plus de 110 000 réguliers, dont 3 000 éléments retournés de l’ALN. S’ajoutent à cette masse 50 000 notables musulmans, fidèles à la République jusqu’en 1962. Avec les familles, ce bloc « loyaliste » représente 1,5 million de personnes. Selon le général Maurice Faivre, il y eut quatre fois plus de combattants musulmans armés dans le camp français que dans l’ALN. Cette révélation, sans changer le cours de l’histoire, relativise le soulèvement du « peuple en armes ».

11. Le journaliste français Philippe Denoix est l’auteur de l’article « Harkis » dans *L’Encyclopædia universalis.*

12. Côté ALN, les chiffres ne sont pas moins controversés. Selon l'historien algérien Mohamed Teguia, l'ALN s'est engagée dans la lutte armée le 1er novembre 1954 avec un millier d'hommes (l'OS en aurait compté 2 000 vers 1950). À son apogée en 1958, l'ALN atteint près de 90 000 hommes, auxiliaires compris (60 000 à 70 000 en Algérie, et 15 000 à 20 000 au Maroc et en Tunisie). Puis le plan Challe brise l'appareil de l'ALN en 1959-1961 : la chute des effectifs est rapide, ceux-ci atteignant 30 000 à 35 000 hommes début 1962. Cependant, selon les sources françaises, les effectifs seraient inférieurs. Henri Jacquin évoque 20 000 combattants réguliers de l'ALN fin 1956, et Pierre Clostermann 40 000 combattants de première ligne en mai 1958, mais « disposant de l'aide de presque toute la population ». Selon M. Faivre, à la fin de la guerre, face aux 210 000 combattants musulmans de l'armée française, l'ALN ne dépasse pas 50 000 hommes armés, dont 32 000 en Tunisie et au Maroc. Selon lui, il reste en Algérie 3 400 réguliers et 12 000 auxiliaires en janvier 1962, disposant de 6 000 armes de guerre et de 5 000 fusils de chasse. Selon le ministère algérien des Anciens combattants, 132 290 Algériens ont servi dans l'ALN, dont 71 392 ont été tués.

1. Harbi Mohammed, *L'Algérie et son destin. Croyants ou citoyens*, Paris, Les éditions Arcantère, 1992.

2. Abbas Ferhat, *La Nuit coloniale*, Paris, Julliard, 1962.

3. « Débats parlementaires », *Journal officiel*, 6 avril 1911, p. 1173.

4. Cité par Brocheux Pierre et Hémery Daniel, *Indochine, la décolonisation ambiguë (1858-1954)*, Paris, La Découverte, 2001.

5. *Ibid.*

6. Mouline Nabil, « Qui sera l'État ? Le soulèvement du Rif reconsidéré (1958-59) », revue en ligne *Jadaliyya*, 2 novembre 2014 (http://www.jadaliyya.com/pages/index/19830/qui-sera-l'etat-_-le-soulèvement-du-rif-reconsidér).

7. *Ibid.*

8. Pervillé Guy, *Oran, 5 juillet 1962. Leçon d'histoire sur un massacre*, Paris, Vendémiaires, 2014.

9. En 1962, l’Algérie perd 600 000 Européens (200 000 sont déjà partis, et 200 000 tentent de rester), près de 500 000 militaires et fonctionnaires, 90 000 harkis avec leurs familles, des dizaines de milliers de notables, non comptés les 200 000 travailleurs partis en métropole pendant la guerre.

10. Contribution écrite de l’historien Mohammed Harbi au colloque organisé par *El Watan* sur les « Cinquante ans de l’indépendance algérienne » à Alger du 5 au 7 juillet 2012.

11. *Ibid.*

12. Recommandations de la conférence de Brazzaville, rédigées conformément aux vœux du général de Gaulle.

13. Le Ghana actuel selon sa terminologie de l’époque coloniale.

14. Cité par Nandjui Pierre, *Houphouët-Boigny. L'homme de la France en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1995.

15. Evrard Camille, *De l'armée coloniale à l'armée nationale en Mauritanie. Une histoire militaire sahélo-saharienne. De la conquête à la guerre du Sahara (1934-1978)*, thèse d'histoire soutenue à Paris-I-Panthéon-Sorbonne en juillet 2015.

1. Ben Mlih Abdellah, *Les Structures politiques du Maroc colonial*, Paris, L'Harmattan, 1990.

2. Jordi Jean-Jacques, « À propos des harkis », dans *Sorties de guerre*, sous la direction de Frémeaux Jacques et Battesti Michèle, Cahier n^{o} 24, 2005.

3. Harbi Mohammed, *L'Algérie et son destin*, *op. cit*.

4. Dans la nuit du 12 au 13 janvier 1963, quelques militaires, dont Gnassingbé Eyadema, assassinent le président togolais légitime Sylvanus Olympio.

5. Belkhodja Tahar, *Les Trois Décennies Bourguiba*, Paris, Arcantères-Publisud, 1998.

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*

8. Ce terme signifie que les armées françaises et celles des anciennes colonies fonctionnent selon des normes, des procédures et des méthodes d’organisation identiques, ce qui rend très facile la coopération et l’action commune.

1. Arezki Saphia, *De l'ALN à l'ANP : les officiers algériens dans la construction de l'armée (1954-1991)*, doctorat d'histoire soutenu à l'université Paris I-Panthéon-Sorbonne, octobre 2014.

2. Villatoux Paul, « Le colonel Lacheroy théoricien de l'action psychologique », dans Jauffret Jean-Charles, *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Paris, Autrement, 2003.

3. Deltombe Thomas, Domergue Manuel et Tatsitsa Jacob, *Kamerun !*, *op. cit.*

4. Entretien de l’auteur avec l’ancien patron du secteur A au SDECE-DGSE dans les années 1970 et 1980.

5. Lettre du président Charles de Gaulle au roi Hassan II, 8 octobre 1965, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Fonds de la présidence de la République, Fonds Charles de Gaulle, dossier Maroc.

6. Bat Jean-Pierre, *Le Syndrome Foccart. La politique française en Afrique, de 1959 à nos jours*, Paris, Gallimard, 2012.

7. Calmettes Joël, « Histoires secrètes du Biafra. Foccart s’en va-t-en guerre », documentaire télévisuel, 2001.

8. Verschave François-Xavier, *La Françafrique. Le plus long scandale de la République*, Paris, Stock, 1988.

9. Bat Jean-Pierre, *Le Syndrome Foccart*, *op. cit.*

10. Benquet Patrick, « Françafrique, 50 années sous le sceau du secret », documentaire télévisuel, 2010.

11. Péan Pierre, *Compromissions. La République et la mafia corse*, Paris, Fayard, 2015.

12. Cité dans « La “Françafrique”, mode d’emploi d’une filière occulte », *Le Figaro*, 13 septembre 2011.

13. Bat Jean-Pierre, « La décolonisation de l'AEF selon Foccart : entre stratégies politiques et tactiques sécuritaires (1956-1969) », communication, université Panthéon-Sorbonne, 2011.

14. Ce groupe de mercenaires se désigne ainsi en référence manifeste au film éponyme français de Marc Allégret sorti en 1959, *Les Affreux*.

15. Pour une information documentée par les acteurs, voir le site Internet dédié (http://www.orbspatrianostra.com/accueil.html).

16. Norodom Sihanouk, *Notre socialisme bouddhique*, Phnom Penh, Le Ministère de l'Information, 1965.

17. La dékoulakisation est une campagne de répression de la paysannerie libre par les bolcheviks d’URSS qui fait 600 000 morts entre 1929 et 1933, et plus de 4 millions de déportés.

1. Cité dans le rapport sénatorial n° 324, « La politique africaine de la France », 28 février 2011.

2. http://libeafrica4.blogs.liberation.fr/mon-blog/2014/10/burkina-faso-au-revoir-président-.html, par Bat Jean-Pierre et Hiribarren Vincent.

3. *Ibid.*

4. Péan Pierre, *Compromissions*, *op. cit*., p. 247 et suiv.

5. Ces propos tenus hors micro ont été rapportés par *Le Canard enchaîné* du 28 juillet 1999.

6. FMI, « Guidelines on Conditionality », 25 septembre 2002 (http://www.imf.org/External/np/pdr/cond/2002/eng/guid/092302.htm).

7. De Wenden Anne-Catherine, *Les Nouvelles Élites de la mondialisation. Une immigration dorée en France*, Paris, PUF, 1998.

8. Vermeren Pierre, *La Formation des élites marocaines et tunisiennes. Des nationalistes aux islamistes (1920-2000)*, Paris, La Découverte, 2002.

9. Pour l’ONG belge CETRI (Centre tricontinental, ONG fondée en 1976 et basée à Louvain-la-Neuve), les OMD participent de cette stratégie des acteurs dominants (IFI et OIT) pour lever les obstacles à la restructuration libérale du monde. En témoigneraient « l’appauvrissement du débat sur le développement ramené […] à la question de la lutte contre la pauvreté », « sa forte dimension sécuritaire » suite aux conflits destructeurs de Sierra Leone ou du Congo, « la nature fonctionnelle […] des stratégies mises en œuvre au nom de la réalisation des OMD » (raccordement aux réseaux d’eau, d’assainissement, d’électricité…), et leur « caractère technocratique et élitiste » (comités d’experts, plans et indicateurs de développement et d’équipement, etc.) (http://www.cetri.be/spip.php?article82).

10. Dix-huit soldats américains sont tués lors de la bataille de Mogadiscio relayée dans le film de Ridley Scott, *La Chute du faucon noir*, 2001.

11. Chrétien Jean-Pierre, Verdier Raymond et Decaux Emmanuel, *Rwanda. Un génocide du XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 1995. Saint-Exupéry (de) Patrick, *Complices de l'inavouable : La France au Rwanda*, nouvelle éd. revue et augmentée, Paris, Les Arènes, 2009. Péan Pierre, *Carnages. Les guerres secrètes des grandes puissances en Afrique*, Paris, Fayard, 2010.

12. Van Reybrouck David, *Congo, une histoire,* Arles, Actes Sud, 2012.

1. Abbas Ferhat, *L'Indépendance confisquée*, Paris, Flammarion, 1984.

2. Smith Stephen, *Négrologie : pourquoi l'Afrique meurt*, Paris, Calmann-Lévy, 2003.

3. Béji Hélé, *Nous, décolonisés*, Paris, Arléa, 2008.

4. Memmi Albert, *Portrait du décolonisé arabo-musulman et de quelques autres*, Paris, Gallimard, 2004.

5. Le code de l’indigénat est adopté en Algérie en 1881. En vertu de ce code créateur du statut juridique de « l’indigène », qui reste *de facto* en vigueur jusqu’en 1958, les indigènes d’Algérie sont soumis à un droit pénal exorbitant du droit commun. Les libertés de réunion, manifestation et déplacement sont ainsi soumises à des autorisations administratives préalables : leur non-respect donne lieu à des pénalités.

6. Hô Chi Minh, « Déclaration de l'indépendance du Vietnam, 2 septembre 1945 », cité dans Renault-Rodet Nathalie, *Les Discours de l'histoire*, Paris, Eyrolles, 2015.

7. Discours prononcé par son Excellence M. Félix Houphouët-Boigny, président de la République de Côte d'Ivoire, à l'occasion du sixième anniversaire de l'indépendance : Abidjan, le 5 août 1966, Service de presse de la présidence de la République, Bibliothèque numérique, Akwaba (http://www.bnci.ci/akwaba/items/show/43).

8. Fanon Frantz, *Les Damnés de la Terre*, Paris, Maspero, 1961.

9. Haut commissariat au plan du royaume du Maroc, « Les sources de la croissance économique au Maroc », Rabat, septembre 2005.

1. Weber Max, *Économie et société*, traduit de l’allemand sous la direction de J. Chavy et d’É. de Dampierre, 2 vol., Paris, Pocket, « Agora », 1995.

2. Leca Jean et Schemeil Yves, « Clientélisme et patrimonialisme dans le monde arabe », *International Political Science Review* / *Revue internationale de science politique*, 1983, n° 4, *Political Clientelism and Comparative Perspectives*.

3. Bayart Jean-François, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 2006.

4. Médard Jean-François, « La crise de l'État patrimonial et évolution récente de la corruption en Afrique subsaharienne », *Mondes en développement*, 1998, tome XXVI, p. 102.

5. Source BAD et ONG GFI (http://dzactiviste.info/algerie-fuite-des-capitaux-vers-letranger-de-250-milliards-de-dollars-decryptage/).

6. Graciet Catherine et Laurent Éric, *Le Roi prédateur. Main basse sur le Maroc*, Paris, Seuil, 2012.

7. Graciet Catherine et Beau Nicolas, *La Régente de Carthage. Main basse sur la Tunisie*, Paris, La Découverte, 2009.

1. Ennaji Mohammed, *Le Sujet et le Mamelouk. Esclavage, pouvoir et religion dans le monde arabe*, Paris, Mille et une nuits, 2007.

2. Hammoudi Abdellah, *Maîtres et disciples. Genèse et fondements des pouvoirs autoritaires dans les pays arabes. Essai d'anthropologie politique*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001.

3. Ben Yahmed Béchir, dans *Afrique Action*, 7 octobre 1961.

4. Ridley Scott, *Body of Lies (Mensonges d'État*), 2008.

5. Mohammed Ennaji, *Esclaves, soldats et concubines*, Paris, Balland, 1994.

6. Naudet Jean-Baptiste, « Pour les maîtres, violer les esclaves est un droit », *Le Nouvel Observateur*, 2015 (http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20141214.OBS7863/pour-les-maitres-violer-les-esclaves-est-un-droit.html).

7. Schmidt di Friedberg Ottavia, *Islam, solidarietà e lavoro. I muridi senegalesi in Italia*, Turin, Edizioni della Fondazione Agnelli, 1994 ; Riccio Bruno, « Migranti per il-co sviluppo tra Italia e Senegal : Il caso di Bergamo », Roma, *CeSPI*, 2006.

8. Arezki Saphia, *De l'ALN à l'ANP : les officiers algériens dans la construction de l'armée (1954-1991)*, *op. cit.*

9. Chrétien Jean-Pierre et Kabanda Marcel, *Rwanda, racisme et génocide. L'idéologie hamitique*, Paris, Belin, 2013.

1. Ilbert Robert, *La Surimposition des élites. Les cadres de la décolonisation. Égypte-Tunisie,* contribution au Colloque « Décolonisations comparées », Aix-en-Provence, 30 septembre- 3 octobre 1993, publié dans Ageron Charles-Robert et Michel Marc (dir.), *L'Ère des décolonisations*, Paris, Karthala avec le concours du CNRS, 1995, p. 480-490.

2. Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Fonds de la présidence de la République, Fonds Charles de Gaulle, dossier « Maroc ».

3. Hassan II installe de 1961 à 1964 son beau-frère, Mohamed Cherkaoui, à l’ambassade du Maroc à Paris. Aux Affaires étrangères, Abdelaziz Bouteflika, très proche de Boumediene, règne en maître pendant quinze ans sur le circuit diplomatique algérien. Algériens et Marocains ont une prédilection pour Paris et Genève, où ils s’installent souvent en fin de vie, qu’il s’agisse de Driss Basri ou de la mère de Mohammed VI à Paris. Les opposants ne sont pas en reste, Hocine Aït Ahmed à Genève, ou le Marocain Abderrahman el-Youssoufi à Cannes.

4. « Etchika Choureau, Le grand amour de Hassan II », *Tel Quel*, Casablanca, février 2014, n° 608.

5. http://www.vanityfair.fr/actualites/international/articles/bill-willis-lesthete-de-marrakech/15717

6. Turquoi Jean-Pierre, « La bande à Bongo », *Lemonde.fr*, novembre 2015 (http://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2005/11/26/la-bande-a-bongo_714579_3208.html).

7. Vermeren Pierre, *La Formation des élites marocaines et tunisiennes, op. cit.*

1. « Le roi, *Amir Al Mouminine* (commandeur des croyants), symbole de l'unité de la nation, garant de la pérennité et de la continuité de l'État, veille au respect de l'Islam et de la Constitution. Il est le protecteur des droits et libertés des citoyens, groupes sociaux et collectivités. »

2. Nouzille Vincent, *Les Tueurs de la République*, Paris, Fayard, 2015.

3. Gallissot René, « Les émeutes, phénomène cyclique au Maghreb : rupture ou reconduction du système politique », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1991, vol. 28, Paris, Éditions du CNRS-IREMAM Éditions, 1991, p. 29-39.

4. Telle est l’hypothèse, toujours à propos de ces émeutes de Fès, rapportée par l’officier marocain en exil Mahjoub Tobji, dans *Les Officiers de sa Majesté*, Paris, Fayard, 2006.

5. *Le Guépard*, Guiseppe Tomasi di Lampedusa, 1958.

1. Gramsci Antonio, *Gramsci dans le texte*. Recueil de textes réalisé sous la direction de François Ricci en collaboration avec Jean Bramant, Paris, Éditions sociales, 1975.

2. Dulucq Sophie, *Écrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale (XIX^e^-XX^e^ siècles)*, Paris, Karthala, 2009.

3. Memmi Albert, *Portrait du colonisé. Portrait du colonisateur*, (1957), Paris, Gallimard, réédité chez Folio actuel, 1985.

4. Laroui Abdallah, *L'Histoire du Maghreb : un essai de synthèse*, Paris, Maspero, 1970.

5. Laroui Abdellah, *L'Idéologie arabe contemporaine*, Paris, Maspero, 1967.

6. Said Edward W., *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, traduction de Catherine Malamoud, préface de Tzvetan Todorov, Paris, Seuil, 1980.

7. Hirschman Albert, *Exit, Voice, and Loyalty : Responses to Decline in Firms, Organizations, and States*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 1970.

8. Weber Max, *Le Savant et le Politique* (1917-1919), Paris, Plon, 1959 (rééd.).

9. Beti Mongo, *La France contre l'Afrique, retour au Cameroun* (1993), Paris, La Découverte Poche, 2006.

10. Kourouma Ahmadou, *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Paris, Seuil, 1998.

11. Djaït Hichem, *La Personnalité et le devenir arabo-islamiques*, Paris, Seuil, 1974 ; Laroui Abdallah, *La Crise des intellectuels arabes, traditionalisme ou historicisme ?*, Paris, La Découverte, 1974.

12. Prince Moulay Hicham, « Les intellectuels arabes entre États et intégrisme », *Le Monde diplomatique*, août 2010, n° 677.

1. Vermeren Pierre, *Maghreb. Les origines de la révolution démocratique*, Paris, Hachette, « Pluriel », 2011.

2. Abbas Ferhat, *L'Indépendance confisquée, 1962-1978*, Paris, Flammarion, 1984.

3. Stora Benjamin, *Le 89 arabe, réflexions sur les révolutions en cours. Dialogue avec Edwy Plenel*, Paris, Stock, 2011.

4. Puchot Pierre, *La Révolution confisquée*, Arles, Actes Sud, 2012.

5. Laouari Addi, auteur de nombreux ouvrages de sociologie politique sur l'Algérie, est professeur à l'Institut d'études politiques de Lyon.

6. Roy Olivier, *L'Échec de l'islam politique*, Paris, Seuil, 1992.

7. « Personne ne lâchera Moubarak », *Le Monde*, 26 janvier 2011.

8. Vermeren Pierre, « France-Maroc : je t'aime moi non plus », *Orient XXI*, 22 janvier 2015 (http://orientxxi.info/magazine/france-maroc-je-t-aime-moi-non,0788).

9. Bredoux Lénaïg et Magnaudeix Mathieu, *Tunis Connection. Enquête sur les réseaux franco-tunisiens sous Ben Ali*, Paris, Seuil, 2012 ; Sfeir Antoine, *Tunisie. Terre de paradoxes*, Paris, L'Archipel, 2006.

10. http://www.humanite.fr/36-rue-botzaris-le-mystere-des-archives

11. Roy Olivier, « Révolution postislamique », *Le Monde*, 12 février 2011.

12. Geisser Vincent, *Renaissances arabes. 7 questions clés sur des révolutions en marche*, Ivry-sur-Seine, Éditions de L'Atelier, 2011.

13. Filiu Jean-Pierre, *La Révolution arabe. Dix leçons sur le soulèvement démocratique*, Paris, Fayard, 2011.

14. Guidère Mathieu, *Le Printemps islamiste. Démocratie et charia*, Paris, Ellipses, 2012.

15. François Burgat dirige l'ANR (programme de recherche) WAFAW (*When Authoritarianism Fails In The Arab World*).

16. Haddad Mezri, *La Face cachée de la révolution tunisienne. Islamisme et Occident, une alliance à haut risque*, Nonancourt, Apopsix, 2012.

1. Stora Benjamin, *La Gangrène et l'Oubli*, Paris, La Découverte, 1991, rééd. en 2005.

2. Audigier François, *Histoire du SAC, la part d'ombre du gaullisme*, Paris, Stock, 2003.

3. Brun Catherine (dir.), *Guerre d'Algérie. Les mots pour la dire*, Paris, CNRS Éditions, 2014.

4. Malye François et Stora Benjamin, *François Mitterrand et la guerre d'Algérie*, Paris, Calmann-Lévy, 2010.

5. Stora Benjamin, *Le Transfert d'une mémoire. De l'Algérie française au racisme anti-arabe*, Paris, La Découverte, 1999.

6. *Ibid*.

7. Péan Pierre, *Compromissions*, *op. cit.*

1. Pourtant, des travaux académiques et des essais sont consacrés aux pieds-noirs (Joëlle Hureau, Michèle Baussant), aux harkis (Dalila Kerkouche, Fatima Besnaci-Lancou), aux immigrés de l’ex-empire colonial (Benjamin Stora, Abdelmalek Sayad, René Gallissot), aux anciens combattants des guerres coloniales (Jean-Charles Jauffrey, Claire Mauss-Copeaux), aux juifs du Maghreb (Benjamin Stora, André Chouraqui).

2. Doit-on aborder cette population par les effectifs ou par sa surface sociale ? Dans la phase finale des colonies ou une fois la réinstallation opérée en métropole ? Des annuaires d'élites se trouvent sur Internet. Mais il n'y a pas de prosopographie, de thèse, d'annuaire officiel, seulement des monographies ou des bulletins, voire des listings d'associations. L'indifférenciation prédomine entre catégories intellectuelles, sociales ou autres.

3. Stora Benjamin, *La Gangrène et l'Oubli*, *op. cit*.

4. Une étudiante de l’Université de Pékin travaille en 2015 à une thèse de doctorat en histoire à Paris-I sur la réinsertion des pieds-noirs d’Algérie en métropole.

5. Lévy Bernard-Henri, *L'Idéologie française*, Paris, Grasset, 1981.

6. La France compte 300 000 étudiants en 1960, 850 000 en 1970 et 1,2 million en 1980. Le contexte est favorable au rebond social, surtout avec un taux de chômage infime : 1 % en 1960, et moins de 3 % en 1969. Avec plus de 5,5 % de croissance annuelle, le record historique de la France, l'insertion professionnelle est rapide et garantie. Le salaire net moyen augmente de 4 % par an, et les ingénieurs et cadres supérieurs en France passent de 350 000 en 1954 à 910 000 en 1975.

7. Guillon Michelle, « Les rapatriés d'Algérie dans la région parisienne », *Annales de géographie*, 1974, vol. 83, n° 460, p. 644-675. On relève des concentrations dans le midi de la France (23 % dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur hors Corse, 9 % dans le Languedoc et 8 % en Midi-Pyrénées) et en Île-de-France (17 %).

8. Lévy Bernard-Henri, *La Barbarie à visage humain*, Paris, Grasset, 1977.

9. À cette mouvance de l’Union pour un mouvement populaire (UMP) dont Hervé Mariton, né en 1958 à Alger, ou Michèle Tabarot, fille d’un dirigeant de l’OAS à Oran, constituent des figures importantes, s’ajoutent des élus et responsables du Front national, comme Louis Aliot, dont la mère vient de Bab el Oued. Certains acteurs médiatiques de premier plan épaulent cette frange politique dans un combat idéologique frontal contre le Parti socialiste : Jean Montaldo, fils d’un sénateur maire d’Algérie, dès les années 1980, Robert Ménard, journaliste et homme politique né à Oran, ou Éric Zemmour, journaliste et polémiste de droite de famille algérienne. Tous ces acteurs, parmi les plus engagés idéologiquement, sont porteurs d’une passion politique venue d’Algérie qui ne semble pas s’estomper.

10. http://www.lemonde.fr/afrique/video/2015/05/08/enrico-macias-se-dit-orphelin-de-l-algerie_4630423_3212.html

11. Dirèche Karima et Arrif Majid, *Prosper-Messaoud. Un juif d'Oran raconte*, Aix-en-Provence, 2009, 135 min.

12. Stora Benjamin, *Les Trois Exils, juifs d'Algérie*, Paris, Stock, 2006.

13. Parmi les plus célèbres se trouvent de grandes figures parisiennes, tels Yves Saint Laurent, né en Algérie, qui a aménagé avec son compagnon Pierre Bergé à Marrakech une somptueuse villa, devenue le jardin Majorelle ; Bernard-Henri Lévy, qui, chassé d'Algérie, a acquis des propriétés à Marrakech et à Tanger, où il a bénéficié de toute l'attention du régime et des autorités locales ; parmi les personnalités que le Maroc a séduites, Dominique Strauss-Kahn (dont la mère était en partie d'origine tunisienne) a acquis un riad à Marrakech, un atout considérable pour le pays quand celui-ci devient ministre de l'Économie de Jospin puis directeur du FMI.

14. Tuquoi Jean-Pierre, « *Majesté, je dois beaucoup à votre père…* », *France-Maroc, une affaire de famille*, Paris, Albin Michel, 2006.

15. Bredoux Lenaïg et Magnaudeix Mathieu, *Tunis Connection, enquête sur les réseaux franco-tunisiens sous Ben Ali*, *op. cit*.

16. Péan Pierre, *Compromissions*, *op. cit.*

17. *Gibraltar*, film de Julien Leclercq avec Gilles Lellouche, 2013.

18. Péan Pierre, *Compromissions*, *op. cit.*

19. Davet Gérard et Lhomme Fabrice, « La justice sur la piste du “parrain des parrains” », *Le Monde*, 28 mars 2014.

1. Perez Gilles, « Les pieds-noirs : histoires d’une blessure » (3 épisodes), film documentaire, France Télévisions, 2006 ; Carlon Jean-Pierre, « Paroles de pieds-noirs, l’histoire déchirée des Français d’Algérie », documentaire, Éditions Montparnasse, 2009.

2. Vermeren Pierre, *Misère de l'historiographie du Maghreb contemporain depuis 1962*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012.

3. Simon Catherine, *Algérie. Les années pieds-rouges. Des rêves de l'indépendance au désenchantement (1962-1969)*, Paris, La Découverte, 2009.

4. Chaliand Gérard, *L'Algérie est-elle socialiste ?*, Paris, Maspero, 1964.

5. Clergerie Jean-Louis, *La Crise du Biafra*, préface de Bernard Kouchner, Paris, PUF, 1994.

6. En témoignent la thèse en droit de Jean-Louis Clergerie, et la thèse d’histoire de Jean-Pierre Bat dans les années 2000.

7. L’expression est forgée après plusieurs réunions par Maurice Robert et ses équipes du SDECE, témoignage recueilli auprès de Maurice Robert en 2003 par Joël Calmettes.

8. La Charte de Médecins sans frontières se trouve sur le site en ligne de l’ONG (http://www.msf.fr/association/charte-medecins-sans-frontieres).

9. Bruckner Pascal, *Le Sanglot de l'homme blanc. Tiers-monde, culpabilité, haine de soi*, Paris, Seuil, 1983.

10. Bernard Philippe, « Le sanglot de l’homme blanc », *Le Monde*, 14 août 2008.

11. Dumont René, *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Seuil, 1962.

12. Brunel Sylvie, *Le Gaspillage de l'aide publique*, Paris, Seuil, 1993.

13. Brunel Sylvie, *Frontières* (roman), Paris, Denoël, 2002.

14. Goerg Odile et Raison Françoise (dir.), « Les coopérants français en Afrique : portrait de groupe (années 1950-1990) », *Cahiers Afrique*, 2012, n° 28, Paris, L'Harmattan.

15. Au Maghreb, entre 1975 et 1978, le nombre de coopérants s’effondre sous l’effet conjoint de la crise économique (la France réduit ses budgets) et des politiques d’arabisation qui chassent les coopérants. De 40 000 en 1962, ils passent à 19 000 en 1970 et 1 000 en 1980. Dans les années 1980, la coopération éducative se limite désormais aux universités. Elle-même prend fin au début des années 1990.

16. Cette famine très médiatisée donne lieu à la constitution d'un groupe *ad hoc* constitué par les meilleures stars anglo-saxonnes du rock et de la musique pop, le Band Aid, piloté par le chanteur irlandais Bob Geldof.

17. Smith Stephen et Glaser Antoine, *Comment la France a perdu l'Afrique ?*, Paris, Calmann-Lévy, 2005.

1. La zone franc (franc CFA, Communautés financières d’Afrique) regroupe en 2015 la France et 15 pays d’Afrique.

2. Marseille Jacques, *Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce*, Paris, Albin Michel, 1984.

3. Ainsi l’économiste Samir Amin construit la théorie de l’« échange inégal », en vertu duquel le cœur de l’économie mondiale croît au détriment de la périphérie par le jeu du commerce international.

4. L’indicateur retenu est celui du produit intérieur brut (PIB) par habitant, soit la production annuelle de richesse par habitant, à parité de pouvoir d’achat (PPA), c’est-à-dire une fois effacés les effets de change et des monnaies.

5. Le Liban 63e, la Tunisie 83e, l'Algérie 91e, la Syrie 108e (un classement devenu obsolète après 2012) et le Maroc 113e.

6. La Mauritanie est 144e, le Cambodge 145e, le Sénégal 147e, la Côte d'Ivoire 148e (l'ancien « miracle ivoirien ») et le Bénin 151e.

7. Le Tchad (158e), le Burkina Faso (160e), le Mali (161e avant la guerre), les Comores (162e), la Guinée (167e), Madagascar (168e), le Togo (171e), la République centrafricaine (175e), le Niger 176e sur 180 pays.

8. En Afrique, 34 milliards de dollars de recettes touristiques représentent 3 % du total mondial. En France, cette activité représente 6,5 % du PIB, et 4 % en Europe en moyenne.

9. Le film *Bezness* de Nouri Bouzid, sorti en 1991, porte sur le tourisme homosexuel en Tunisie.

10. Le film*Vers le sud*, avec Charlotte Rampling, sorti en 2005, y évoque l’activité des gigolos auprès des touristes occidentales.

1. De 15,2 millions d’exemplaires par jour (pour 40 millions d’habitants), la presse quotidienne française tombe à 13 millions en 1970, 8 millions en 1990, puis 5,5 millions en 2010 (pour 62 millions d’habitants). Les hebdomadaires d’actualité générale passent de 5,1 millions en 1990 à 3,8 millions en 2010.

2. C’est ce que dévoile la nouvelle histoire des relations internationales. Frank Robert, *Pour l’histoire des relations internationales*, Paris, PUF, « Le nœud gordien », 2012.

3. Le groupe possède Europe 1, Europe 2, RFM, 17 radios à l’étranger et 11 chaînes de télévision.

4. *Le Journal du dimanche, Paris Match, Elle, Première…* et 42 % du groupe Marie-Claire.

5. La Socpresse possède 40 % du *Journal du dimanche* (avec Lagardère), evene.fr, et 49 % du *Journal des finances* (avec Dassault communication).

6. Mais aussi LCI, Eurosport France, TV Breizh, Odyssée, Histoire…, ainsi que 9,9 % de Canal+ France, 50 % de France 24, et 34,3 % du capital des Publications *Métro France*.

7. En 2014, il possède 100 % d’Universal Music, 56 % de SFR, 40,6 % de Neuf Cegetel, et une partie de Maroc Telecom vendue en mai 2014.

8. Aux côtés de l’Italien Carlo Caracciolo (cofondateur de *La Repubblica*, qui possède 33,3 %), de Pathé (10 %), de Mediascap (*La Libre Belgique*, 8 %), et de Suez (2 %).

9. 39 chaînes de télévision et 33 radios : RTL, RTL2, Fun radio…

10. Chaînes M6, TF6 (50 %), Paris première, Téva, Série Club, Fun TV…

11. Magazines *Capital, Management, Géo, Voici, VSD, Gala, Femme actuelle…*

12. Soubrouillard Régis, « Botzaris, l'arrière-cour française des réseaux Ben Ali », *Marianne*, 21 juin 2011.

13. http://nawaat.org/portail/2011/06/03/version-n°2-les-thuriferaires-libanais-de-la-dictature-ben-ali-sur-le-grill-tunisien/, mais aussi http://www.rue89.com/2011/02/18/auteur-dune-apologie-de-ben-ali-antoine-sfeir-fait-son-mea-culpa-191218

14. *Le Canard enchaîné*, 20 avril 2011.

15. http://www.larbi.org/post/2010/08/Mais-comment-fait-Jeune-Afrique

1. Girardet Raoul, « L'apothéose de la "plus grande France" : l'idée coloniale devant l'opinion française (1930-1935) », *Revue française de science politique*, 1968, vol. 18, n° 6.

2. http://www.histoire-immigration.fr/histoire-de-l-immigration/dossiers-thematiques/caracteristiques-migratoires-selon-les-pays-d-origine/l-immigration-algerienne-e-

3. McLeod Hugh, *The Religious Crisis of the 1960's*, Oxford, Oxford University Press, 2007.

4. Conversation entre de Gaulle et Alain Peyrefitte le 5 mars 1959 à propos de l'Algérie, dans Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, tome 1, Paris, Le Fallois-Fayard, 1994, p. 52. En homme qui a connu le monde avant Hitler, de Gaulle emploie ici le mot « race » au sens classique de la langue française, quand il signifiait « peuple ».

5. Condon Stéphanie, « Orientation vers des secteurs spécifiques : exemples de parcours des premiers migrants partis en métropole par le Bumidom », *Les cahiers du CEDREF*, 2000, n° 8-9.

6. Jablonka Yvan, *Enfants en exil. Transfert de pupilles réunionnais en métropole, 1963-1982*, Paris, Seuil, 2007.

7. Cesari Jocelyne, « Les grandes étapes de la présence marocaine (France)», *L'Annuaire de l'émigration*, Maroc, Rabat, 1994.

8. Cela porte à 12,5 millions le nombre d’immigrés et d’enfants d’immigrés vivant en France (20 % de la population), « Immigrés et descendants d’immigrés en France », INSEE, octobre 2012.

9. Concernant les populations noires de France, l’essai d’Alain Mabanckou, *Le Sanglot de l’homme noir*, Paris, Fayard, 2012, s’interroge dans un domaine connexe sur l’identité malheureuse des populations noires de France, assignation à laquelle l’auteur se refuse.

10. Gallissot René, « Le mixte franco-algérien », *Les Temps modernes*, n° 452, Paris, Gallimard, 1984.

11. Plenel Edwy, *La Découverte du monde*, Paris, Stock, 2002. Puis, *Pour les musulmans*, Paris, La Découverte, 2014.

1. Joly Vincent, *Guerres d'Afrique. 130 ans de guerres coloniales. L'expérience française*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.